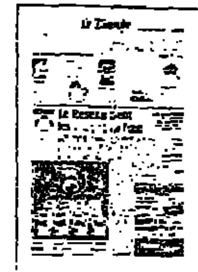
LE MONDE INTERACTIF

Le Monde

55e ANNEE – N° 16869 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MERCREDI 21 AVRIL 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



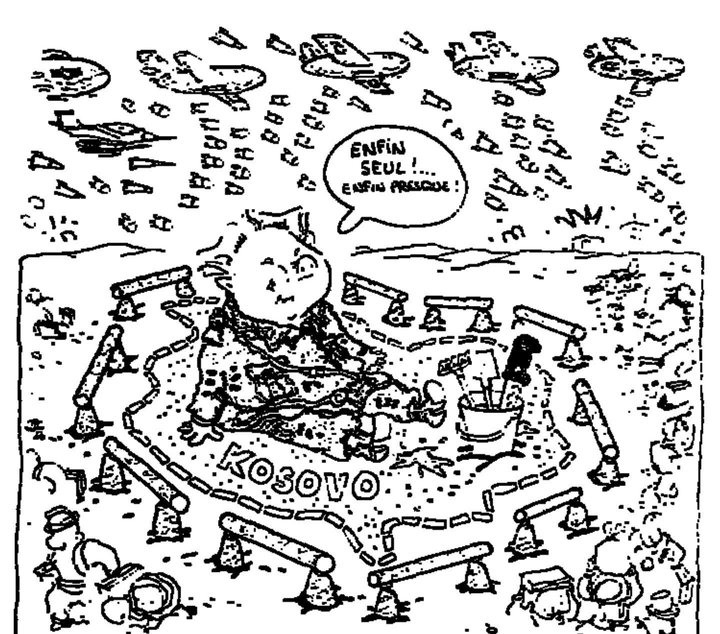
Un mois de guerre, pour quels résultats ?

● L'OTAN entre dans sa cinquième semaine de bombardements de la Yougoslavie
● M. Milosevic a réussi à déporter le tiers des Albanais du Kosovo ● Son armée garde sa liberté de manœuvre dans la province ● Les pays frontaliers sont déstabilisés par l'afflux de réfugiés

L'OPÉRATION « Force alliée » entrera, mercredi 21 avril, dans sa cinquième semaine. Les Occidentaux continuent à dire que les frappes aériennes de l'OTAN sur la République fédérale de Yougoslavie (RFY) doivent être poursuivies avec détermination. Ils jugent qu'elles finiront par affaiblir le régime du président Solobodan Milosevic au point qu'il accédera aux conditions que lui imposent les Occidentaux sur le Kosovo ou qu'il ne sera plus en mesure de s'y opposer. Selon le bilan des quatre premières semaines, établi par *Le Monde (lire page 16)*, cette stratégie n'a permis d'atteindre aucun des objectifs que les alliés s'étaient fixés au début de l'opération, le 24 mars. Il s'agissait de faire accepter à Slobodan Milosevic le plan occidental sur le Kosovo, de l'empêcher de martyriser la population kosovare, enfin de donner un coup de semonce au régime de Belgrade.

Sur le plan politique, M. Milosevic paraît moins que jamais sur le point de « craquer » sous le choc des bombardements. Il bénéficie même d'un regain de soutien, sinon de popularité. Sur le plan militaire, les bombardements ont affaibli l'appareil militaro-industriel de la RFY. Mais ils ne menaceraient toujours pas une armée serbe solidement implantée au Kosovo et qui, en un mois, aurait fait passer ses effectifs dans la province de 43 000 à 50 000 hommes.

Sur le plan humanitaire, « Force alliée » se solde par un échec de grande ampleur. Les frappes n'ont certes pas provoqué un mouvement de « nettoyage ethnique », programmé depuis longtemps, mais elles l'ont accéléré. L'OTAN s'est avérée incapable d'enrayer un des plus massifs transferts forcés de population en Europe depuis 1945. En un mois, le tiers de la population du Kosovo, quelque 564 000 personnes selon l'ONU, a été chassé, dans des conditions de brutalité inouïe, vers les trois pays frontaliers. Ceux-ci, l'Albanie, la Macédoine et le Monténégro, s'en trouvent profondément destabilisés.



De la bonne utilisation du Kosovo sur le front espagnol

MADRID
de notre correspondante

En politique, il n'y a rien à jeter, surtout pas une guerre et les petits profits qu'elle peut rapporter. Ce n'est pas José Maria Aznar, président du gouvernement espagnol, qui dira le contraire. Ces derniers jours, il n'a eu de cesse d'utiliser ce qu'il appelle les *« enseignements du Kosovo »* pour poser quelques banderilles contre les nationalistes basques, mais aussi catalans et galiciens, qui gangrènent à ses yeux la belle unité de l'Espagne.

L'occasion, il est vrai, était à saisir : mollement talonné par son opposition socialiste – reléguée à plus de sept points derrière lui, selon le dernier sondage d'opinion –, M. Aznar a aussi les mains libres sur l'engagement de son pays dans les actions de l'OTAN. En effet, 55 % des Espagnols approuvent l'intervention actuelle et seraient même d'accord à 56 % pour un engagement terrestre, *« si cela était vraiment nécessaire »*. Et 64 % désignent Slobodan Milosevic et son nationalisme intolérant comme *« l'unique responsable »* de la guerre.

Alors, autant profiter de cette bonne disposition d'esprit, à quelques semaines des élections européennes, régionales et surtout municipales, du 13 juin, qui seront décisives au Pays basque, pour en découdre avec ces nationalistes locaux. D'autant que si la trêve se maintient, la paix au Pays basque ne semble pas se profiler pour demain.

Une majorité d'Espagnols (52 %) estiment aussi que le gouvernement ne les tient pas au courant de ce que fait vraiment l'OTAN. Qu'à cela ne tienne, M. Aznar va donc leur parler du Kosovo tous les jours, non pas pour donner des informations, mais pour tirer des conclusions. Et la dernière, avancée dimanche 18 avril lors d'une réunion préélectorale à Tolède, est la plus évidente : *« Toute politique d'exclusion ethnique, culturelle et linguistique n'est qu'une dynamique conduisant à de graves conséquences »*, dit M. Aznar, le regard tourné vers Bilbao. Puis, évitant soigneusement de nommer qui que ce soit, il ajoute : *« Surtout ne mettez pas en péril, avec des propositions sans lendemain, ce grand patrimoine commun qu'est l'Espagne constitutionnelle. Respectez notre histoire, ne la réinventez pas. L'exclusion totalitaire des nationalismes engendre le génocide et le nettoyage ethnique ! »*

Une brèche électorale était ouverte. Les socialistes s'y sont engouffrés, quitte à forcer un peu l'argument. C'est ainsi que le secrétaire général du Parti socialiste, Joaquin Almunia, fustige allègrement *« les tendances à l'exclusion qui peuvent exister aussi à l'intérieur de nos frontières »*. Un de ses lieutenants de Castille-La Mancha, José Bono, agite le danger *« d'une sécession sur le territoire espagnol »*.

Les nationalistes se sont-ils laissé intimider pour autant ? Pas vraiment. *« Agiter le fantôme de Milosevic relève d'un nationalisme espagnol faisandé »*, réplique-t-on du côté catalan. Quant à Herri Batasuna, le bras politique de l'Organisation séparatiste basque ETA, elle ironise à son tour, comparant l'OTAN à l'ETA, qui *« elle aussi, vole au secours d'un petit peuple* [basque] *pour l'aider à retrouver la plénitude de son identité »*.

Marie-Claude Decamps

François Bayrou, l'Europe et le destin

L'ENJEU de la formation d'une liste unique de la droite – réserve faite de la dissidence Pasqua-de Villiers – est tout sauf « politicien ». La question n'est présentée sous ce jour que par ceux qui ont intérêt à escamoter le problème. *« Nous sommes tous d'accord, unissons-nous, François Bayrou ne fait des difficultés que par intérêt personnel »* : tel est le discours assené d'une même voix par les artisans et les bénéficiaires du retrait de Philippe Séguin, au RPR, et par leurs alliés de DL, inquiets de voir leurs électeurs, privés de repères, se tourner vers l'UDF « maintenue ».

Pas vraiment enthousiaste, au départ, à l'idée de rééditer la tentative d'autonomisation des « européens », soldée médiocrement par la liste Simone Veil en 1989, François Bayrou se trouve aujourd'hui investi d'une mission ou d'une charge qui pourraient être – allez – historiques. La guerre du Kosovo, en effet, a tout changé. Le débat européen n'est plus ce qu'il promettait d'être il y a deux mois : une affaire de politique intérieure, mâtinée d'un reste de querelles abstraites sur l'Europe politique et, au mieux, pimentée, pour les « mordus » de la chose, par une lutte de pouvoir entre le Parlement et le Conseil autour de la maîtrise de la Commission de Bruxelles. Il est devenu le lieu ou le moment d'une mutation, d'un nouveau pas dans l'acclimatation, en France, des données et des projets politiques et stratégiques, dont dépend l'avenir de l'Europe et de ses habitants.

Rien, dans les motifs que M. Séguin a exposés de sa double démission, ne se réfère à l'engagement de l'OTAN contre la Serbie. C'est même le paradoxe de son départ que d'apparaître, pour cette raison, hors sujet. Il serait donc absurde de faire dire au député des Vosges ce qu'il ne dit pas, mais il est impossible de ne pas établir de relation entre sa décision et le contexte dans lequel elle est intervenue.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 21 et nos informations pages 8 et 9



Cahier spécial Vivre à Strasbourg

Strasbourg, marquée par l'Histoire et ses cinq changements de nationalité en un siècle, sait encore surprendre, se montrer audacieuse et généreuse.

Le téléphone en fusion

Deux anciens monopoles des télécommunications, italien et allemand, tentent un rapprochement qui créerait le premier groupe mondial. Mais les obstacles sont nombreux. p. 23

Turquie : percée de l'extrême droite

Après les elections législatives et locales qui se sont tenues dimanche 18 avril en Turquie, la gauche et l'extrême droite nationaliste sont appelées à former un gouvernement. p. 38 et notre éditorial p. 21



Danse : renouveau à Moscou

Le Bolchoï tente d'échapper au conservatisme, avec moins d'audace cependant que le Théâtre Stanislavski ou le Festival Tchekhov. Mais les vrais novateurs sont en dehors du système. p. 34

L'attentat de Brixton

L'explosion, samedi, sur le marché d'un quartier afro-antillais d'un engin rudimentaire bourré de clous a été revendiquée, lundi, par un groupuscule néonazi. p. 5

Aide aux victimes

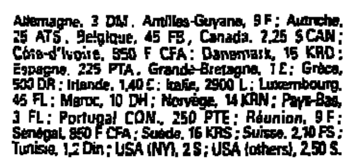
Le Conseil de securité intérieur a défini, lundi, un plan d'action sur trois ans d'aide aux victimes. p. 12

Midi-Pyrénées : le décalage

Le contraste entre l'agglomération toulousaine, en progression constante, et le reste de la région Midi-Pyrénées, qui stagne ou régresse, cree de nombreux effets pervers. La suite de notre série sur les régions en chantiers. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 421 - 7,50 F





Cancer : nouvelles méthodes pour empêcher le développement des tumeurs

LE CONGRÈS de l'association américaine de recherche sur le cancer, réuni à Philadelphie du 10 au 14 avril, a confirmé les promesses d'une nouvelle approche thérapeutique du cancer : le blocage du développement de nouveaux vaisseaux indispensables à la prolifération des tumeurs. L'Institut américain du cancer a validé les conclusions des travaux du professeur Judah Folkman sur ce sujet. Plusieurs médicaments sont testés sur l'animal et des essais cliniques vont commencer chez l'homme. La meilleure connaissance des cancers permet de mesurer les risques individuels et d'adopter des mesures préventives. Les chercheurs de l'université Columbia de New York ont montré l'intérêt d'associer aspirine et médicaments anticholestérol afin de diminuer de 40 % l'apparition de cancers colorectaux.

Lire page 29

Emplois interdits aux étrangers

SELON une étude du CERC (Connaissance de l'emploi, des revenus et des coûts), près du tiers des emplois – publics et privés – sont, en France, interdits aux étrangers non européens. Ces *« discriminations légales »* concernent la fonction publique – magistrats, policiers, infirmiers ou enseignants –, mais aussi les entreprises publiques ou nationalisées, comme EDF ou la RATP, ainsi que certains pans du secteur privé, médecins, architectes ou experts-comptables. Pour Danièle Lochak, professeur de droit à Paris-X et présidente du Groupe d'information et de soutien aux immigrés (Gisti), ces exclusions représentent un véritable *« protectionnisme au bénéfice des nationaux »*.

Lire page 11

De père en fils


ARNAUD LAGARDÈRE

À TRENTE-HUIT ANS, Arnaud Lagardère vient de prendre la tête d'Europe 1 Communication, le pôle audiovisuel du groupe dirigé par son père, Jean-Luc Lagardère. Il établit sa stratégie sur les synergies entre la radio, les télévisions thématiques et les différentes activités multimédias de Grolier Interactive Europe, qu'il préside encore.

Lire page 25

BALKANS L'armée yougoslave a lancé un mandat d'amener contre le vice-premier ministre du Monténégro, accusé de s'opposer à la mobilisation contre l'OTAN. La police de Podgorica refuse de l'exécuter. ● L'ALBANIE ET LA MACÉDOINE, où 375 000 et 140 000 Kosovars ont déjà trouvé refuge, appellent les Occidentaux à instaurer un plan de sauvetage pour leurs économies. L'Albanie est le pays le plus pauvre d'Europe, et la Macédoine craint une crise politique due à la présence d'une forte minorité albanophone. ● LES PREMIERS HÉLICOPTÈRES d'attaque Apache de l'armée américaine devaient arriver mardi 20 avril en Albanie. ● LA RUSSIE, à travers les déclarations d'Igor Ivanov, son ministre des affaires étrangères, et Viktor Tchernomyrdine, le « représentant spécial » du président Eltsine, prend peu à peu ses distances avec Belgrade.

Monténégro, Albanie, Macédoine : les effets dévastateurs de la guerre

L'armée yougoslave a lancé un mandat d'amener contre le vice-premier ministre monténégrin, Novak Kilibarda. Tirana et Skopje appellent les Occidentaux à instaurer un « plan Marshall » d'aide d'urgence pour sauver leurs économies, menacées d'effondrement.

ALORS qu'elle entre, mercredi 21 avril, dans sa cinquième semaine, la campagne aérienne de l'OTAN en Yougoslavie n'a toujours pas réussi à enrayer l'évacuation forcée des Kosovars par l'appareil répressif serbe. Un risque de déstabilisation politique et économique menace les pays d'accueil des réfugiés.

● **L'Armée yougoslave tente de déstabiliser le pouvoir civil** au Monténégro, où elle a lancé un mandat d'amener contre le vice-premier ministre, Novak Kilibarda, pour avoir invité les Monténégrins à refuser la mobilisation et à refuser que le territoire soit utilisé par l'armée yougoslave. La police, fidèle au président réformateur Milo Djukanovic, refuse d'exécuter ce mandat d'amener et la tension monte entre Belgrade et Podgorica. En Macédoine, dont les capacités d'accueil de Kosovars ont atteint le point de saturation, le spectre de l'effondrement économique guette.

● *« Lorsque les Serbes rouvrent les frontières, c'est pour déstabiliser les pays voisins. Et lorsque Belgrade veut faire pression sur la communauté internationale, il ferme ses frontières afin d'accroître l'inquiétude sur la situation des Albanais du Kosovo »*, a déclaré le ministre albanais des affaires étrangères, Pascal Milo. Il faisait allusion à la brusque fermeture lundi, par les autorités yougoslaves, de leurs frontières avec l'Albanie et la Macédoine. La frontière entre la Serbie et le Monténégro reste ouverte.

● **Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés** (HCR) nourrit de grandes inquiétudes sur une colonne de réfugiés de 17 kilomètres de long – c'est-à-dire quelque 30 000 personnes – qui *« s'est évanouie »* lundi alors qu'elle s'apprêtait à franchir le poste-frontière de Morina, principal point de passage à la frontière albanaise. Aucun réfugié n'a franchi lundi la frontière entre le Kosovo et la Macédoine.

● **La situation des Kosovars déplacés de leurs foyers mais restés dans la province** est des plus alarmantes. Leur nombre et les conditions dans lesquelles ils vivent sont inconnus. L'OTAN a lancé un nouveau cri d'alarme, affirmant que près de 850 000 personnes sont dans cette situation. La fourchette des estimations du département d'Etat américain est très large : 100 000 personnes auraient disparu dans les rafles opérées par les forces serbes, si on prend en compte les seuls témoignages des réfugiés, et un demi-million, d'après des informations venues de sources à l'intérieur du Kosovo, selon un rapport publié lundi par le département d'Etat américain. Martin Griffith, adjoint aux affaires humanitaires de l'ONU, a évalué à quelque 700 000 le nombre des déplacés au Kosovo.

● **Des combats continuent d'opposer les forces yougoslaves aux séparatistes** de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) dans le nord et le sud-ouest de la province, a affirmé le porte-parole de l'Alliance atlantique, Jaime Shea. L'UCK a affirmé avoir capturé trois soldats de l'armée yougoslave, dont un volontaire russe.

● **Plusieurs centaines de parachutistes américains** de la 82e division aéroportée ont été déployés en Albanie. Ils font partie d'une force de 2 600 hommes chargée d'accompagner et de protéger les 24 hélicoptères d'attaque Apache attendus mardi et qui, d'après le porte-parole de l'OTAN, entreront en action au début de la semaine prochaine. Le président Bill Clinton a officiellement demandé au Congrès un peu plus de 6 milliards de dollars pour soutenir l'effort de guerre et les opérations humanitaires en cours.

● **Le gouvernement tchèque a autorisé tous les avions de l'OTAN** à utiliser les aéroports du pays, y compris civils, de même que le transit de forces terrestres de l'Alliance par le territoire tchèque. Les autorisations de transit concernent les forces armées de l'OTAN, mais aussi les unités militaires appartenant à des pays du Partenariat pour la paix, éventuellement appelées à se déplacer vers la Yougoslavie. Le feu vert du gouvernement doit encore être avalisé par les deux chambres du Parlement, au sein desquelles seuls les communistes sont hostiles à l'opération « Force alliée ».

● **Les présidents Bill Clinton et Boris Eltsine** ont eu, lundi, leur première conversation téléphonique depuis le déclenchement de l'opération « Force alliée », le 24 mars. *« Nous sommes toujours en désaccord sur la campagne de l'OTAN et l'envoi d'une force internationale de sécurité sous l'égide de l'OTAN pour la mise en œuvre d'un règlement de paix »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart. Il n'en a pas moins qualifié la conversation de *« très constructive »*. Les deux présidents ont décidé de *« continuer à discuter sur les mécanismes de mise en œuvre d'un accord de paix »*. Moscou est désormais disposé à discuter avec l'OTAN et les Etats-Unis pour trouver une solution. Par ailleurs, à l'invitation de Moscou, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, doit effectuer une visite en Russie le 29 avril.

Livraisons de pétrole : Paris souhaite une action de l'UE

La France souhaite restreindre l'approvisionnement en pétrole de la République fédérale de Yougoslavie (RFY), au travers d'une décision de l'Union européenne, qui associerait les pays limitrophes de la RFY. *« La France suggère l'adoption, dans les plus brefs délais, d'une position commune sur les restrictions aux livraisons d'hydrocarbures à destination de la RFY, à laquelle les pays associés – particulièrement les pays riverains de la RFY – seraient invités à se joindre »*, a déclaré la porte-parole du ministère des affaires étrangères, Anne Gazeau-Secret. Une suggestion très en-deçà des propositions de blocus pétrolier pour couper la Yougoslavie de ses sources d'approvisionnement – via les côtes monténégrines, et par les oléoducs depuis des pays voisins. Une position commune de l'UE *« permettrait d'envisager les mesures d'application dans le domaine communautaire. La plupart de nos partenaires ont réagi positivement »*, a déclaré Mme Gazeau-Secret.

Les frappes de l'OTAN exacerbent les tensions politiques au Monténégro

KOLASIN (Monténégro)
de notre envoyée spéciale

A 19 heures, chaque soir, le café fait le plein. Une photo encadrée de Slobodan Milosevic est accrochée au mur. Les hommes de la bourgade affluent pour regarder la télévision de Belgrade. A Kolasin, on est pauvre. Presque personne n'a d'antenne satellite. Pour s'informer, on va au bistrot, l'un des rares endroits équipés de parabole, et donc d'un accès illimité aux programmes diffusés par la Serbie. La parole de Belgrade est écoutée ici. La plupart des hommes, réservistes ou volontaires, ont endossé le treillis militaire.

Kolasin est, au Monténégro, l'un des fiefs de *« Momo »*, diminutif de Momir Bulatovic, premier ministre de la Yougoslavie et grand fidèle de Slobodan Milosevic. On vit ici à l'heure de l'*« état de guerre »*, dans un climat de solidarité totale avec le régime serbe et les troupes fédérales. Soixante-dix kilomètres plus au sud, à Podgorica, le chef-lieu de la République, dominent les partisans de *« Milo »*, le président « réformateur » du Monténégro, Milo Djukanovic. A Podgorica, l'ennemi désigné par les autorités est Milosevic et son *« autoritarisme »*, bien plus que l'OTAN, dont on dénonce toutefois les attaques aériennes.

Entre les défenseurs de *« Momo »* et ceux de *« Milo »*, la querelle qui dure depuis au moins deux ans s'est exacerbée avec la campagne de frappes de l'OTAN. La déchirure est profonde dans cette société où les allégeances claniques comptent. La circulation accrue d'armes, de soldats pro-*« Momo »* et de policiers pro-*« Milo »*, dans ce pays de six cent cinquante mille habitants, n'augure rien de bon.

L'une des responsables de la municipalité de Kolasin, Nica Nedic, explique comment les attaques de l'OTAN ont radicalisé la population locale contre *« Milo »*. *« Il nous avait promis que des bombes ne tomberaient pas sur le Monténégro. Il avait sans doute passé un accord louche avec l'Ouest. Comment peut-il nous regarder en face ? Nous avons tous peur »*, dit-elle. Elle ajoute que Slobodan Milosevic, lui, plaît beaucoup, car *« c'est un dur »*.

Peu de temps après le début des frappes aériennes, des rumeurs intenses ont circulé sur le risque d'*« un coup d'Etat »* de l'armée fédérale au Monténégro. Ce scénario a été récemment jugé *« peu probable »* par le président Djukanovic, apparemment confiant dans la capacité dissuasive de sa police. Le dernier épisode de la guerre des nerfs opposant le président aux troupes yougoslaves stationnées dans sa République est le mandat d'arrêt lancé par les militaires, le 18 avril, contre le vice-premier ministre monténégrin, Novak Kilibarda. Ce dernier est accusé d'avoir, en critiquant l'armée, *« affaibli la capacité de défense »* du pays. La deuxième armée, stationnée au Monténégro, a annoncé l'instauration de *« tribunaux militaires »* et accroît sa pression sur les autorités locales, en faisant notamment parvenir à des ministres des ordres de mobilisation – aussitôt ignorés.

A Kolasin, où pourtant l'hostilité à l'égard de Djukanovic ne fait pas défaut, les habitants ne semblent pas croire à un coup d'Etat. *« Milo a été élu démocratiquement, il devra être renversé par une décision démocratique : le Parlement pourrait le destituer »*, suggère une habitante. L'avis semble répandu que *« l'armée fédérale ne fera pas couler le sang d'un peuple frère »* : entre Monténégrins et Serbes, estime-t-on dans cette région, il n'y a pas vraiment de différence. Mais un jeune homme de Kolasin, en âge d'être mobilisé, décrit aussi le cercle vicieux qui s'est enclenché. La crainte d'un coup d'Etat a poussé la police monténégrine, notamment ses *« forces spéciales »*, à recruter à tour de bras, en offrant des paies attrayantes. Dans ces régions pauvres du Nord, farouchement pro-serbes, cela attise la colère de certains.

Dans plusieurs villes, près de la Serbie, la mobilisation des réservistes serait intense. La cohabitation entre les réfugiés albanais venus du Kosovo et les populations slaves orthodoxes locales – où les hommes sont de plus en plus armés, et dans certains cas, selon des témoins, imbibés d'alcool – y est de plus en plus difficile. Par une triste ironie de la géographie, les Albanais rescapés du Kosovo arrivent, quand ils franchissent la « frontière » vers le Monténégro, dans des zones radicalement pro-serbes.

> « l'armée fédérale ne fera pas couler le sang d'un peuple frère »

A Rozaje, petite ville transformée en campement pour réfugiés, sorte d'enclave albanaise dans une zone pro-serbe, les autorités locales sont inquiètes : des réservistes intimident les réfugiés. La mairie a demandé aux cafés de cesser de servir de l'alcool tard le soir. Un membre d'une organisation humanitaire confie que le déplacement des réfugiés vers des zones plus « sûres » doit être désormais envisagé. Autre signe inquiétant de destabilisation possible : un officiel indiquait, lundi soir à Rozaje, que des *« paramilitaires serbes se sont infiltrés au Monténégro en provenance du Kosovo »* et auraient pourchassés les habitants de trois villages frontaliers à dominante musulmane.

Natalie Nougayrède

Asphyxiés, les Macédoniens attendent un plan Marshall

SKOPJE
de nos envoyés spéciaux

L'autoroute E-75 est déserte. Au poste de péage, le caissier s'ennuie. Le ruban d'asphalte qui se déroule de Tabanovce, sur la frontière avec la République fédérale de Yougoslavie (RFY), à Bogorodica, vers la Grèce, était, jusqu'au début des frappes aériennes de l'OTAN, l'artère nourricière de la Macédoine. La quasi-totalité des échanges commerciaux se faisait par cet axe stratégique nord-sud au cœur de l'Europe. Mais, depuis le début des hostilités, plus rien, ou presque, ne passe.

AU PIRE MOMENT

Si l'incompréhension manifestée par la majorité slave de Macédoine à l'égard des bombardements de la Serbie a des ressorts plus intimes que la récession qui s'installe peu à peu, l'asphyxie de l'économie et ses conséquences sociales risquent pourtant de fragiliser dangereusement ce petit pays de 2 millions d'habitants.

Coincée entre une Albanie exsangue et une Bulgarie guère plus vaillante, la Macédoine a déjà souffert de l'embargo qui a frappé la Serbie et du blocus décrété par la Grèce à l'encontre d'un Etat qui avait eu l'outrecuidance, pour Athènes, de vouloir s'appeler ainsi. Les frappes de l'OTAN interviennent aujourd'hui au pire moment pour la nouvelle coalition gouvernementale, arrivée au pouvoir en novembre 1998. Celle-ci avait fait de la réforme économique son principal chantier : la guerre a tout interrompu.

La coupure du trafic routier prive désormais le pays de la voie d'accès la plus rapide vers ses principaux partenaires, la RFY, l'Allemagne, voire la Slovénie. Le gel de l'activité économique en Serbie empêche également de nombreuses entreprises macédoniennes de recevoir ou d'exporter les matières premières ou les pièces détachées qui constituaient la base d'un partenariat étroit, hérité de l'ancienne Yougoslavie. Enfin, l'incertitude du sort des armes dissuade les rares investisseurs prêts à se risquer au cœur des Balkans.

L'activité industrielle, déjà en baisse de 20 % en janvier, pourrait s'effondrer de 60 % pour le seul mois d'avril. La flambée des étiquettes sur les produits de base a entraîné une reprise de l'inflation et obligé le gouvernement à plafonner les prix. Enfin, la croissance prévue de 5 % cédera place à la récession.

Combien de chômeurs supplémentaires ce gel brutal de l'économie va-t-il entraîner ? Selon les chiffres de l'Office de l'emploi, le taux de chômage s'élevait en 1998 à 35 % de la population active, avec une pointe à 70 % pour les jeunes de 15 à 24 ans...

Les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Autriche, l'Union européenne bien sûr, la liste de ceux qui se sont engagés à soutenir le pays est déjà longue. Ils leur reste à tenir rapidement leurs promesses, à moins d'ajouter encore au ressentiment. Il a été question de moratoire sur la dette, d'aides budgétaires ou de soutien de la balance des paiements, mais les Macédoniens n'ont plus désormais qu'une idée en tête : un nouveau plan Marshall.

Henri de Bresson et Gilles Paris

Une coalition gouvernementale « paradoxale »

C'est une alliance *« paradoxale »* qui gouverne la Macédoine depuis les élections législatives de novembre 1998. Les nationalistes macédoniens du VMRO sont en effet associés à leurs *alter ego* albanais du Parti démocratique albanais (PDA), considérés comme les défenseurs les plus radicaux de la forte minorité albanaise de Macédoine (environ un tiers de la population). Les députés du VMRO et leurs alliés du petit parti de l'Alternative démocratique disposent pourtant de la majorité des sièges au Parlement. Sous la pression des pays occidentaux – les Américains en particulier – soucieux de préserver la stabilité interethnique du pays, le PDA a obtenu cinq ministères. Mais les relations au sein de cette coalition se sont fortement détériorées avec l'afflux de dizaines de milliers de réfugiés albanais du Kosovo dans le pays depuis la fin mars.

La fragile Albanie au bord du gouffre financier

L'ALBANIE appelle au secours. Les quelque 375 000 réfugiés kosovars accueillis depuis un mois sur son sol risquent de déstabiliser économiquement une situation déjà très fragile. Le président de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), Horst Köhler, a beau affirmer que l'institution, pratiquement seul investisseur présent dans le pays avec des projets d'un montant de 70 millions d'euros, se tient prête à poursuivre ses opérations dès que possible, c'est d'une aide d'urgence que le pays a besoin. Afin de créer un *« nouvel ordre »* dans la région, qui éradique *« les ressentissements nationalistes »*, le président albanais Rexhep Mejdani, dès le 11 avril, avait réclamé, dans un entretien au *Spiegel*, *« une sorte de plan Marshall »* pour les Balkans [secrétaire d'Etat du président Truman, le général George Marshall avait lancé le 5 juin 1947 un « plan de sauvetage » sur quatre ans, destiné à aider à la reconstruction de l'Europe dévastée par la guerre].

Lundi 19 avril, ce fut au tour du ministre albanais des affaires étrangères, Paskal Milo, de plaider pour une adhésion rapide de l'Albanie à l'Union européenne. Une demande sera faite au Luxembourg lors d'une rencontre, le 27 avril, entre l'Union européenne et les dirigeants albanais. Dans un premier temps, le resserrement des liens avec l'Europe pourrait passer par un accord d'association, à l'instar des dix pays d'Europe centrale et de l'Est qui négocient leur adhésion à l'UE. Pour M. Milo, l'intégration de l'Albanie et de la Macédoine dans la famille européenne est le plus sûr moyen de stabiliser la région. Pour autant, l'UE devrait passer outre les critères habituels retenus et admettre que l'Albanie n'est pas capable de répondre aux standards européens sur le plan économique.

TRAUMATISME

Le pays des Aigles, l'un des plus pauvres d'Europe, avec un revenu annuel par tête estimé en 1996 à 790 dollars, est loin de pouvoir prétendre à de telles demandes malgré les efforts intenses fournis depuis quelques années pour rompre avec trente ans d'isolement. En dépit d'un réel volontarisme, le rythme des réformes a été plus lent que dans les autres pays d'Europe centrale et orientale. Les raisons : effets de la rupture complète avec le système autarcique antérieur, impréparation du pays et de ses élites aux règles de l'économie de marché, désorganisation économique favorisant la domination des mafias. L'effondrement des pyramides financières, au début de 1997, a précipité le pays dans la guerre civile et l'a plongé dans une sévère récession : une chute de 7 % en 1997 contre une expansion de 9 % en 1996.

Pour aider le pays à surmonter ce « traumatisme financier », la communauté internationale s'était déjà mobilisée. En mai 1998, le pays a obtenu du Fonds monétaire international un soutien financier à long terme moyennant des réformes, notamment dans le secteur financier. En juin de la même année, le Club de Paris a effacé 50 % de la dette extérieure du pays. En dépit de nouveaux troubles provoqués à l'automne par des affrontements entre opposants et partisans de l'ancien président Berisha, et la démission d'un premier ministre en poste depuis un an, l'Albanie est parvenue à une croissance de 8 % en 1998 et a réussi à ramener le taux d'inflation de 42 % en 1997 à 8,7 % en 1998. Le nouveau gouvernement, dans un mémorandum adressé mi-décembre au FMI, s'est dit fermement décidé à poursuivre les réformes.

Pour la ministre de la coopération économique et du commerce, Esmelinda Meksi, l'effort de la communauté internationale est encore insuffisant. Elle a évalué à 820 millions de dollars (220 millions d'assistance budgétaire et 600 millions de dollars d'aide humanitaire) les crédits qui permettraient de ne pas perdre le bénéfice des timides progrès de 1998.

Pour l'instant, les fonds promis se limitent à une aide budgétaire de 30 millions de dollars de la Banque mondiale... La Commission européenne a annoncé qu'elle affecterait 100 millions d'euros à l'ensemble des pays accueillant des réfugiés (Albanie, Monténégro et Macédoine), sans en préciser la répartition.

Babette Stern



NOVI SAD *Sur le Danube, une vedette de l'armée yougoslave patrouille autour des ruines d'un pont détruit par l'OTAN.*

Le trafic sur le Danube bute sur le verrou de Belgrade

20 à 25 % de l'activité sont affectés

LA DESTRUCTION de plusieurs ponts en Yougoslavie et la poursuite des opérations militaires perturbent la navigation fluviale sur le Danube, le fleuve le plus long d'Europe après la Volga. Plus qu'un fleuve, même, c'est d'un véritable couloir géostratégique est-ouest qu'il s'agit, surtout depuis qu'avec le creusement du canal à grand gabarit entre le Main et le Danube, qui a été ouvert en 1992 en Bavière entre Nuremberg et Ratisbonne, des navires de commerce et de tourisme peuvent aller de Rotterdam, sur la mer du Nord, à Constanza sur la Mer noire, *via* le Rhin et ses affluents.

La partie yougoslave du fleuve constitue désormais un verrou qui bloque une bonne partie des échanges (en forte expansion depuis cinq ans) entre l'Europe de l'Ouest et les pays d'Europe centrale, mais surtout les trafics de transit intéressant la partie centrale du bassin du Danube et les pays voisins de la Yougoslavie, dont l'approvisionnement ou les exportations de matières premières ont recours peu ou prou à la voie d'eau.

TRANSBORDEMENTS

De nombreuses barges, pousseurs ou automoteurs sont bloqués en aval de Belgrade (on parle d'une trentaine d'unités) et ne peuvent remonter le fleuve vers Budapest ou Vienne, à cause des blocs de béton ou de ferrailles, vestiges des ponts détruits par l'OTAN, qui encombrent son lit.

L'Autriche, en particulier, est touchée, notamment la sidérugie de Linz, qui a l'habitude de s'approvisionner en minerai venant de Russie ou d'Ukraine. Les exportations vers la Turquie des céréales yougoslaves, et surtout hongroises par le débouché de la mer Noire, sont elles aussi bloquées.

Heureusement, ajoutent les armateurs concernés, la campagne céréalière 1998-1999 est quasiment terminée, l'essentiel des tonnages ayant été expédié avant le début des frappes. En outre, des opérations de transbordement sont organisées, essentiellement en faveur des transports ferroviaires à partir des principaux ports roumains.

Mais si la circulation fluviale est bloquée sur certains tronçons, fluviaux ou fluvio-maritimes, on n'enregistre pas de paralysie générale de bout en bout de l'axe fluvial : les échanges (6,5 millions de tonnes par an) Benelux-Allemagne-Autriche par le nouveau canal qui relie les deux bassins, par exemple, s'effectuent sans problème.

Il n'existe d'ailleurs pas de ligne régulière de convois poussés ou d'automoteurs de grande capacité, par exemple entre Francfort ou la Ruhr et le Bas Danube, ni a fortiori entre Rotterdam ou les ports du Benelux et la mer Noire (comme il en existe entre Bâle et la mer du Nord, ou entre Paris-Genevilliers et Le Havre pour les conteneurs). La seule ligne régulière profondement affectée est celle qui relie Passau (à la frontière germano-autrichienne) à Ruse (Bulgarie), qui bute sur le verrou de Belgrade.

Ce verrou a encore d'autres conséquences. Plusieurs armateurs, qui exploitent leurs flottes essentiellement sur le Rhin et la Moselle, font en général construire les coques de leurs navires ou leurs barges dans des chantiers d'Europe orientale, où les coûts sont faibles. Ils les font venir par le Danube en Allemagne ou aux Pays-Bas, pour les équiper en appareils de propulsion et de navigation.

Actuellement, beaucoup de coques sont donc bloquées en aval de Belgrade. D'autre part, le Danube est, notamment dans son cours amont entre Budapest et Passau, un site touristique prisé. D'importantes flottes de navires à passagers se sont developpées depuis dix ans, en particulier des flottes publiques, roumaines, bulgares ou serbes, ou slovaques. Ces bateaux ne peuvent rejoindre la capitale hongroise à la mi-avril pour commencer la saison qui s'étale jusqu'à l'automne. Plusieurs tours opérateurs vont être sans doute obligés, en Autriche, Allemagne ou Hongrie, d'annuler leurs programmes si la guerre se poursuit longtemps.

Les armateurs ne contestent pas que les opérations de l'OTAN en Serbie perturbent sensiblement leur activité, mais ils estiment à 20 % à 25 % au maximum la part du trafic total du Danube directement affecté. Sur le Bas-Danube roumain, où peuvent, sur 900 km sans écluse entre les Portes de Fer et la mer, naviguer des convois de 12 000 tonnes, aucun problème spécifique n'est signalé. Cela n'empêche pas certains d'entre eux d'avoir demandé à leurs syndicats professionnels quelles démarches ils devaient faire pour essayer de toucher des dommages de guerre...

François Grosrichard

La France renforce ses moyens de renseignement dans la zone à la demande des Etats-Unis

LA FRANCE renforce ses « yeux » au Kosovo, c'est-à-dire ses moyens de renseignement, qu'elle utilisera en propre, à partir de la Macédoine, mais qu'elle pourra mettre à la disposition de l'OTAN dès cette semaine. Annoncée, lundi 19 avril, par le général Jean-Pierre Kelche, chef d'état-major des armées, cette décision intervient à un moment où, précisément, les échanges entre alliés, dans un secteur aussi sensible, loin de donner satisfaction à tous les pays de l'OTAN, ne se pratiquent pas, semble-t-il, dans une transparence exemplaire.

« *A l'OTAN,* dit, amer, un diplomate français en poste à Bruxelles, *la communauté du renseignement se limite à deux pays et les photographies ne se montrent pas* » entre alliés. Sous-entendu : le renseignement obtenu par les satellites, les avions et par les drones (engins automatiques de reconnaissance) sur ce qui se passe en Serbie et au Kosovo s'échange entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui entretiennent des rapports privilégiés de longue date, à l'exclusion des autres pays alliés.

Ce n'est pas nouveau : dans le Golfe, en 1990-1991, c'était déjà le cas. Les liens en la matière, entre Washington et Londres, remontent à loin, à l'accord secret de coopération, appelé *Ukusa*, formalisé en 1947 et qui institue une communauté du renseignement entre les deux pays, élargi ensuite au Canada, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. Pourtant, c'est à la demande des Etats-Unis que la France renforce ses « yeux » dans les Balkans, avec l'installation, déjà effective, des drones Crécerelle en Macédoine et, à la fin de cette semaine, de drones CL-289 et de deux hélicoptères-radars Horizon dans le même pays.

Le système Crécerelle est un avion léger téléguidé depuis le sol qui pénètre, à 180 km/h, au-dessus du territoire à observer, à environ 50 kilomètres de profondeur. C'est un système de surveillance photographique. Le drone CL-289 est plus ambitieux : plus rapide (740 km/h) et, donc, moins vulnérable que le précédent, ce missile d'observation, qui peut survoler un espace adverse jusqu'à 150 kilomètres de profondeur et à 600 mètres d'altitude, reconnaît et localise une cible, transmettant des images infrarouges en direct à une station de réception au sol, qui exploitera le renseignement. Il est récupérable et, toutes les quatre heures, il peut réitérer sa mission. Enfin, l'hélicoptère Horizon, dérivé du Cougar, est équipé d'un radar d'une portée de 150 kilomètres, qui détecte des véhicules terrestres à l'affût ou en mouvement – dont il pourra identifier avec précision les caractéristiques – et des hélicoptères à basse altitude. Il transmet ses données par liaison hertzienne à une station d'exploitation au sol.

Tous ces moyens réunis dressent une cartographie exacte du dispositif adverse dans sa profondeur. Concrètement, dans les Balkans, ils devraient permettre d'avoir et de tenir à jour une connaissance plus détaillée des mouvements de populations au Kosovo, et de répérer les positions serbes, qui semblent s'être très notablement renforcées aux frontières avec la Macédoine et l'Albanie.

Belgrade y a dressé un « barrage » de missiles sol-air, d'artillerie et de mines en position défensive, susceptible de devenir rapidement une menace contre les réfugiés dans les camps, mais aussi contre des forces d'intervention, des avions et des hélicoptères alliés. Les Crécerelle, les CL-289 et les hélicoptères Horizon pourraient aussi ramener le renseignement nécessaire aux hélicoptères d'attaque Apache et aux lance-roquettes multiples que les Américains s'apprêtent à déployer. Ils seront utiles dans l'éventualité, discutée en ce moment même entre alliés, de parachutages de vivres, d'eau, de médicaments et de première urgence aux populations qui errent ou se cachent au Kosovo.

Par rapport au satellite-espion français Helios 1, qui ne procure pas une information instantanée, ni permanente, et comparés aux avions de reconnaissance stratégique Mirage VI P ou de guerre électronique Gabriel, dont la tâche est différente, les nouveaux systèmes mis en place, ajoutés aux avions Mirage F1 CR et Etendard IV P, sont destinés à rassembler du renseignement tactique de terrain. Les Américains, qui viennent de perdre des drones au-dessus du Kosovo, souhaitent apparemment pouvoir mettre au pot commun, avec leurs alliés, des renseignements d'ordre tactique que ne sont pas en mesure de leur procurer les quarante-trois satellites voués principalement à l'observation et à l'écoute, mis en orbite au-dessus de la région avant le début de l'opération « *Force alliée* ».

> On ne peut discerner, pour l'heure, « un quelconque fléchissement de la loyauté des forces yougoslaves »

Pour autant, la faiblesse du dispositif de l'OTAN reste ce que les spécialistes appellent le « renseignement de source humaine », c'est-à-dire une appréciation précise, anticipée et crédible de ce qui se trame dans les instances gouvernementales et militaires en Yougoslavie. Les alliés sont en mal d'informations : le ministre français de la défense, Alain Richard, l'a admis, la semaine dernière, devant des sénateurs membres de la commission des affaires étrangères et de la défense. « *On dispose,* leur a-t-il confié, *de très peu d'informations* » sur l'évolution interne du pouvoir yougoslave, en particulier, sur sa capacité à surmonter les effets politiques et économiques des raids menés par l'OTAN.

Seule, semble-t-il, la Grande-Bretagne est en situation d'avoir gardé quelques contacts discrets et jugés intéressants d'ordre militaire avec des responsables, en Albanie. C'est même une tradition, quasi historique, de l'Intelligence Service, qui avait su, dès le temps du maréchal Tito et à travers son entourage, nouer des relations confiantes dans la région avec la résistance yougoslave.

Des informations qui parviennent, il apparaît, si l'on en juge par la déposition de M. Richard, qu'on ne peut discerner, pour l'heure, « *un quelconque fléchissement de la loyauté des forces yougoslaves* » envers Slobodan Milosevic. Au début du conflit, cependant, le ministère de la défense avait, sans préciser la source de ses informations, fait état d'un commencement de « *désertions* » dans les rangs des armées serbes.

Jacques Isnard

Les premiers Apache et une division aéroportée débarquent en Albanie

BASÉS EN ITALIE, où ils sont venus depuis les Etats-Unis via l'Allemagne, les premiers hélicoptères d'attaque américains Apache AH-64 devaient arriver, dans la journée du mardi 20 avril, en Albanie, où il leur faudra une semaine avant d'y être déclarés opérationnels. En prélude à leur arrivée, plusieurs centaines de parachutistes de la 82e division aéroportée américaine ont été déployés pour protéger cette flotte de vingt-quatre appareils. C'est la première fois depuis le début de l'opération « Force alliée », où sont largement engagées l'armée de l'air et la marine américaines, qu'autant de détachements de l'armée de terre américaine, avec des matériels modernes, interviennent dans la zone.

Conçu par McDonnell Douglas, l'Apache, doté d'un canon de 30 mm et apte au tir de roquettes de 70 mm et de missiles anti-chars Hellfire ou Tow, est entré en service au milieu des années 80. L'armée de terre américaine en possède quelque 830 exemplaires. L'Apache a une autonomie de vol de 500 km et peut se fondre dans le relief ou se masquer derrière des arbres avant d'attaquer sa cible, fixe ou mobile. Sa vitesse, environ 280 km/h, en fait un objectif de choix pour des forces embusquées. Quand l'équipage ne navigue pas à vue, avec les risques inhérents à cette mission, ce sont un avion d'observation, tel que le OA-10, ou un autre hélicoptère de reconnaissance, ou encore un engin automatique de surveillance (drone) qui lui indiquent sa cible. Il peut aussi, pour son guidage, utiliser des commandos sur place.

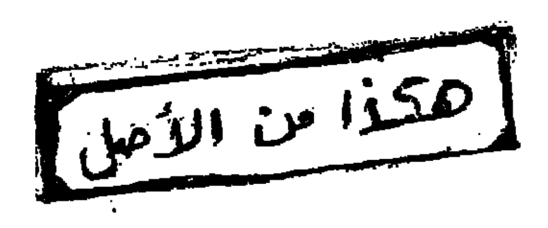
Pour obtenir des renseignements précis et « frais » sur l'évolution des cibles sur le terrain, les alliés devraient faire appel aux séparatistes de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Il semble, en effet, que des éléments de l'UCK ont reçu, à cette fin, des téléphones portables dont les communications transitent par satellites. L'OTAN le nie en bloc. Mais ces informations ne lui arrivent que de façon indirecte par le biais de pays membres de l'Alliance, qui maintiennent le contact avec l'UCK grâce à certains de leurs personnels en poste en Albanie.

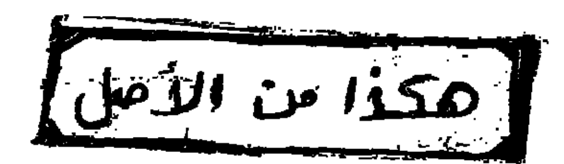
LANCE-ROQUETTES MULTIPLES

Les Américains ont également déployé en Albanie des lance-roquettes multiples (l'équivalent, en plus sophistiqué, des orgues de Staline de la Seconde Guerre mondiale). Ils ont déjà pris la route de la frontière avec le Kosovo. Leur tâche est d'assurer des tirs dits de « saturation » pour neutraliser des concentrations de blindés et d'artillerie avant l'entrée en action des hélicoptères. Ces véhicules pourront tirer, par dessus la frontière, des rafales de roquettes à une distance de 150 km dans la profondeur du Kosovo. Une roquette dissémine de 650 à 950 munitions (de la taille d'une balle de tennis) antipersonnel et antimatériels.

Washington et ses alliés ont présenté la mise en place d'un tel arsenal moins comme un prélude à une intervention terrestre d'envergure – qu'ils continuent d'écarter – que comme un complément aux raids aériens : contrairement aux avions et aux hélicoptères, très soumis au mauvais temps, l'artillerie sol-sol, comme les lance-roquettes multiples, peut s'affranchir de conditions météorologiques défavorables.

J. I.





L'OTAN complète son explication sur les bombardements de réfugiés

BRUXELLES
de notre correspondant

« Vous vouliez avoir tous les détails sur l'incident du 14 avril. Eh bien, les voilà ! L'OTAN tient ses promesses », s'est exclamé Jamie Shea, le porte-parole de l'Alliance, en présentant le général Dan Leaf, commandant de la base aérienne d'Aviano dépêché à Bruxelles pour exposer les résultats de l'enquête sur l'*« accident tragique »*. Selon les autorités serbes, une attaque aérienne de l'OTAN contre une colonne de réfugiés kosovars aurait fait 75 morts et 28 blessés ce jour-là dans la région de Djakovica, au sud-ouest de la province.

Le général Leaf a admis qu'il était *« possible que des véhicules civils aient été atteints »* lors de l'attaque de deux convois, l'un au nord-ouest, l'autre au sud-est de Djakovica. Ces deux opérations ont impliqué treize avions, dont deux Jaguar français, au total. Dans le premier cas, il s'agit de bombes lâchées sur des véhicules garés dans la cour d'un bâtiment situé dans une zone où plusieurs maisons étaient en flammes. Le pilote a estimé qu'il s'agissait de véhicules transportant des soldats serbes.

Ce premier pilote, avant de retourner à sa base, a signalé à d'autres appareils survolant la zone qu'une *« colonne militaire »* était en mouvement à quelques kilomètres de là. Selon le général Leaf, le positionnement des véhicules et leur aspect étaient caractéristiques d'un convoi militaire. La bande vidéo projetée à Bruxelles indiquait nettement, cependant, qu'au moins l'un de ces véhicules était un tracteur avec remorque, mode courant de déplacement des réfugiés. Pour faire comprendre la possibilité de cette erreur, le général Leaf a présenté une reproduction grandeur nature (d'environ 15 cm sur 15 cm) de l'écran de contrôle installé dans le cockpit du F-16, qui ne permet pas une appréciation aussi fine qu'une projection sur grand écran.

Ce même général, en revanche, s'est refusé à indiquer à quelle altitude volaient les avions de l'OTAN, *« car cela pourrait donner des indications à la défense antiaérienne serbe »*. Toutes les indications données par ailleurs à l'OTAN laissent néanmoins penser que, à de rares exceptions près, les appareils de l'Alliance ne se risquent pas en dessous d'une altitude de 15 000 pieds (environ 5 000 mètres), ce qui handicape l'identification des cibles en mouvement. Après avoir largué six bombes guidées par laser sur les convois suspects, les avions engagés dans l'opération ont quitté la zone après qu'un appareil de type OA-10, pourvu de jumelles stabilisées, ait signalé que des civils pouvaient se trouver dans les colonnes visées.

Venues bien tard (cinq jours après les faits) et précédées de déclarations hasardeuses et contradictoires du général italien Giuseppe Marani, porte-parole militaire de l'Alliance, ces explications laissent tout de même quelques éléments dans l'ombre. Celui du nombre des victimes, par exemple : l'OTAN affirme ne pas avoir les moyens de confirmer ou d'infirmer les indications données par les médias serbes. Les images des victimes diffusées quelques heures après l'attaque par la télévision de Belgrade ne sont pas contestées, mais on soupçonne, à Bruxelles, les autorités serbes d'avoir écarté les véhicules militaires avant le *« voyage organisé »* sur les lieux à l'intention des correspondants étrangers présents en Yougoslavie. L'OTAN n'exclut pas non plus que des civils kosovars aient pu être l'objet de représailles de militaires serbes après les attaques. Jamie Shea a enfin dénoncé comme une *« manipulation et une fiction digne d'un film à petit budget »* un prétendu enregistrement d'une conversation radio entre deux pilotes de l'OTAN, diffusée par les médias serbes, indiquant que ces pilotes auraient délibérément attaqué des civils, et se terminant par l'annonce que l'un d'entre eux, touché, allait faire fonctionner son siège éjectable.

Luc Rosenzweig

Le brusque arrêt de l'exode des Kosovars inquiète les organisations humanitaires

Une immense colonne de réfugiés « s'est évanouie », selon le HCR

Les organisations humanitaires se sont inquiétées, lundi 19 avril, du brusque arrêt de l'exode des Albanais du Kosovo en direction de la Macédoine et de l'Albanie. Selon le HCR, une immense colonne de réfugiés s'est *« évanouie »* alors qu'elle s'apprêtait à passer en Albanie. Le département d'Etat américain, dans un rapport, exprime son inquiétude sur les Kosovars qui pourraient avoir disparu dans les rafles serbes.

LE FLOT des Albanais du Kosovo cherchant refuge en Albanie ou en Macédoine s'est tari, lundi 19 avril, après la rupture des relations entre Belgrade et Tirana et la fermeture des frontières, suscitant de nouvelles inquiétudes sur le sort de milliers de personnes déplacées.

Après des semaines d'exode massif, moins de 150 personnes sont parvenues à gagner l'Albanie et la Macédoine, lundi après-midi. *« Il est pourtant évident qu'un grand nombre de personnes aimerait venir ici »*, a affirmé Paula Ghedini, porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en Macédoine. Au cours du mois écoulé, plus d'un demi-million d'Albanais ont été chassés du Kosovo par les Serbes qui, à plusieurs reprises durant cette période, ont fermé temporairement les frontières.

Depuis Blace, le principal point de passage entre le Kosovo et la Macédoine, on pouvait apercevoir deux tracteurs tirant des remorques chargées de réfugiés grimper une colline de l'autre côté de la frontière suggérant qu'ils avaient été refoulés. Lundi, les villages « albanais » près de la frontière de Kamenica et Padesh, déjà quasiment désertés en raison de bombardements précédents, ont à nouveau été touchés par des obus serbes qui n'ont pas fait de victimes, selon des observateurs occidentaux.

850 000 PERSONNES

Jacques Franquin, porte-parole du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) à Kukës (Albanie) n'a pu confirmer si les Serbes interdisaient dorénavant aux Kosovars de gagner l'Albanie. Un réfugié arrivé lundi a déclaré qu'il n'avait vu personne sur la route depuis Prizren – la ville la plus proche située à une vingtaine de kilomètres de la frontière. Le HCR a fait état d'informations sur une colonne de véhicules apparemment civils, longue de 20 à 25 kilomètres, qui faisait mouvement lundi près de Pristina, chef-lieu du Kosovo, en direction du sud de la province. Quarante mille personnes ont fui le Kosovo en vingt-quatre heures, selon l'Alliance atlantique.

Une immense colonne de réfugiés *« s'est évanouie »*, alors qu'elle s'apprêtait à franchir le poste-frontière de Morina, principal point de passage dans le nord-est de l'Albanie, a indiqué lundi le HCR, qui avait signalé dimanche une file de véhicules de 17 kilomètres de long, soit plus de 30 000 personnes, se dirigeant vers cette frontière.

Ce brusque coup de frein n'est pas sans inquiéter. L'OTAN a ainsi lancé lundi un nouveau cri d'alarme sur la situation à l'intérieur du Kosovo, affirmant qu'environ 850 000 personnes y sont actuellement en danger ou considérées comme déplacées. A New York, l'Organisation des Nations unies s'est dite de *« plus en plus inquiète »* sur le sort des centaines de milliers d'Albanais déplacés au Kosovo.

Dans un rapport publié lundi, le département d'Etat s'est dit *« très inquiet »* pour le sort de Kosovars en âge de combattre qui auraient été raflés par les forces serbes. Les faits sont cependant difficiles à établir, alors que toutes les organisations humanitaires ainsi que les journalistes étrangers ont été contraints par les Serbes de quitter la province après les premières frappes aériennes de l'OTAN, le 24 mars. – *(AFP, AP.)*

En Macédoine, les réfugiés hors les camps sont livrés à eux-mêmes

MACÉDOINE
de nos envoyés spéciaux

La route de montagne serpente parmi les paquets de neige jusqu'à la frontière. Au bas, dans la plaine, c'est le Kosovo. Une voiture du Programme alimentaire mondial (PAM) vient de buter sur un poste de contrôle macédonien. Elle n'ira pas plus loin. Les ordres aujourd'hui, lundi 19 avril, font que l'on ne passe pas. Plus de deux mille réfugiés sont regroupés dans le village de Molina, masqué par un mouvement de terrain. Ces Kosovars ne sont cependant pas les plus mal lotis. Il y a quelques jours, des vivres sont parvenues à bon port.

REPORTAGE
Les organisations humanitaires parent au plus pressé

Autour de Skopje et de Tetovo, l'une des grandes villes à population albanaise de Macédoine, des milliers de familles de réfugiés sont disséminées dans les villages. Près de 80 000 personnes selon les autorités du pays, au moins 60 000 selon le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), si l'on se réfère à des estimations communiquées la semaine dernière et donc probablement dépassées. C'est-à-dire plus que dans les camps qui ont polarisé l'attention des organisations humanitaires depuis le début de l'exode kosovar.

L'exil des Kosovars dans les villages à population albanaise de la Macédoine a commencé bien avant les bombardements de la Serbie par l'OTAN. L'accueil des réfugiés n'est d'ailleurs pas une nouveauté pour le pays, qui avait accueilli déjà 90 000 personnes fuyant la guerre en Croatie puis en Bosnie. Mais les déplacés d'aujourd'hui se fondent dans la masse, dans les villes et les villages « albanais », alimentant les fantasmes des Macédoniens majoritairement slaves. Non sans raison : un tiers de cette population de déplacés serait composée de clandestins.

GESTION EXEMPLAIRE DES LOGEMENTS

Cette semaine, une aide alimentaire devrait enfin être progressivement distribuée sous l'autorité du HCR qui s'y était engagé. Il serait grand temps. A Studeniçan, à une dizaine de kilomètres de Skopje, la famille d'Ismet Ibrahimi se contente depuis longtemps de pâtes et d'olives. *« Ce sont les voisins qui nous donnent un peu à manger »*, précise le chef de famille. Dix personnes s'entassent dans deux pièces, sur des tapis posés à même la dalle de béton. La salle de bains est des plus sommaires : un robinet sous un appentis battu par les vents avec un fourneau pour chauffer l'eau.

Comme dans le camp de Blace, au tout début de l'exode, c'est l'organisation humanitaire locale El Hilal qui pare au plus pressé. Particulièrement bien implantée, elle a pu répondre à l'urgence dans la mesure de ses modestes moyens. *« Au début, c'est nous qui avons donné à El Hilal pour qu'elle puisse secourir nos frères »*, assure un épicier, dans un petit village proche de Kumanovo.

La gestion des logements vacants est à ce titre exemplaire, puisque le système qui veut que les clés d'une maison vide soient mises à la disposition de l'organisation a permis d'augmenter les capacités d'accueil des familles et de certains bâtiments publics comme les écoles. *« Les personnes logées dans les maisons vides sont cependant un peu prises au piège car elles sont isolées alors que celles qui sont hébergées par des familles disposent au moins d'un relais »*, constate l'association Action contre la faim qui tente d'estimer les besoins de ces exilés. Ismet Ibrahimi en sait quelque chose, lui qui a appris le décès de sa mère une semaine après sa mort, à Tetovo, au terme d'un voyage particulièrement éprouvant.

Balsor Hoxha, qui parcourt la région de Skopje pour cette organisation humanitaire, assure avoir découvert des situations bien pires que celles qui prévalent dans le camp où attendent son frère et ses parents. Le logement, l'accès aux services de santé, l'accueil dans les établissements scolaires : chaque geste quotidien pose des problèmes souvent presque insurmontables. *« Ici, à Studeniçan, c'est encore passable parce que les réfugiés ne constituent qu'un surplus de population de 20 %, mais à Saraj par exemple, près de Tetovo, on atteint facilement les 40 % »*, indique ce jeune étudiant, lui-même réfugié de Pristina.

Ce jour-là, la plupart des personnes rencontrées exprimaient le désir de quitter la Macédoine, afin d'attendre dans de meilleurs conditions le retour de la paix sur leur terre. Négligées par les circuits d'information mis en place dans les camps, elles étaient pourtant bien en peine de savoir à qui s'adresser pour partir en France ou en Belgique.

Henri de Bresson et Gilles Paris

Moscou prend ses distances avec Slobodan Milosevic

MOSCOU
de notre correspondant

Par petites touches, les autorités russes ont poursuivi, lundi 19 avril, le recentrage de leur position sur la guerre du Kosovo. Les postures guerrières et la dénonciation farouche de l'OTAN ne sont plus de mise. Selon Igor Ivanov, ministre des affaires étrangères russe, Moscou veut désormais *« coopérer étroitement avec tous ceux qui sont intéressés à trouver une solution politique »* au conflit. Cela concerne *« la Yougoslavie mais aussi l'OTAN et les Etats-Unis »*, a ajouté l'ancien premier ministre Viktor Tchernomyrdine, *« représentant spécial »* pour les Balkans depuis le 14 avril.

Pour la première fois depuis le début des opérations de l'OTAN, Bill Clinton et Boris Eltsine ont eu, lundi 19 avril, une conversation téléphonique de cinquante minutes, qualifiée de *« constructive »* par Washington. Le président russe avait, peu avant, fait savoir qu'il expliquerait à son homologue américain que « [M.] *Milosevic ne se rendrait pas* ». *« Les Etats-Unis et l'OTAN veulent faire de la Yougoslavie un protectorat, nous ne le permettrons pas*, a ajouté M. Eltsine. *Je vais dire à Clinton qu'ils doivent arrêter les bombardements et alors* [Slobodan] *Milosevic viendra s'asseoir à la table des négociations »*.

INTERPRÉTATIONS DIVERSES

Le compte-rendu de cette conversation fait à Washington diffère quelque peu. Selon Joe Lockard, porte-parole de la Maison Blanche, Boris Eltsine n'aurait pas expliqué que Slobodan Milosevic ne capitulerait pas. Loin de formuler des menaces, le président russe aurait informé son homologue de la décision, annoncée le matin même à Moscou, de ne pas envoyer de nouveaux navires militaires russes dans l'Adriatique, contrairement à ce qui avait été prévu dix jours auparavant.

Des désaccords *« fondamentaux »*, selon les Américains, demeurent : sur l'arrêt préalable des bombardements, demandé par Moscou ; sur la mission et la composition d'une force multinationale qui pourrait être déployée au Kosovo. La Russie estime que cette force ne doit pas être sous commandement de l'OTAN et que l'accord des autorités de Belgrade est nécessaire. Les autorités russes redoutent surtout que des forces terrestres commencent à être déployées avant que les Nations unies se saisissent de cette question et aboutissent à une résolution.

Par petites touches également, la Russie commence à prendre ses distances avec le régime de Slobodan Milosevic. Décorant lundi matin au Kremlin quelques journalistes, Boris Eltsine a expliqué qu'il était bien *« inutile de gonfler »* la question de l'union entre la Yougoslavie, la Biélorussie et la Russie, union demandée par Belgrade et soutenue par la majorité nationalo-communiste de la Douma. *« Nous allons y penser*, a-t-il ajouté, *il nous est impossible de rejeter cette question car cela voudrait dire que nous abandonnons Milosevic. Or nous voulons le serrer plus fort contre nous »*. Embrasser pour mieux étouffer ? C'est l'analyse que fait, mardi, la presse russe de cette déclaration.

François Bonnet

VU A LA TÉLÉVISION SERBE

Contre-enquête sur l'existence d'un charnier au Kosovo

APRÈS les accusations de l'OTAN, samedi 17 avril, sur l'existence d'un charnier au village d'Izbica, à 30 kilomètres d'Istok dans la partie occidentale du Kosovo, attestée par des photos-satellite, une équipe de la télévision serbe s'est rendue sur ce site. Dès le début du reportage le journaliste répond par avance à toute critique concernant le retard avec lequel est diffusé ce démenti par l'image. *« Il nous a fallu deux jours pour savoir où se trouve ce village de soixante-dix habitants »* dont *« mêmes les habitants des villages voisins ne connaissent pas l'existence »*.

Puis suivent les images d'un village intact et d'un champ labouré récemment. Aux questions posées en serbe, le propriétaire du champ répond en albanais. La traduction nous apprend qu'il s'agit de son champ et *« qu'il l'a labouré il y a un mois »*. Puis, à la question *« Y a-t-il un charnier ici »*, le vieil homme répond : *« Celui qui a dit cela est un menteur, il n'y a pas eu de massacres ici. »* Ce qui est confirmé, en serbe, par un deuxième Albanais, dont on se contente de mentionner le nom. Ce dernier affirme qu'il n'y a rien sous ce champ, avant de lancer une virulente critique contre les *« criminels »* de l'OTAN. Le commentaire, revenant sur la *« difficulté que l'équipe de reporters a eu à trouver ce village »*, explique que le choix de ce site a été guidé par des *« informations fournies par l'UCK »*, afin de permettre *« un autre mensonge de l'OTAN »*. Compte tenu du faible nombre d'habitants et de l'isolement de ce village, on escomptait que personne ne puisse infirmer les photos prises par satellite ou vérifier sur place, explique toujours le commentaire. Mais la vérité vient de *« la comparaison »* entre les images tournées dans ce village et les photos avancées par l'OTAN qui montrent que ces dernières sont *« celles d'un lieu qui n'existe pas »*, *« produit d'un travail de création assistée par ordinateur »*.

Finalement, le commentateur se demande comment *« les gens de l'OTAN seraient capables de voir ce qu'il y a sous terre, alors qu'ils ont prouvé, lors du bombardement de la colonne de réfugiés, qu'ils ne sont pas capables de faire la distinction entre un char et un tracteur »*.

Hector Forest

DÉPÊCHES

CHARNIERS NON CONFIRMÉS PAR L'OSCE
■ Après la diffusion par l'OTAN de photos aériennes présentées comme pouvant être celles de 43 fosses communes au Kosovo, le porte-parole à Skopje des observateurs de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), Jorgen Grunnet, a déclaré, lundi 19 avril : *« Nous avons pu confirmer de nombreux meurtres »*, ainsi que des cas de viols, mais les informations sur des exécutions collectives et des charniers n'ont pas été confirmées comme *« faits établis »*. – (AFP.)

TRACTS DE L'OTAN
■ Les avions de l'OTAN ont largué ces derniers jours dans la région de Belgrade des tracts appelant la population à se démarquer des *« crimes »* de leur président. *« Ces dernières semaines, l'armée et la police serbes, sous les ordres directs de Slobodan Milosevic, ont vidé des villages et des villes au Kosovo et incendié ou détruit des milliers de maisons »*, lit-on sur ce tract dont l'*AFP* a récupéré un exemplaire. *« Des chefs de famille ont été arrachés à leurs femmes et à leurs enfants et fusillés. On craint que des milliers d'innocents n'aient été tués. Des centaines de milliers fuient pour ne pas être victimes des pogroms de Milosevic »*, poursuit le texte rédigé dans un serbe approximatif, en annonçant que les attaques de l'Alliance vont être renforcées.

OPPOSITION ET INTELLECTUELS SERBES
■ La majorité des intellectuels yougoslaves est plus que jamais opposée au président Slobodan Milosevic, a affirmé le romancier serbe, Alexandre Tisma, dans un entretien publié lundi 19 avril par le *Berliner Morgenpost*. Mais le romancier ne croit pas possible un rôle de médiation pour les écrivains dans ce conflit : *« si les écrivains s'engagent collectivement dans un tel rôle, on ne fera plus la différence entre les propagandistes et les anti-propagandistes »*. – (AFP.)

JOURNALISTE DISPARU
■ Le gouvernement allemand s'inquiète de la disparition en Yougoslavie d'un journaliste de la chaîne de télévision allemande SAT 1, qui n'a pas donné de ses nouvelles depuis trois jours. Pit Schnitzler avait déclaré vendredi 16 avril depuis Belgrade qu'il avait reçu des menaces de paramilitaires serbes. – (*Reuters*.)

LE FOCH MIS AU REPOS
■ Le général Jean-Pierre Kelche, chef d'état-major des armées françaises, a déclaré lundi 19 avril que le porte-avions Foch serait mis au repos pendant quelque temps. *« J'envisage de le laisser souffler. Il sera très temporairement mis au repos dans l'Adriatique mais reviendra vite sur le terrain »*, a-t-il dit. – (*Reuters*.)

CHUTE D'« ENGINS »
■ Un *« engin »* est tombé la semaine dernière d'un des avions de l'OTAN menant une opération au-dessus de la Macédoine sans faire de dégâts ni de blessés, a annoncé lundi le porte-parole de l'OTAN à Skopje. *« Ce sont de petites pièces de métal tombées du ciel. L'engin n'a pas explosé »*, a-t-il dit, en précisant que trois *« engins »* de la sorte sont déjà tombés en Macédoine. – (*AFP*.)

AVIONS YOUGOSLAVES
■ Des bombardiers yougoslaves tentant de franchir l'Adriatique ont failli engager un combat aérien avec des Tornados italiens il y a dix jours, rapportait lundi 19 avril l'agence italienne Ansa. Citant des sources bien informées, elle précisait que de telles tentatives ont eu lieu à quatre reprises depuis le début des raids de l'Alliance. – (*Reuters*.)

LES GRÜNEN RÉTICENTS
■ La direction du parti Verts allemand a adopté lundi 19 avril à Berlin une résolution s'opposant à tout envoi de troupes terrestres de l'OTAN au Kosovo et demandant à l'Alliance de prendre l'initiative d'un cessez-le-feu. A la suite de cette résolution, le Chancelier Schröder a déclaré dans la soirée qu'il ne voyait pas la *« plus petite raison »* de s'inquiéter du soutien des Verts à son gouvernement, ajoutant que celui-ci n'envisageait pas l'option d'un cessez-le-feu unilatéral. – (AFP, AP.)

Une organisation néonazie britannique revendique l'attentat de Brixton

L'explosion d'un engin rudimentaire bourré de clous sur le marché d'un quartier afro-antillais a fait une quarantaine de blessés. La police prend « très au sérieux » la piste de l'extrême droite

LONDRES
de notre correspondant

L'attentat à la bombe qui a fait une quarantaine de blessés, dont trois grièvement, samedi sur un marché de Brixton, a été revendiqué téléphoniquement, lundi 19 avril, par un correspondant anonyme se réclamant d'un groupuscule néonazi. La police prend la revendication « très au sérieux » mais n'écarte pas l'éventualité qu'il *« pourrait s'agir d'un sinistre canular »*. Sans précédent dans cette localité du sud de Londres qui fut le théâtre de graves émeutes raciales dans les années 80, l'attentat, perpétré sur le marché d'un quartier afro-antillais à l'aide d'un engin explosif rudimentaire bourré de plusieurs kilos de gros clous, était destiné à faire le maximum de victimes. *« C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de morts »*, confirmait un policier. Deux blessés risquaient de perdre définitivement la vue.

Dès dimanche, après que la police eut écarté l'éventualité d'une responsabilité nord-irlandaise, beaucoup, à Brixton, se disaient convaincus qu'il s'agissait d'un attentat raciste. *« Qu'il s'agisse de l'œuvre d'un malade isolé ou d'une organisation*, déclarait Alex Owolade, du Mouvement pour la justice, une organisation antiraciste, *il est clair que l'endroit n'a pas été choisi au hasard. »* Ethniquement divers, au point qu'une centaine de langues différentes y seraient parlées, Brixton fut longtemps le symbole du délabrement suburbain, de la violence et de la pauvreté. Quelqu'un a-t-il cherché à rallumer les tensions raciales qui s'étaient beaucoup réduites ces dernières années tandis que la ville tente péniblement d'améliorer son environnement ?

« Ici Combat 18, nous revendiquons la bombe d'hier. » Pas un mot de plus n'a été prononcé par l'homme qui a téléphoné, lundi matin très tôt, à la police. L'appel a été effectué à partir d'une cabine téléphonique situé Well Hall Road, à quelques mètres de l'endroit, désormais marqué d'une plaque commémorative, où Stephen Lawrence, un jeune Jamaïcain du cru, a été assassiné en 1993 par une bande de jeunes Blancs racistes.



« UN CHANGEMENT TACTIQUE »

Relancée ces derniers mois par les parents de la victime qui n'ont jamais accepté que les assassins n'aient pas été condamnés, l'affaire Lawrence a donné lieu à un grand débat national, doublé d'un rapport officiel retentissant mettant en cause *« le racisme institutionnalisé »* qui prévaudrait dans la police et dans la société britannique en général *(Le Monde* du 26 février). Ce grand déballage a-t-il exaspéré certains ultras de la suprématie blanche ?

« C'est un acte de terrorisme racial d'une ampleur que nous n'avions jamais vue dans ce pays », pense Lee Jasper, secrétaire de l'Alliance nationale noire. *« Les organisations racistes comme Combat 18 devraient être immédiatement interdites et leurs membres appréhendés »*, a-t-il ajouté. Plus libérales qu'ailleurs en matière de droit d'expression, les lois britanniques, en instance de durcissement, ne le permettent pas encore, sauf dans les cas de passage à l'acte. Steve Silver, corédacteur en chef de *Searchlight*, un magazine antifasciste qui surveille de près tous les groupuscules racistes, estime que si Combat 18 est responsable de l'attentat de Brixton, *« c'est pour eux un changement tactique »*. Nul doute, selon lui, que *« le bruit fait autour de l'affaire Lawrence »* ait pu exaspérer les plus dérangés d'entre ses disciples...

Patrice Claude

Gerhard Schröder assure que « le rôle de l'Allemagne dans le monde a changé »

Le chancelier inaugure le nouveau Reichstag, symbole d'union européenne

L'inauguration, lundi 19 avril à Berlin, du nouveau Reichstag a donné lieu à une solennelle promesse d'ouverture, de transparence et de démocratie de la part du chancelier Gerhard Shröder. Le déménagement à Berlin marque la naissance d'une Allemagne aux responsabilités *« plus fortes »* envers les autres peuples, a-t-il dit.

BERLIN
de notre envoyé spécial

« Nous ne voulons pas une nouvelle ère, pas d'autre République » : lors de la session inaugurale du Reichstag, lundi 19 avril, qui marquait le début du déménagement de la capitale fédérale de Bonn à Berlin, le président du Bundestag, Wolfgang Thierse a clairement rejeté le concept de *« République berlinoise »*. Le chancelier Gerhard Schröder, qui incarne cette nouvelle République, a lui aussi voulu aussi rassurer. *« Le déménagement à Berlin ne marque pas de rupture dans l'histoire allemande de l'après-guerre. Nous n'allons pas à Berlin parce que nous aurions échoué à Bonn »*, a-t-il précisé devant les 669 députés allemand. M. Schröder a, au contraire, salué le *« symbole d'ouverture et de transparence de la démocratie »* allemande incarné par la coupole de verre qui surmonte le bâtiment du Reichstag et illumine la chambre des débats. Mais il a dû concéder que le déménagement à Berlin était aussi *« le retour, dans l'histoire allemande, d'un lieu symbole de deux dictatures qui ont apporté de grandes souffrances aux populations d'Allemagne et d'Europe »*.

Dix ans après la chute du mur de Berlin et cinquante ans après la naissance de la RFA, le déménagement marque bel et bien la naissance d'une nouvelle Allemagne, même si le passé est présent à chaque instant de la vie politique : une Allemagne décomplexée, avec l'arrivée au pouvoir d'une génération qui n'a pas connu la guerre, après seize années de règne de Helmut Kohl ; une Allemagne, qui quitte la torpeur rhénane et dont les centres de décision se trouvent désormais à 70 kilomètres de la Pologne ; une Allemagne dont les soldats sont au combat pour la première fois depuis 1945, qui plus est dans les Balkans et qui commence à vouloir prendre ses responsabilités en politique étrangère. Le chancelier l'a lui-même expliqué : *« Les événements des dernières semaines et des derniers mois ont montré de manière dramatique que le rôle de l'Allemagne dans le monde a changé ; que, vis-à-vis du destin d'autres peuples, nous avons des responsabilités différentes et plus fortes que dans les années de la séparation et juste après. »*

« ÉLARGIR L'UNION VERS L'EST »

Les Allemands reconnaissent ces changements, sont fiers de cette responsabilité retrouvée, mais ne veulent pas le proclamer trop fort, par manque de confiance en eux et de peur d'effrayer leurs voisins. Pour avoir le droit d'affirmer leur fierté, pour devenir champion en Europe, ils s'affirment champions de la démocratie et des droits de l'homme, avec des devoirs vis-à-vis de leurs voisins, comme l'a montré le très fort engagement du gouvernement social-démocrate-Verts de M. Schröder contre le président serbe Slobodan Milosevic.L'Allemagne assume désormais une *« responsabilité qui résulte de sa puissance économique »* et *« se reconnaît aujourd'hui dans une Europe des droits de l'homme qui n'exclut personne sur notre continent »*, a précisé le chancelier.

M. Schröder a assuré que le retour à Berlin n'était pas un retour en arrière, que l'Allemagne ne suivrait pas une *« voie à part »* : *« Nous allons de l'avant au centre de l'Europe. C'est pourquoi l'Allemagne s'engage pour l'approfondissement et l'élargissement du processus d'intégration européenne »*, a t-il affirmé, en insistant sur la nécessité d'élargir l'Union européenne aux pays de l'Est.

Conscient des conséquences de la nouvelle géographie allemande, M. Schröder a souligné que le transfert du gouvernement et du Parlement à Berlin, *« plus près de notre voisin polonais »*, montre *« clairement à quel point la capitale allemande pouvait devenir importante comme trait d'union entre l'Est et l'Ouest, comme charnière de l'unité européenne »*. Cette vision continentale de l'Allemagne a profondément agacé le Rhénan et chrétien-démocrate Wolfgang Rüttgers. *« Je veux que ce soient les Polonais qui viennent vers l'ouest de l'Europe et pas les Allemands qui se déplacent vers le centre de l'Europe »*, a-t il lancé en marge de la cérémonie.

Le bâtiment du Reichstag résume bien cette difficulté à changer d'ère, à assumer son rôle et sa géographie en dépit du passé : l'extérieur du bâtiment symbolise la puissance allemande, l'intérieur est aménagé pour rappeler le Parlement rassurant de Bonn. Pour Gerhard Schröder, l'essentiel reste sans doute de pouvoir être fier de son pays : il a ainsi achevé son discours par un vers de Brecht qu'il cite souvent, évoquant son pays qu'il veut pouvoir aimer, *« comme les autres peuples le leur »*.

Arnaud Leparmentier

Combat 18, succursale du Ku Klux Klan en Grande-Bretagne

LONDRES
de notre correspondant

Leur nom dit tout : Combat 18, le chiffre 1 pour A comme Adolf, première lettre de l'alphabet et le chiffre 8 pour H comme Hitler. Néo-nazis avérés, les adeptes de « C 18 » usent d'un logo similaire à la svastika aryenne, saluent à l'hitlérienne et prônent la *« révolution blanche, seule solution à l'invasion métèque »*.

Fondé en 1992 par des ultras du service de sécurité du petit parti d'extrême droite anglais, le British National Party (BNP) – aucun élu, ni aux Communes ni dans les municipalités, mais de grandes ambitions pour les élections européennes à la proportionnelle du 13 juin –, le groupuscule compterait entre cent et cent cinquante membres actifs, répartis en cellules cloisonnées. Etroitement liée au Ku Klux Klan américain, qui a financièrement aidé à sa création avant de fonder sa propre branche britannique – les Chevaliers du Ku Klux Klan –, C 18 a fait l'objet, en mars, d'une série de perquisitions par la section antiterroriste de Scotland Yard au cours desquelles des armes, des munitions et du matériel informatique ont été saisis. Plus grave, une enquête menée en collaboration avec le M 15, service de sécurité intérieure britannique, a permis de mettre au jour une tentative du groupuscule et de ses sympathisants d'infiltrer l'armée. Un soldat d'active et un parachutiste ont ainsi été expulsés du rang début mars et l'enquête se poursuit.

Considéré comme le plus dangereux des groupuscules néo-nazis du royaume, Combat 18 s'était, notamment, fait remarquer en 1995 par l'organisation d'une sévère émeute nationaliste lors d'un premier match amical de football à Dublin entre une équipe anglaise et une irlandaise. Le match avait dû être annulé. Supporter enthousiaste de la cause protestante unioniste en Ulster, le groupuscule a parfois aidé certaines organisations paramilitaires de cette communauté à se procurer des armes.

COLIS PIÉGÉS

Racistes et violents, les *skinheads*, anciens militaires et jeunes desperados qui composent C 18 avaient également entrepris, en septembre 1997, d'envoyer des colis piégés à certains sportifs britanniques de couleur ou mariés avec des gens de couleur. La police était intervenue juste à temps.

Paul Sargeant, le fondateur du groupuscule a été condamné à perpétuité, en janvier 1998, pour le meurtre à coup de couteau d'un de ses rivaux dans l'organisation. Mais Allan Beshella, ancien leader du Ku Klux Klan américain, installé depuis une dizaine d'années au pays de Galles, est libre de ses mouvements. En février, il prétendait avoir réussi à recruter deux mille huit cents nouveaux « chevaliers » au pays de Galles, en Ecosse, dans les Midlands et dans les quartiers est de Londres...

P. C.

L'Union européenne échoue à prendre la tête du PNUD

NEW YORK (Nations Unies)
de notre correspondante

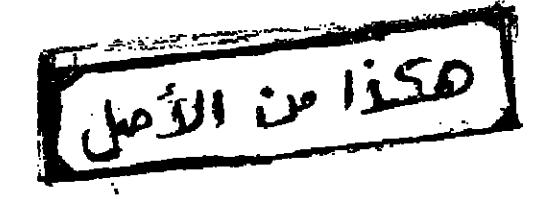
La nomination, lundi 19 avril, par le secrétaire général de l'ONU, du Britannique Mark Malloch Brown à la tête du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), au détriment du candidat de l'Union européenne, a surpris les représentants de l'UE qui avaient choisi, à l'unanimité, le Danois Poul Nielson. Ministre danois de la coopération, M. Nielson était l'unique candidat de l'Union européenne, et rassemblait jusqu'au soutien de la Grande-Bretagne, du Japon et de plusieurs pays africains. Exprimant *« surprise et déception »* envers la décision de Kofi Annan, le ministre danois des affaires étrangères, Niels Helveg estime que l'ONU *« a raté l'occasion d'avoir un dirigeant compétent et expérimenté »*. L'annonce officielle de la nomination devrait intervenir dans la semaine et devra alors être soumise à l'approbation de l'Assemblée générale.

Réunis peu après l'annonce du secrétaire général, les représentants de l'Union européenne à l'ONU ont exprimé à l'*« unanimité »* leur *« consternation »* devant une décision qui aurait été prise *« sans consultation »* avec les Quinze. Ils ont décidé d'effectuer une nouvelle démarche auprès du secrétaire général pour marquer leur *« déception collective, y compris celle du représentant britannique »*.

Tout en reconnaissant que la décision finale appartient à Kofi Annan, ils notent que l'UE contribue pour plus de 80 % du budget du PNUD. Créé en 1965, le PNUD, avec un budget de plus de 2 milliards de dollars (1,88 milliard d'euros) par an, est la plus importante source de financement multilatéral pour le développement. En 1999, la France a triplé sa contribution au PNUD, de 30 millions à 100 millions de francs (de 4,55 millions à 15,17 millions d'euros) ; les Etats-Unis avaient réduit la leur de moitié en 1995.

M. Malloch Brown succédera à la tête du PNUD à l'Américain James Gustave Speth à la fin juin. Les Etats-Unis, qui avaient toujours dirigé le PNUD jusqu'alors, avaient renoncé à présenter leur propre candidat et soutenaient M. Malloch Brown. Ancien journaliste à l'hebdomadaire britannique *The Economist*, M. Malloch Brown a rejoint le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, puis, après un passage par le secteur privé, est devenu, en 1994, vice-président de la Banque mondiale à Washington.

Afsané Bassir Pour



L'Ouganda s'est engagé à retirer ses troupes de la République démocratique du Congo

Laurent-Désiré Kabila confirme la signature d'un accord avec Yoweri Museveni

Laurent-Désiré Kabila a confirmé, lundi 19 avril, que l'Ouganda s'était engagé à retirer ses troupes de la République démocratique du Congo, conformément à l'accord signé dimanche en Libye. Le président congolais devait expliquer la teneur de cet accord aux Congolais en s'exprimant à la télévision mardi soir. Par ailleurs, les deux branches de la rébellion congolaise auraient accepté de participer à des pourparlers en Italie.

A SON RETOUR de Libye, Laurent-Désiré Kabila, président auto-proclamé de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), a assuré, lundi 19 avril à Kinshasa, que son homologue ougandais, Yoweri Museveni, avait pris l'*« engagement »* de retirer ses troupes, dans l'accord signé dimanche à Tripoli. Au cours d'une conférence de presse, M. Kabila a promis que le texte de l'accord serait remis aux journalistes congolais.

Interrogé sur l'attitude du Rwanda, M. Kabila a répondu prudemment que M. Museveni *« ne pouvait pas s'engager pour les autres »*, reconnaissant toutefois que *« le problème crucial c'est leur départ du territoire national »*. Il a estimé que les Rwandais pouvaient *« quitter le pays en faisant la paix, ou en y étant contraints. Je pense que la première solution est la meilleure »*, a-t-il précisé.

Pour vérifier le retrait des troupes ougandaises, *« les Libyens et les Erythréens ont affirmé qu'ils étaient prêts a envoyer des observateurs militaires d'ici quinze jours »*, dans les zones où les troupes de M. Museveni sont déployées, a annoncé M. Kabila. Le président congolais a également dit qu'*« une série de réunions au sommet seraient organisées dans les prochains jours pour parvenir à un accord de paix définitif »*.

Il a souligné que *« la discussion avec M. Museveni* [avait] *été très sérieuse »*. Les deux hommes se connaissent de longue date. Yoweri Museveni a activement aidé M. Kabila à renverser feu le maréchal Mobutu Sese Seko en 1997, avant que leurs relations ne se détériorent et que l'Ouganda ne fasse le choix (avec le Rwanda et le Burundi et le soutien des Etats-Unis) d'aider matériellement et militairement une rébellion interne contre le régime de Kinshasa.

LE « DÉBAT NATIONAL »

Le Rwanda et les rebelles congolais soutenus par Kigali ont, de leur côté, minimisé, lundi, la portée de l'accord signé en Libye, soulignant que rien ne pourrait se faire sans eux. *« Nous avons toujours dit que nous voulions discuter directement avec M. Kabila*, a déclaré Ernest Wamba dia Wamba, chef du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), principal mouvement insurrectionnel de l'ex-Zaïre. *Les principaux belligérants doivent convenir d'un cessez-le-feu, et un accord qui n'inclut pas tout le monde sera difficile à mettre en œuvre »*.

En revanche, le RCD de M. Wamba dia Wamba a donné un accord de principe pour prendre part, le 30 avril à Rome, sous l'égide de la communauté religieuse Sant'Egidio, à des pourparlers avec des représentants du gouvernement congolais et d'autres composantes de la rébellion, à condition toutefois que *« l'opposition interne congolaise soit représentée et que le cessez-le feu et la paix soient inscrits à l'ordre du jour »*.

Jean-Pierre Bemba, chef du Mouvement de libération du Congo (MLC), l'autre branche de la rébellion congolaise, a également accepté de se rendre à Rome, à condition que Kinshasa fasse un geste et accepte de libérer tous les prisonniers politiques. Le RCD et le MLC ont transmis leurs exigences à la mi-avril à la communauté religieuse italienne qui organise la rencontre.

Le ministre de l'information de Kinshasa, Didier Mumengi, avait annoncé le 17 avril que le *« débat national »* allait débuter le 30 avril à Rome, considérant que *« MM. Wamba dia Wamba et Bemba ont donné leur accord »*.

Un mois plus tôt, Laurent-Désiré Kabila avait proposé à l'opposition – incluant la rébellion qui contrôle l'Est du pays – de participer à *« un grand débat national sur la légitimité du pouvoir »*. – *(AFP, AP, Reuters.)*

Des extrémistes musulmans détiendraient des armes chimiques et bactériologiques, selon un dirigeant islamiste

LE CAIRE
de notre correspondant

Le mouvement extrémiste musulman conduit par le millionnaire saoudien Oussama Ben Laden détiendrait des armes chimiques et bactériologiques qu'il projette d'utiliser contre des cibles américaines et israéliennes : bluff ou menace ? C'est en tout cas ce qu'a déclaré au quotidien saoudien *El Hayat*, Ahmad Salama Mabrouk, un haut responsable de l'organisation islamiste armée égyptienne du Djihad.

Mabrouk, qui a brandi cette menace avant d'être condamné aux travaux forcés à perpétuité par un tribunal militaire, au Caire, dimanche 17 avril, est en tout cas bien placé pour savoir si de telles armes existent. Extradé d'Azerbaïdjan en septembre 1998, il était le chef de la branche militaire du Djihad et premier adjoint d'Ayman El Zawahri, le chef de cette organisation, réfugié, lui, en Afghanistan. Depuis février 1998, Zawahri a fusionné son mouvement avec celui d'El Qaïda (« la base ») de Ben Laden – dont la capture a été mise à prix par le FBI pour un montant de cinq millions de dollars. Il est en effet soupçonné d'avoir commandité les attentats contre les ambassades des Etats-Unis à Nairobi et à Dar es-Salaam, qui avaient fait 224 morts, le 7 août 1998. Zawahri serait le bras droit de Ben Laden.

« RETOURNEMENT »

Dans ses déclarations au quotidien *El Hayat*, faites avant le verdict, Mabrouk affirme que le Front islamique mondial pour la lutte contre les juifs et les Croisés, résultante de la fusion du Djihad et d'El Qaïda, a déjà planifié une centaine d'opérations dans diverses parties du monde. Selon lui, la CIA a eu connaissance de ces *« cibles »*, grâce à la confiscation d'une disquette d'ordinateur, lors de son arrestation.

Les responsables égyptiens se sont abstenus de commenter les déclarations de Mabrouk. Mais l'Egypte, qui, depuis la guerre d'Afghanistan, soupçonnait les Etats-Unis de soutenir indirectement les extrémistes musulmans pour qu'ils servent d'épée de Damoclès envers les régimes arabes, se félicite du renversement de situation consécutif aux attentats de Naïrobi et de Dar es-Salaam. Ce retournement, dit-on au Caire, a permis aux services égyptiens d'enregistrer d'éclatants succès. Le procès, qui s'est conclu le 17 avril au Caire, en est un.

Avec 107 accusés – dont 61 jugés par contumace –, il s'agissait du plus grand procès intenté à des extrémistes musulmans depuis l'assassinat du président Anouar El Sadate, en octobre 1981, par le Djihad. Ce procès, dit des *« Albanais »* (douze des treize principaux accusés ont été arrêtés et extradés par Tirana), a été rendu possible grâce à une coopération discrète avec les services de sécurité américains.

Neuf accusés ont été condamnés à mort par contumace par la haute cour militaire. Sur les onze peines de travaux forcés à perpétuité qui ont été prononcées, huit l'ont été par contumace. Les 67 autres condamnations – à des peines de cinq à quinze ans de prison – sont clémentes à l'aune des tribunaux militaires égyptiens.

Qualifiant ces peines d'*« iniques »*, une émanation du Djihad, le Djihad-Talaeh el Fatah (« avant-garde de la conquête »), a menacé, dans un communiqué, de *« continuer sur la voie du djihad* [guerre sainte] *jusqu'à la victoire ou le martyre »*.

Alexandre Buccianti

Un ancien premier ministre algérien conteste la légitimité de M. Bouteflika

MOULOUD HAMROUCHE, ancien premier ministre algérien et l'un des six candidats à s'être retiré des élections présidentielles du 15 avril, estime que le vainqueur du scrutin, Abdelaziz Bouteflika, *« n'a pas de légitimité, ni d'instruments pour engager le pays dans la voie du changement »*. Dans un entretien publié, mardi 20 avril, par le quotidien *Aujourd'hui/Le Parisien*, il affirme avoir eu l'assurance du président Liamine Zeroual et du chef d'état-major de l'armée algérienne, l'homme fort du pays, Mohammed Lamari, que les élections seraient libres et transparentes. Mais *« un sondage secret daté du 11 avril a prouvé que les résultats risquaient de ne pas être ce qu'ils devraient être*, précise-t-il. *C'est à ce moment là que la fraude, massive, a été mise en place »*.

Arrivé en cinquième position, selon les résultats officiels, alors qu'il avait, comme cinq autres candidats, retiré sa candidature, Mouloud Hamrouche, cinquante-six ans, affirme représenter une population beaucoup plus large. *« En me mettant au bas de la liste, on veut faire croire que le courant que je représente n'existe pas »*, dit-il. Mouloud Hamrouche, longtemps membre du Front de libération nationale (FLN, ancien parti unique), se présentait en indépendant à l'élection présidentielle.

M. Hamrouche, premier ministre du président Chadli Bendjedid de 1989 à 1991, considéré en son temps comme un *« réformateur »*, annonce la création prochaine d'*« un parti politique »*, car *« le pays va avoir besoin d'un mouvement fort et démocratique »*. M. Hamrouche considère qu'*« il faut absolument répondre à une jeunesse en total désarroi, impatiente et avide de démocratie et qui réclame un réel contrôle des pouvoirs »*.

ACCRÉDITATIONS : « C'EST FINI »

De son côté, le quotidien *Libération* rapporte, mardi matin, que plusieurs journalistes ne sont plus autorisés à travailler en Algérie. *« Vous aviez une accréditation pour couvrir le scrutin. Il est fini : il n'y a donc aucune raison que celle-ci soit renouvelée »*, a expliqué le ministère de l'information à l'envoyé spéciale de *Libération*.

Les journalistes du *Financial Times* et du *Monde* n'avaient pas été autorisés à se rendre en Algérie pour suivre le déroulement du scrutin.

Djakarta a bouclé son projet d'autonomie pour Timor-Oriental

DJAKARTA. Le gouvernement indonésien a mis la dernière main, lundi 19 avril, à ses propositions d'autonomie pour l'ancienne colonie portugaise du Timor-Oriental. Le projet sera présenté à l'ONU jeudi 22 avril. D'autre part, selon l'envoyé spécial de l'AFP à Dili, capitale du Timor-Oriental, la campagne contre les indépendantistes menée par des milices pro-indonésiennes ces dernières semaines aurait été planifiée avec l'aide des *« Kopassus »*, forces spéciales qui avaient joué un rôle dans les émeutes de mai 1888 à Djakarta.

Il s'agirait d'assurer la victoire des *« autonomistes »* pro-indonésiens lors d'une consultation sur le sort du territoire que doit organiser l'ONU. Enfin, à Djakarta, plusieurs personnes ont été blessées lundi par une forte explosion à la grande mosquée Al Istiqlal. Dans la soirée, un église d'Ujung Padang (Célèbes) a été incendiée par une foule d'un millier de gens ; la police a tiré pour disperser les manifestants, blessant au moins deux personnes. – *(AFP.)*

La junte nigérienne annonce des élections générales en novembre

NIAMEY. Le commandant Daouda Mallam Wanké – chef de la junte militaire au pouvoir au Niger, depuis le coup d'Etat qui a coûté la vie au président Ibrahim Baré Maïnassara – a annoncé lundi 19 avril qu'un référendum constitutionnel serait organisé en juin, suivi en novembre d'élections législatives et présidentielle. L'investiture du président de la République, qui sera élu au suffrage universel, est fixée au 31 décembre. *« Le Conseil de réconciliation nationale s'engage solennellement à respecter ce calendrier »*, a affirmé, dans un message radiotélévisé, le commandant Wanké, conviant *« toutes les composantes de la nation à relever ces défis »*. Dans son message, le chef de la junte militaire a présenté ses condoléances à la nation et à la famille du général Baré Maïnassara, soutenant que sa mort est *« un accident malheureux »*. – *(Reuters.)*

Reprise des négociations de paix en Colombie dans un climat de forte tension

BOGOTA. Après trois mois d'interruption, les négociations de paix entre le gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) devaient reprendre, mardi 20 avril, à San Vicente del Caguan. Depuis plusieurs mois, cette grosse bourgade amazonienne est devenue la « capitale » de la zone de 42 000 km² démilitarisée par l'armée et laissée, par le gouvernement, sous le contrôle de la guérilla. La reprise du dialogue a lieu alors que le président de la République, Andrés Pastrana et sa politique de paix accusent dans les sondages une forte baisse de popularité.

Inauguré en grande pompe, le 7 janvier, le dialogue entre le gouvernement et les FARC a été suspendu dès le 20 janvier à l'initiative de la guérilla. Celle-ci exige du gouvernement des actions efficaces contre les groupes paramilitaires qui ont annoncé une action massive contre la guérilla dans la région amazonienne en cas de prorogation de la zone démilitarisée. – *(Corresp.)*

Rencontre à Munich entre un proche de M. Eltsine et un représentant de la mafia russe

MUNICH. La chaîne de télévision publique allemande *ARD*, dans un magazine consacré aux affaires du milliardaire russe Boris Berezovski et à la mafia russe, a fait état lundi 19 avril de la venue à Münich (sud de l'Allemagne), le 8 mars, du gendre de Boris Eltsine, Valeri Okoulov, patron de d'Aeroflot. M. Okoulov a rencontré à l'aéroport de la capitale bavaroise un homme de main de la mafia russe, considéré par la police allemande comme chargé de faire payer en Allemagne des débiteurs récalcitrants ou réfractaires au racket.

Par ailleurs, Boris Berezovski, mis en cause pour des affaires de blanchiment d'argent et d'activités commerciales illégales en liaison notamment avec Aeroflot, l'une des sociétés qu'il contrôle, a été hospitalisé dès son retour en Russie et n'a pu se rendre comme prévu, lundi, au Parquet général. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : Boris Eltsine** a annoncé, lundi 19 avril, qu'il était prêt à rencontrer le président tchétchène Aslan Maskhadov. « [M.] *Maskhadov parle depuis longtemps d'une rencontre avec moi. J'étais sceptique au début, mais maintenant je suis d'accord* (...) *Le plus important est que nous donnions* (aux Tchétchènes) *le temps de comprendre qu'une république enclavée dans la Russie ne peut pas exister sans la Russie. C'est impossible* (...) *le temps a prouvé que l'Occident ne voulait pas* (aider) *la Tchétchénie, ils ont assez de leurs propres soucis »*, a dit le président russe devant des journalistes. – *(AFP.)*

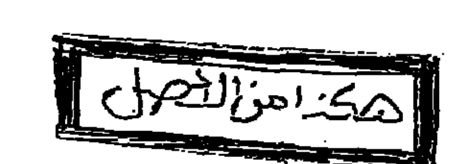
■ **UNION EUROPÉENNE : une grande majorité des 2 400 fonctionnaires** du Secrétariat général du Conseil des ministres de l'Union européenne étaient en grève mardi 20 avril. Ils protestent contre l'intention des Quinze d'intégrer à leur institution, en bloc, sans concours et au mépris des procédures prévues par les statuts, la soixantaine de fonctionnaires du « Secrétariat Schengen » dont plus de la moitié est de nationalité belge. – *(Corresp.)*

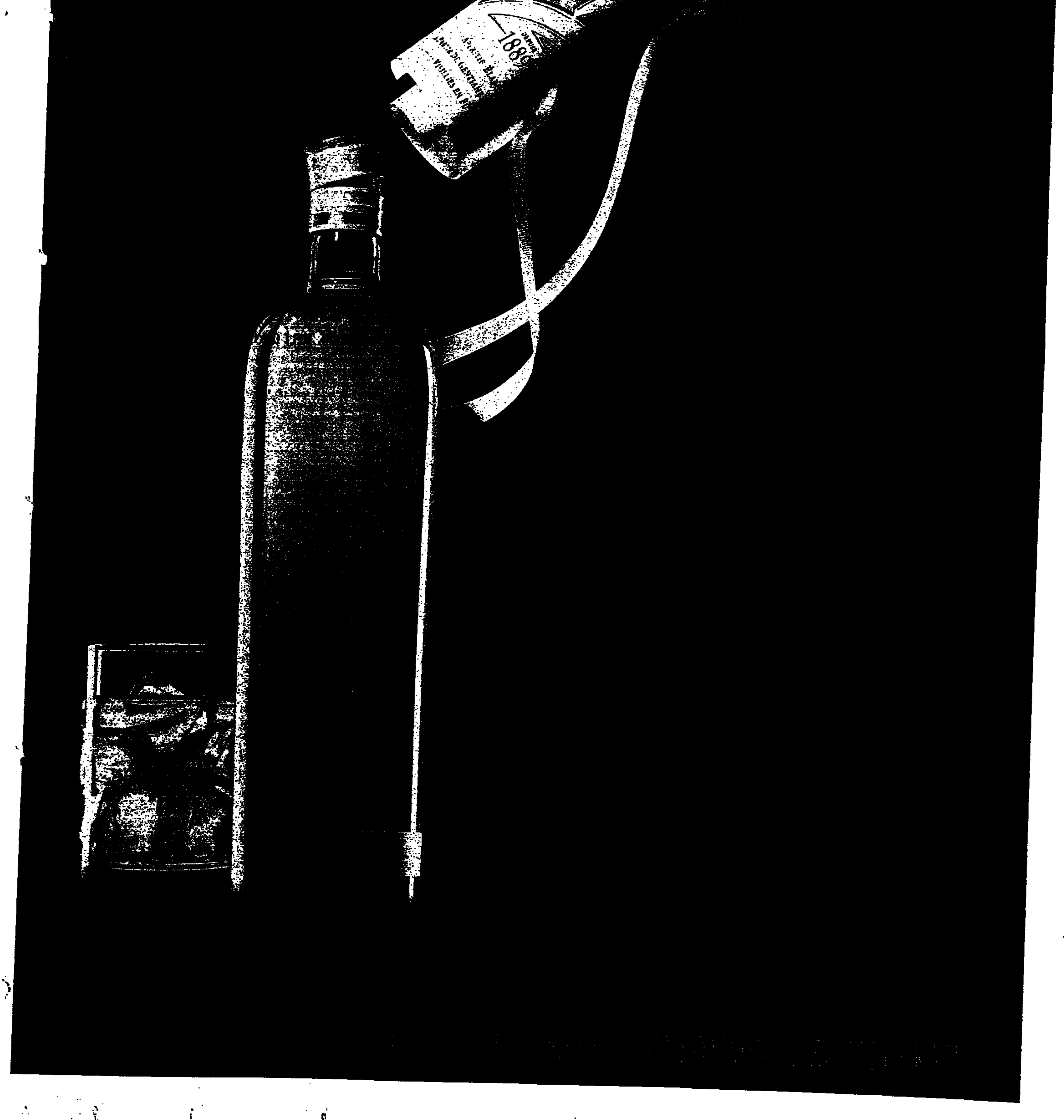
AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le vice-président Al Gore** perd du terrain dans la course à la prochaine élection présidentielle. En cas de duel entre M. Gore et le républicain du Texas George Bush Jr, ce dernier l'emporterait haut la main, avec 54 % des intentions de vote, contre 41 % pour M. Gore, selon un sondage de l'Institut de recherche Pew rendu public ce week-end. Seulement 47 % des Américains déclarent désormais avoir une opinion favorable de M. Gore et 44 % ont de lui une opinion défavorable. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SOUDAN : Khartoum** a officiellement confirmé, lundi 19 avril, avoir demandé au gouvernement kenyan le report pour deux ou trois semaines des négociations avec la guérilla sudiste, initialement prévues mardi à Nairobi. – *(AFP.)*





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPÉENNES Le conseil politique du RPR devait se réunir, mardi 20 avril en fin de matinée, pour examiner la situation créée par la démission de son président, Philippe Séguin. Le président par intérim, Nicolas Sarkozy, a multiplié, lundi, les contacts avec les personnalités du mouvement gaulliste comme avec l'Elysée, pour tenter de constituer une liste unique avec les centristes. ● À CHAMBÉRY, lors d'une réunion publique de campagne lundi soir, M. Sarkozy a estimé qu'il n'y a *« rien d'insurmontable »* dans les conditions posées par le président de l'UDF, François Bayrou, à un éventuel ralliement. ● DÉMOCRATIE LIBÉRALE, victime, malgré elle, de la tourmente du RPR, s'interroge sur la place que doit prendre son président Alain Madelin dans le cas d'une liste séparée de l'UDF. ● AU RPR, le séisme provoqué par le départ de M. Séguin ravive toutes les rivalités.

M. Sarkozy prêche l'union mais se prépare à la division de la droite

Le président par intérim du mouvement gaulliste se dit prêt à négocier un programme européen avec les centristes de l'UDF. Mais l'on n'écarte plus l'éventualité, au RPR et à l'Elysée, que François Bayrou continue à faire cavalier seul

NICOLAS SARKOZY s'est donné la semaine pour tenter de renouer les fils de l'union. Samedi 24 avril, la réunion des parlementaires et des cadres du mouvement doit lui donner l'occasion d'afficher l'unité du RPR. C'est sa première priorité. D'ici là, il espère qu'un vrai dialogue aura pu être établi avec François Bayrou, mais, sur ce terrain-là, il est moins optimiste.

Lundi 19 avril, à Chambéry, à l'occasion d'un déplacement prévu de longue date, le président par intérim du RPR a affirmé à plusieurs occasions qu'il n'avait rien trouvé d'*« insurmontable »* dans les trois propositions exprimées, la veille, sur TF 1, par le président de l'UDF. L'Europe de la défense ? *« C'est Jacques Chirac qui est en train de la construire en ce moment. »* Une Constitution pour l'Europe ? Philippe Séguin l'avait proposée au mois d'octobre, lors de la convention pour l'Europe du mouvement gaulliste. Quant à l'élection d'un président de l'Union européenne, M. Sarkozy a rappelé que le RPR est favorable à l'élection d'une telle personnalité, pour un mandat de deux ans, par l'ensemble des chefs d'Etat ou de gouvernement. *« L'élection d'un président européen au suffrage universel n'existe même pas dans la charte du Parti populaire européen »*, a-t-il précisé. La vérité, comme M. Sarkozy l'a rappelé devant le comité départemental du RPR de la Savoie, c'est que *« François Bayrou n'a nulle intention de faire l'union »*.

« EN MIETTES »

Lors de son court séjour à Chambéry, M. Sarkozy a aussi reçu confirmation que Michel Barnier, président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, n'était finalement *« pas demandeur »*. L'ancien ministre considère que, désormais, à gauche comme à droite, les élections du 13 juin sont devenues *« l'affaire des chefs de parti »*.

Déjà placé en situation de devoir être lui-même candidat, comme Jacques Chirac le lui conseille, le président du RPR emploie donc ses journées à vérifier que le bateau ne prend pas l'eau de toutes parts. Lundi, après un entretien téléphonique avec son prédécesseur, il a pu constater que les séguinistes n'étaient pas sur le départ et a confirmé François Fillon dans ses fonctions de porte-parole du RPR. En liaison constante avec l'Elysée – peu avant 23 heures, lundi, un chauffeur l'attendait encore au Bourget avec un pli personnel envoyé par la présidence de la République – et notamment avec le secrétaire général, Dominique de Villepin, dont il salue *« la disponibilité et l'efficacité »*, M. Sarkozy devait aussi avoir plusieurs réunions, mardi, avec Alain Juppé. La première réunion du conseil politique restreint, dont s'est entouré le député des Hauts-de-Seine et qui comprend dans ses rangs l'ancien premier ministre, devait décider de la convocation prochaine du bureau politique. M. Sarkozy devait aussi rencontrer Valéry Giscard d'Estaing en fin de journée, tandis qu'à 20 heures, sur TF 1, Edouard Balladur devait de nouveau lancer un appel à l'union.

De son côté, M. Bayrou a confirmé, mardi, sur France Inter, que sa position n'a pas varié en dépit des appels à l'union lancés par le RPR et Démocratie libérale. Il a souligné les divergences qu'il a sur l'Europe avec le RPR, *« dont la vision se fonde sur l'Etat-nation »*. Il a exprimé la crainte qu'une liste unique n'apparaisse *« comme peu cohérente »* et qu'elle *« perde des voix aux deux bouts »*. Enfin, anticipant sur l'après-13 juin, M. Bayrou a indiqué qu'il *« souhaite reconstruire l'opposition »* qu'il juge *« en miettes »*.

Le président de l'UDF a ensuite réuni, pour la première fois depuis le retrait de M. Séguin, l'ensemble des dirigeants de son parti pour entendre leurs points de vue. L'éventualité, qui se précise, du maintien de la liste UDF a reçu par avance un soutien marqué de Raymond Barre. L'ancien premier ministre a estimé, lundi, dans un entretien à l'AFP, que le départ de M. Séguin ne *« saurait être considéré comme une raison déterminante du retour à une liste unique de l'opposition »*. *« L'opposition peut être plurielle sans compromettre sa fidélité au président de la République, et c'est cela qui est essentiel sous la Vᵉ République »*, a fait valoir M. Barre.

Le porte-parole de l'UDF, Gilles de Robien, est également apparu prêt à l'hypothèse d'une liste UDF en faisant valoir, lundi, sur LCI, que l'*« on ne peut pas aller à un scrutin en tenue de camouflage »* et que l'*« on doit dire très clairement aux électeurs ce qu'on veut, le projet qu'on défend »*.

D'autres responsables de l'UDF, en revanche, semblent pencher pour le dialogue avec le RPR et DL. C'est le cas de Pierre Méhaignerie, qui, en déplacement à l'étranger, ne participait pas à la réunion de mardi. Dans un communiqué, le député d'Ille-et-Vilaine a estimé que, si elle ne doit pas se faire *« à n'importe quel prix »*, *« une liste d'union est possible »* dans la mesure où *« les positions de Philippe Séguin (...) étaient le principal obstacle à la présentation d'une liste commune UDF-DL-RPR aux élections européennes. Sa démission nous oblige à reconsidérer la situation »*, écrit M. Méhaignerie.

De même, Renaud Donnedieu de Vabres, député d'Indre-et-Loire, qui, pas plus que François Léotard, dont il est proche, n'était présent, dimanche, sur le plateau de M. Bayrou, a souhaité, lundi, sur France 2, que les responsables du RPR, de DL et de l'UDF *« se rencontrent »* et *« discutent du fond »*, ce que ne propose pas M. Bayrou.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

La liste RPR-DL déstabilisée

Même si les sondages d'intention de vote pour le scrutin du 13 juin restent fragiles, compte tenu du très fort niveau d'incertitude des personnes interrogées, la première enquête réalisée depuis la démission de Philippe Séguin (CSA, réalisé les 16 et 17 avril auprès d'un échantillon de 1 005 personnes pour la lettre *Politique Opinion*) est ravageuse. Alors que, fin mars, une liste RPR-DL conduite par Philippe Séguin et Alain Madelin recueillait 23 % d'intentions de vote, la même liste conduite par Nicolas Sarkozy est aujourd'hui créditée de 17 %. Parmi les sympathisants du RPR, M. Sarkozy ne recueillerait que 57 % d'intentions de vote, alors que M. Séguin en récoltait 79 %.

A l'inverse, la liste conduite par Charles Pasqua et Philippe de Villiers (qui recueillaient chacun 5 % des intentions de vote avant la fusion de leurs listes) est désormais créditée de 12,5 % (et 20 % dans l'électorat RPR). Quant à François Bayrou, il progresse, depuis la fin mars, de 1,5 point, à 9 %.

« Nos électeurs en ont assez que nous vendions notre âme »

LES PREMIERS JOURS, ils n'ont entendu que la même phrase, déjà serinée depuis des années par leurs électeurs : *« Bon, alors maintenant, vous allez faire l'union ! »* Hochements de tête, deux ou trois mots peu aimables sur le *« caractère impossible »* de Philippe Séguin, et les élus centristes repartaient avec la certitude de devoir bientôt faire campagne avec leurs *« amis »* libéraux et gaullistes.

Puis, l'oreille s'est faite plus sélective. François Bayrou ayant paru tenir bon, dimanche 18 avril, sur sa liste séparée, députés, sénateurs et élus locaux se sont surpris à vouloir tenir tête devant le RPR et les troupes d'Alain Madelin. Au lendemain de la démission de Philippe Séguin, toute la droite imaginait déjà le chœur des centristes demandant à M. Bayrou de renoncer à ses ambitions sur l'autel d'une alliance de l'opposition. Aujourd'hui, le vent a tourné. Et la cohorte des élus UDF se découvre plus de cran et de biceps qu'elle ne le laissait supposer.

« Les gens sont pour l'union comme on aime la crème au chocolat : c'est une attirance automatique et c'est tellement agréable, explique désormais Pierre-Christophe Baguet, député centriste des Hauts-de-Seine. *Mais si on leur explique clairement nos divergences de fond sur l'Europe, ils admettent alors fort bien que Bayrou continue de mener sa propre liste, pro-européenne et fédéraliste. »* Bien sûr, il a fallu d'abord faire face au désarroi des électeurs de droite devant les haines et les mauvais coups que continuent de se distribuer les dirigeants de leurs partis. *« La plupart de ceux que j'ai rencontrés, ces derniers jours, n'ont qu'une interrogation douloureuse : pourquoi la droite en est-elle encore là, à deux mois des élections ? »*, soupire Christian Kert, député centriste des Bouches-du-Rhône. On s'est interrogé sur la psychologie de Philippe Séguin mais surtout sur la volonté de Jacques Chirac de *« dessouder »* son propre camp. *« Evidemment, les gens s'inquiètent de ces nouvelles déchirures »*, constate Jean-Pierre Abelin (Vienne).

« L'EAU TIÈDE DE L'UNION »

Mais deux ou trois arguments de M. Bayrou ont paru toucher juste. En entendant le président de l'UDF afficher son dégoût devant ces photos de circonstance où les rivaux les plus évidents sourient et se serrent la main, bien des militants et des électeurs ont dû avouer que ce genre de mascarade leur donne parfois la nausée. *« C'est vrai que le premier réflexe de nos sympathisants est de prôner l'union,* affirme ainsi René Couaneau, député UDF des terres centristes d'Ille-et-Vilaine. *Mais dans le même temps, ils ne supportent plus ces listes de circonstance et ces alliances truquées. » « Les militants sont unionistes,* nuance de son côté M. Kert. *Ils considèrent bien souvent que nous ne sommes plus assez nombreux dans les partis pour continuer à faire campagne séparément. Mais les électeurs, eux, ont envie que l'on affiche nos convictions. »* L'écho n'est pas très différent pour Edouard Landrain (Loire-Atlantique) : *« Evidemment, chacun a envie de recoller les morceaux, mais parallèlement, les électeurs en ont assez que nous vendions notre âme. Au fond, ils aspirent à des options tranchées. »*

Du coup, après une réunion de militants, deux inaugurations et trois visites de marché, les élus centristes ont tiré la conviction que, comme le souligne M. Baguet, *« Bayrou ferait une grave erreur en allant boire l'eau tiède de l'union »*. Convaincus que *« Chirac ne laissera jamais Balladur représenter le RPR »* et qu'il *« n'y a aucune raison pour que Bayrou soit derrière un Michel Barnier »*, ils évoquent désormais comme un rêve possible une liste RPR-UDF-DL dont la tête serait... M. Bayrou lui-même. Et espèrent, à tout le moins, en cas de liste séparée, un beau score sur leurs thèmes fédéralistes. Bref, les centristes ont l'impression de pouvoir exister. Il y a longtemps que cela ne leur était pas arrivé.

Raphaëlle Bacqué

Nicolas, Alain, Edouard, Jean-Louis, Charles ou Bernard : la galaxie

LA DÉMISSION de Philippe Séguin a bouleversé le paysage gaulliste. Sur l'échiquier RPR, en quelques jours, chacun s'est replacé. Une nouvelle partie commence.

● **Nicolas Sarkozy, l'indispensable.** Jeudi 15 avril, l'ami de Philippe Séguin, Jean de Boishue, lui disait encore combien il était *« indispensable à Philippe »*. Après avoir été indispensable à Edouard Balladur dans la campagne présidentielle, le voici donc de nouveau indispensable pour préserver l'unité du RPR, au moins jusqu'aux européennes du 13 juin. Amorcé par un autre indispensable, Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République, le rapprochement avec le chef de l'Etat était en cours depuis des mois. Plus récemment, Mᵐᵉ Chirac, qui lui gardait rancune de sa trahison lors du scrutin présidentiel, l'a félicité de son face-à-face télévisé avec Daniel Cohn-Bendit. Le remplacement au pied levé de Philippe Séguin à la tête du RPR n'est pas pour lui déplaire. La perspective de devoir le remplacer aussi à la tête de la liste RPR-DL l'enchante moins. Mais c'est décidé, *« il ne peut pas y avoir la moindre différence entre le président de la République et le RPR »*.

● **Alain Juppé, le retour, comme une évidence.** Il n'a jamais accepté de voir M. Séguin lui succéder à la tête du RPR. Il n'a pas admis, non plus, son bannissement par l'opinion publique. Il ne supporte pas, enfin, de porter le chapeau des « affaires » du RPR. Bref, l'ancien premier ministre est un bloc de revanche. On ne passe pas impunément du statut de *« meilleur d'entre nous »* à celui de *« plus impopulaire des premiers ministres »* avec Edith Cresson. La consolation de M. Juppé, c'est M. Chirac. Le chef de l'Etat est resté le premier de ses supporters. Les deux hommes se rencontrent presque chaque semaine à l'Elysée, s'affichent ensemble à Tokyo et à Porto à l'occasion des déplacements du président. A la veille des journées parlementaires du RPR à Menton, en octobre 1998, le maire de Bordeaux ronge son frein : *« Je vais me le payer »*, confie-t-il, à propos de M. Séguin. Deux jours durant, il distille des confidences acerbes sur son rival. Elles sont publiées. Sous la pression de l'Elysée, M. Juppé est contraint de s'excuser. C'était juste un peu trop tôt. Aujourd'hui, il savoure.

● **Edouard Balladur, si on le lui demande.** Lors des élections régionales à Paris, en 1998, l'ancien premier ministre n'était pas candidat. On était simplement venu le chercher. De même, M. Balladur n'est pas candidat à l'Hôtel de Ville de Paris ni à la conduite d'une éventuelle liste d'union de la droite aux européennes. Comme son maître en politique, Georges Pompidou, il demeure *« en réserve de la République »*. De retour de Shanghaï et en partance pour Rome, M. Balladur s'est contenté, au lendemain du retrait de M. Séguin, de s'assurer qu'il n'y aurait pas de veto de l'Elysée, pour le cas où on viendrait, cette fois encore, le chercher. Il l'espère.

● **Jean-Louis Debré, le premier des chiraquiens.** S'il lui faut reprendre, demain, les rênes d'un RPR « rechiraquisé », Jean-Louis Debré n'a qu'une chose à faire : traverser les quelques centaines de mètres qui séparent son bureau de président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, du siège du parti, rue de Lille, et reprendre – tel que – le travail auquel il s'était attelé depuis plusieurs mois. Sous sa houlette, et à la demande du chef de l'Etat, le groupe était en effet devenu un *« shadow »* parti. *« Démarque-toi de la rue de Lille »*, lui conseillait M. Chirac au début de la campagne européenne. Ce que le RPR ne faisait pas, ou mal, à savoir soutenir l'image et la politique du chef de l'Etat, le groupe s'y employait. Jean-Louis Debré demain à la tête du RPR, c'est une assurance-vie pour le chef de l'Etat. Et, pour l'ancien ministre de l'intérieur, l'ambition rassasiée d'être le premier des chiraquiens.

● **Bernard Pons, l'ami trop zélé.** Il est des amis envahissants qui se croient autorisés à vous *« parler vrai »* sous prétexte qu'ils vous ont vu, un jour, en petite tenue. C'est cela, M. Pons pour M. Chirac : le compagnon des bons et, surtout, des mauvais jours à la tête du RPR, le complice de la conquête et de la gestion de la Ville de Paris qui, au nom de ce passé commun, s'est mis en tête de faire le bonheur du chef de l'Etat malgré lui. Au lendemain de la dissolution, il réanime l'association des Amis de Jacques Chirac. Elle devient, ces derniers mois, le refuge de tous ceux qui fuient le RPR de M. Séguin. Du coup, le chef de l'Etat regarde avec bienveillance cette initiative et M. Pons fait du zèle. Aujourd'hui, il est le tombeur de M. Séguin. A l'Elysée, on ne lui en demandait pas tant.

Le gouvernement sanctionne l'hospitalisation privée pour le dérapage de ses dépenses en 1998

Les patrons de clinique protestent contre cette « punition » injustifiée

Martine Aubry a décidé que les dépenses des cliniques ne devront pas progresser de plus de 2,29 % en 1999 par rapport à l'objectif initial fixé début 1998. Or, celui-ci a été dépassé de 779 millions de francs et la compensation exigée par le gouvernement entraînera une baisse de leurs tarifs de 1,95 % à compter du 1er mai. Cette décision va freiner les négociations sur les 35 heures dans un secteur employant 120 000 salariés.

APRÈS les radiologues, c'est au tour des cliniques privées de « goûter » à la rigueur budgétaire. Le gouvernement n'étant pas parvenu à un accord avec la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (FIEHP) et l'Union hospitalière privée (UHP), les deux syndicats patronaux du secteur, il va imposer par arrêté aux 1 500 établissements de soins à but lucratif une hausse de 2,29 % de l'enveloppe de dépenses pour 1999 (39,8 milliards de francs, soit près de 6,07 milliards d'euros) ; mais compte tenu du dépassement de l'enveloppe 1998, qui a atteint 779 millions de francs, les tarifs des cliniques subiront en fait, une baisse de 1,95 % par rapport à l'an dernier, à compter du 1er mai.

Dans une lettre ouverte à Martine Aubry, ministre de la solidarité, le président de la FIEHP, Louis Serfaty, et le délégué général de l'UHP, Alain Coulomb, dénoncent une *« punition »* qui *« met véritablement en péril »* tout un secteur de la santé. S'ils ne contestent pas ce dépassement des objectifs 1998, ils soulignent que plusieurs raisons le justifient : transfert d'une partie de l'activité chirurgicale du public vers le privé ; accroissement du nombre de malades souffrant de cancers, de troubles cardiaques ou d'insuffisance rénale chronique soignés dans le privé ; augmentation du nombre de lits pour des suites opératoires et de la réadaptation, les hôpitaux réduisant au maximum les durées de séjour pour des raisons budgétaires et adressant les convalescents aux centres privés.

Cette sanction financière risque, selon eux, de décourager encore plus des investisseurs rebutés par la faible rentabilité du secteur. Elle est *« d'autant plus injuste que les tarifs appliqués à notre secteur sont inférieurs d'environ 40 % à 50 % à ceux de l'hospitalisation publique »*, affirment-ils, ce que contestent les responsables de l'hospitalisation publique. Depuis 1992, l'Etat, la « Sécu » et l'hospitalisation privée sont parvenus à signer chaque année un accord sur un objectif national d'évolution des dépenses. Avec les biologistes, les patrons de clinique ont même été un des premiers acteurs du monde de la santé à accepter une régulation de leur activité.

INVESTISSEMENTS COÛTEUX

Loin d'entraîner la mort de ce secteur, celle-ci lui a permis de se moderniser. En huit ans, le secteur dit « à but lucratif » s'est en partie restructuré (disparition d'établissements non rentables, fusions, conversion de lits de médecine en chirurgie), tandis que dans certaines villes, il devenait dominant dans des « niches » lucratives comme la chirurgie (près de 60 % des interventions réalisées en France), l'hémodialyse ou la chirurgie ambulatoire (75 % des places et 85 % des opérés). Entre 1992 et 1995, les cliniques ont largement respecté l'objectif de dépenses négocié avec l'Etat.

La situation s'est dégradée à partir de 1996, les cliniques ayant, depuis, du mal à tenir dans leur enveloppe budgétaire. Il est vrai que, comme le public, le privé a dû investir : travaux de mise en conformité aux règles de sécurité incendie, respect des normes de sécurité sanitaire (transfusion, anesthésie, traitement des déchets...) imposées par les pouvoirs publics. *« Ces investissements ont alourdi nos charges de 3 % à 4 % par an*, estime le président de la FIEHP. *Or, il faut savoir que la marge moyenne de nos cliniques n'est que de 2 % à 3 % »*, même si les plus performantes tirent mieux leur épingle du jeu.

La reprise des dépenses d'assurance-maladie, depuis quelques mois, notamment dans l'hospitalisation privée (*Le Monde* du 17 avril), interdit au gouvernement tout laxisme, ce qui explique sa fermeté. *« Cette décision de Mme Aubry ne sera pas sans conséquence sur la situation sociale de notre secteur »*, prévient M. Serfaty, alors que les patrons de clinique sont engagés depuis plusieurs mois dans de difficiles négociations avec les syndicats sur le passage aux 35 heures.

Jean-Michel Bezat



Le retrait de M. Séguin place M. Madelin en porte-à-faux

LES DIRIGEANTS de Démocratie libérale (DL) se sont réunis, lundi 19 avril, pour tenter d'imaginer comment limiter les dommages qu'inflige à leur parti la démission de Philippe Séguin. Pour le moment, ils n'ont pas trouvé mieux que la méthode Coué. La formation d'Alain Madelin s'efforce de se convaincre que la discussion est encore possible avec François Bayrou. A l'issue de la réunion du bureau exécutif, dont personne n'était très volontaire pour rendre compte à la presse, Claude Goasguen, porte-parole de DL, a affirmé qu'*« en l'état actuel des choses, toutes les conditions sont réunies pour qu'il y ait une liste d'union »* fondée sur la position européenne du président de la République telle qu'il l'avait formulée dans son message au Parlement le 2 mars (*Le Monde* du 3 mars).

M. Goasguen a expliqué que les trois conditions posées à une liste d'union par M. Bayrou – une défense européenne, une Constitution européenne et un président élu de l'Union – *« vont de soi »*. *« Sur ces trois formulations (...), rien ne paraît insurmontable »*, a déclaré M. Goasguen. Emporté par son ardeur conciliatrice, le député de Paris n'a pas craint d'assurer que l'idée d'une Constitution européenne, longtemps combattue par M. Madelin, *« a toujours été »* approuvée par DL. Même l'idée d'un *« président de la République européenne élu au suffrage universel »* n'est pas, bien qu'*« ultra »*, *« une revendication de rupture »*, a assuré M. Goasguen. En revanche, le porte-parole a sommé M. Bayrou de dire, dans les meilleurs délais, s'il est *« d'accord avec la politique européenne du président de la République »* et derrière lui *« pour soutenir l'effort de la France au Kosovo »*, auquel cas une liste d'union serait possible.

En réalité, les dirigeants de DL sont presque convaincus, selon la formule de l'un d'entre eux, de *« jouer à trompe-couillon »* avec un François Bayrou qui aurait d'ores et déjà décidé de faire cavalier seul. Si division il doit finalement y avoir, M. Madelin verrait ainsi l'échec de son pari. Dès le mois de juin 1998, le président de DL avait appelé la droite à l'union pour les européennes. Son message était alors adressé plus particulièrement au RPR : M. Madelin le soupçonnait d'être tenté de faire sa propre liste pour éviter la sécession de Charles Pasqua. Pour amadouer les gaullistes, M. Madelin leur avait alors assuré qu'*« aucune exclusive »* n'était lancée à l'encontre de M. Séguin pour conduire une liste commune. En vain. A l'automne, son discours n'avait pas changé, mais il s'adressait, cette fois, à l'UDF, rebutée par le « passé » européen de M. Séguin.

TÊTE-À-TÊTE INÉGAL

Le cavalier seul de l'UDF – s'il se confirme – a l'inconvénient de laisser DL dans un tête-à-tête inégal avec le RPR. A l'origine, M. Madelin pensait pouvoir jouer des divisions de son partenaire privilégié pour ne pas être avalé par lui. Or, aujourd'hui, ce sont ces mêmes divisions qui fragilisent le bloc que forment ensemble DL et le RPR et qui menacent d'emporter DL dans leurs remous. C'est pourquoi une partie des dirigeants de la famille libérale, comme Philippe Vasseur ou Laurent Dominati, conseillent aujourd'hui à M. Madelin de se retirer de la compétition si l'UDF maintenait sa propre liste. *« On est des bons soldats loyaux, mais on en a ras le bol : un coup c'est Pasqua, un coup c'est Pons... »*, s'agace l'un des tenants de cette ligne. Un autre dit craindre que, dans l'hypothèse d'une liste conduite par Nicolas Sarkozy, la perspective de l'élection, à l'automne, du président du RPR, place le secrétaire général à la merci de nouveaux règlements de compte internes à la famille gaulliste.

D'autres, en revanche, considèrent que M. Madelin ne peut esquiver le combat. Ils estiment que c'est à ce prix seul que DL pourra tirer son épingle de la recomposition de l'opposition qu'ils attendent après le 13 juin.

Cécile Chambraud

RPR après le séisme Séguin

● **Charles Pasqua, la marque déposée du gaullisme.** Après quelques semaines d'hésitation, l'ancien cofondateur du RPR a décidé de rompre, le 1er janvier, en prenant prétexte de la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam. *« J'aime bien Jacques Chirac, mais je préfère quand même la France »*, écrit-il au début de son livre intitulé – par référence au slogan de la campagne présidentielle de M. Chirac – *Tous pour la France* (Albin Michel). Après l'échec de son appel à l'ensemble des *« souverainistes »*, M. Pasqua a conclu une alliance avec Philippe de Villiers. Depuis le retrait de M. Séguin, il considère qu'il n'y a plus de gaullistes au RPR et espère bien récupérer cette frange du mouvement devenue orpheline.

● **Jean Tiberi, nombril du monde.** Et moi, et moi et moi ? est venu s'enquérir Jean Tiberi à l'Elysée, samedi 17 avril. Le rendez-vous était fixé depuis longtemps, il tombe bien : le parti gaulliste implose, la droite RPR-DL n'a plus de tête de liste mais M. Tiberi est soulagé. Le départ de M. Séguin de la présidence du RPR fait disparaître un candidat sérieux à la mairie de Paris.

● **Philippe Séguin, c'est par où l'Aventin ?** En juillet 1997, quelques jours avant d'être élu président du RPR, M. Séguin évaluait la lourde tâche qui l'attendait. *« Une image déplorable, les affaires, un truc qui n'a rien produit, sur le plan intellectuel, depuis vingt ans »*, disait-il de son parti, avant d'ajouter : *« Pour un éventuel projet présidentiel, il aurait été plus commode de se retirer sur l'Aventin... »* (*Le Monde* daté 6-7 juillet 1997). Cet *« éventuel projet présidentiel »*, M. Séguin y avait renoncé en déclarant, dans un entretien accordé au *Figaro* du 17 septembre 1998 : *« S'il est une génération où l'on doit faire fi de ses ambitions personnelles, c'est bien celle qui anime aujourd'hui l'opposition. Il n'échappe à personne que le président de la République sera candidat au renouvellement de son mandat, et qu'il sera donc, par définition, le seul candidat de l'opposition d'aujourd'hui. »* On ne saurait se montrer moins enthousiaste. Devant le conseil national du RPR, il avait observé : *« Le mouvement ayant été créé par qui l'on sait, on imagine mal son président se dresser, ou a fortiori, se présenter contre le président de la République sortant. »* Et maintenant ?

Pascale Robert-Diard et Jean-Louis Saux

Le trouble de la gauche « plurielle » ne se dissipe pas sur le Kosovo

PLUS LE DOUTE grandit sur l'efficacité des frappes aériennes de l'OTAN, plus le conflit du Kosovo devient une épreuve de style dans les rangs de la gauche « plurielle ». Tour à tour, chacun des partenaires de cette majorité s'ingénie à cultiver sa différence, tout en affichant une pleine solidarité gouvernementale. Ainsi, lors de son quatrième déplacement régional pour les européennes, lundi 19 avril à Charleville-Mézières (Ardennes), Robert Hue n'a pas manqué de renouveler ses critiques sur la gestion du conflit : *« Nous sommes dans l'impasse »*, a déclaré le secrétaire national du PCF, tout en écartant l'hypothèse avancée *« par des gens de droite »* d'*« un départ des ministres communistes »*. De même, Didier Motchane, vice-président du Mouvement des citoyens, a déclaré, dans un entretien accordé au *Parisien* (daté du 20 avril), que *« l'OTAN a raté son coup »* et que la cohésion gouvernementale pourrait exploser *« si on allait vers un engagement armé à terre qui serait ordonné par Clinton... »*. Il estime cependant que Lionel Jospin est prisonnier de la stratégie de Jacques Chirac.

VIFS DÉBATS CHEZ LES VERTS

La guerre au Kosovo et ses conséquences – l'exode de centaines de milliers de Kosovars – ont également été au cœur des débats du conseil national interrégional (CNIR) des Verts, le « Parlement » du mouvement écologiste, qui s'est tenu, samedi 17 et dimanche 18 avril. Dominique Voynet s'est livrée à un difficile exercice de synthèse entre les différentes sensibilités qui se sont exprimées au sein de sa formation. *« Nous n'avons pas su enrayer l'enlisement* [du conflit]. *Evitons son extension »*, a-t-elle déclaré. Jugeant l'intervention militaire en Serbie *« inévitable »* et même *« légitime face à un régime dictatorial et raciste »*, elle a toutefois reconnu que *« le bilan d'étape n'est pas glorieux »* et que les Verts n'ont *« aucun chèque en blanc à signer à qui que ce soit en la matière »*.

Sur le fond, la ministre de l'environnement a admis que *« cette crise bouscule nos repères traditionnels »*, mais que *« notre pacifisme n'est pas en question »*. Les débats vifs qui ont agité les Verts deux jours durant, ont opposé Daniel Cohn-Bendit et les amis du député Noël Mamère – favorables les uns et les autres à une intervention terrestre en Serbie – à la frange pacifiste du mouvement. *« Je préfère m'habiller d'un* battle dress *plutôt que de revêtir le costume de Ponce Pilate »*, a estimé le député de Gironde.

Daniel Cohn-Bendit a préféré insister sur les conséquences du conflit, jugeant que, *« si le retour des réfugiés n'a pas commencé avant le début de l'hiver, ne nous leurrons pas, il n'y aura pas de retour de réfugiés »*. Se démarquant des autres parlementaires Verts, Marie-Hélène Aubert a exprimé son trouble devant la résolution présentée par la direction des Verts et adoptée par 72,7 % des voix, qui préconise la poursuite des bombardements en Serbie. La députée d'Eure-et-Loir a jugé *« hallucinant »* que les Verts *« laissent entendre que la guerre peut résoudre quelque chose à long terme »* et qu'*« on ne donne aucune chance à une issue politique et diplomatique »*. De même, Martine Billard, porte-parole nationale, représentant la minorité des Verts, a dénoncé le *« cauchemar enduré par les Kosovars »*, après trois semaines de bombardements qui ont entraîné *« une accélération de la purification ethnique »*.

Les débats se poursuivent aussi au sein de la gauche radicale. Si la condamnation des bombardements de l'OTAN (et de Slobodan Milosevic, assortie d'un appel à l'autodétermination du Kosovo) a été confirmée à l'unanimité moins une voix par le récent comité central de la Ligue communiste révolutionnaire, certains de ses membres ont toutefois décidé, en signe de solidarité avec le peuple kosovar, de participer aux réunions du Comité Kosovo.

Alain Beuve-Méry

M. Chevènement justifie son silence public

Interrogé lors d'une conférence de presse qu'il donnait à l'hôtel Matignon, après la réunion du conseil de sécurité intérieure, lundi 19 avril, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, n'a pas voulu rompre le silence qu'il s'impose publiquement sur l'action de l'OTAN en Yougoslavie (*Le Monde* daté 18-19 avril). *« Un ministre peut et même doit s'exprimer en conseil des ministres (...) ou dans les tête-à-tête qu'il peut avoir avec tel ou tel responsable. Je ne manque pas de m'exprimer, mes collègues le savent très bien »*, a-t-il expliqué.

Justifiant ainsi ses interventions *« à l'intérieur du gouvernement »*, M. Chevènement a assuré qu'à *« l'extérieur, il est nécessaire qu'il y ait une certaine unité »*. Et de conclure son propos sur le mode ironique : *« Le ministre de l'intérieur a le droit d'avoir une vie intérieure, même s'il l'a particulièrement riche, et surtout s'il l'a particulièrement riche. »*

Quatre cantonales partielles

AISNE
Canton de Craonne (premier tour)
I., 3 957 ; V., 2 419 ; A., 38,87 % ; E., 2 308.
Philippe Malpezzi, UDF, m. des Aizelles, 1 328 (57,54 %)... *RÉÉLU*
François Cureau, PCF, m. de Paissy, 440 (19,06 %) ; Gilbert Lantsoght, PS, adj. m. de Bourg-et-Comin, 414 (17,94 %) ; Gilbert Sebbe, FN, 126 (5,46 %).

[Philippe Malpezzi (UDF) a été largement réélu dans le canton de Craonne. Le Conseil d'Etat avait annulé son élection de mars 1998, estimant qu'il était inéligible du fait de sa qualité d'assistant parlementaire de Paul Girod, alors président du conseil général.

15 mars 1998 : I, 3 868 ; V., 2 803 ; A., 27,53 % ; E., 2 662 ; François Cureau, PCF, m., 959 (36,03 %) ; Philippe Malpezzi, UDF-DL, m., 796 (29,90 %) ; Bernard Tronel, div. d., 411 (15,44 %) ; Jean Madranges, FN, 264 (9,92 %) ; Martine Boutantin, div. d., 232 (8,72 %).]

EURE-ET-LOIR
Canton de Cloyes-sur-le-Loir (premier tour)
I., 7 275 ; V., 4 014 ; A., 44,82 % ; E., 3 911.
Ball. : Claude Térouinard, div. d., m. de Châtillon-en-Dunois, 1 810 (46,28 %) ; Jean-Yves Deballon, div. d., m. de Douy, 635 (16,24 %).
Elim. : Serge Langlais, div. g., 532 (13,60 %) ; Madeleine Mathurin, div. d., m. d'Autheuil, 425 (10,87 %) ; Evelyne Alby, FN-UF, 241 (6,16 %) ; Jean-Pierre Le Touzo, PCF, 164 (4,19 %) ; Jean-Marie Eoche-Duval, div., c. m. de Châtillon-en-Dunois, 104 (2,66 %).

[Dans ce canton très ancré à droite, Claude Térouinard, divers droite soutenu par l'UDF, est en ballottage très favorable au terme du premier tour de cette partielle provoquée par le décès d'Hubert Quentin (RPR). Proche de Charles Pasqua, M. Térouinard inflige un véritable camouflet à Jean-Yves Deballon, officiellement soutenu par la majorité départementale du sénateur RPR Martial Taugourdeau. Quant au FN, il perd dix points par rapport à 1994.

20 mars 1994 : I, 7 227 ; V., 4 606 ; A., 36,27 % ; E., 4 309 ; Hubert Quentin, RPR, 2 866 (66,51 %) ; Jean-Pierre Le Touzo, PCF, 750 (17,41 %) ; Josiane Zanardi, FN, 693 (16,08 %).]

HAUT-RHIN
Canton de Sainte-Marie-aux-Mines (premier tour)
I., 7 184 ; V., 3 885 ; A., 45,92 % ; E., 3 704.
Ball. : Christian Chaton, FN-MN, 928 (25,05 %) ; Jacques Loëss, PRG, c. m. de Liepvre, 760 (20,52 %).
Elim. : Paul Drouillon, div. g., 632 (17,06 %) ; Claude Abel, div. d., adj. m. de Sainte-Marie-aux-Mines, 508 (13,71 %) ; Roland Quincieu, div., 419 (11,31 %) ; Anne-Louise Piantanida, Verts, 293 (7,91 %) ; Alain Cœurdevey, FN-UF, 83 (2,24 %) ; Gérard Zill, div. d., 81 (2,19 %).

[Dans ce premier test électoral opposant un candidat mégrétiste et un lepéniste depuis la scission du Front national, c'est le candidat soutenu par Bruno Mégret qui l'emporte largement dans cette partielle, provoquée par le décès de Raymond Hesnin (div. d.) : Christian Chaton (FN-MN), bien implanté localement, est en effet arrivé nettement en tête du premier tour et a écrasé le candidat lepéniste Alain Cœurdevey. M. Mégret a appelé les électeurs de droite à soutenir son candidat au deuxième tour, contre le candidat radical de gauche, Jacques Loëss, soutenu par la majorité départementale, qui regroupe une partie de la droite et les socialistes.

15 mars 1998 : I, 7 138 ; V., 4 276 ; A., 40,10 % ; E., 4 047 ; Raymond Hestin, div. d., m., 1 209 (29,87 %) ; Christian Chaton, FN, 1 009 (24,93 %) ; Jacques Loëss, PRG, c. m., 921 (22,76 %) ; Patrick Tonon, div. d., 908 (22,44 %).]

HAUTE-SAÔNE
Canton de Noroy-le-Bourg (premier tour)
I., 3 184 ; V., 2 597 ; A., 18,44 % ; E., 2 477.
Gérard Bontour, div. g., m. de Colombe-lès-Vesoul, 1 344 (54,26 %)... *RÉÉLU*
Jacques Theulin, UDF, m. de Villiers-le-Sec, 1 133 (45,74 %).

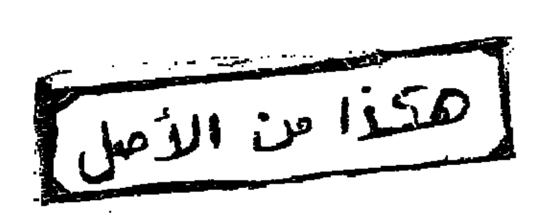
[Invalidé par le Conseil d'Etat après son élection de mars 1998, Gérard Bontour (div. g.) a amélioré son score et été nettement réélu, face à un nouveau candidat UDF. L'ancienne majorité de droite du département échoue donc dans sa volonté de détrôner la gauche plurielle, qui préside depuis un an le conseil général au bénéfice de l'âge, compte tenu de l'égalité de sièges (16-16) entre gauche et droite.

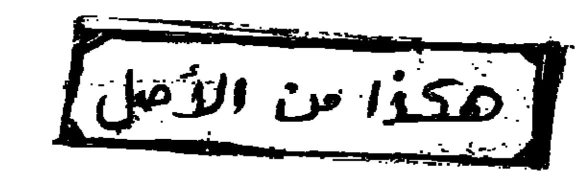
15 mars 1998 : I, 3 147 ; V., 2 416 ; A., 23,23 % ; E., 2 237 ; Gérard Bontour, div. g., m., 1 051 (46,98 %) ; Etienne Philippe, UDF-DL, c. g., m., 920 (41,13 %) ; Marie-France Ligney, FN, 178 (7,96 %) ; Pierre Moureaux, PCF, 88 (3,93 %).]

DÉPÊCHES

■ **LA ROCHELLE : Maxime Bono (PS) a été élu,** lundi 19 avril, maire de La Rochelle (Charente-Maritime), après le décès de Michel Crépeau (PRG). Agé de cinquante-deux ans, M. Bono était le suppléant de M. Crépeau à l'Assemblée nationale et premier adjoint depuis 1989 ; il est, par ailleurs, conseiller général de Charente-Maritime depuis 1992.

■ **PATRONAT : le Medef (ex-CNPF) et la Confédération générale des PME font la paix** avec les chambres de commerce. Les deux organisations patronales ont signé, lundi 19 avril, une charte commune de *« coopération et d'action »* avec l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), qui délimite les compétences respectives de chacun.







Lettre ouverte

à Madame la ministre de l'Emploi et de la Solidarité

Madame la ministre,

Le projet de loi de couverture maladie universelle que vous défendrez demain au Parlement présente des avancées majeures s'agissant de la couverture sociale de base de tous les citoyens.

Vous avez refusé de confier cette couverture sociale de base aux assureurs privés, en dénonçant les risques considérables de sélection, d'exclusion et d'inégalité dans l'accès aux soins que ferait courir ce choix.

Et pourtant, vous acceptez que ces mêmes assureurs privés soient introduits, par voie d'amendement parlementaire, dans le conseil d'administration du Fonds de solidarité de la couverture maladie universelle, et qu'ils gèrent demain aux côtés de l'Etat la couverture complémentaire de six millions de personnes en situation de pauvreté.

Les assureurs ont pour leur part exprimé clairement leur volonté de définir, d'évaluer et de réviser périodiquement les prestations délivrées aux plus pauvres.

Vous souhaitiez fermer la porte aux assureurs privés, vous l'ouvrez en grand.

Sous la pression de leurs exigences, et en échange de leur participation financière, vous laissez se mettre en place un droit à plusieurs vitesses. Vous prenez le risque que se créent des inégalités majeures dans l'accès aux soins des bénéficiaires de la couverture maladie universelle. Certains profiteront d'une certaine durée de prise en charge. Pour d'autres, elle sera plus courte. Certains pourront faire le choix de s'adresser aux caisses primaires d'assurance maladie. D'autres non. Pour certains bénéficiaires, la couverture maladie universelle sera gratuite. Pour d'autres, elle sera payante...

Quant à ceux qui rencontreront des difficultés dans l'exercice de leur droit en cas de litige avec un assureur, ils ne disposeront d'aucun recours adéquat. Vers qui se tourneront-ils et comment se feront-ils soigner ?

Le droit recule, mais les parts de marché progressent.

La privatisation de l'accès aux soins a commencé. Le projet de loi de couverture maladie universelle est la première étape de cette privatisation.

On commence par les plus pauvres.

Madame la ministre, nous attendons de la loi qu'elle affirme l'égalité en droit de tous les bénéficiaires de la couverture maladie universelle. Cette égalité ne peut être garantie par des groupements d'intérêt privé, qui seraient présents dans le conseil d'administration du Fonds de solidarité, et qui fabriqueraient de nouveaux exclus, à la marge du système de soins.

Nous attendons de la loi portant création d'une couverture maladie universelle qu'elle affirme votre volonté de mettre un terme à l'exclusion des soins.

MEDECINS SANS FRONTIERES - 8, rue Saint-Sabin - 75011 PARIS

INTÉGRATION Dans une étude rendue publique vendredi 16 avril, l'association Connaissance de l'emploi, des revenus et des coûts (CERC) dénonce l'existence, dans le domaine de l'emploi, de *« discriminations légales injustifiées »* à l'égard des étrangers. ● SUR LES 5,6 MILLIONS D'EMPLOIS de la fonction publique, 90 % sont soumis à des conditions de nationalité. Si l'on ajoute les entreprises du secteur public et nationalisé (RATP, EDF) et certains pans du secteur privé (médecins, géomètres, etc.), près d'un tiers des emplois sont fermés aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne. ● DJAMEL TIAH, diplômé de la faculté d'Alger, a obtenu le statut de praticien adjoint contractuel, mais sa situation reste précaire. ● POUR DANIÈLE LOCHAK, professeur de droit et présidente du Gisti, *« un mécanisme de préférence nationale régit l'accès à certains emplois »*.

L'emploi des étrangers se heurte à des « discriminations légales injustifiées »

Selon une étude du CERC, près du tiers des emplois sont interdits aux étrangers non européens. Dans la fonction publique, les entreprises du secteur public et nationalisé (EDF, RATP) et certains pans du secteur privé (médecins, architectes, etc.), les exclusions légales freinent l'intégration

ET SI les restrictions légales apportées à l'emploi des étrangers dans le secteur public, sous forme de condition de nationalité, servaient de caution aux pratiques discriminatoires souvent stigmatisées dans le secteur privé ? Telle est l'hypothèse d'une étude de l'association Connaissance de l'emploi, des revenus et des coûts (CERC), rendue publique vendredi 16 avril. S'appuyant sur des statistiques et des mises en perspective historiques et juridiques, elle fournit l'*« état des lieux »* des *« discriminations légales injustifiées, notamment dans la fonction publique »*. Elle en préconise l'abrogation afin de supprimer leur effet d'entraînement dans les autres domaines de la vie économique, ainsi que dans la mentalité de ses acteurs.

Récemment déjà, le rapport sur les discriminations remis à Martine Aubry par le conseiller d'Etat Jean-Michel Belorgey avait passé en revue les phénomènes d'exclusion silencieuse qui bloquent les mécanismes de l'intégration. Il dénonçait ainsi une certaine forme de « préférence nationale », passée dans le discours de certaines formations politiques de droite et d'extrême droite et pratiquée sur le terrain, au mépris des lois, des conventions collectives et du code pénal. Une situation qui a pour conséquence de freiner l'accès de beaucoup de Français d'origine étrangère au monde du travail. Le rapport Belorgey préconisait la mise en place d'une autorité indépendante chargée d'instruire les réclamations formulées par les victimes de discrimination (*Le Monde* du 10 avril).

Analysant plus largement la situation des étrangers face à l'emploi, l'étude du CERC aborde la question des discriminations à partir d'une réalité méconnue : *« Le nombre d'emplois dans la fonction publique, compté au sens large, est de l'ordre de 5,6 millions, chiffre obtenu en sommant les effectifs des fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière (...). Au total, 5,2 millions de postes restent soumis à une condition de nationalité. Conséquence logique : les étrangers (communautaires ou non) sont très largement sous-représentés dans la fonction publique : seulement 1,7 % des emplois, alors qu'ils représentent 5,5 % des salariés. »*

> « Les étrangers (communautaires ou non) sont très largement sous-représentés dans la fonction publique : seulement 1,7 % des emplois, alors qu'ils représentent 5,5 % des salariés »

Cette association, qui poursuit le travail d'« alerte » mené par l'organisme public du même nom, supprimé en 1994 par Edouard Balladur, dénonce à la fois l'exclusion des étrangers du secteur public et parapublic, mais aussi, parfois, du secteur privé. Une loi de 1933 impose ainsi aux médecins qui veulent exercer en France, dans le public comme dans le privé, de détenir à la fois un diplôme français et la nationalité française. Aujourd'hui encore, les médecins étrangers titulaires d'un diplôme obtenu ailleurs que dans l'Union européenne représentent un quart des effectifs du service public hospitalier. Ils le font dans des conditions précaires et sans espoir d'évolution de carrière, en dépit de l'instauration récente d'un statut de « praticien adjoint contractuel » *(lire ci-dessous)*. Cette situation perdure, même s'ils acquièrent la nationalité française, en raison de leur diplôme étranger. Ces praticiens sont *« payés*, souligne le rapport, *à un niveau inférieur au statut français, voire même au statut jusque-là occupé par le médecin »*, avec *« des possibilités de promotion inexistantes »*.

S'il semble légitime que l'administration invoque l'argument de *« l'exercice de la puissance publique »* pour réserver aux nationaux certaines professions comme agent du fisc, magistrat ou policier, il est plus difficile de saisir en quoi ce critère se justifie pour écarter les étrangers de la direction des bureaux de tabac, des débits de boisson ou des publications périodiques. Il en va de même pour les employés de la Sécurité sociale, où, selon l'étude, la *« discrimination s'appliquerait de manière généralisée (...) en raison d'une longue pratique antérieure qui a généré une croyance souvent sincère en la légalité d'une condition de nationalité à l'embauche »*.

Le marché du travail étant, du fait de ces discriminations légales, très difficile à pénétrer, *« la propension à créer des entreprises est deux ou trois fois plus élevée pour les étrangers que pour les Français »*. Selon le CERC, cette tendance est, pour les étrangers, *« supérieure à celle des nationaux dans quasiment tous les secteurs de l'économie, et plus particulièrement dans le commerce, la construction et l'industrie »*. Autre conséquence, et non des moindres : les actifs étrangers sont deux à trois fois plus touchés que les Français par le chômage.

Selon le CERC, les restrictions qui règnent dans le secteur public freinent l'intégration, dans la mesure où cette branche reste l'une des rares *« où l'emploi a continué de croître »*. *« Les effectifs y ont augmenté d'environ 12 % de 1986 à 1994* (...), *les enquêtes montrent que la fonction publique constitue un des principaux débouchés pour les jeunes sortis du système scolaire* (...), note le rapport. *Parmi les titulaires d'au moins une licence ou d'un diplôme équivalent, près d'un jeune sur deux y entre. »*

Au total, si l'on ajoute les emplois salariés interdits aux étrangers dans la fonction publique *stricto sensu* (5,2 millions), dans les entreprises du secteur public et nationalisé (entre 40000 et 900000), dans certains pans du secteur privé (médecins, architectes, géomètres-experts, experts-comptables, etc.) et les organismes de Sécurité sociale (200000 à 400000), *« l'estimation des emplois fermés aux étrangers non ressortissants d'un pays de l'Espace économique européen aboutit à une fourchette de 6,5 à 7,2 millions d'emplois*, conclut le CERC, *soit 29 % à 33 % du "stock" »*.

Nicolas Weill

★ **« Immigration, emploi et chômage. Un état des lieux empirique et théorique ».** ***Les Dossiers de*** **CERC-association, numéro 3, 1999 (124 pages). Directeur de la publication, Catherine Borrel. Connaissance de l'emploi, des revenus et des coûts, 10, rue Jacques-Mawas, 75015 Paris, tél. : 01-45-31-85-70.**

Djamel Tiah : « J'ai envie qu'un jour, on me dise : vous êtes médecin »

DJAMEL TIAH, trente-sept ans, marié, deux enfants, est radiologue à l'hôpital Beaujon (Clichy-la-Garenne) depuis dix ans et praticien adjoint contractuel (PAC) en poste depuis le 1er mars. PAC, mais pas vraiment médecin. Inscrit *« sous une rubrique spécifique »* au conseil départemental de l'ordre des Hauts-de-Seine, il est *« payé moitié prix »* et doté d'un statut particulier parce que son diplôme est étranger, *« extra-communautaire »*, comme il dit.

PORTRAIT

> Inscrit « sous une rubrique spécifique » au conseil départemental de l'ordre, il est « payé moitié prix »

Après des *« études en français depuis la maternelle »*, Djamel Tiah arrive en France, en 1988, avec son diplôme de la faculté de médecine d'Alger pour faire une spécialité de radiologie à l'hôpital Bichat, à Paris. Le jeune stagiaire non rémunéré est veilleur de nuit dans un hôtel et prend pour compléter des gardes d'infirmier en psychiatrie. L'étudiant décroche une maîtrise d'anatomie, un DEA de bio-imagerie ainsi, en 1990, que le statut d'attaché-associé et quatre vacations dans le service de radiologie de l'hôpital, à 4 700 francs nets par mois.

Chaque année, *« c'est le cercle infernal pour les papiers »*, une carte de séjour étudiant valable un an. Le 9 avril 1994, en Bretagne, le docteur Tiah épouse une infirmière française et acquiert la nationalité deux ans plus tard. Mais à l'hôpital il n'est *« pas sur un pied d'égalité salarial »* avec les autres médecins. *« Pourtant, le personnel médical et paramédical me regardait comme les autres*, raconte-t-il. *Les malades, d'ailleurs, ne faisaient aucune différence. »* En 1995, il obtient huit vacations et double son salaire.

La solidarité entre confrères ? A l'époque, *« chacun défendait son statut, c'était de bonne guerre »*. Le 4 février 1995, la loi crée le PAC, un statut sur mesure pour les médecins dans son cas : ils peuvent l'obtenir en se soumettant à un examen écrit et en présentant un dossier sur leurs *« titres et travaux »*. *« Au départ, ça a été un espoir, mais très mitigé »*, se souvient le docteur Tiah. *« J'avais vu des collègues virés sans préavis, parfois du jour au lendemain. Je pensais que le nouveau statut allait vraiment changer les choses. C'était institutionnalisé. Je me disais "ouf ! on rentre dans la loi". »*

« AMÉLIORER LE STATUT »

Le 14 avril 1996, le docteur Tiah et d'autres collègues sont, disent-ils, *« obligés de fonder »* le Syndicat national des PAC (SNPAC). Ils préfèrent *« rester dans le cadre hospitalier »* et cherchent à *« améliorer le statut »*. Djamel Tiah accepte de *« jouer le jeu »* et prépare l'examen *« pendant un an, comme un concours de PH* [praticien hospitalier] *de quatrième échelon »*. Il passe les épreuves d'aptitude en avril 1997 à Strasbourg *« au même endroit que le concours des PH »*. Il apprend qu'il est reçu en janvier 1998.

D'autres n'ont pas eu sa chance, ou sa ténacité. Sur quelque 8 000 médecins diplômés en dehors de l'Union européenne employés dans le service public hospitalier, 3 165 – soit 40 % – ont finalement gagné leur statut de PAC à l'issue des trois sessions d'examens de 1996, 1997 et 1998. *« Et il reste encore 400 PAC sans affectation de poste »*, déplore le docteur Tiah.

Son contrat d'une durée de trois ans rappelle en caractères gras qu'il exerce *« sous l'autorité du praticien hospitalier responsable du service »*. Il continue ses journées de 8 heures à 19 heures, ses enseignements à la faculté, ses huit nuits de garde mensuelles, qui *« payent les traites »* de l'appartement. *« Ce qui a radicalement changé ? Quand j'étais attaché-associé, à horaires égaux, j'étais mieux payé. »*

« Il n'y a aucune évolution de carrière, regrette encore le jeune médecin. *Il faut vingt-huit ans pour passer du niveau I au niveau 9... »* Le 13 mars, Djamel Tiah a été élu vice-président du SNPAC, qui revendique plus de 2 000 adhérents. Il réclame *« la plénitude d'exercice de la médecine »*, *« un poste pour chaque PAC »*, *« une revalorisation salariale »*. Ce lundi 19 avril, il est en *« grève des soins non urgents »* pour plaider la cause.

« J'ai envie qu'un jour, on me dise : vous êtes médecin, dans telle spécialité, et qu'on ne me parle plus du PAC, se prend-t-il à rêver derrière ses lunettes cerclées. *Si dans deux ans mon chef de service change et que le prochain ne veut pas de moi, je me retrouve à la rue. Tout est possible, pour tout le monde. »*

Laurence Folléa

Danièle Lochak, professeur de droit et présidente du Groupe d'information et de soutien des immigrés

« Comment l'Etat pourrait-il bannir la discrimination dans le privé, alors qu'il donne le mauvais exemple ? »

« Estimez-vous que le droit français donne un fondement à la "préférence nationale", thème cher à l'extrême droite, en interdisant certains emplois aux étrangers ?

– L'extrême droite utilise ce thème avec un objectif précis : priver les étrangers des droits sociaux dont ils bénéficient – mais, dans ce domaine, l'égalité entre Français et étrangers a été conquise, au moins pour ceux qui sont en situation régulière. En revanche, tout autre est la réalité en matière d'accès à l'emploi : non seulement les étrangers doivent obtenir une autorisation de travail, mais l'accès à un nombre considérable d'emplois leur est interdit. C'est le cas de la quasi-totalité des emplois de la fonction publique, à l'exception de l'enseignement supérieur et de la recherche. La règle est la même dans les entreprises publiques (EDF, SNCF, RATP, etc.), sauf pour des emplois subalternes, qui sont ouverts mais qui ne sont pas dotés des garanties et avantages liés à des statuts particuliers. Dans le secteur privé, un grand nombre d'emplois sont fermés : c'est le cas dans les professions libérales liées aux secteurs juridique et de la santé. C'est bien un mécanisme de préférence nationale qui régit l'accès à certains emplois.

– Comment concilier ces interdictions avec les principes d'égalité et de non-discrimination inclus dans la Constitution et les conventions internationales signées par la France ?

– A vrai dire, le droit et la réalité ne sont plus conciliables aujourd'hui. Certes, l'exclusion des étrangers de la fonction publique a pu être considérée comme naturelle à une époque où les fonctionnaires, en petit nombre, exerçaient des tâches d'autorité. Prévalait alors une sorte d'évidence selon laquelle, dans un Etat-nation, seuls des citoyens, et donc des nationaux, pouvaient être policiers, magistrats ou agents du fisc. Mais, depuis le développement de l'Etat-providence, l'écrasante majorité des fonctionnaires exercent des emplois qui ne participent en rien à l'exercice de l'autorité publique. D'où le paradoxe : avec l'envol du nombre de fonctionnaires, s'est accrue la masse des emplois fermés aux étrangers. Aujourd'hui, on ne voit plus pour quelles raisons valables les étrangers ne peuvent pas être enseignants, infirmiers, agents d'une collectivité locale ou d'une entreprise publique. Le seul vrai motif, c'est le protectionnisme au bénéfice des nationaux.

– Qu'en dit le Conseil constitutionnel ?

– Toutes ces exclusions se sont développées sans aucun contrôle de constitutionnalité, parce que les textes qui sont à l'origine de ces exclusions sont antérieurs à la création du Conseil constitutionnel et que le droit de saisine directe n'a jamais été ouvert aux individus. S'il avait à se prononcer aujourd'hui, le Conseil affirmerait sans doute l'inconstitutionnalité des règles qui interdisent l'accès des étrangers aux entreprises nationales et à beaucoup de professions du secteur privé. Il admettrait en revanche, comme l'a fait depuis 1980 la Cour de justice des communautés européennes, que certains emplois participant à l'exercice de l'autorité publique soient réservés aux Français, dans la police ou la magistrature, par exemple. D'autres recours seraient possibles devant le Conseil d'Etat, les tribunaux judiciaires ou la Cour européenne des droits de l'homme, mais ils ne sont pas exercés.

DANIÈLE LOCHAK

– Voyez-vous une parenté entre les lois des années 30, qui ont exclu les étrangers de certaines professions, dans le contexte trouble qui annonçait Vichy, et les discriminations légales d'aujourd'hui ?

– Faire remonter Vichy aux années 1933-1935, à l'époque où l'on a interdit aux médecins étrangers d'exercer en France et imposé une carte spéciale aux artisans et commerçants étrangers, c'est faire remonter très loin Vichy dans la République ! Ces mesures s'inscrivent dans un contexte de xénophobie, mais ne touchent que le secteur privé. Elles témoignent des craintes de certaines corporations, comme les médecins, face à la concurrence des réfugiés venus d'Europe de l'Est, et elles n'ont ensuite jamais été abrogées. En revanche, les restrictions dans la fonction publique relèvent de conceptions anciennes qui ont contaminé tout le secteur public, par pur protectionnisme, avec l'accord des syndicats, pour protéger l'emploi des Français. Ces pratiques ont survécu, car elles arrangent tout le monde : les rapports qui, dans les années 80, ont dénoncé cette situation dorment toujours dans les cartons.

– Cette question de l'exclusion des étrangers de certains emplois ne masque-t-elle pas la discrimination raciale dont souffrent les Français d'origine étrangère ?

– Ce n'est effectivement pas le problème central de l'intégration, même si les enfants d'immigrés peuvent être concernés, dans la mesure où ils ne deviennent français qu'à dix-huit ans et ne peuvent auparavant viser des emplois publics. En fait, l'enjeu est comparable à celui du droit de vote des étrangers aux élections locales : il est politique et hautement symbolique. Comment l'Etat pourrait-il bannir la discrimination dans le secteur privé alors qu'il donne lui-même le mauvais exemple ?

– La question est-elle si cruciale dans un pays comme la France, où l'accès à la nationalité est assez facile ?

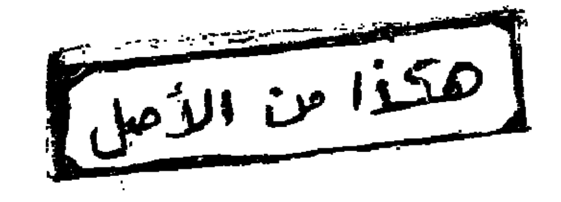
– Elle l'est pour les gens qui se débattent dans un cercle vicieux : ils veulement obtenir la nationalité française pour passer des concours de la fonction publique, et on refuse de les naturaliser parce qu'ils n'ont pas de revenus réguliers.

– Où situez-vous la frontière des emplois ouverts à tous ?

– Si l'on raisonne dans le cadre de ce qui est politiquement raisonnable et juridiquement fondé, le critère pour préciser si un emploi peut être réservé ou non aux Français consisterait à caler le sort des étrangers sur celui des étrangers communautaires. Le principe serait la suppression des discriminations, la seule exclusion concernerait les emplois participant à l'exercice de l'autorité publique. Cette règle est admise pour les Européens communautaires, ce qui montre qu'aucun obstacle de principe ne s'y oppose. Ce critère simple permettrait de mettre en œuvre pleinement le principe d'égalité, sans toucher aux fondements de la souveraineté de l'Etat. »

Propos recueillis par Philippe Bernard

★ **Le Gisti publie, dans sa revue *Plein droit*, un numéro spécial sur les interdictions légales en matière d'emploi. « ... Inégaux en dignité et en droits », numéro 41-42, avril 1999. Gisti, tél. : 01-43-14-84-84.**



مكتا من الأصل

Le gouvernement annonce un plan d'action sur trois ans en faveur des victimes

L'accueil et l'information seront améliorés dans les commissariats, les tribunaux et les hôpitaux

Le Conseil de sécurité intérieure a annoncé, lundi 19 avril, la mise en place d'un plan d'action sur trois ans en faveur des victimes d'infractions pénales. La présence de travailleurs sociaux dans les commissariats sera expérimentée dans huit grandes agglomérations et des correspondants départementaux d'aide aux victimes seront implantés dans certains services publics (police, justice et hôpitaux).

APRÈS s'être attaché à définir une politique publique de lutte contre l'insécurité, le Conseil de sécurité intérieure (CSI), réuni lundi 19 avril, s'est concentré sur l'autre versant de la délinquance : l'aide aux victimes d'infractions pénales. S'inspirant des 114 propositions formulées par la députée (PS) européenne, Marie-Noëlle Lienemann, qui a remis un rapport au gouvernement sur le dispositif national d'aide aux victimes le 26 mars, le CSI a défini un *« plan d'action sur trois ans »* destiné à améliorer l'accueil, l'information et l'accompagnement des victimes et de leurs familles au sein des services de l'Etat.

Initiées en 1977 avec la loi sur l'indemnisation des victimes d'infractions pénales, les politiques publiques d'aides aux victimes ont été véritablement lancées en 1983 par l'ancien garde des sceaux socialiste Robert Badinter. Dans la foulée, apparait un réseau d'associations d'aide aux victimes qui sera fédéré en 1986 avec la création de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (Inavem). Ce réseau, qui coordonne 150 services d'aide, accompagne la victime tout au long de la procédure judiciaire et dans ses démarches pour obtenir une indemnisation. 122 500 personnes ont ainsi été prises en charge en 1997, dont 70 200 victimes d'infractions pénales, pour un montant total de 35 millions de francs.

Aussi efficace soit-il, ce réseau ne couvre pas la totalité du territoire national, instaurant une inégalité de fait dans la prise en charge des victimes d'infractions. *« En dépit d'une opinion publique spontanément concernée et solidaire, le mouvement concret d'aide aux victimes demeure insuffisant, inégalement présent sur le territoire national et diversement pris en compte par les pouvoirs publics et les collectivités locales,* note le rapport de Mme Lienemann. (...) *L'Etat doit définir une véritable armature cohérente s'attachant à ce que toute victime, quelque soit son lieu d'habitation, son origine, ses préjudices, bénéficie de tous ses droits et de l'attention qui lui est due. »*

Le ministère de la justice avait commencé à pallier ces disparités en diffusant une circulaire, le 13 juillet 1998, qui demandaient aux parquets de généraliser les différentes initiatives d'aide aux victimes. Le CSI a voulu aller plus loin en créant, lundi 19 avril, un Conseil national de l'aide aux victimes, dont la présidence a été confiée au garde des sceaux. Composé de représentants des ministères concernés, d'élus, de professionnels de l'aide aux victimes et de l'Inavem, il devra procéder chaque année à une évaluation des dispositifs mis en œuvre et sera chargé de faire des propositions afin d'unifier l'action sur le territoire. Il sera relayé par des comités de pilotage de l'aide aux victimes, institués dans les conseils départementaux de prévention de la délinquance.

Plusieurs mesures, regroupées dans un plan d'action sur trois ans, ont déjà été définies par le CSI. La présence de travailleurs sociaux dans les commissariats, déjà expérimentée dans quatre sites, sera étendue à Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Bordeaux, Metz, Nancy et Dijon avant d'être éventuellement généralisée fin 2 000. Des correspondants *« aide aux victimes »* seront désignés dans chaque département dans les services accueillant des victimes comme la police, la gendarmerie, les hôpitaux ou les juridictions. Les services publics seront notamment chargés d'informer systématiquement les victimes de l'existence d'associations d'aide. Un numéro téléphonique national gratuit, géré par l'Inavem, sera mis en place.

Enfin, le CSI a annoncé que le ministère de la justice conduira une expertise sur les conditions de l'indemnisation des victimes. Il devra ainsi se pencher sur le fonctionnement des commissions d'indemnisation des victimes d'infraction (CIVI) chargées, dans chaque tribunal de grande instance, d'octroyer des indemnités aux victimes ayant subi des dommages corporels. Le financement du Fond de garantie des victimes d'actes de terrorisme et autres infractions (FGTI), qui effectue les paiements octroyés par les CIVI, fera également l'objet d'un groupe de travail, associant les ministères de la justice, des finances et les compagnies d'assurances. La question est délicate, les CIVI étant appelés à élargir de plus en plus leur champ de compétence : ainsi, le 25 mars, une CIVI a accordé une indemnité de 980 000 francs à une victime de l'amiante.

Pour Marie-Noëlle Lienemann, ce plan d'ensemble, qui fera l'objet d'une évaluation lors d'un prochain CSI, constitue *« un premier pas tout à fait encourageant »*. *« Ce programme me paraît de nature à enclencher une nouvelle logique, même s'il comporte des carences, notamment en matière de prise en charge psychologique des victimes,* nous a déclaré la maire d'Athis-Mons (Essonne). *Reste à veiller à son application effective sur le terrain, afin que se crée une dynamique entre les associations et les services publics »*.

Cécile Prieur

Les contrats locaux de sécurité seront liés à la politique de la ville

Les contrats locaux de sécurité (CLS) seront une composante essentielle des futurs contrats de ville qui couvriront la période 2000-2006, a indiqué Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, lundi 19 avril, à l'issue du Conseil de sécurité intérieure réuni à l'hôtel Matignon. M. Bartolone s'est engagé à simplifier les procédures faisant le lien entre les dispositifs de sécurité et la politique de la ville. Ainsi, les CLS pourront bénéficier, en association avec un contrat de ville, des financements spécifiques prévus pour la politique de la ville. Une prochaine circulaire adressée aux préfets, procureurs de la République et recteurs d'académie, devrait en préciser les modalités. Par ailleurs, Jean-Pierre Chevènement a précisé que la réforme de l'utilisation des forces mobiles (*Le Monde* du 20 avril) entrera en vigueur dès le deuxième semestre de cette année. En 1999, 900 CRS et 750 gendarmes mobiles seront affectés aux nouvelles missions de fidélisation dans les vingt-six départements les plus sensibles en matière d'insécurité.

Une remise en liberté dans l'affaire des « fiancés de Fontainebleau »

L'UNE des trois personnes mises en examen dans le dossier du meurtre des « fiancés de Fontainebleau » a été remise en liberté, lundi 19 avril, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Placé en détention provisoire le 13 février, il avait été mis en examen pour *« homicide volontaire »* le 2 avril avec son fils Cédric et l'un de ses amis. Mineur au moment des faits, Cédric, qui avait mis en cause son père et cet ami, est désormais le seul à être incarcéré, notamment en raison des contradictions relevées dans ses interrogatoires.

Agés de vingt-cinq ans, Gilles Naudet et Anne-Sophie Vandamme, les *« fiancés de Fontainebleau »*, avaient disparu le 31 octobre 1988, jour de l'ouverture de la chasse au gros gibier en forêt de Fontainebleau. Leurs corps avaient été retrouvés le 10 janvier 1989.

Eva Joly cherche à apaiser son conflit avec les avocats

DANS UNE LETTRE adressée le 13 avril à la bâtonnière de Paris, la juge d'instruction de l'affaire Elf, Eva Joly, tente de justifier les accusations publiques lancées à l'encontre des avocats (*Le Monde* du 3 avril). *« Dans mon esprit, il n'y a aucune suspicion contre cette profession »*, écrit la magistrate, exprimant *« le triste sentiment que l'on a voulu se livrer à* [son] *détriment à une opération de déstabilisation »*. L'ordre des avocats, le tribunal de grande instance et la cour d'appel de Paris ont annoncé la réunion d'un groupe de travail de magistrats et d'avocats afin de *« mettre en place une concertation sur les conditions des perquisitions dans les cabinets d'avocats »*.

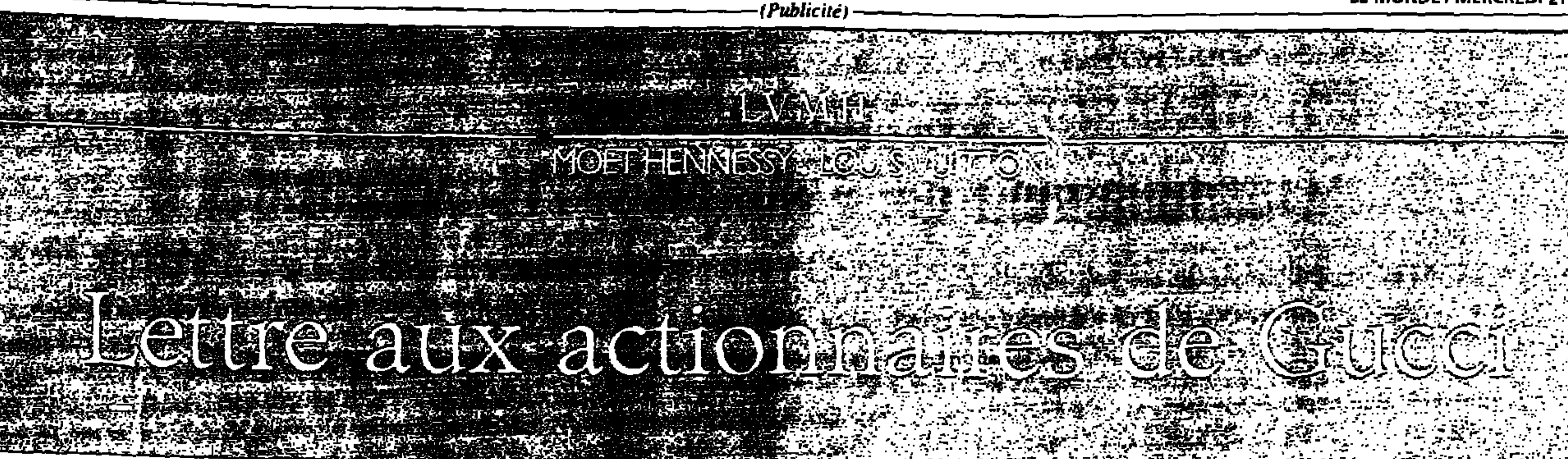
De son côté, Roland Dumas a indiqué, lundi 19 avril, par la voix de l'un de ses défenseurs, Me François Tosi, que la demande de récusation qu'il avait formée à l'encontre des juges Joly et Vichnievsky, et qui avait été rejetée le 16 avril, *« ne constituait en aucun cas une attaque personnelle, mais l'expression d'un droit »*. Le président – en congé – du Conseil constitutionnel pourrait envisager d'entreprendre une action en *« désaisissement »*.

DÉPÊCHES

■ **RECENSEMENT : la direction de l'INSEE a proposé, lundi 19 avril, d'attribuer un « complément de rémunération »** aux délégués du recensement, qui entamaient le même jour leur deuxième semaine de grève contre une *« surcharge de travail »*. Le recensement, qui devait se terminer le 3 avril, se prolonge dans les grandes agglomérations. Les délégués ont été recrutés en contrats à temps partiel, mais ont dû effectuer *« autour de 50 à 60 heures par semaine »*, selon les syndicats.

■ **JUSTICE : l'adolescent qui avait tiré un coup de feu mortel sur un camarade de son équipe de football**, vendredi 16 avril à Paris, a été mis en examen, lundi 19 avril, pour homicide involontaire (*Le Monde* du 20 avril). Agé de seize ans, il a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire.

■ **MONTAGNE : deux skieurs ont été tués dans une avalanche en Andorre**, lundi 19 avril, alors qu'ils venaient effectuer des prises de vues pour un film vidéo près du pic du Pla de l'Estany. Il s'agit d'Albert Viladomat, fils du créateur de la station de sports d'hiver de Grau Roig, et de Patrick Rosenberg, un Allemand installé dans la principauté. Deux membres de leur équipe de tournage ont été blessés, dont l'un grièvement.



Mesdames et Messieurs

Nous souhaiterions vous présenter notre analyse de la situation présente et des implications qu'elle peut avoir pour l'ensemble des actionnaires de Gucci.

Réussir une OPA sur Gucci est, en l'état, impossible pour LVMH.

Dans la situation actuelle, LVMH ne peut lancer une OPA sans condition, car une telle OPA n'aurait aucune chance sérieuse de succès.

Cette analyse nous a été clairement confirmée par nos Banquiers conseils, qui ont expressément souligné que **jamais une OPA n'a pu réussir en présence d'un actionnaire hostile détenant plus de 40 % du capital.**

Au demeurant, il apparaît clairement que plus de 50 % du capital dilué ont déjà été constitués en bloc hostile à une offre de LVMH. PPR détient, en effet, 42 % du capital dilué ; son Président a déclaré qu'il n'apporterait pas ses titres à une offre de LVMH et que PPR ne lancerait lui-même aucune offre sur Gucci. Tom Ford détient, quant à lui, 2 % du capital et ne peut vendre ses actions sans l'accord de PPR. Enfin, le fonds Templeton, qui a plus de 6 % des actions Gucci, a annoncé qu'il n'apporterait pas ses titres à une offre de LVMH à 85 $ par action.

Il ressort de ces constatations qu'un des actionnaires dits indépendants, détenant 6 % du capital de Gucci, soit 18 % du total des actions indépendantes, peut à lui seul faire échouer une OPA.

Une OPA sur Gucci est donc inconcevable si aucune mesure n'est prise pour lui restaurer des chances raisonnables de succès.

Nous avons présenté diverses propositions de nature à rendre possible une OPA de LVMH. Nous avons notamment proposé à Gucci **que la réussite de notre offre à 85 $ dépende de la position de la majorité des actionnaires indépendants de Gucci et que ceux-ci soient donc habilités, malgré le bloc détenu par PPR, à définir l'avenir de Gucci.**

Notre proposition ne fait que reprendre le principe encore récemment invoqué par Gucci lui-même, qui défendait, le 18 février, la création du Plan de stock-options en faveur d'une Fondation (ESOP) dans les termes suivants : "l'ESOP garantira le fait **que la majorité des actionnaires indépendants continuera à détenir le pouvoir de décider de l'avenir de la société".**

Aujourd'hui, du fait de la transaction conclue avec PPR, les dirigeants de Gucci paraissent avoir oublié ce principe démocratique élémentaire qu'ils invoquaient encore récemment. Ayant constitué en faveur de PPR un bloc de 42 % et ayant simultanément dilué les actionnaires indépendants de 65 % à 34 %, Gucci est désormais décidé à ne plus du tout prendre en considération la volonté de la majorité de ces actionnaires indépendants.

Selon Gucci, **l'offre de LVMH ne doit pouvoir aboutir que si elle réunit une super-majorité des actions indépendantes.**

Il ne fait aucun doute que Gucci sait qu'une telle super-majorité ne peut être atteinte, étant donnés l'opposition de Templeton et l'accord entre Tom Ford et PPR. En fait, Gucci cherche à pousser LVMH à faire une offre qui échoue, de sorte qu'ensuite PPR puisse soutenir que les actionnaires de Gucci, en ne répondant pas favorablement à cette offre, ont validé l'augmentation de capital réservée à PPR et sa stratégie industrielle.

LVMH a fait d'autres propositions à Gucci pour lever les obstacles qui s'opposent à ce qu'une offre ait des chances raisonnables de succès. Toutefois, l'ensemble de ces propositions a été repoussé sans que Gucci présente de son côté la moindre contre-proposition constructive.

Gucci a transféré le contrôle à PPR à 75 $ par action sans offrir aux actionnaires l'opportunité d'une offre à 100 % ou du paiement d'une prime de contrôle.

Gucci a également renié un autre principe qu'il avait lui-même invoqué devant la Cour d'Amsterdam en février dernier : que le contrôle de la société ne puisse pas être transféré sans une OPA à 100 %. Gucci n'a pas hésité à transgresser ce principe naguère pour lui fondamental, en transférant à PPR le contrôle au prix de 75 $ par action.

Le "Strategic Investment Agreement" passé entre Gucci et PPR prévoit :

- Une participation initiale de 40 % et le droit pour PPR de monter à 42 % du capital dilué de Gucci ;
- Une option de 10,1 % supplémentaires, au profit de PPR, exerçable dans certaines circonstances ;
- La possibilité pour PPR, au terme de cinq années, de monter au-delà de 42 % sans avoir à lancer une OPA ;
- 4 sièges pour PPR, sur un total de 9, au Conseil de surveillance, plus un droit de veto sur le choix du Président ;
- L'engagement de PPR de voter pour les 5 membres restants du Conseil de Surveillance, de sorte que les actionnaires indépendants sont de facto privés de toute possibilité de faire élire des candidats indépendants ;
- 3 sièges, sur un total de 5, au Comité stratégique et financier du Conseil de Surveillance ;
- Et le droit de veto sur toute décision significative, notamment l'émission d'actions, les fusions et acquisitions et le choix du Président-Directeur Général.

Gucci a déclaré que toute initiative qu'il prendrait pour soutenir l'expression de la volonté de la majorité des actionnaires indépendants, notamment par l'attribution à LVMH d'une option susceptible de diluer le bloc de PPR, serait "contraire au Strategic Investment Agreement" conclu avec PPR.

Alors que le Board de Gucci a considéré en février qu'il était libre d'émettre les actions de l'ESOP, alors qu'il s'est également considéré libre en mars de procéder à une émission réservée à PPR, il admet aujourd'hui qu'il a perdu cette liberté du fait des accords PPR. Comment mieux reconnaître que le Board de Gucci a abandonné le contrôle de la société ?

Dès lors, on comprend aisément la déclaration de PPR indiquant qu'il n'avait aucune intention de faire une OPA. Pourquoi ferait-il une OPA puisqu'il détient déjà le contrôle de Gucci et qu'il est de facto à l'abri d'une offre de LVMH ou d'un tiers ? Quand son "standstill" sera levé, PPR pourra acquérir quelques actions supplémentaires sur le marché et dépasser le seuil de 50 % sans avoir à payer de prime, sans lancer d'offre et sans offrir une sortie aux actionnaires minoritaires.

L'accord d'investissement stratégique conclu entre PPR et le management de Gucci est contraire aux intérêts des actionnaires de Gucci.

L'alliance Gucci-PPR n'apporte en fait aucun avantage à Gucci. PPR n'a pas d'expérience dans la distribution des produits de luxe et peu d'expérience à l'étranger. PPR est un distributeur de mass-market et il a lui-même admis que sa coopération n'apporterait à Gucci aucune synergie.

De son côté, LVMH est le premier groupe mondial de marques de luxe, qui comprend également DFS et Sephora, spécialistes internationaux de la distribution de produits de luxe. Une coopération entre Gucci et LVMH offrirait à Gucci d'importantes synergies, elles-mêmes porteuses d'augmentation de profits et de croissance.

PPR n'a apporté que du cash à Gucci. L'augmentation de capital réservée à PPR n'est pas cohérente avec la décision prise l'an dernier par Gucci de racheter ses propres actions. En outre, si Gucci avait eu besoin de cash pour des raisons stratégiques, pourquoi ne pas l'avoir demandé à ses actionnaires, plutôt que de les diluer en faveur d'un tiers ?

Au lieu de cela, le Conseil de Surveillance de Gucci a décidé en une seule réunion de deux heures, le 19 mars dernier, de changer radicalement la stratégie de Gucci pour en faire un groupe de luxe multi-marques en émettant une augmentation de capital de 40 % au profit de PPR, transférant ainsi le contrôle effectif de Gucci à cette société. Cette décision a été prise alors que PPR menaçait de rompre les négociations si l'accord n'était pas conclu au plus tard le jour suivant. Le Conseil de Surveillance n'a demandé aucun délai supplémentaire pour réfléchir à d'autres solutions, telles que par exemple la poursuite de la discussion en cours avec LVMH, qui aurait pu permettre de parvenir à une solution plus intéressante pour l'ensemble des actionnaires. Au lieu de cela, Gucci a cédé 40 % de son capital à PPR, ainsi que le contrôle de son avenir et sans même demander une OPA ou une prime de contrôle.

LVMH s'est engagé à faire une OPA à 100 % si la possibilité lui en est donnée.

Nous réitérons notre offre de lancer une OPA à 100 % sur Gucci à 91$ par action, dès l'annulation par la Cour d'Amsterdam de la transaction PPR, ou à 85$ par action si la possibilité nous est réellement donnée par Gucci ou la Cour d'Amsterdam de lancer une OPA sur toutes les actions de Gucci, y compris les actions détenues par PPR, dans des conditions équitables.

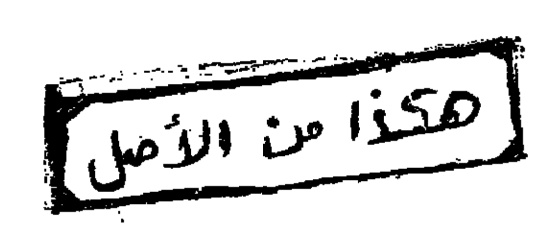
Aujourd'hui, Gucci s'oppose à l'application des principes qu'il invoquait précédemment. Il vous appartient de juger qui offre réellement aux actionnaires la meilleure opportunité : ceux qui ont transféré le contrôle de Gucci à PPR sans même consulter les actionnaires et sans réclamer le paiement d'une prime de contrôle ? ou LVMH, qui souhaite pouvoir lancer une OPA ayant des chances raisonnables de succès et qui propose de se soumettre à la décision de la majorité des actionnaires indépendants ?

Nous sommes les seuls à offrir à ceux-ci une possibilite de sortir avec une prime. Si la faculté ne nous est pas donnée de lancer une OPA, soit par Gucci, soit par la Cour d'Amsterdam, nous serons tous actionnaires minoritaires d'une société contrôlée par PPR, sans perspectives d'avenir et sans possibilité raisonnable de sortir.

Nous pensons que dans la situation présente vous partagez notre sérieuse préoccupation : nos conseils estiment que dans l'hypothèse où aucune offre ne pourrait être lancée, il existe un véritable risque d'une baisse substantielle du cours de Gucci.

Nous avons besoin de votre soutien pour rendre possible notre offre.

Le Conseil d'Administration
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON

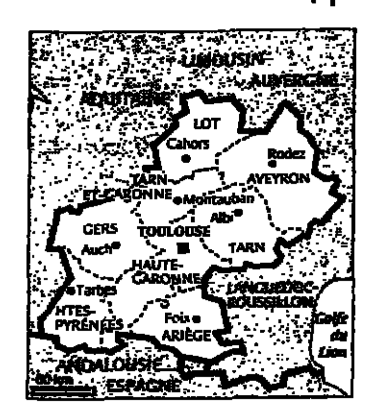


LES RÉGIONS EN CHANTIERS

MIDI-PYRÉNÉES

Quand la métropole vampirise l'espace rural

Le décalage flagrant entre le dynamisme de l'agglomération toulousaine et la perte de substance du reste de la région est lourd d'effets pervers, à terme, pour la Ville rose. L'Etat et les élus s'accordent pour juger que la cohésion territoriale est désormais un enjeu majeur



TOULOUSE
de notre correspondant régional

Tout tient dans une carte élaborée par l'Insee : un croissant rose sur fond gris. Le croissant rose, c'est l'agglomération toulousaine ; elle envahit la moitié de la Haute-Garonne, pousse jusqu'à Montauban, le nord de l'Ariège et le sud-ouest du Tarn ; le fond gris, c'est le reste de la région Midi-Pyrénées. Le rose (10 % du territoire régional) progresse tous azimut : en population (860 000 habitants, plus forte croissance urbaine française des dix dernières années), en activités (près de la moitié des emplois), en production de richesses (la progression du PIB est supérieure à celle du PIB national), en densification (l'extension du péri-urbain toulousain a déjà englouti 255 communes, sur les 588 du département).

A l'inverse, la zone grise (90 % de l'espace régional, 1,6 million d'habitants) stagne ou recule : vieillissement, désindustrialisation, déprise agricole, déclin des villes. Mieux que tous les discours, un chiffre rend compte du tragique de l'image : Toulouse et la Haute-Garonne abritent 130 000 jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans ; à eux sept, les autres départements n'en comptent que 120 000.

« MÉTROPOLARISATION »

Midi-Pyrénées – plus vaste région de France, l'équivalent d'une fois et demie la Belgique – est la seule région métropolitaine à connaître des écarts de population aussi importants entre sa capitale et ses chefs-lieux de départements (un seul, Montauban, atteint péniblement les 50 000 habitants). Aucune autre ne pratique un tel grand écart entre une agglomération dynamique et un environnement rural à bout de souffle. Midi-Pyrénées illustre jusqu'à la caricature une « fracture territoriale » qui s'applique largement à l'ensemble de l'Hexagone. Le territoire français, lui aussi, se développe à deux vitesses.

En Midi-Pyrénées, le phénomène de « métropolarisation » semble devoir tout vampiriser. Si, d'ici à 2010, aucune politique volontariste n'y remédie, l'aire urbaine de Toulouse regroupera 57 % de la population et 67 % des emplois, affirment les autorités régionales. Toulouse sera alors une oasis – en péril – au milieu du désert car, en tant que pôle unique d'activité, elle cumulera tous les problèmes, les siens propres et ceux de son environnement : chômage « importé », paupérisation, délinquance, ghettoïsation, pollutions... Déjà, malgré un chiffre record de création d'emplois, son taux de chômage (13,8 %) est nettement supérieur à ceux de la région (11,6 %) et de l'Hexagone (11,4 %).

Comment échapper à une logique de vase communicant à sens unique, où la métropole régionale n'irrigue pas, mais assèche son environnement ? C'est, en Midi-Pyrénées, tout l'objectif du contrat Etat-région. Les deux documents préparatoires élaborés l'un par l'Etat, l'autre par le conseil régional, insistent sur la même idée : *« cohésion territoriale »* pour la préfecture régionale, *« rééquilibrage du territoire »* pour les élus.

Traditionnellement, la politique d'aménagement du territoire s'est traduite par une volonté de compensation des handicaps. Ce fut le cas en Midi-Pyrénées, mais au profit presque exclusif de Toulouse, avec l'installation, décisive, dans la métropole du Centre national d'études spatiales, du consortium Airbus, d'écoles d'ingénieurs ou de Météo France.

Pour que cette manne profite à toute la région, les élus souhaitent que le phare toulousain soit mieux relié, par la route et le rail, aux autres villes de la région – Castres, Auch, Rodez, Foix, Pamiers. Avec des communications facilitées, celles-ci pourraient bénéficier du dynamisme et du rayonnement de la capitale.

L'ensemble des décideurs et des responsables demandent donc d'une même voix, non sans une certaine boulimie de bitume, une « exception midi-pyrénéenne » dans le contrat de plan pour les infrastructures de communication, c'est-à-dire un coup de pouce spécifique de l'Etat. Selon Martin Malvy, le président (PS) de région, c'est *« la condition nécessaire pour éviter le déclin durable »*. Reste à en assumer le coût : une dizaine de milliards de francs, alors que l'enveloppe globale du précédent contrat de plan était de 7 milliards de francs (1,067 milliard d'euros).

FILIÈRES DE PROXIMITÉ

Quant au contenu du développement, trois pistes se dégagent des réflexions engagées entre Etat, région, départements et socio-professionnels : la valorisation des produits agricoles, l'innovation technologique et l'accueil touristique. Toutes trois, conformément au nouvel esprit du projet de loi de Dominique Voynet sur l'aménagement du territoire, se distinguent par un « ciblage qualitatif », qui doit aboutir au double objectif de création d'emplois et de développement durable.

L'agroalimentaire constitue encore le principal gisement d'emploi régional (135 000 actifs contre 30 000 pour l'aéronautique). Quarante pour cent des produits agricoles sont « hors PAC », issus d'une agriculture traditionnelle et de l'élevage extensif. Ce sont précisément ces produits – fruits, légumes, salaisons, confits, vins, fromages, agneaux, veaux – à forte valeur ajoutée (labels, AOC, produits fermiers) qui sont de plus en plus demandés, y compris par la grande distribution.

« Coller » à la ressource locale, « accrocher » ces denrées au territoire qui les produit en les insérant dans des filières de proximité (production, abattage, transformation, valorisation, commercialisation), « tisser » en quelque sorte une série d'agropôles locaux, à l'exemple de la vallée des Aldudes, du plateau de Sault, des causses du Quercy ou des monts d'Aubrac, apparaît le plus sûr moyen d'inverser la tendance à l'exode et à la déprise.

Pour s'installer, les entreprises de haute technologie n'ont plus besoin de gisements de matières premières ou d'infrastructures gigantesques. Avec les nouvelles techniques de l'information et de la communication, il n'est même plus nécessaire qu'elles soient à proximité d'un centre urbain. Vecteurs essentiels dans l'économie moderne, elles peuvent constituer la chance des territoires ruraux. Leur personnel, cadres et techniciens surtout, sont de plus en plus soucieux de qualité de vie et d'un environnement préservé. Cette préoccupation plaide en faveur de leur dispersion dans l'espace rural, à condition cependant que celui-ci continue à offrir un bon niveau de services collectifs. Des initiatives exemplaires ont déjà eu lieu, comme autour de Pamiers. Aider ces PME à s'implanter dans les bourgs et les villages devient prioritaire. La région Midi-Pyrénées a d'ailleurs déjà mis en place des fonds spécifiques.

Le tourisme est évidemment un autre atout de Midi-Pyrénées. Encore faut-il que le « produit » soit en phase avec les ressources locales, sans transformer l'espace rural en terrain de jeu des urbains, ni céder aux sirènes d'un tourisme de masse destructeur. L'infrastructure touristique doit rester compatible avec ce qui constitue l'attrait principal de la région : un patrimoine naturel et culturel encore largement préservé.

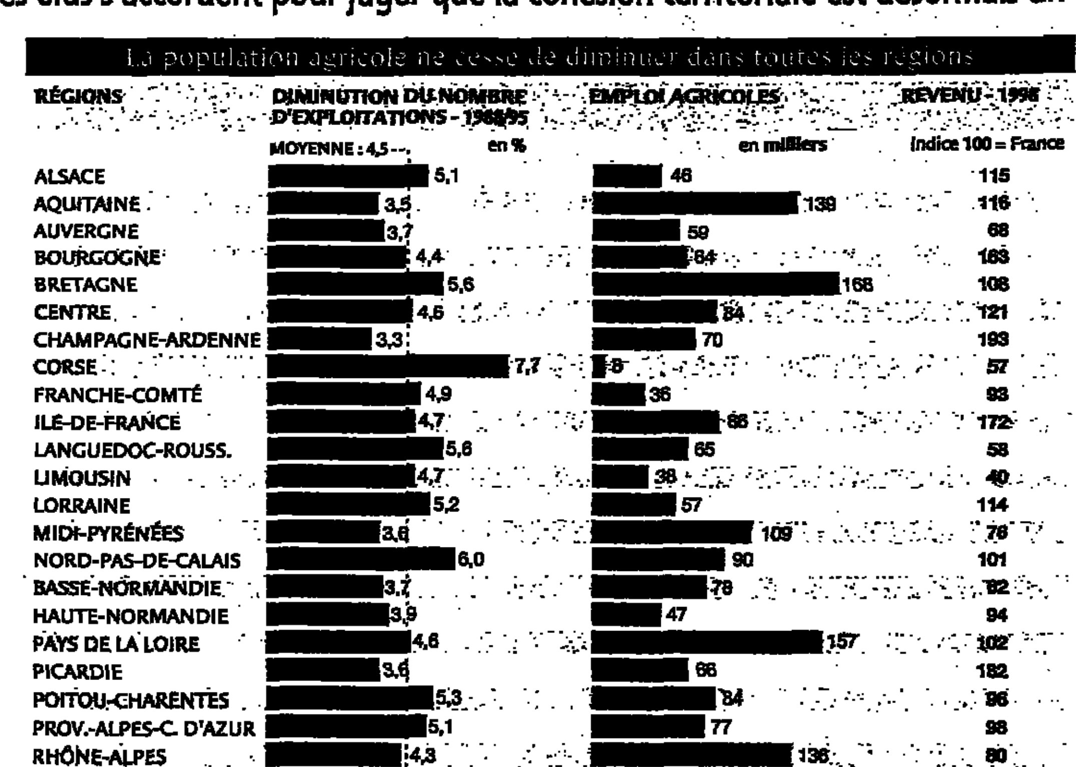
« ÉCONOMIE D'ACCUEIL »

D'autant que le flux touristique s'accompagne désormais de l'installation d'une « gentry » rurale, des retraités encore jeunes et actifs, qui choisissent la « vraie » campagne plutôt que le pavillon péri-urbain. Grâce à un pouvoir d'achat élevé, ils s'avèrent de grands consommateurs de services, tant publics qu'à la personne. Pour l'artisanat, le commerce, les services publics et les agriculteurs « pluriactifs », ce phénomène peut constituer un authentique filon. A condition que soit mise en place, comme le suggère Jean de Galard, président de la chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, *« une économie d'accueil »* en rupture avec le syndrome du paysan et la vieille culture de l'isolement rural.

Ces trois options pour une renaissance de l'espace rural ne sont pas propres à cette seule région. Elles sont susceptibles d'illustrer une stratégie nationale. Outre l'intérêt direct qu'il offre aux populations, le développement rural présente en effet un double enjeu : éviter que la mort des campagnes n'aggrave le désordre des villes, préserver et renouveler la diversité économique, sociale, culturelle et environnementale d'un territoire guetté par l'uniformisation.

Jean-Paul Besset

PROCHAINS ARTICLES :
Nord - Pas-de-Calais
et la politique de la ville



La population agricole ne cesse de diminuer dans toutes les régions

RÉGIONS	DIMINUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS - 1988/95 (en %) MOYENNE : 4,5	EMPLOI AGRICOLES (en milliers)	REVENU - 1996 (Indice 100 = France)
ALSACE	5,1	46	115
AQUITAINE	3,5	139	116
AUVERGNE	3,7	59	68
BOURGOGNE	4,4	64	183
BRETAGNE	5,6	168	108
CENTRE	4,6	84	121
CHAMPAGNE-ARDENNE	3,3	70	193
CORSE	7,7	8	57
FRANCHE-COMTÉ	4,9	36	93
ILE-DE-FRANCE	4,7	88	172
LANGUEDOC-ROUSS.	5,6	65	58
LIMOUSIN	4,7	38	40
LORRAINE	5,2	57	114
MIDI-PYRÉNÉES	3,6	109	78
NORD-PAS-DE-CALAIS	6,0	90	101
BASSE-NORMANDIE	3,7	78	82
HAUTE-NORMANDIE	3,9	47	94
PAYS DE LA LOIRE	4,6	157	102
PICARDIE	3,6	66	182
POITOU-CHARENTES	5,3	84	96
PROV.-ALPES-C. D'AZUR	5,1	77	98
RHÔNE-ALPES	4,3	136	80

La diminution de la population agricole est un phénomène général. Elle se poursuit au rythme d'environ 3 % par an et provoque parfois la désertification de cantons entiers. Les régions où l'emploi agricole est le plus important – l'Ouest – ne sont pas celles où les revenus sont les plus élevés.

Le scénario de l'extrême

S'il continue, l'inexorable déclin de l'espace rural déroule le schéma d'un futur territorial écartelé entre vide et concentration. Selon la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), la France pourrait connaître un scénario extrême : une centaine de métropoles accumulant banlieues et couronnes péri-urbaines, économiquement puissantes mais socialement fragiles, reliées entre elles par des voies à grande vitesse (autoroutes ou TGV), qui sillonneraient un espace dépeuplé, constitué essentiellement d'immenses cultures industrielles et de forêts profondes, avec ici ou là quelques parcs naturels de loisirs pour citadins en quête d'air pur et de mieux-vivre. La France du prochain siècle pourrait ainsi présenter un territoire radicalement inversé par rapport à celui que lui ont légué l'histoire des hommes et la géographie de la nature, tissé maille à maille au fil des bassins de vie et d'emploi, des vallées, des fleuves, des campagnes, des petites villes et des métropoles d'équilibre.

Les premiers pas de l'extrême gauche, ou LO au pays des élus « bourgeois »

IL Y A UN AN, le 15 mars 1998, pour la première fois dans son histoire, l'extrême gauche française, forte d'un score de 4,38 % aux élections régionales, décrochait vingt-trois sièges de conseillers régionaux. Lutte ouvrière (LO), grande gagnante de ce scrutin, compte vingt sièges à elle seule et est présente dans neuf régions, tandis que la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) en détient deux, en Midi-Pyrénées. C'est le signe de la vitalité retrouvée de la gauche radicale, celle qui ne participe pas à la coalition « plurielle » au pouvoir depuis juin 1997. C'est aussi la marque d'une volonté d'intégration à la vie politique, avant les élections européennes de juin et les municipales de 2001. Mais pour quelle stratégie ?

Elections des présidents et des exécutifs regionaux, alors que dix-huit régions sur vingt et une ne disposent que de majorités relatives, vote des budgets 1999, autant d'embûches pour ces formations qui se sont fait élire sur le rejet du jeu politique traditionnel et, pour LO, sur la dénonciation à l'identique de la droite et de la gauche. Si les amis d'Arlette Laguiller ont voté avec la gauche dans les conseils d'administration des lycées et des hôpitaux, afin de faire barrage à l'extrême droite, LO a, dans l'ensemble, appliqué aux régions sa « ligne » traditionnelle : le rejet dos à dos d'une droite et d'une gauche, qui, dans ses budgets, *« refuse de rompre avec le capitalisme »*. Les élus de la gauche « plurielle » ont déchanté dès les premiers jours de mars 1998. Ils ont compris que les conseillers régionaux de Lutte ouvrière seraient fidèles à leur rigorisme de classe. Ces derniers, en effet, n'adressent pas la parole aux élus de droite, ne leur serrent pas la main. Dans le Nord - Pas-de-Calais, ils restent assis lors de la minute de silence demandée pour honorer la mémoire du conseiller régional Maurice Schumann, ancien ministre du général de Gaulle. Alex Türk (divers droite) se souvient aussi de ce nouvel élu LO, compagnon de lycée, qui lui cracha sur la main lorsqu'il voulut lui souhaiter la bienvenue. Les socialistes, surtout lorsqu'ils sont installés dans leur terre d'élection, comme à Lille, ont droit au même traitement. Dans le Nord, les élus LO, emmenés par Nicole Baudrin, ont ainsi refusé de serrer la main de l'ancien ministre Jean Le Garrec. Les communistes, et surtout les Verts, sont mieux traités.

« POSTURE INCANTATOIRE »

Siégeant parmi les non-inscrits, assis à l'extrême gauche de l'hémicycle, les élus LO jouent le jeu mais ne se mélangent pas. Du moins dans les quatre régions où leur élu n'est pas solitaire : les sept conseillers régionaux du Nord, les trois de Picardie et d'Ile-de-France et le tandem de Haute-Normandie se serrent les coudes. Histoire de rompre l'isolement, ils éditent aussi depuis peu un bulletin, *La Lettre des élus*, et se l'envoient mutuellement. Pas question en revanche de se mêler aux collègues, même à la cantine, où ils préfèrent déjeuner à la table du personnel de l'hôtel de région.

Enfin, s'ils ne disposent que de peu de moyens et d'un court temps de parole dans les séances du conseil régional, ils sont des modèles d'assiduité et de sérieux. L'extrême gauche se dissipe rarement dans les couloirs ou à la buvette... Les élus LO se sont ainsi fait une spécialité de l'examen des comptes des enteprises. *« Ils refusent toute subvention à une entreprise privée,* raconte Dominique Plancke, conseiller régional Vert du Nord. *En revanche, ce sont des fans du 3617 Euridile* [serveur Minitel fournissant des informations sur les entreprises]. *Quand on examine les subventions à apporter à telle ou telle société, ils ont toujours le dossier sous la main et ne rechignent pas à le prêter. »* A Paris, M[me] Laguiller a choisi de siéger à la commission des finances de la région.

Fidèles à leur logique protestataire, les élus LO ne votent pas les budgets des régions. *« Une posture souvent incantatoire »*, estime Christian Picquet, responsable des relations avec les autres forces politiques à la LCR. Les deux élus de la Ligue sont, en effet, plus conciliants. En Midi-Pyrénées, Éliane Assaneli et Lucien Sanchez se sont abstenus *« positivement »* après l'adoption d'un amendement accordant aux chômeurs et aux RMistes la gratuité des transports. *« Heureusement que je n'ai pas d'élus LO »*, plaisante souvent Martin Malvy, le président de la région. Si l'extrême gauche s'était abstenue, son budget, adopté avec une voix d'écart, aurait été refusé.

LE SIGNE D'UNE INFLEXION ?

Est-ce parce qu'il était défendu par Francine Bavay, membre de la gauche des Verts ? A Paris, les élus LO ont accepté de voter le budget social de la région, en avril 1998. *« Quelque part, une digue est tombée »*, commente la vice-présidente du conseil régional, qui s'attendait à une abstention. Si LO *« combat toute idée de front républicain »* face au Front national, confirme Roland Szpirko, conseiller régional LO de Picardie, elle accepte aussi de s'allier, au cas par cas, avec la gauche. Au lendemain du 15 mars, la porte-parole de LO, Arlette Laguiller, indiquait : *« Nous ne ferons rien qui puisse favoriser le Front national. »* Dans les conseils de lycée, les élus de LO ont fait barrage à l'extrême droite et comptent désormais des représentants sur des listes de gauche. Signe d'une inflexion, dans la vieille stratégie des trotskistes purs et durs ?

Alain Beuve-Méry et Ariane Chemin

Les compétences des régions

LES PANNEAUX marqués du slogan *« Ici, votre région investit »*, et déclinés pour l'éducation, la formation professionnelle, le développement économique, l'aménagement du territoire, ont fleuri un peu partout en France, soulignant l'étendue et la diversité des actions conduites par les régions. Celles-ci remplissent, notamment depuis les lois de décentralisation de janvier et juillet 1983, une fonction d'impulsion et de coordination, le plus souvent en lien avec l'Etat et les autres collectivités locales.

● **Éducation.** Les régions exercent des responsabilités importantes dans le domaine de l'enseignement secondaire. Elles ont la charge de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des lycées généraux, professionnels et agricoles, en dehors des dépenses pédagogiques et de personnel assumées par l'Etat. Dans le cadre de financements croisés avec l'Etat, les département ou les communes, les régions participent, de façon facultative, au financement des collèges et des universités. Elles interviennent aussi dans le domaine de la recherche en définissant les priorités régionales.

● **Formation professionnelle.** Les régions assurent la mise en oeuvre des actions d'apprentissage et de formation professionnelle continue. Elles doivent planifier les réponses aux besoins de formation et préciser, par convention signée avec l'Etat, les moyens et financements engagés. Un fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue, abondé pour l'essentiel par l'Etat, finance ces actions.

● **Développement économique.** Depuis leur création, en 1972, initialement sous la forme d'établissement public, les régions remplissent une fonction de réflexion et de planification pour favoriser le développement économique. Les régions (devenues des collectivités territoriales à part entière avec la décentralisation) négocient des contrats de plan avec l'Etat pour prévoir leurs investissements conjoints. Ces conventions précisent les moyens consacrés et délimitent les responsabilités de chacune des collectivités. Les plans signés pour la période 1993-1998 ont été prolongés jusqu'à la fin 1999. Les régions peuvent enfin accorder des aides directes ou indirectes aux entreprises, à condition de respecter le principe d'égalité et de liberté du commerce.

● **Cadre de vie.** Les régions agissent également dans le domaine des transports routiers non urbains et des transports ferroviaires, par l'intermédiaire de conventions signées avec la SNCF, voire, comme dans six régions volontaires, par transfert total et expérimental des responsabilités. En matière d'habitat, les régions complètent éventuellement les actions engagées par l'Etat en subventionnant les réhabilitations et la réalisation de logements sociaux.

DISPARITIONS

Willi Stoph

Homme-clé du régime communiste est-allemand

WILLI STOPH, ancien chef du gouvernement de RDA, est mort mardi 13 avril à Berlin à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. C'est le parti communiste réformé PDS qui a annoncé son décès, lundi 19 avril, bien que Willi Stoph n'eût jamais repris sa carte de membre du parti depuis qu'il en avait été exclu à l'automne 1989, au moment de la chute du mur de Berlin.

Peu d'hommes incarnaient mieux que Willi Stoph l'ancien régime en place à Berlin-Est. Il avait occupé les plus hautes fonctions de l'Etat est-allemand depuis sa création en 1949, devenant successivement ministre de l'intérieur (1952), ministre de la défense (1956 à 1960), premier ministre (1964 à 1973), chef de l'Etat (1973 à 1976) et à nouveau premier ministre (1977 à 1989). Né à Berlin le 8 juillet 1914, maçon de profession, Willi Stoph était entré au parti en 1931. Il a fait la guerre comme simple soldat avant de se retrouver propulsé par les Soviétiques au sommet du nouveau régime. Cet homme grand et sec, au visage émacié et au sourire rare, exprimait bien la rigidité du régime. L'épisode le plus connu de sa carrière remonte à 1970 : cette année-là, il recevait le chancelier ouest-allemand Willy Brandt à Erfurt, au sud de la RDA. La foule est-allemande scandait : *« Willy ! Willy ! »*, mais c'était Brandt et non Stoph qu'elle applaudissait.

En octobre 1989, Willi Stoph a cru pouvoir survivre, avec quelques autres, à la dégringolade du régime. Le 18 octobre, il dirigea la séance du bureau politique du SED (le parti communiste) au cours de laquelle Erich Honecker, chef de l'Etat et du parti, fut remercié. Mais le gouvernement de Willi Stoph n'a guère duré au-delà de cette date : l'équipe démissionna en bloc le 7 novembre, deux jours avant la chute du mur de Berlin. Hans Modrow, son successeur, déçut bien vite tous ceux qui pensaient qu'un communiste « réformateur » pouvait encore tenir les rênes du pouvoir et maintenir l'existence autonome de la RDA.

Après la réunification, certains biens de Willi Stoph furent saisis. Mais, surtout, il dut répondre des accusations de la justice allemande visant sa responsabilité dans la mort de dizaines de personnes tuées alors qu'elles tentaient de franchir la frontière entre les deux Allemagnes, après la construction du mur en 1961. Emprisonné à deux reprises (une première fois de décembre 1989 à février 1990, puis entre le printemps 1991 et l'été 1992), il bénéficia d'un arrêt des poursuites en 1993 *« pour raisons de santé »* et reçut des indemnités pour les mois qu'il avait passés en prison.

Lucas Delattre

Vitalis Cros

Préfet de police à Alger en 1961

SURVENUE le 6 avril à La Redorte (Aude), la mort de Vitalis Cros, préfet de police d'Alger à la fin de la période française, a eu plus d'écho dans la presse algéroise qu'en France.

Vitalis Cros n'avait pas seulement été le chef à poigne de la lutte contre l'Organisation armée secrète (OAS) regroupant les jusqu'au-boutistes de l'Algérie française, il fut aussi, après l'indépendance, l'homme qui, en tant que ministre-conseiller chargé de la coopération à l'ambassade de France à Alger, mit sur les rails les nouvelles relations franco-algériennes. Ce grand commis, sans états d'âme politiques mais doté d'une forte sensibilité culturelle, ce socialiste à la mode languedocienne, cet héritier de roturiers méridionaux (d'où sortit le poète Charles Cros) chez qui on portait depuis 1712 des prénoms rares (son père s'appelait Vercingétorix), était né le 13 octobre 1913 à Villeneuve-Minervois (Aude).

Avocat en 1936, soldat en 1939, choisi par la Résistance comme sous-préfet délégué de Narbonne en 1944, Vitalis Cros appartint ensuite à des cabinets ministériels sous les gouvernements Mollet et Bourgès-Maunoury. En Algérie (1961-1964), Vitalis Cros fut surnommé *« la première barbouze de France »*, mais dans ce pays il montra aussi l'importance qu'il attachait aux questions de civilisation. Jeune, il avait écouté le philosophe Joë Bousquet. A Alger, il se lia avec l'écrivain Jean Sénac ou le peintre Jean de Maisonseul. Vitalis Cros écrivit plusieurs livres inspirés par son cursus dont *Le Temps de la violence* (Presses de la Cité, 1971). Père de trois enfants nés d'une première union, il avait passé le reste de sa vie avec Hermine Chastanet, peintre dont les toiles ornaient son bureau en même temps qu'une photo dédicacée de de Gaulle.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Sam Shaw

Photographe et producteur de John Cassavetes

SAM SHAW, photographe américain et producteur de films, est mort le 5 avril à Westwood (New Jersey). Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

Il y a des photographes célébrés pour l'œuvre qu'ils ont construite, et d'autres qui sont oubliés mais laissent des images ancrées dans l'inconscient collectif au point de devenir des modèles d'une génération. Sam Shaw appartient à la seconde catégorie, pour deux images célèbres du cinéma : la première est un portrait de Marlon Brando, en 1951, au moment du tournage d'*Un tramway nommé Désir* d'Elia Kazan, où l'acteur, « habité » par la méthode théâtrale de l'Actors Studio, apparaît avec son fameux T-shirt trempé de sueur.

La seconde date de 1955, à l'occasion de *Sept ans de réflexion* de Billy Wilder. Appelé par la production pour imaginer un poster du film, Sam Shaw, ami de Marilyn Monroe depuis plusieurs années, reconstitue la fameuse scène où l'actrice sort d'un théâtre de Lexington Avenue, à New York, pour faire voler sa jupe blanche au-dessus d'une bouche de métro. La photo fut reproduite à des millions d'exemplaires – cartes postales, posters, produits dérivés. Il y a peu, Sam Shaw réclama 100 millions de dollars à son fils et ancien agent, Larry Shaw, l'accusant d'avoir commercialisé sans autorisation l'image de Marilyn Monroe et d'en avoir détourné les bénéfices.

Le talent de Sam Shaw est, au-delà de la photographie traditionnelle de plateau, de trouver la scène d'un film qu'il va reconstituer pour en devenir l'emblème. Il a acquis ce savoir-faire dans son métier de photojournaliste. Ayant grandi à New York où il débute comme peintre, Sam Shaw devient un photojournaliste réputé au magazine *Colliers* dans les années 40, puis à *Life* et *Look* dans les années 50 et 60, réalisant des reportages sur des ouvriers mineurs de Virginie ou des musiciens de jazz à La Nouvelle-Orléans. Dans une seconde carrière, Sam Shaw s'est illustré comme producteur de John Cassavetes, associant son nom aux chefs-d'œuvre que sont *Husbands, Une femme sous influence, Opening Night, Gloria* et *Love Streams*.

Il a, à cette occasion, pris des portraits marquants d'un acteur-réalisateur qui sont autant de témoignages sur une époque et un cinéma indépendant.

Michel Guerrin

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Brigitte et Pierre HARRIS
partagent avec
Benjamin
la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume,

le 17 avril 1999.

31, boulevard Félix-Faure,
92320 Châtillon.

Anne LAUDE
et
Alain COURET
laissent à
Louise
le plaisir d'annoncer la naissance de

Justine,

le 15 avril 1999.

16, rue Jean-Ferrandi,
75006 Paris.

– Aix-en-Provence, le 17 avril 1999.

Elodie PERRAUD-SOUBIRAN
et Eric PERRAUD
ont la joie d'annoncer les naissances de

Victoire
et
Lauranne.

Bon anniversaire Elodie...

2, avenue du Parc,
13100 Aix-en-Provence.

Anniversaires de naissance

– Soixante-dix ans dont quarante-cinq ensemble
et un bon nombre avec nous,
merci et bons anniversaires à

Simone et Pierre.

Aline, Denise, Jean, Hélène, Yves et Laure et toute la tribu.

– Bon anniversaire,

Grand-Père.

De la part de
Mathilde, Nicolas et Martin.

Anniversaires de mariage

– Mesnil-le-Roi. Aignay-le-Duc. Montréal.

Jeannine et Marcel,

à l'occasion de vos noces d'or,
vos enfants et petits-enfants
vous félicitent et vous embrassent très fort.

Décès

– Geneviève Bragard,
son épouse,
Monique Bragard et Colette Hiegel,
ses filles,
Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice BRAGARD,

survenu accidentellement le 10 avril 1999, dans sa quatre-vingt-onzième année.

16, boulevard de la Liberté,
92320 Châtillon.

– Françoise Dillinger,
Victor Dillinger,
Jeannine Coureau,
Nelly et Max Dillinger,
Leur famille et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Charles DILLINGER,

survenu le 17 avril 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 avril, à 14 h 45, en la chapelle de l'Est, au cimetière du Père-Lachaise.

Mme Françoise Dillinger,
2, rue Félix-Gras,
84000 Avignon.
Mme Jeannine Coureau et M. Victor Dillinger,
68, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.

– Mme Pierre Faideau,
son épouse,
Le docteur et Mme André Dejoie,
ses beau-frère et sœur,
leurs enfants et petits-enfants,
Le professeur et Mme Henri Ayoub,
ses beaux-parents,
M. et Mme Pascal Bayle
et leurs enfants,
M. Laurent Bayle
et son fils,
Mme Adeline Bayle
et ses enfants,
Les familles Luc-Marie Bayle
et Mme Michel Gomart,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Pierre FAIDEAU,

survenu le 18 avril 1999, dans sa soixante-seizième année.

Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Irénée, 96, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e, jeudi 22 avril, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bouresse (Vienne), le même jour, à 17 heures.

8, rue Aubriot,
75004 Paris.
Les Mornes, Queaux,
86150 L'Isle-Jourdain.
41, rue Magenta,
86000 Poitiers.

– Ses parents,
Sa tante, ses neveux et nièces,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel FAUCHER,
critique d'art,
ancien directeur de la rédaction
de *La Vie électrique,*

survenu le 18 avril 1999, dans sa cinquante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 avril, à 11 h 15, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Fleurs jaunes ou blanches uniquement.

6, plateau Bellevue,
60430 Noailles.
1, rue Médicis,
75006 Paris.

– Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes).

Mme Madeleine Bargeton
et ses enfants,
M. Jacques Beaudoin et Mme,
née Geneviève Duché
et leurs enfants,
Mme Michelle Messal et son époux,
Mlle Fabienne d'Ortoli,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel FLORY,
ambassadeur,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le dimanche 18 avril 1999, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

« La Bouscarle »,
Chemin des Crêtes-de-Saint-Pancrace,
06190 Roquebrune-Cap-Martin.

– Janine et Claude Breton,
Françoise et André Gillard,
ses enfants,
Ses petits-enfants, et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Louise GORIUS,
née SALZMANN,

survenu le 17 avril 1999, entourée des siens.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 avril, à 14 h 30, au temple du Raincy, 17, allée de l'Ermitage.

10, allée des Déportés,
93190 Livry-Gargan.
2, rue Legraverend,
75012 Paris.

– Nicole Loeb, née Lévy,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Jeanine et Alex Leval,
Françoise Clavel,
Jeanine et François Clavel,
Danièle Clavel,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Edouard LOEB,

survenu à Lyon, le 16 avril 1999.

– Claude, Danièle et Anne Voldman,
ses enfants,
Frédérique Veinberg et René Eksl,
sa belle-fille et son gendre,
Sophie et Charles Voldman,
Juliette Pogorel-Voldman,
Jenny, Katia et Arianne Eksl,
ses petits-enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer la mort de

Saïa Charles VOLDMAN,

survenue le 18 avril 1999.

L'enterrement aura lieu le vendredi 23 avril, à 17 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Geneviève Weissman,
son épouse,
Alain et Nicole Weissman,
Elisabeth Weissman et Philippe Nahon,
ses enfants et beaux-enfants,
Fabrice, Laetitia et Nelly,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean WEISSMAN,

survenu le 18 avril 1999, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Un registre de condoléances sera ouvert à son domicile le dimanche 25 avril, entre 14 heures et 17 heures.

89, rue de Stalingrad,
78800 Houilles.

Remerciements

– Mme Albert Ayache,
sa maman,
Et toute la famille,
profondément touchées par les marques d'affection et d'amitié qu'elles ont reçues lors du décès de

Claudine AYACHE,

remercient, du fond du cœur, tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires de décès

– Il parlait en riant, il riait en parlant.

Nous l'aimions.

Jean ESTÈBE.

« Contre le silence et le vacarme,
j'invente la parole,
liberté qui s'invente
et m'invente chaque jour. »

Octavio PAZ
(31 mars 1914 - 19 avril 1998).

– Le 20 avril 1997,

Mme Gérard PETIT,
née Simone DOUBLET,

nous quittait en plein ciel.

Qu'en union de pensée avec son époux et sa fille, son souvenir soit présent dans le cœur de ceux qui ne l'ont pas oubliée.

– Il y a huit ans,
le 20 avril 1991,

Philippe PERRONO

quittait ce monde
pour rejoindre son père,

Pierre PERRONO,

décédé le 24 décembre 1990.

Que ceux qui les ont connus et aimés s'unissent d'intention à
Monique, Patricia,
Pascal et Paola.

– En souvenir de

François TRONIK,

21 avril 1987.

Joseph TRONIK,

20 août 1998.

Laure TRONIK,

18 janvier 1999.

Que ceux qui les ont connus et aimés leur accordent une pensée.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 22 avril 1999, à 20 h 30 : « L'évolution sociale comme base des élections en Israël. Débat présenté par D. Fuchs ». Tél. : 01-42-71-68-19.

Au nom de la Paix

Merci aux mères
de la Place de Mai
de faire entendre leurs voix
au milieu du fatras
de la guerre.

Julien PELLAT.

Conférences

Conférences à Sciences Po

L'environnement international en 1999
Cycle de huit conférences
de 18 h 30 à 20 h 30
ouvert à un large public

Lundi 3 mai : **Le système international à l'heure de l'unipolarité américaine,** par Ghassan Salamé, directeur de recherche CNRS (CERI).

Lundi 10 mai : **La diffusion internationale de l'euro et la stabilité du système monétaire international,** par Jacques Le Cacheux, professeur d'économie à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, directeur du département des études de l'OFCE.

Lundi 17 mai : **Le commerce international,** par Patrick Messerlin, directeur du Groupe d'économie mondiale.

Lundi 31 mai : **Le politique survivra-t-il à la mondialisation ?,** par Zaki Laïdi, chargé de recherche CNRS (CERI).

Lundi 7 juin : **Une « paix froide » : l'Etat d'Israël dans son environnement régional après les élections,** par Alain Dieckhoff, directeur de recherche CNRS (CERI).

Lundi 14 juin : **Les PECO à la veille de l'élargissement,** par Jean-Pierre Page, chargé de mission auprès du directeur de la Coopération européenne.

Lundi 21 juin : **Le danger de la prolifération nucléaire : le face-à-face Inde-Pakistan,** par Christophe Jaffrelot, chargé de recherche CNRS (CERI).

Lundi 28 juin : **La vogue des musiques du monde : nouvel exotisme ou nouvelle fraternité ?,** par Denis-Constant Martin, directeur de recherche FNSP (CERI).

Conception et animation :
Centre d'études
et de recherches internationales
(CERI)

Inscription préalable : 600 francs
à titre individuel pour l'ensemble du cycle

SCIENCES PO FORMATION
215, boulevard Saint-Germain,
75007 PARIS
TÉL : 01-44-39-07-55 - 01-44-39-40-75
Fax : 01-44-39-07-61
E-mail : info@formation-continue.sciences-po.fr
http://www.sciences-po.fr/spf/

Conférences à Sciences Po

LES MYTHES LITTÉRAIRES DE L'EUROPE
Cycle de huit conférences,
de 18 h 30 à 20 h 30

Ouvert à un large public.

Jeudi 6 mai 1999 : **La jeunesse des mythes,** par Jean-Claude Carrière, écrivain.

Jeudi 20 mai : **Don Quichotte ou l'aventure inachevée,** par Michaël Nerlich, professeur de lettres romanes à l'Université technique de Berlin.

Jeudi 27 mai : **Faust : le pacte avec le diable,** par Pierre Chartier, professeur à l'université Paris-VII - Denis-Diderot.

Jeudi 3 juin : **Le Graal : un mythe du salut,** par Michel Zink, professeur au Collège de France.

Jeudi 10 juin : **Les vocations d'Orphée,** par Pierre Brunel, professeur à l'université Paris-IV - Sorbonne.

Jeudi 17 juin : **Roméo et Juliette ou l'amour hors la loi,** par Julia Kristeva, psychanalyste, professeur à l'université Paris-VII - Denis-Diderot.

Jeudi 24 juin : **Du mythe à la réalité : Don Juan et Casanova,** par Philippe Sollers, écrivain.

Mercredi 30 juin : **Le voyage en Italie : un mythe culturel européen,** par Philippe Berthier, professeur à l'université Paris-III - Sorbonne-Nouvelle.

Conception et animation :
Centre d'études
et de recherches internationales
(CERI)

Inscription préalable : 600 francs
à titre individuel pour l'ensemble du cycle

SCIENCES PO FORMATION
215, boulevard Saint-Germain,
75007 PARIS
TÉL : 01-44-39-07-55 - 01-44-39-40-75
Fax : 01-44-39-07-61
E-mail : info@formation-continue.sciences-po.fr
http://www.sciences-po.fr/spf/

هكذا من الأصل

HORIZONS

ENQUÊTES

Quatre semaines de guerre, pour quels résultats ?

L'opération « Force alliée », lancée le 24 mars par l'OTAN, a permis d'affaiblir le potentiel militaire serbe, mais pas de faire fléchir Slobodan Milosevic ni d'enrayer la « purification ethnique » au Kosovo. Un tiers de la population a été chassée et les initiatives diplomatiques sont au point mort

L'OPÉRATION « Force alliée », lancée le 24 mars, a été décidée par les Occidentaux au lendemain de l'échec des négociations de Rambouillet et de Paris, parrainées par le Groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Russie) sur l'ex-Yougoslavie. La délégation kosovare a accepté le plan de règlement qui lui était soumis : statut d'autonomie poussée pour la province revu dans trois ans, retrait de l'essentiel des forces serbes, désarmement de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), déploiement d'une force internationale, notamment. Menacées d'une série de raids aériens en cas de refus, les autorités de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) – en fait, le président Slobodan Milosevic – ont rejeté les propositions du Groupe de contact.

Après quatre semaines d'opérations militaires, quel bilan peut être tiré de « Force alliée » et quelles questions se posent encore ?

BILAN MILITAIRE

● Les objectifs affichés

Telle qu'on la présente à Washington, Bonn, Londres et Paris avant de la lancer, « Force alliée », qui doit être une intervention courte, poursuit les objectifs politiques suivants : faire revenir M. Milosevic sur son rejet du plan de règlement occidental (on croit, notamment à Washington, qu'une semaine de frappes y suffira) ; lui donner le prétexte de « l'agression extérieure » s'il en a besoin pour justifier, à l'intérieur, l'acceptation par Belgrade de ce plan ; empêcher le président de la RFY de continuer « l'épuration ethnique » au Kosovo ; impressionner les militaires et la population serbes, afin qu'ils fassent, à leur tour, pression sur lui.

Au service de ces objectifs, « Force alliée » est une opération en trois phases, explique son « patron » militaire, le général américain Wesley Clark, commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe. Elle a été *« soigneusement préparée »*, dit-il, les alliés ayant depuis plus de sept mois menacé d'y avoir recours contre la RFY.

La phase 1 prévoit la destruction des capacités de défense antiaérienne de l'armée yougoslave.

La phase 2 est destinée a annihiler les capacités de l'armée et des unités paramilitaires à mener des actions contre l'UCK.

La phase 3 envisage une destruction aussi complète que possible des capacités de défense de la RFY.

La présentation des objectifs politico-militaires ne s'est pas faite sans contradictions. Alors que les dirigeants politiques avancent volontiers, dans la dernière semaine de mars, que l'affaire doit être menée rapidement – Hubert Védrine, ministre français des affaires étrangères, parle d'une *« question de jours »* –, les responsables militaires envisagent une campagne pouvant s'étirer sur dix semaines...

● Les résultats

Pour ne pas informer l'adversaire, l'OTAN ne donne que des indications générales sur le résultat des bombardements – qu'il s'agisse de raids aériens ou de tirs de missiles de croisière. A la mi-avril, quelque 6 000 sorties avaient été enregistrées de sources diverses. Une seule cible peut faire l'objet de plusieurs sorties. Toutes les sorties ne sont pas des missions de bombardement ; il y a les vols de protection des appareils en mission, de ravitaillement, d'évaluation, etc. L'intensité de la campagne paraît faible. A titre d'exemple, une journée de raids durant la campagne aérienne menée contre l'Irak au cours de l'hiver 1991 comprenait quelque 2 000 sorties. Cette fois, l'OTAN opère sous une double contrainte : éviter au maximum les victimes civiles ; faire prendre le moins de risques possibles aux pilotes. Ajouté à ces deux paramètres, le mauvais temps a forcé nombre de pilotes à rentrer à leur base sans avoir largué leurs bombes ou leurs missiles. A ce jour, l'OTAN a perdu un bombardier « furtif » F 117, dont le pilote a été récupéré ; trois soldats américains, d'autre part, ont été capturés par des forces serbes à la frontière avec la Macédoine.

Dommages infligés à l'appareil militaire serbe : à s'en tenir aux déclarations des porte-parole de l'OTAN, « Force alliée » a permis de détruire ou de neutraliser une bonne partie de la défense anti-aérienne serbe : ont été visés des aéroports militaires dans les principales villes de RFY (en Serbie, y compris au Kosovo, mais aussi au Monténégro), des usines de réparation d'avions civils et militaires ; le réseau intégré de batteries de missiles antiaériens. Sept des quinze Mig-29 d'interception dont la RFY est créditée ont été mis hors de combat, en vol ou à terre. A l'évidence, cependant, la défense anti-aérienne serbe n'était pas totalement paralysée à la mi-avril.

Les appareils de l'OTAN s'en sont pris aux infrastructures servant d'appuis logistiques aux opérations menées par les forces serbes au Kosovo : raffineries de pétrole, ponts, casernes, dépôts de munitions, installations de télécommunication, etc. Postes de commandement des milices actives au Kosovo, les bâtiments, à Belgrade, des ministères de l'intérieur serbe et fédéral ont été détruits par une bordée de huit missiles de croisière tirée dans la nuit du 2 au 3 avril.

Dommages infligés aux civils : les autorités de Belgrade n'ont cité aucun chiffre précis quant aux victimes civiles des bombardements. Selon les estimations, on parle de 150 à 300 morts dans la population serbe – chiffres qui n'ont pu être vérifiés ni confirmés par personne.

Deux bombardements alliés ont touché par erreur des civils kosovars : l'un, sur un train, a fait au moins une dizaine de morts, l'autre, sur un convoi de réfugiés, aurait, selon Belgrade, tué 75 personnes.

● Conclusion

A l'aune des objectifs politiques définis par les dirigeants occidentaux, « Force alliée » était, à la mi-avril, un échec. Aucune des missions affichées au départ n'a été remplie. M. Milosevic, apparemment soutenu par la population, ne « craque » pas. Loin d'être enrayées, les opérations de « nettoyage ethnique » ont pris l'ampleur d'un transfert forcé de population quasiment sans précédent en Europe depuis 1945. Forte des 43 000 hommes de la IIIe armée, les troupes serbes dans la province auraient reçu le renfort de 7 000 hommes de plus depuis le début des bombardements...

BILAN HUMANITAIRE

● Près de 600 000 personnes déportées en un mois

Dimanche 18 avril, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés évaluait à 735 000 le nombre des personnes refugiées à l'extérieur du Kosovo. Parmi elles, 564 000 ont été contraintes de quitter la province depuis le début de l'intervention occidentale le 24 mars. Il y a un an, avant que ne commencent le conflit armé entre les forces serbes et l'UCK et les déplacements forcés de population, le Kosovo comptait environ 2 millions d'habitants, dont près de 90 % d'origine albanaise. Un tiers de cette communauté a ainsi été chassé de la province au cours du dernier mois.

L'hémorragie se poursuit. Après la première vague, massive, d'expulsions des civils par les forces serbes au début de l'intervention de l'OTAN, le flux s'est ralenti, les frontières ont été fermées pendant quelques jours ; puis l'exode forcé a repris sur une grande échelle. Au début de cette semaine, les réfugiés déferlaient de nouveau aux frontières ; les dispositifs d'assistance dans les pays voisins du Kosovo étaient de nouveau débordés. Puis, mardi 20 avril, les Serbes fermaient encore les frontières.

En Albanie, où 8 000 soldats de l'OTAN sont en cours de déploiement pour aider les réfugiés, ces derniers étaient estimés à 375 000 le 18 avril, contre 18 500 avant le 24 mars.

En Macédoine, il y en avait environ 140 000, contre 16 000 avant le 24 mars ; cet afflux a engendré des tensions virtuellement déstabilisatrices dans ce pays et des transferts de réfugiés ont dû être organisés vers l'Albanie ou d'autres pays d'accueil.

Le Monténégro comptait plus de 76 000 Kosovars déplacés un mois après le début des frappes de l'OTAN, soit trois fois plus qu'avant ; les structures d'accueil et les secours internationaux leur parvenant dans ce pays sont notoirement insuffisants.

● Des « réfugiés de l'intérieur » abandonnés à leur sort

Faute de pouvoir pénétrer au Kosovo, le HCR ne se risque plus à des estimations du nombre des personnes qui ont été chassées de chez elles mais n'ont pas pu quitter la province. L'OTAN, en revanche, avançait lundi le chiffre de 850 000 déplacés dans la province. Vu la politique d'information de l'Alliance, on ne peut prendre ce chiffre pour argent comptant. Il est néanmoins certain – les récits de réfugiés le confirment – que de très nombreux civils sont sur les routes, ou se cachent, ou sont pris au piège dans des « poches » cernées par les forces serbes qui pilonnent les voies d'accès possibles vers une frontière.

Les alliés n'ont pas trouvé le moyen à ce jour de venir en aide à ces réfugiés de l'intérieur. L'idée d'une « zone de sécurité » ou d'un « couloir humanitaire », évoquée ici et là, a été écartée : elle supposerait une présence militaire au sol, au moins pour protéger les travailleurs humanitaires. Quant à l'idée de largages de vivres et de médicaments, évoquée la semaine dernière par Jacques Chirac, elle est jugée aléatoire et risquée dans les cercles militaires ; dans les milieux humanitaires, on estime généralement que la méthode n'est efficace que si existe un dispositif de réception au sol. Or aucune organisation humanitaire n'a jusqu'à présent accès au Kosovo.

● Des exactions multiples

Sur ce point aussi les informations données par l'OTAN sont sujettes à caution, et parfois pas crédibles du tout. L'Alliance affirme notamment détenir des « preuves » matérielles (des photos satellites) d'exécutions collectives, mais ne les a pas produites. Les seules photos rendues publiques ont été celles de villages détruits par les forces serbes.

Les organisations humanitaires et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont entrepris un vaste travail de collecte des témoignages auprès des réfugiés. Lundi 19 avril, l'OSCE, qui effectue ce travail en Macédoine et en Albanie, déclarait n'avoir pas la confirmation d'exécutions collectives ni de l'existence de charniers ; elle indiquait en revanche détenir les preuves de meurtres, de vols, de viols, et de l'expulsion des civils par la violence. D'autres témoignages recueillis par des organisations non gouvernementales font état de massacres et de multiples exactions, dont des tirs contre des colonnes de réfugiés.

La plupart des témoignages concordent pour faire apparaître comme une politique délibérée et systématique la destruction des habitations des personnes expulsées, de même que la saisie de leurs papiers d'identité. Beaucoup de témoignages – entre autres ceux qui ont été recueillis par la Fédération internationale des droits de l'homme au Monténégro – soulignent d'autre part le caractère prémédité des déportations, dont l'organisation avait été mise au point avant le début des frappes de l'OTAN.

● Conclusion

L'intervention de l'OTAN ne peut être considérée comme la cause de la politique de « nettoyage ethnique » mise en œuvre au Kosovo, qui avait commencé avant le 24 mars et dont la poursuite était planifiée. L'intervention occidentale a cependant servi d'accélérateur, les déportations massives étant utilisées par Belgrade comme une arme dans la guerre. Les frappes aériennes, en tout cas, n'ont pas la capacité de faire cesser les expulsions de civils ni les exactions qui les accompagnent. La perspective d'un Kosovo qui serait totalement vidé de sa population albanaise tandis que les frappes se poursuivraient n'est plus une hypothèse aberrante.

D'ores et déjà, le problème des réfugiés mobilise d'importants moyens occidentaux pour leur porter secours ; il implique que, même dans un environnement « sécurisé », le retour de ces centaines de milliers de personnes au Kosovo nécessitera un énorme effort de reconstruction ; il sème autour de la province, dans les pays voisins, des foyers d'instabilité potentiels d'autant plus dangereux que la perspective du retour est lointaine.

COMMENT EN SORTIR ?

● Voie politique, voie sans issue ?

Face au risque d'enlisement, les Occidentaux ont élaboré une stratégie diplomatique pour tenter de modifier la donne. L'idée, avancée par les Européens, mais qui a recueilli le soutien de Washington, consiste à ramener le problème devant l'ONU, l'objectif étant de faire adopter par le Conseil de sécurité une résolution contraignante qui reprendrait pour le compte des Nations unies les exigences des pays occidenatux envers M. Milosevic. L'intérêt de cette démarche, qui suppose l'accord des Russes, serait d'accroître l'isolement de M. Milosevic et, surtout, d'éviter que la crise du Kosovo ne dégénère en une crise mondiale. L'opposition actuelle de Moscou à l'emploi de la force en Yougoslavie est considérée comme un handicap majeur ; on considère notamment que toute forme d'intervention au sol qui n'aurait pas l'aval de l'ONU est pour la Russie une « ligne rouge » dont elle ne tolérerait pas le franchissement.

Mieux vaudrait par conséquent avoir les Russes avec soi. Ces derniers, d'ailleurs, aimeraient contribuer à un règlement, mais M. Milosevic ne les y aide pas. Toutefois, on voit mal Moscou aller jusqu'à cautionner une intervention coercitive contre lui. L'approche diplomatique ébauchée n'est donc, pour l'instant, d'aucune utilité opérationnelle.

● La poursuite des frappes, jusqu'à quand, jusqu'où ?

Assez vite, dirigeants politiques et militaires ont sensiblement altéré la définition des objectifs fixés à « Force alliée ». Le général Clark a annoncé que *« l'OTAN allait détruire tout ce à quoi Slobodan Milosevic est attaché »*. Outre les cibles militaires, la mission comprendrait nombre de cibles industrielles – télécommunications, secteur énergétique, télévision, radios, routes, ponts, etc. – servant ou pouvant servir l'appareil militaire et répressif de la RFY. Plusieurs centaines d'objectifs ont été arrêtés et le quart d'entre eux auraient été atteints. La philosophie de l'opération est devenue plus vague et plus politique : faire subir des dommages – y compris économiques – tels à la RFY que le régime de M. Milosevic en sera durablement affaibli et, dit-on, d'autant plus disposé à céder aux conditions qui lui sont imposées par les Occidentaux sur le Kosovo.

Au bout de six semaines de campagne aérienne, rappelle-t-on, la coalition alliée contre l'Irak en 1991 n'avait eu besoin que de quatre jours d'offensive terrestre pour chasser les troupes de Bagdad du Koweït. Des sources militaires américaines affirmaient récemment que les raids aériens de « Force alliée » pourraient être plus longs encore et durer jusqu'au milieu de l'été.

D'ici à la fin avril, la flotte d'appareils engagés devra à peu près doubler, pour atteindre 1 000 avions ; les troupes au sol, déployées à des titres divers en Albanie et en Macédoine, réuniront quelque 30 000 hommes. Les nouveaux engins engagés comprennent notamment des hélicoptères d'attaque au sol Apache, des avions H 10, dits « tueurs de chars » et nombre d'autres avions spécialisés dans les opérations contre des troupes au sol. L'armada qui se met ainsi en place, transformant l'Albanie en base arrière de l'OTAN, est censée pouvoir s'en prendre beaucoup plus efficacement aux troupes serbes opérant au Kosovo. Elle pourrait créer cet « environnement permissif » préalable à l'entrée de forces occidentales dans la province.

Alain Frachon et Claire Tréan



Comité

C'EST quasiment devenu un plein-temps. L'une a du mal à terminer sa biographie de Graham Greene. L'autre à se consacrer à ses articles et aux deux ouvrages sur la justice qu'il a laissés en plan. Un troisième n'a pas la tête à préparer son séminaire de relations internationales à Sciences-po. Du matin au soir, leurs téléphones sont occupés, leurs journées et leurs nuits passées à se réunir, informer, s'informer, envoyer des communiqués à l'Agence France-Presse et au ministère des affaires étrangères, correspondre avec *« ceux de là-bas »*. Depuis le début des frappes de l'OTAN sur la Serbie, le 24 mars, les intellectuels ou militants français et albanais réunis sous le label « Comité Kosovo » intensifient l'action à leur manière.

Leur penchant naturel serait plutôt de poursuivre leurs réunions confidentielles dans les locaux de la revue *Esprit*, qui les a accueillis dès la création du comité, à l'hiver 1992. Par la force des choses, si l'on peut dire, ils commencent à sortir de l'ombre. L'énormité de la tâche les prend de court. De réunions en invitations officielles, c'est à peine s'ils ont eu le temps de se retrouver

Kosovo, les militan

Créé dès 1992 par des intell… français et albanais, accueill… la revue « Esprit », le Comité… est apparu au grand jour de… les opérations contre la Serb… Malgré des divergences inte… il continue de soutenir la « p… de fermeté » des Occidentau…



Kosovo, les militants de la première heure

Créé dès 1992 par des intellectuels français et albanais, accueillis par la revue « Esprit », le Comité Kosovo est apparu au grand jour depuis les opérations contre la Serbie. Malgré des divergences internes, il continue de soutenir la « politique de fermeté » des Occidentaux

C

autour d'un café pour faire le point, mercredi 14 avril, avant de se rendre avec d'autres intellectuels à l'invitation du ministre de la défense, Alain Richard. *« Vous voyez, nous sommes aussi mal préparés que l'OTAN »*, plaisantait l'un des membres du comité, l'historien Pierre Hassner, dans le désordre de leur mini-réunion improvisée. Quinze jours plus tôt, c'est le président de la République, Jacques Chirac, qui conviait une délégation.

A l'Elysée comme dans la rue, le Comité Kosovo n'a eu de cesse, ces quatre dernières semaines, de soutenir la *« politique de fermeté »* des Occidentaux et de réclamer l'intervention au sol de l'OTAN. D'intervenir dans les manifestations parisiennes, d'en organiser d'autres en rassemblant chaque fois quelques petites centaines de personnes. Et il y eut encore un meeting à la Cartoucherie de Vincennes, jeudi 15 avril, où Ariane Mnouchkine avait prêté son Théâtre du Soleil. La veille, deux membres du comité participaient à celui qu'organisait la revue de Bernard-Henri Lévy, *La Règle du jeu*, à la Maison de la chimie, à Paris. Mais si les objectifs sont les mêmes, les personnes ne se confondent pas. Par son histoire, son obstination, son austérité retranchée, le Comité Kosovo se distingue du concert médiatique soudain en faveur des Bosniaques ou, plus récemment, des Kosovars.

Pourquoi et comment les différents membres de ce comité singulier se sont-ils intéressés, dès la fin des années 80, à cette toute petite province méridionale de la Serbie que les Français, il y a encore peu de temps, situaient au Kenya ou au Rwanda, que les Américains croyaient être une marque de station-service et à propos de laquelle un auditeur demandait récemment sur France-Inter ce que *« tous ces Libanais »* pouvaient bien y faire ? Pourquoi et comment ces intellectuels se sont-ils entêtés à voir immédiatement dans cette région, peuplée à 90 % d'Albanais et considérée par les Serbes comme le berceau historique de leur nation, la cause et la finalité, voire la métaphore du conflit yougoslave ?

« La guerre de Yougoslavie a commencé par le Kosovo et finira par le Kosovo. » Ainsi récitent-ils ce qui est quasiment devenu, dans les Balkans, une comptine. Aux premiers jours de la guerre en 1991, alors que le monde entier n'avait d'yeux que pour la Slovénie, puis pour la Croatie et la Bosnie, eux, c'est au Kosovo qu'ils pensaient. Quand les médias suivaient la guerre, ils regardaient l'une des seules régions où la guerre n'avait pas lieu, s'entêtant précisément à voir dans ce lieu si peu spectaculaire l'imminence de la guerre la plus radicale.

D'abord parce que le Kosovo, centre spirituel de l'ancien empire serbe et auquel Tito avait conféré en 1974 le statut de « province autonome » de la Serbie, n'est pas une région comme les autres. Si les Serbes ont fait de sa perte face aux Turcs, en 1389, le motif annuel de leur fête nationale, c'est que cette défaite est pour eux, plus que l'expression de la nostalgie, l'obsession folle d'une reconquête. En 1989, quand le tout nouveau président de la Serbie, Slobodan Milosevic, profite du rassemblement de plusieurs centaines de milliers de Serbes à Kosovo Polje, lors du six-centième anniversaire de la bataille perdue, pour lancer une campagne nationaliste, il n'a pas de mal à raviver le brasier populaire. Un an plus tard, Belgrade proclame la dissolution du pouvoir local albanais et abolit le statut d'autonomie de la province.

A l'automne de la même année, un magistrat va y voir de plus près. C'est Antoine Garapon, alors observateur judiciaire pour la Fédération internationale des droits de l'homme et actuel président du Comité Kosovo. Les Serbes, déjà, sentent que le Kosovo leur échappe. La mort de Tito a réveillé l'indépendantisme des Albanais, dont le taux de natalité est en outre le plus élevé d'Europe. La répression est violente. Un régime de discrimination est mis en place. Des unités de la milice fédérale sont déployées dans la province pour faire « régner l'ordre ». Empêchés d'enseigner, de commercer, de parler leur langue, *« les Albanais sont "différenciés", comme des morts civils »*, témoigne Antoine Garapon dès son retour dans un article paru dans *Le Monde diplomatique*. *« Le plus frappant,* ajoute-t-il, *était que cette violation des droits de l'homme au cœur de l'Europe soit tout à fait méconnue en Europe. »*

Le Comité Kosovo était presque né. De son côté, une spécialiste de Graham Greene, maître de conférences à l'université de Paris-VIII, s'approchait du Kosovo par d'autres chemins. Marie-Françoise Allain, fille d'un diplomate et espion en Tchécoslovaquie, parcourait l'Europe centrale dans l'espoir de percer le mystère de l'assassinat de son père au Maroc en 1966. En mars 1991, avec Xavier Galmiche (aujourd'hui professeur de tchèque à Paris-IV), elle rencontre à Tirana le président du parti pacifiste kosovar, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), Ibrahim Rugova.

Xavier Galmiche et Marie-Françoise Allain se rendent au Kosovo en 1992. *« C'était "Nuit et brouillard". Ce qui nous l'a fait comprendre ? Par exemple, ça »*, dit-elle en prenant sur sa bibliothèque des photographies rapportées de là-bas : monuments détruits, villageois en deuil. Et, au-delà des photographies, les récits de tortures. *« La guerre de Bosnie a encore plus détourné du Kosovo l'attention du monde. On ne disait rien de l'apartheid qui faisait, au compte-gouttes, trente à quarante morts par an. Une sourde épuration éthnique, bien programmée. »* A son retour, Marie-Françoise Allain était, comme elle dit, *« remontée à bloc »*. Elle fait rencontrer Ibrahim Rugova au directeur de l'Unesco, Federico Mayor, lui fait porter des lettres de professeurs kosovars ayant subi l'emprisonnement ou la torture, du directeur de la bibliothèque de Pristina *« pillée, vidée par camions entiers et transformée en cafétéria ; qui le sait ? »*, se rend toute seule au Quai d'Orsay. *« Chaque fois, on m'a reçue avec une indifférence polie,* raconte-t-elle. *Gentiment, on me prenait pour une illuminée. »*

> « Par son respect pour le politique, le Comité Kosovo relève d'une nouvelle forme de militantisme, plus proche du forum que de la dénonciation »
> **Antoine Garapon, président**

A l'initiative d'Antoine Garapon, le Comité Kosovo est créé, immédiatement accueilli par le directeur de la revue *Esprit*, Olivier Mongin, qui lui offre ses locaux. Pierre Hassner est désigné d'office, à son corps défendant, comme le premier président. Après Musa Jupolli, cofondateur, se joint un autre intellectuel kosovar, Muhamedin Kullashi, comme lui ancien professeur de l'université de Pristina en exil et maître de conférences en philosophie à Paris-VIII. Musa Jupolli, lui, est devenu garçon d'hôtel à Paris.

*« Le comité correspond à la tradition d'*Esprit *et des militants de la gauche antitotalitaire »*, note Olivier Mongin. De nombreux articles paraissent dans la revue (rassemblés dans un livre annoncé en mai chez Michalon). En 1994 était publié chez Fayard, toujours sous l'impulsion du comité, un livre d'entretiens avec Ibrahim Rugova, de Marie-Françoise Allain et Xavier Galmiche. Un autre, *Vukovar, Sarajevo...*, a paru en 1993 aux éditions Esprit sous la direction d'un membre actif du comité, la sociologue Véronique Nahoum-Grappe.

C'est qu'une deuxième association a été fondée, presque simultanément, dans l'entourage d'*Esprit* : le comité Vukovar-Sarajevo. S'y retrouvent des membres du Comité Kosovo, dont Véronique Nahoum-Grappe, Pierre Hassner, Muhamedin Kullashi, l'écrivain Pascal Bruckner ou le philosophe Alain Finkielkraut. De l'un à l'autre, le chemin est court. Avant que ne soit amorcée l'explosion de la confédération yougoslave, avant que ne soient officiellement annoncées les tentatives de sécession de la Slovénie et de la Croatie, le Kosovo était déjà en état de crise. *« C'est par la Slovénie que je suis venu au Comité Kosovo,* explique Alain Finkielkraut. *J'ai pris au sérieux les revendications des Slovènes qui se disaient, dès la fin des années 80, "en danger de kosovisation". »*

Ce qui différenciait les deux comités tenait davantage de l'actualité. En Croatie et en Bosnie, la guerre avait lieu. Le Kosovo était comme une eau morte. Le caractère respectif des réunions s'en ressentait. *« A Vukovar-Sarajevo, on proposait des modalités d'action,* raconte Alain Finkielkraut. *Au Comité Kosovo, on s'informait, on s'interpellait sans prendre d'initiatives immédiates. C'était frustrant mais j'admirais l'obstination de Garapon, la persévérance de ces réunions ennuyeuses comme la pluie. Ce que j'aimais, c'est que nous pensions toujours dans les termes du possible. Aucun de nous ne soutenait la Grande Albanie, chacun exprimait la nécessité d'une protection internationale pour les Serbes du Kosovo. »*

LES divergences n'ont cependant pas tardé à apparaître à l'intérieur du Comité Kosovo, entre les jusqu'au-boutistes réclamant l'indépendance et ceux qui, soucieux des contraintes géopolitiques, font valoir une autre forme d'arrangement. Et surtout lorsque survient la crise entre la LDK d'Ibrahim Rugova, que soutient spontanément le comité, et l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Lors de la dernière réunion dans les locaux d'*Esprit*, jeudi 15 avril, le représentant politique de l'UCK, Bardhyl Mahmuti, était convié. C'est paradoxalement l'une des plus proches d'Ibrahim Rugova, Marie-Françoise Allain, qui lui exprime le soutien le plus radical. Lors d'une manifestation organisée à Saint-Germain-des-Prés par les jeunes gaullistes (UGIF), lundi 5 avril, elle est intervenue au micro au nom du Comité Kosovo, sous les cris enthousiastes des militants de l'UCK. Alain Finkielkraut, lui, a fait un petit tour et s'est éclipsé vite fait, gêné.

« Outre que les drapeaux américains me paraissaient déplacés, explique-t-il, *je ne pouvais pas manifester sous une banderole stipulant "tant que l'Albanie sera morcelée, il n'y aura pas d'Europe". Pour l'UCK, je demande à voir. Il se peut qu'elle profite du discrédit de Rugova pour éliminer son parti et créer un gouvernement monolithique. »* Xavier Galmiche, corédacteur avec Marie-Françoise Allain du livre d'entretiens avec Ibrahim Rugova, a aussi pris ses distances. *« Les ambitions de Rugova,* dit-il, *étaient celles d'une société civile. L'erreur a été de ne pas le rétribuer politiquement à Dayton. L'UCK est le retour à une action nationaliste classique, à la défense d'une cause. Je récuse ce concept. Ça ne m'empêche pas de prendre position au nom de principes qui relèvent simplement de l'existence humaine. »*

A l'image de ces divergences, le Comité Kosovo est un lieu informel. Devant l'ampleur des événements, la question commence seulement à se poser de savoir qui en est membre. A la revue *Esprit*, une personne y consacre maintenant un plein-temps. Xavier Galmiche, heureux d'apprendre qu'il fait partie des « membres fondateurs », s'amuse aussi de lire dans la presse que le député Vert Noël Mamère appartient au comité. Ayant cassé le tabou du pacifisme, des responsables Verts se sont soudain *« raccrochés au train »*, sans avoir jamais assisté à une seule réunion.

« Par son respect pour le politique, le Comité Kosovo relève d'une nouvelle forme de militantisme, plus proche du forum que de la dénonciation », analyse Antoine Garapon. Le magistrat a l'originalité de ne limiter ni à l'humanitaire ni au judicaire la pensée sur la coexistence humaine et sur la mise en forme du monde. La nouvelle ligne de fracture politique, qui rassemble bizarrement en France, face à l'OTAN comme à l'Europe de Maastricht, l'extrême droite, l'extrême gauche et les « nationaux-républicains » de droite et de gauche, s'explique, selon lui, non seulement par une haine de l'Allemagne et des Etats-Unis, mais par *« une même méfiance à l'égard du droit »*. *« Ils voient dans le droit l'instrument de la dénationalisation du pays. Or on assiste à la construction d'une société internationale au détriment de la souveraineté interne, au nom d'un droit de l'homme qui n'est pas l'émotionnalisme moral. »* Pour le fondateur du Comité Kosovo, le voisinage régional a un sens. *« Contrairement au Tibet ou à l'Algérie, ce qui se passe au Kosovo est au cœur de ce que nous cherchons à construire en Europe. »*

Marion Van Renterghem
Dessin : Maja



هكذا من الأصل

ns, j'en suis sûr, e choucro

هكذا من الأصل



Je sais mieux que vous ce qui est bon pour vous

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LES BOURDES SÉMANTIQUES de l'OTAN feront date. En qualifiant de *« frappes collatérales »* les bombes larguées hors cible sur le Kosovo, les préposés aux euphémismes de l'Alliance atlantique ont mis à côté de la plaque, c'est le cas de le dire ; autant que les pointeurs militaires, sinon plus.

Personne n'est dupe du camouflage verbal. Si la chose n'était tragique, on en rirait, d'où que vienne la métaphore. Ou elle procède de la navigation (sur la rose des vents, *collatéral* désigne les directions intermédiaires entre les points cardinaux, nord-ouest ou sud-est par exemple), et le mot suggère des approximations allant jusqu'à quarante-cinq degrés de compas, ce qui ne peut être toléré du pire timonier.

Ou bien il est fait allusion au sens, plus usité, de lien familial, et alors la maladresse se double d'un lapsus inquiétant. Le bras armé de l'Occident risque en effet de sembler s'aligner sur notre extrême droite et, depuis peu, sur une certaine gauche nationaliste, si elle distingue nos frères, à la rigueur nos cousins directs, seuls dignes de nos égards, de nos parents plus lointains, ces issus de germains (de Germains !) et autres gêneurs qui éparpillent les patrimoines et retardent les successions, qui « ne nous sont rien », comme disent les familles unies, pas de chez nous (*métèques*, en grec ancien !), bref, sur qui il n'est pas trop grave, et au demeurant inévitable, d'égarer quelques projectiles...

La gaffe n'est pas fortuite. Elle tient aux droits que les gouvernants des démocraties se sont adjugés sur le symbolique qu'est le langage, autant dire sur la conscience des gouvernés dont ils régentent déjà le corps. Au pouvoir de nommer préfets et ambassadeurs, ils ont ajouté, depuis que leur parole envahit les ondes, celui de nommer les choses de la manière qui les arrange. Cette latitude de « matraquer » leurs tripatouillages du sens les pousse au ressassement incantatoire, à la prétention de monopoliser la vérité. Plus s'étalent leurs brouilles et leurs cafouillages, plus les porte-parole de tous bords prétendent asséner ce qui « va dans la bonne direction ».

De ces certitudes découle leur vocabulaire de *guerre civile*, rendu absurde par le devoir que l'engagement de nos troupes impose aux deux têtes de l'exécutif de parler « d'une seule voix », et une emprise forcée sur les esprits. Si tant d'élus de droite et de gauche prennent le risque de compromettre leurs ambitions nationales en finançant leur parti avec l'argent des contribuables, y compris de ceux qui sont loin de partager leurs vues, c'est moins par esprit de lucre que par conviction de détenir le vrai, le juste, le bon, le souhaitable. *« Rien ne peut vous arriver de mieux que de subventionner malgré vous mon mouvement, puisque celui-ci ne saurait se tromper »...*

Il y a longtemps que les dirigeants économiques se livrent au même détournement de la démocratie et ne s'embarrassent plus des faux-semblants auxquels s'obligent encore les politiques. Leur franc-parler éclaire sur les mobiles profonds de leurs imitateurs. Lors d'élections nationales, je m'étais étonné qu'une banque ait dépensé les économies de ses déposants – contre l'opinion d'une bonne moitié d'entre eux, vu le résultat du scrutin – à alerter sans preuve contre la confiscation de nos économies et le déferlement de l'armée rouge au cas où nous voterions « mal ». Le patron, bientôt mis en examen – ce qui est devenu trop courant pour l'identifier –, me répondit avec l'aplomb propre à nos élites, en dépit de leurs bévues, qu'il savait mieux que ses clients où était leur intérêt.

« Vous n'allez tout de même pas vous croire plus compétent que LUI, disait la propagande de Pétain, *pour savoir ce qui est bon pour vous ! »*

François Bayrou, l'Europe et le destin

Suite de la première page

Une chose au moins est sûre : les *« entourages »* qu'il a mis en cause dans sa lettre du 16 avril ont accentué leur pression pour le rassemblement de la droite RPR-DL-UDF aux élections européennes de crainte de voir le président de la République, approuvé massivement, aujourd'hui, dans sa conduite de la guerre et ramené brutalement, demain, à 20 % ou moins par le score de la liste « officielle » que conduisait M. Séguin.

Ce risque existait avant la guerre, mais Jacques Chirac avait choisi de l'assumer ou de s'y résigner, en déclarant *« non négociable »* la présence de M. Séguin à la tête de la liste. La guerre a réveillé, chez le président de la République, l'ambition jamais éteinte de modeler la droite à sa convenance. Ainsi, en 1991, sitôt finie la guerre du Golfe, François Mitterrand avait-il *« viré »* Michel Rocard, selon le mot de ce dernier, et tenté de changer la donne politique en nommant Edith Cresson. Premier ministre placé sous son entière dépendance, elle devait lui permettre de reprendre le contrôle d'une gauche qui, depuis le congrès de Rennes, lui échappait. M. Chirac aurait-il insuffisamment réfléchi à ce précédent ? S'il n'a pas *« viré »* M. Séguin, du moins n'a-t-il rien fait pour dissuader ses proches de tout faire pour inciter le député des Vosges à partir. En aurait-il été autrement si M. Séguin avait donné tous les signes d'un soutien franc et massif de l'action de la France contre la Serbie ? Il est clair que la contestation dont il était la cible aurait été plus difficile ; mais il est tout aussi clair qu'un tel soutien ne pouvait pas être attendu de M. Séguin. Si sa liberté de parole était, paradoxalement, encore plus limitée que, de l'autre côté, celle du ministre Jean-Pierre Chevènement, le député des Vosges n'en pensait pas moins et ne pouvait faire que cela ne se voie pas. La guerre du Kosovo donnait raison, à droite, aux Européens, et doublement : dans leur atlantisme, puisque l'action entreprise contre Milosevic aurait été impossible sans les Américains ; et dans leur européisme, puisque cette action, voulue par l'Europe, démontre en même temps la nécessité pour elle de se renforcer par rapport à son allié afin d'acquérir son autonomie. Oui aux Etats-Unis, oui à l'Europe : c'en était vraiment trop pour M. Séguin.

Mais n'est-ce pas trop aussi, à présent, pour ses successeurs ? Le RPR, fût-il placé sous le contrôle d'un conseil de famille tenu par Alain Juppé et Jean-Louis Debré, entourant affectueusement Nicolas Sarkozy, peut-il se présenter désormais en défenseur qualifié de la politique menée par M. Chirac ? La réponse est oui... à condition qu'il parvienne à rallier M. Bayrou à une liste commune.

Tel est l'enjeu du débat, qui donne la mesure de la responsabilité du président de l'UDF. Pour la première fois, peut-être, depuis la présidence de Valéry Giscard d'Estaing – et plus sûrement que lors de la formation d'un groupe centriste autonome à l'Assemblée nationale, après la réélection de François Mitterrand, en 1988 –, l'histoire offre à cette famille politique une raison d'être et de s'affirmer dans le débat public français. Le champ européen, dont la perception s'annonçait, une fois encore, trop floue pour structurer l'opinion, a acquis, du fait de la guerre, une netteté telle que la pertinence des clivages qu'il engendre peut être démontrée aux électeurs de la droite.

EN FINIR AVEC L'UDF

MM. Sarkozy et Madelin ont doublement intérêt à faire céder M. Bayrou : compenser la perte de la « force de frappe » personnelle de M. Séguin, faire rentrer dans le rang un concurrent. En finir avec l'UDF est un objectif que le président par intérim du RPR et le président de Démocratie libérale poursuivent depuis longtemps et qui est le souci « historique » de Jacques Chirac. Ce souci est d'autant plus intense chez le président de la République que, chef de la famille gaulliste, il a constitué son assise électorale contre des choix auxquels, à l'Elysée, il a dû se convertir. Que le président de l'UDF fasse cause commune avec le RPR et DL, et M. Chirac disposerait enfin d'une droite à son image, européenne de raison, mais avec, à côté, Charles Pasqua et Philippe de Villiers puisque, selon Bernard Pons et Alain Madelin, les « souverainistes » auront toute leur place, demain, dans le rassemblement présidentiel.

L'autre option offerte à M. Bayrou, c'est de conserver le costume de tête de liste qu'il a endossé il y a deux mois et que la guerre du Kosovo a fait grandir de plusieurs tailles. De quoi s'agit-il ? De refuser au RPR et à DL un pavillon européen de complaisance. D'assumer la confrontation avec la droite antieuropéenne ou eurosceptique, que la présence de M. Séguin rassurait au RPR, qui n'est pas absente des rangs de Démocratie libérale et qui s'épanouit chez MM. Pasqua et de Villiers. De donner force, en France, à un vrai centre-droit européen, en rupture avec les crispations passéistes et nationalistes, en phase avec les défis politiques auxquels l'Europe doit aujourd'hui répondre.

Le « destin » dont rêve le président de l'UDF, et qu'il n'attendait pas vraiment des élections européennes, voilà qu'elles paraissent le lui offrir. Comme au jeu de quitte ou double, il peut empocher son gain en prenant place à côté de ses voisins « générationnels » dans l'état-major chiraquien. Ou bien tenter sa chance.

Patrick Jarreau

Chômage *par Michal Batory*

PRÉCISION

LES ARTISTES ET L'ADAMI

A propos de la suspension par l'Adami du paiement des droits des artistes-interprètes (*Le Monde* du 16 avril), l'Adami précise, dans un courrier qu'elle nous a adressé, qu'*« un système d'avances a été mis en place immédiatement, permettant un versement au cours de la semaine du 20 avril »*. Ce travail de mise à jour des règles de répartition qui sera soumis *« à l'approbation de l'assemblée générale, le 14 juin prochain »*, *« vise une amélioration sensible de la répartition effective des droits, réduisant ainsi les sommes "irrépartissables" dont l'accumulation par le passé a été l'objet de critiques »*. De son côté, l'ancien directeur de l'Adami, Patrick Boiron, nous demande de préciser qu'il a démissionné de son poste parce qu'il n'a pas *« pu trouver d'accord avec le conseil d'administration sur l'exercice de* [ses] *fonctions dans le cadre des nouveaux statuts de l'Adami, ce qui n'a rien à voir avec les difficultés de cette organisation »*.

RECTIFICATIF

JUSTICE

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans un article consacré à Aloïs Brunner (*Le Monde* du 10 avril), le juge d'instruction, Hervé Stéphan, n'a pas encore transmis son dossier au parquet de Paris. Il a clos son enquête, ce qui ouvre un délai de vingt jours pour que les parties puissent faire des demandes d'actes ou soulever des nullités. Une fois ce délai écoulé, le dossier d'instruction sera confié au parquet afin qu'il prenne ses réquisitions.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Extrême Turquie

LA guerre du Kosovo a largement occulté un autre événement régional, moins dramatique certes, mais politiquement significatif et inquiétant : la vigoureuse percée de l'extrême droite lors des élections du 18 avril en Turquie. Arrivé en tête du scrutin avec 21 % des voix, le Parti de la gauche démocratique (DSP) sera bien sûr la principale formation du nouveau Parlement turc. Encore tout auréolé de l'arrestation en février du chef rebelle kurde Abdullah Öcalan, son leader, Bülent Ecevit, a toutes les chances de se succéder à lui-même comme premier ministre. Mais le vrai vainqueur de cette consultation est le Parti de l'action nationaliste (MHP). Au-delà de toutes ses espérances, il double ses suffrages (18 %) et talonne désormais le centre-gauche.

Sous la conduite d'un dirigeant resté assez mystérieux, Devlet Bahceli, le MHP prétend incarner un nationalisme moderne compatible avec les valeurs démocratiques. Mais, en réalité, il n'a pas renié l'idéologie chauvine qui avait fait le succès de son chef historique, Alparslan Turkes, mort en 1997. Héraut du panturquisme, mouvement qui prône le rapprochement de tous les peuples turcophones, de la Chine aux Balkans, le MHP professe un nationalisme exalté aux accents xénophobes et autoritaires. Associé à deux reprises au pouvoir dans les années 70, il est influent dans les rangs de la police et des services de sécurité. Son symbole, les « Loups gris », qui évoque une mythologie séculaire, a longtemps signé les exactions de gangs armés et fascisants.

Si ce succès de l'extrême droite turque peut – au delà de son idéologie affichée – susciter une légitime inquiétude, c'est aussi parce qu'il se nourrit d'un terreau populaire où poussent la déception, la méfiance et la peur. Les Turcs sont déçus des promesses non tenues d'une classe politique fourvoyée dans ses intrigues et dévoyée par la corruption. Les deux partis du centre-droit sont d'ailleurs les grands vaincus du scrutin. Ils paient les erreurs politiques et morales de leurs dirigeants, et anciens premiers ministres, Tansu Ciller et Mesut Yilmaz. Les Turcs craignent aussi que le prochain procès d'"Ocalan contribue à prolonger la guerre contre les Kurdes. L'extrême droite et le centre gauche ont en commun une farouche hostilité au séparatisme kurde, lourde de futurs affrontements.

Ce scrutin confirme enfin un profond désenchantement à l'égard de l'Europe. Les deux principaux partis turcs affichent un « euroscepticisme » conforté par le sentiment largement partagé dans l'opinion que les Quinze ont humilié Ankara en lui fermant pour longtemps les portes de l'Union. Ayant fait son deuil de l'Europe, la Turquie préfère cultiver l'amitié des Etats-Unis, partenaire stratégique incontournable, beaucoup moins sourcilleux envers elle, s'agissant notamment du respect des droits de l'homme au Kurdistan.

Si, par déception et rancœur, les Turcs se laissent entraîner dans un isolement revanchard, l'Europe n'en aura pas fini de sitôt avec cet autre défi à ses marges.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Réglementer la copropriété

PRÈS de la petite gare du bois de Boulogne, sur un boulevard résidentiel, des échafaudages rompent la perspective bourgeoise des façades. Vision oubliée de la rue parisienne : un immeuble en construction. Il sera terminé dans quelques semaines, mais la plupart des appartements sont déjà vendus. Un exemple des prix pratiqués ? Trois millions pour quatre pièces au 2e étage. Le cours d'achat d'un logement analogue, libre, dans un immeuble classique du seizième arrondissement est souvent plus élevé. Pourtant, il ne bénéficie pas de cet avantage appréciable de l'appartement neuf : exonération pendant vingt-cinq ans de l'impôt foncier.

Grâce au système de la copropriété, on pourrait retrouver aujourd'hui un mode de financement, limité sans doute à cause des moyens financiers qu'il suppose, mais néanmoins efficace, de la construction. Il peut jouer de deux façons. Formule capitaliste : un entrepreneur cède les parts d'un immeuble à venir aux futurs propriétaires. Formule de coopération : des personnes se groupent pour acheter un terrain et passent commande à un entrepreneur. Il faut bien le dire, ces pratiques assez largement développées à Grenoble et à Lyon sont ailleurs à peine entrées dans les mœurs. Le remembrement actuellement poursuivi dans les villes sinistrées aidera sans doute très heureusement à la pénétration de ces notions nouvelles de la propriété mixte.

Mais il subsiste une certaine méfiance à l'égard de la copropriété. Ne serait-elle pas dissipée si le législateur se préoccupait de fixer son statut ?

Pierre Drouin
(21 avril 1949.)

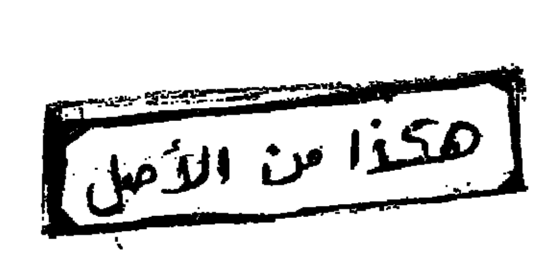
Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



Pourquoi l'Europe est désemparée

par Susan Sontag

L'AUTRE jour, une amie m'appela de chez moi – New York – à Bari, où je séjourne quelques mois, pour savoir si j'allais bien et me demander, en passant, si je pouvais entendre le bruit des bombardements. Je la rassurai : non seulement je ne pouvais entendre les bombes tomber sur Belgrade, Novi Sad et Pristina depuis le centre de Bari, mais encore les avions décollant de la base voisine de l'OTAN, à Gioia del Colle, sont tout à fait inaudibles.

Bien qu'on puisse facilement se gausser de la vision agéographique de mon amie américaine quand elle voit les pays européens à peine plus grands que des timbres-poste, son Europe minuscule complète à merveille la vision largement répandue d'une Europe sans défense entraînée dans une folie belliciste par le grand méchant loup américain.

Peut-être que j'exagère. J'écris ces lignes en Italie – le plus faible maillon de la chaîne de l'OTAN. L'Italie (à la différence de la France et de l'Allemagne) conserve son ambassade à Belgrade. Milosevic a reçu Cossutta. L'honorable maire de Venise a dépêché un émissaire à Belgrade muni de lettres pour Milosevic et Rugova, leur proposant de tenir la conférence de paix à Venise (les lettres furent acceptées, merci beaucoup, par le primat orthodoxe à la fin du service de Pâques).

L'antiaméricanisme qui nourrit la protestation contre la guerre a grandi au cours de ces dernières années dans plusieurs des nations composant la nouvelle Europe et la meilleure façon de l'expliquer est sans doute d'y voir le déplacement de l'angoisse qu'inspire cette Europe nouvelle, qui, nous assure-t-on, est la bonne solution et que peu de gens osent remettre en question.

Les nations sont des communautés constamment imaginées, reconstruites, réaffirmées contre la pression de l'Autre qui leur permet de se définir. Le spectre d'une nation sans frontières, d'un pays infiniment poreux ne peut que susciter l'angoisse : l'Europe a besoin de sa menaçante Amérique. Faiblesse de l'Europe ? Impuissance de l'Europe ? Les mots sont sur toutes les lèvres. La vérité, c'est que l'Europe du *business* mise au monde avec l'approbation enthousiaste des patrons « responsables » et des élites professionnelles, cette Europe est par définition incapable d'affronter la menace brandie par un dictateur à la Milosevic. Il ne s'agit pas de *« faiblesse »*, même si c'est l'impression qu'on en a. C'est une question d'idéologie. Ce n'est pas que l'Europe soit faible. Loin de là. C'est que l'Europe, l'Europe en construction depuis la victoire définitive du capitalisme en 1989, tend vers autre chose. Un quelque chose qui rend oiseuses la plupart des questions de justice comme toutes les questions morales, du reste. Une Europe conçue pour le spectacle, la consommation effrénée, l'affliction impuissante... mais hantée par la crainte de voir les identités nationales submergées par le mercantilisme anonyme des multinationales ou par des raz-de-marée d'immigrés venus de pays pauvres. Dans une partie du continent, d'anciens communistes jouent la carte nationaliste et fomentent des racismes meurtriers – Milosevic en étant l'exemple le plus remarquable. Dans l'autre, le nationalisme et la guerre avec lui sont censés être périmés, démodés.

A quel point « notre » Europe est-elle désemparée devant tous ces massacres et cette souffrance irrationnels qui sévissent dans l'autre Europe ! Et pendant ce temps, la guerre continue. Une guerre qui a commencé en 1991. Pas en 1999. Et pas davantage il y a six cents ans, comme voudraient nous le faire croire les Serbes. Voici un pays dont le mythe nationaliste s'est élaboré sur une défaite fondatrice, la bataille de Kosovo, perdue devant les Turcs en 1389. *« Nous nous battons contre les Turcs »*, déclaraient aux journalistes les officiers serbes commandant les batteries de mortiers sur les hauteurs de Sarajevo. Ne trouverions-nous pas bizarre que la France entière fête le souvenir de la bataille d'Azincourt – 1415 – pour entretenir une détestation éternelle de la Grande-Bretagne ? Mais qui pourrait imaginer une chose pareille ? Car la France est en Europe. Et pas *« eux »*.

Oui, telle est l'Europe. L'Europe qui n'a pas réagi aux bombardements serbes de Dubrovnik. Ni aux trois années de siège de Sarajevo. L'Europe qui a laissé mourir la Bosnie. Une nouvelle définition de l'Europe : l'endroit où les tragédies n'arrivent pas. Les guerres, les génocides... il y en a eu autrefois, mais c'est fini. Ce sont des choses qui arrivent en Afrique (ou dans des endroits européens qui ne sont pas « vraiment » l'Europe. C'est-à-dire les Balkans). Mais peut-être que j'exagère encore. Or, après avoir passé une bonne partie de trois années, de 1993 à 1996, à Sarajevo, je n'ai pas du tout l'impression que ce soit une exagération.

L'Europe du business mise au monde avec l'approbation enthousiaste des patrons « responsables » et des élites professionnelles est par définition incapable d'affronter la menace brandie par un dictateur à la Milosevic

Bien sûr, il est facile de détourner le regard de ce qui arrive si ça ne vous arrive pas – à vous –, ou si vous ne vous êtes pas fourrés où ça se passe. Je me rappelle l'été 1993 à Sarajevo, une amie bosniaque me disait piteusement que lorsqu'elle avait vu à la télé, en 1991, les images de Vukovar totalement rasée par les Serbes, elle s'était dit : *« C'est affreux, mais c'est la Croatie, ça ne pourrait jamais arriver ici, en Bosnie... »* et elle changea de chaîne. L'année suivante, quand la guerre commença en Bosnie, elle changea d'avis. Elle était devenue un fragment des images de la télévision dont les autres disaient, en les voyant, *« C'est affreux ! »* avant de changer de chaîne.

« Arrêtez la guerre » et *« Arrêtez le génocide »*, peut-on lire sur les bannières agitées dans les manifestations de Rome et de Bari. Pour la paix. Contre la guerre. Qui ne l'est ? Mais comment arrête-t-on ceux qui pratiquent les génocides sinon en faisant la guerre ?

Nous sommes déjà passés par là. Les horreurs, les horreurs. Notre tentative d'élaborer une réponse *« humanitaire »*. Notre incapacité (oui, après Auschwitz !) à comprendre comment de telles horreurs peuvent se produire. Et à mesure qu'elles se multiplient, il devient encore plus impossible d'expliquer pourquoi nous devrions réagir à n'importe laquelle d'entre elles (puisque les autres ne nous ont pas fait réagir). Pourquoi cette horreur et pas une autre ? Pourquoi la Bosnie ou le Kosovo et pas le Kurdistan, pas le Rwanda, pas le Tibet ? Cela ne revient-il pas à dire que les vies européennes, la souffrance européenne ont plus de valeur, sont plus dignes d'être défendues que les vies des gens d'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Asie ?

On peut répondre hardiment à cette objection répandue à la guerre de l'OTAN : oui, se soucier du sort des Kosovars est eurocentrique et où est le problème ? Car l'accusation d'eurocentrisme elle-même n'est-elle pas un vestige supplémentaire de l'arrogance européenne, le présupposé que l'Europe a une mission universelle ? Qu'il n'est pas un endroit de la planète auquel l'Europe ne doive s'intéresser ? Si divers Etats africains s'étaient davantage souciés du génocide des Tutsis au Rwanda pour intervenir militairement, par exemple sous l'autorité de Nelson Mandela, aurions-nous critiqué cette initiative comme étant afrocentrique ? Leur aurions-nous demandé de quel droit ces Etats intervenaient-ils au Rwanda alors qu'ils étaient restés les bras croisés devant le sort des Kurdes et des Tibétains ?

L'autre argument opposé à la guerre est qu'elle est – quel mot merveilleux ! – *« illégale »* car l'OTAN viole les frontières d'un Etat souverain. Le Kosovo, après tout, fait partie de la grande Serbie appelée Yougoslavie. Et tant pis pour les Kosovars si Milosevic a révoqué leur statut d'autonomie en 1989. Peu importe que la province ait naguère fait partie de l'Albanie (raison pour laquelle 90 % des Kosovars sont d'origine albanaise – *« des Albanais ethniques »*, dit l'anglais pour les distinguer des citoyens d'Albanie). Les frontières se modifient. Mais les frontières nationales, si souvent modifiées dans le dernier siècle, doivent-elles vraiment constituer le critère définitif ? Libre à vous de tuer votre femme sous votre toit, mais pas en plein air dans la rue.

Imaginez que l'Allemagne nazie n'ait pas eu d'ambitions expansionnistes, mais que sa seule politique à la fin des années 30 et au début des années 40 ait consisté à tuer tous les juifs allemands. Estimons-nous qu'un gouvernement a le droit de faire tout ce qu'il veut sur son propre territoire ? Peut-être les gouvernements d'Europe l'auraient-ils affirmé il y a soixante ans. Approuverions-nous aujourd'hui cette conception ?

Mes amis de Sarajevo avaient coutume de dire, au cours du siège : *« Comment "l'Ouest" peut-il nous laisser subir cela ? Ici aussi, c'est l'Europe. Nous sommes européens. "Ils" ne peuvent pas permettre que ça continue. »* Mais *« ils »* – l'Europe – l'ont permis.

Car c'est une chose vraiment affreuse qui s'est produite en Bosnie. Depuis les camps de la mort serbes au nord de la Bosnie en 1992 – les premiers camps de la mort sur le sol européen depuis les années 40 – jusqu'aux exécutions en masse de plusieurs milliers de civils à Srebrenica et ailleurs à l'été 1995, l'Europe n'a pas cessé de tolérer ça : la Bosnie, de toute évidence, ne faisait pas partie de l'Europe. Ceux d'entre nous qui ont séjourné à Sarajevo aimaient répéter que, de même que le XX[e] siècle a commencé à Sarajevo, le XXI[e] siècle commencera à Sarajevo. Si les options s'offrant à l'OTAN paraissent toutes improbables ou déplaisantes, c'est parce que son initiative intervient avec huit ans de retard. On aurait dû arrêter Slobodan Milosevic lorsqu'il bombardait Dubrovnik, en 1991.

« Pourquoi ne pas se contenter de laisser ce feu de broussailles s'éteindre de lui-même ? », suggèrent certains. Avec l'expulsion d'un million ou davantage de réfugiés dans les pays voisins d'Albanie et de Macédoine ? Cela provoquera certainement la destruction du mini-Etat fragile et neuf de Macédoine et un nouveau tracé de la carte des Balkans – où ne manqueront pas d'intervenir, au minimum, la Serbie, la Bulgarie et la Grèce. Croyez-vous que cela se produira tranquillement ?

Les principaux exemples de violence de masse, dans notre monde d'aujourd'hui, sont ceux commis par les gouvernements dans les limites de leurs propres frontières légalement reconnues. Peut-on sérieusement déclarer qu'on ne peut y répondre ? Est-il acceptable d'écarter ces massacres en les baptisant guerres civiles (également connues sous le nom de *« haines ethniques séculaires »*). Après tout, l'antisémitisme était une vieille tradition en Europe ; infiniment plus ancienne, d'ailleurs, que les antiques haines balkaniques. Cela aurait-il justifié qu'on laisse Hitler tuer tous les juifs en territoire allemand ?

Il existe un mal absolu dans le monde et c'est pourquoi il y a des guerres justes. Et cette guerre en fait partie. Même si elle a été bousillée. *« Arrêtez le génocide. » « Reconduisez tous les déportés chez eux. »* Nobles buts. Mais comment peut-on raisonnablement imaginer que l'un ou l'autre se réalise à moins de renverser le régime de Milosevic ? Et la vérité, c'est que cela ne se réalisera pas.

Impossible de savoir comment cette guerre se terminera. Toutes les options paraissent improbables, aussi bien qu'indésirables. Le gouvernement du dictateur a finalement apporté à la Serbie une petite proportion de la souffrance qu'il a infligée aux peuples voisins. La guerre est une culture, le bellicisme une drogue, la défaite, aux yeux d'une communauté qui s'imagine être l'éternelle victime de l'Histoire, peut se révéler aussi enivrante que la victoire.

Combien de temps les Serbes mettront-ils à comprendre que les années de la dictature de Milosevic ont causé un désastre absolu à leur pays ? Que le bénéfice net de sa politique équivaut à la ruine économique et culturelle de toute la région, y compris la Serbie, pour plusieurs générations ? Hélas, on peut être certain d'une chose : ce n'est pas pour bientôt.

***Susan Sontag** est écrivain et essayiste américaine.*
(Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Guillaume Villeneuve)
© Susan Sontag

Du Kosovo au Kivu : le virus des origines

par Jean-Pierre Chrétien

LA tragédie actuelle du Kosovo suscite des débats dont les enjeux les plus brûlants seraient le choix entre la souveraineté des Etats et l'ingérence humanitaire ou la défense de l'Europe confrontée à la toute-puissante Amérique. N'est-ce pas oublier l'essentiel ? Le ressort de cette crise n'est pas singulier, il se retrouve dans une série de conflits de cette fin de XX[e] siècle à travers le monde. Les déchirements dans l'ex-Yougoslavie (Bosnie, Kosovo...) ne sont pas de nature différente de ceux qui ensanglantent depuis 1993 la région des Grands Lacs (Burundi, Rwanda, Kivu...). Les *« nationalités »* ne sont pas réservées à l'Europe et les *« ethnies »* à l'Afrique.

La responsabilité des dictatures et la violation des droits de l'homme servent souvent d'explication. Mais ne voit-on pas que l'exigence démocratique réduite au déroulement correct des épisodes électoraux et la défense des droits humains cantonnée dans le comptage des *« exécutions extra-judiciaires »* restent bien en deçà du défi des nouveaux totalitarismes ? Le contenu même des régimes en cause et le nœud profond des politiques mises en œuvre ne se résument pas dans un *« conflit de pouvoirs »* ou dans leurs *« abus »*. Ils expriment des intégrismes de toutes sortes, en l'occurrence celui de l'ethno-nationalisme porté à son paroxysme, celui des *« identités meurtrières »*.

La mobilisation humanitaire et médiatique pour les aides *« sans frontières »* qui accompagne ces crises risque de se répéter d'autant plus que, dans ces situations, les frontières deviennent de plus en plus imperméables. Cicatrices de l'histoire, celles-ci deviennent des contours absolus, à défendre ou à redessiner.

Les musulmans albanais qui peuplaient depuis des siècles le Kosovo se sont retrouvés en 1913 dans les frontières du royaume serbe, à l'issue d'un des découpages de l'ancien empire ottoman. Les groupes de langue rwandaise qui étaient installés depuis des siècles sur les montagnes à l'ouest du lac Kivu se sont retrouvés, sans le savoir, en 1885, casés dans « l'Etat » du roi des Belges Léopold II. Et voilà que ces gens, un siècle plus tard, deviennent étrangers dans leur propre pays, traités en immigrés clandestins. Les uns sont des faux Yougoslaves et les autres ne sont pas des vrais Congolais, voués à des discriminations et à des tueries « normales ».

Les Serbes étaient-ils là depuis l'Antiquité, les ancêtres des « Congolais » savaient-ils que, depuis Berlin, on les classerait de la sorte de l'Atlantique au Tanganyika ?

Or, l'histoire est sans cesse mobilisée, conjointement avec l'ethnographie, pour cautionner les revendications des communautés sur l'air de l'éternité. Pourquoi ne pas pleurer la perte de la capitale de Charlemagne, notre empereur à la barbe fleurie, et ne pas revendiquer Aix-la-Chapelle, en traitant les Allemands rhénans d'infiltrés en terre latine ? Par une sorte de confusion du social avec le naturel et du temps réel avec la mémoire, les réalités humaines complexes de notre temps ne seraient lisibles qu'à la lumière des origines. Les différentes « identités » y trouveraient leur pureté et leur vérité absolue, légitimant l'exclusion des « autres ».

Les définitions raciales fleurissent dans cette idéologie : Slaves et Turcs, Bantous et Hamites comme naguère Aryens et Sémites. Dans nos sociétés mondialisées et de plus en plus métisses s'épanouissent les rêves d'une autochtonie fondée, en dernier recours, sur le sang, dans tous les sens de ce terme. Chacun dans sa niche écologique, sa langue, son groupe sanguin, la forme de son nez ! Les espaces de cohabitation pluriséculaire deviennent des lieux de mémoire d'une victoire (ou d'une défaite) et des aires de massacres.

Les politiques qui, intrinsèquement, transforment de la sorte un pays en tribu, un peuple en *Volk*, une nation en ethnie – Hitler dans Allemagne d'hier, Habyarimana au Rwanda, Milosevic en Serbie – ouvrent la voie à la déshumanisation et à la logique de guerre, même s'ils ont les mots dialogue, équilibre ou paix à la bouche, tout prêts à crier au loup après ceux qui se trouvent pratiquement contraints à survivre dans la violence. Mais le virus qu'ils activent est contagieux et peut gagner leurs adversaires, avides de revanche et de contre-légitimités.

L'histoire est sans cesse mobilisée, conjointement avec l'ethnographie, pour cautionner les revendications des communautés sur l'air de l'éternité

Il serait temps de retrouver le sens de la nation plurielle, de réfléchir sur le sens de 1789, du *melting pot* américain ou de la nouvelle Afrique du Sud de Mandela, de méditer aussi sur les anciens empires plurinationaux (austro-hongrois ou ottoman, mais aussi mandingue ou lunda en Afrique).

Quand les compartimentages à l'infini et les purifications hargneuses vont-ils céder le pas aux fédérations de l'avenir, capables de garantir les droits des personnes sur la terre qu'elles habitent, tout en respectant les différents niveaux d'identité, nationale, « ethnique », sociale, religieuse, sexuelle, etc. ? Comment ne pas voir que les groupes de pression fondés sur le primat de la naissance, arcboutés sur des références archaïques et qui mobilisent leurs *« frères de sang »* transformés en boucliers humains, répondent finalement à une logique aristocratique et non aux valeurs de la citoyenneté ? Pour quand les passeports européen, balkanique, ouest ou centre-africain en lieu et place de guerres stupides ? Une option politique fondamentale est en jeu.

***Jean-Pierre Chrétien** est historien (CNRS - université Paris-I).*

AU COURRIER DU « MONDE »

DROIT VIOLÉ ET DROIT NOUVEAU

Dans son point de vue paru dans *Le Monde* du 13 avril, M. Veltroni a eu l'obligeance de citer des propos que j'avais tenus dans une interview publiée dans *L'Unità* du 9 avril. Or, sans aucun doute involontairement, M. Veltroni a rapporté une partie seulement de ce que j'avais dit concernant l'emploi de la force par l'OTAN contre la République fédérale yougoslave. Le lecteur du *Monde* a donc pu avoir l'impression de propos tranchants. En effet, j'avais tout d'abord précisé que cet emploi de la force est contraire à la Charte des Nations unies : *« La Charte des Nations unies prévoyant seulement deux hypothèses de recours légitime à la force armée, à savoir la légitime défense et l'emploi de la force sur autorisation du Conseil de sécurité, dans ce cas on ne rentre dans aucune de ces deux hypothèses. »*

Ensuite, à la question du journaliste de savoir si, par conséquent, le président Milosevic avait raison d'affirmer que l'attaque de l'OTAN était illégitime, j'ai répondu que, *« à mon sens, cet épisode montre que dans le droit international une nouvelle légitimation de l'emploi de la force est en train de se créer : mais cela, seulement si cinq conditions très strictes sont remplies »*. M. Veltroni a cité dans son article ces cinq conditions.

Il est donc clair que mes propos étaient beaucoup plus complexes et nuancés que ce qui découle de l'article de M. Veltroni. Surtout – et cela est très important –, ils partaient d'un constat fondamental : le recours à la force armée de la part des pays de l'OTAN est contraire à la Charte des Nations unies. Il s'ensuit que, si une nouvelle légitimation de la force est en train de se dessiner dans la communauté internationale, il s'agirait de toute manière d'un cas *« ex injuria jus oritur »* : un nouveau droit se formant à la suite d'une violation du droit existant.

Une dernière précision : il doit être absolument clair que j'ai donné l'interview à *L'Unità* en tant qu'ancien professeur de droit international et non pas en ma qualité actuelle de juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Antonio Cassese
Florence

LE CHOC DES MOTS

Contrairement à ce qu'affirme un lecteur dans une lettre publiée récemment (*Le Monde* daté 11-12 avril), le mot « déportés » n'est en aucun cas adéquat pour désigner la situation des réfugiés fuyant le Kosovo. C'est bien entendu le mot d'« expulsés » qu'il convient d'employer pour des personnes qui ne quittent pas un pays de leur plein gré. Ainsi, le *Petit Robert* donne comme premier exemple au mot *expulsion* : *« Expulsion d'une personne hors de sa patrie. »*

Le mot *déportation* est constamment défini par l'ensemble des dictionnaires que j'ai consultés comme un exil ou un enfermement dans un lieu déterminé. Bien entendu, depuis la seconde guerre mondiale, et les dictionnaires naturellement y insistent, ce mot évoque immédiatement la déportation des juifs et des Tsiganes dans des camps de concentration et d'extermination. De sorte qu'utiliser le mot de « déportation » à la place d'« expulsion » correspond soit à un anglicisme (dans cette langue, le mot *to deport* signifie effectivement expulser), soit à la volonté délibérée de réaliser un amalgame entre les actes de génocide accomplis par les nazis, qui se trouvent ainsi banalisés, et d'autres situations qui n'ont probablement pas besoin de cette déformation pour que leur caractère dramatique soit évident.

Georges Gachnochi
Paris

INGÉRENCE CULTUELLE

« Le droit d'ingérence cultuelle » doit-il s'appliquer dans notre pays aux musulmans y vivant, afin de les aider à trouver une représentativité qui puisse donner satisfaction à une majorité d'entre eux ? Pour ma part, je réponds oui, comme la majorité des « musulmans de base » qui en ont assez du spectacle lamentable et des divisions qui touchent leur communauté, et qui la dessert. Assez des émissions bidon comme « Connaître l'islam » sans véritable contenu spirituel, sans lien avec les préoccupations des musulmans. Assez de la pression néfaste de la mosquée de Paris et de ses représentants nommés par qui ? Assez des luttes d'influence à caractère ethnique, politique et personnel, loin de l'éthique musulmane.

Les musulmans de France veulent pouvoir choisir leurs guides parmi des gens intègres et libres par rapport aux influences extérieures. Ils désirent une émission cultuelle qui ait pour but de mieux leur faire connaître leur religion, l'aimer et la pratiquer.

Pierre Olivier
Saint-Aubin-de-Médoc
(Gironde)

RAPPROCHEMENT Deutsche Telekom et Telecom Italia étudient un projet de fusion qui donnerait le jour à un nouveau géant des télécommunications. Mais les discussions entre les deux anciens monopoles publics sont difficiles. ● LE GOUVERNEMENT italien, qui détient un droit de veto dans Telecom Italia, souhaite un rapprochement d'égal à égal et apprécie peu que Deutsche Telekom soit encore détenu à près de 74 % par l'Etat allemand. ● LES BANQUES conseils des deux groupes proposeraient de créer une nouvelle société, contrôlée à 60 % par les Allemands et à 40 % par les Italiens, sur le modèle de la fusion Daimler-Chrysler. ● FRANCE TÉLÉCOM s'estime trahi par son partenaire allemand, avec lequel il avait noué une alliance stratégique et échangé 2 % de son capital. Le français pourrait se retrouver isolé dans un paysage européen bousculé par l'ouverture à la concurrence.

Le difficile projet de fusion Telecom Italia-Deutsche Telekom

Les deux anciens monopoles italien et allemand pourraient donner naissance au deuxième groupe mondial de télécommunications. Mais les conditions du rapprochement paraissent complexes et les obstacles nombreux

MILAN
correspondance

Il faudra attendre au moins vingt-quatre heures de plus pour savoir si Deutsche Telekom et Telecom Italia décident de créer un nouveau géant mondial des télécommunications, avec une valeur boursière de 180 milliards d'euros (environ 1 200 milliards de francs). L'enfantement de ce nouveau groupe se révèle beaucoup plus difficile que prévu. Après une réunion de plus de dix heures dans la journée de lundi 19 avril, le conseil d'administration du groupe italien a été reporté à mardi, faute d'accord entre ses actionnaires, provoquant du même coup l'ajournement de la conférence de presse prévue à Londres mardi matin.

Deutsche Telekom a indiqué mardi qu'il *« partait du principe que la conférence de presse [avec Telecom Italia sur leur projet de fusion] aurait lieu au plus tôt mercredi »*. *« Nous avons appris en lisant les dépêches d'agences que Telecom Italia avait annulé la conférence de presse mardi à Londres pour des problèmes de mise en œuvre »*, a déclaré un porte-parole de Deutsche Telekom, trahissant une certaine irritation allemande.

« ALLIANCE ENTRE PAIRS »

L'accord entre les deux anciens monopoles européens, qui devrait donner naissance au numéro un ou deux mondial du secteur, devant ou derrière le japonais NTT selon qu'on prenne en compte le chiffre d'affaires ou la valeur boursière, se heurte à une série de problèmes. Telecom Italia est presque entièrement privatisé, Deutsche Telekom encore solidement aux mains de l'Etat allemand : comment les marier sans que l'Italie ne paraisse brader à un gouvernement voisin un secteur stratégique ? L'accord entre les deux colosses serait une vraie pilule empoisonnée pour le groupe Olivetti : celui-ci avait annoncé le 20 février son intention de lancer une offre publique d'achat (OPA) sur Telecom Italia.

Telecom Italia a expliqué dans la soirée de lundi que le conseild'administration a examiné *« une alliance entre pairs »* avec Deutsche Telekom et que la décision définitive serait prise mardi. Quelques heures auparavant, le président du Conseil italien, Massimo D'Alema, s'était montré clair : *« Il est impensable que Telecom Italia, qui a été privatisée, fusionne avec une société dont l'actionnaire de référence est l'Etat allemand. »* Il a exigé des garanties sur le caractère paritaire de la société qui naîtrait de la fusion.

Les banques conseils des deux groupes tentent de trouver un montage juridique et financier qui satisfasse aux exigences italiennes. Les deux firmes pourraient notamment créer une nouvelle société, contrôlée à 60 % par les Allemands et à 40 % par les Italiens, sur le modèle de la fusion réalisée en 1998 entre l'allemand Daimler-Benz et l'américain Chrysler. Pour éviter que le contrôle du groupe italien ne passe de fait à Deutsche Telekom, les droits de vote sur une partie de la participation allemande pourraient être gelés jusqu'à une nouvelle étape de la privatisation du groupe d'outre-Rhin. Et l'équilibre au sein des équipes de management serait garanti.

Cette société pourrait ensuite lancer une offre publique d'échange (OPE) à la fois sur les titres de Deutsche Telekom et de Telecom Italia. C'est en fait sur la question du poids de Telecom Italia dans la nouvelle entité que les discussions au sein du conseil d'administration du groupe italien se seraient éternisées dans la nuit de lundi à mardi.

En revanche, côté allemand, le conseil de surveillance de Deutsche Telekom a donné mandat au directoire du groupe de continuer les négociations en vue d'aboutir à une fusion. Le groupe estime être en mesure de dévoiler l'accord dès mercredi, à Londres. Bien qu'actionnaire à près de 74 % de l'opérateur, l'Etat allemand, représenté au conseil de surveillance via le secrétaire d'Etat Claus Noé, indique que le projet concerne avant tout l'entreprise. Lundi, ni le ministère des finances ni la chancellerie n'avaient été saisis officiellement du dossier.

Selon le quotidien économique *Handelsblatt*, le gouvernement allemand étudierait la possibilité de conserver ses parts, mais avec un droit de vote limité. Il aurait alors le même pouvoir d'intervention que le gouvernement italien, qui possède 3,4 % de Telecom Italia. Dans un deuxième temps, le gouvernement allemand vendrait ses parts plus rapidement qu'il ne l'avait prévu au départ.

LE SORT D'OLIVETTI

En Italie, l'opération représenterait une victoire pour Franco Bernabè, l'administrateur délégué de Telecom Italia, après le revers subi voici dix jours. Le 10 avril, l'assemblée qui aurait dû approuvé les mesures de défense contre l'OPA d'Olivetti, avait dû être annulée faute de quorum. Et les rumeurs avaient alors commencé à circuler sur l'entrée en lice d'un chevalier blanc étranger.

En cas d'alliance entre les deux ex-monopoles publics, on ignore quel sera le sort de l'OPA d'Olivetti. Dans un communiqué diffusé lundi, le groupe *« reconfirme sa volonté de continuer dans la voie de l'OPA sur Telecom Italia »*. Le dossier qui décrit son offre, aujourd'hui complet, est examiné par la Commission des opérations de Bourse, la Consob. Si celle-ci se prononce rapidement, l'OPA pourrait être lancée dans les derniers jours d'avril. Olivetti ne s'estime pas en mesure de se prononcer sur une éventuelle alliance de l'ex-monopole public italien avec Deutsche Telekom, mais se dit d'accord avec les conditions posées par le gouvernement – caractère paritaire de l'entente, privatisation de Deutsche Telekom.

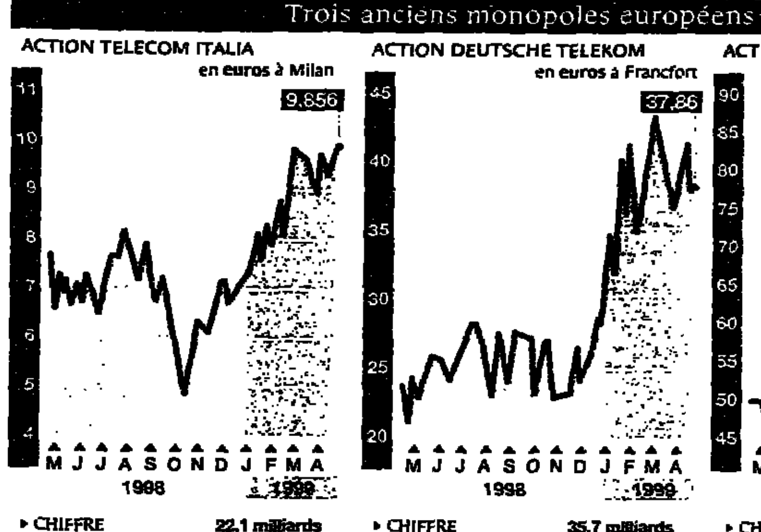
Olivetti pourrait-il se joindre aux actuels actionnaires de Telecom Italia dans le cadre d'une fusion avec Deutsche Telekom ? Il est encore trop tôt pour le dire. Sans Olivetti, la structure du capital de l'opérateur italien reste fragile. Elle repose, d'un côté, sur le ministère du Trésor et la banque centrale italienne avec une part globale de moins de 6 %, de l'autre, sur un noyau dur comprenant une autre part d'environ 6 %, le reste étant aux mains des investisseurs institutionnels et des petits porteurs.

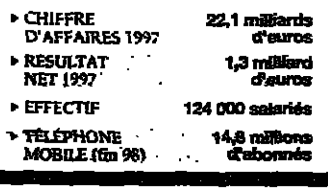
Deuxième inconnue, le sort de Wind. Le troisième opérateur italien, contrôlé à 51 % par l'ENEL (équivalent italien de l'EDF) et à 49 % par France Télécom et Deutsche Telekom, a commencé à commercialiser ses services début mars, aussi bien dans la téléphonie classique que dans la téléphonie mobile. Les pourparlers avec Telecom Italia ont déjà suscité de vives réactions de la part des deux partenaires actuels du groupe allemand.

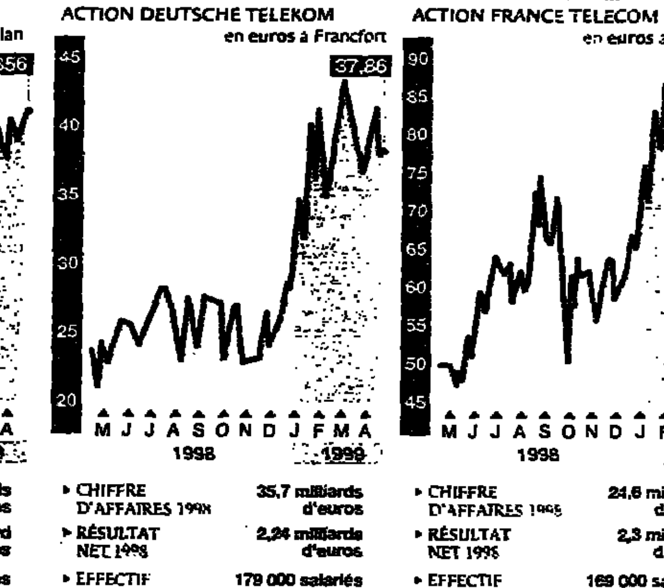
En attendant d'en savoir plus, la communauté financière milanaise reste prudente. *« Telecom Italia a de toutes façons besoin d'un partenaire stratégique international. Avec les concentrations en cours dans le secteur, la création d'un axe européen peut avoir un sens »*, commente Deindre Ernest, spécialiste de la valeur chez le courtier Caboto. De son côté, Paola Toschi, du courtier AFV-Milla SIM, reste perplexe : *« Deutsche Telekom a les mêmes problèmes que Telecom Italia : une structure lourde, peu encline à l'innovation et peu agressive face à la concurrence »*, commente-t-elle. A la Bourse de Milan, les titres Telecom Italia ont été suspendus pour toute la journée de mardi. L'action de l'opérateur allemand accusait une baisse de 1,42 %, à 37,36 euros, mardi matin à la Bourse de Francfort.

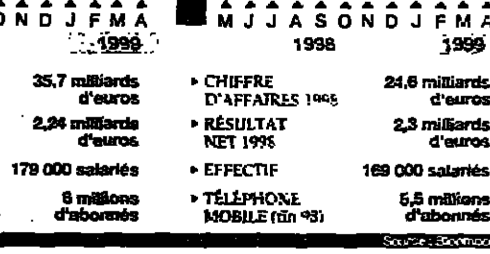
Marie-Noëlle Terrisse

Trois anciens monopoles européens









Deutsche Telekom piétine en Allemagne mais compte grandir à l'étranger

FRANCFORT
de notre correspondant

Après avoir souffert en 1998 sur le marché allemand, Deutsche Telekom veut profiter de l'opportunité italienne pour muscler son développement international. Le numéro un européen des télécommunications avait d'ailleurs annoncé, jeudi 15 avril, une augmentation de capital de plus de 11 milliards d'euros afin de concrétiser, petit à petit, son objectif : se hisser à terme parmi les quatre ou cinq principaux acteurs mondiaux. Il entendait, expliquait Ron Sommer, le président de son directoire, procéder à des acquisitions, en particulier sur le Vieux Continent. Il est encore trop tôt pour dire si cet appel au marché sera maintenu en l'état, mais la bataille boursière autour de Telecom Italia donne l'occasion au groupe de précipiter ses projets d'expansion.

A l'heure actuelle, Deutsche Telekom est assez peu développé hors de ses frontières. Outre l'alliance avec France Télécom, qualifiée encore récemment de *« pierre angulaire »* du développement international, le groupe détient près de 60 % de l'opérateur hongrois Matav, en association avec l'américain Ameritech. Bien qu'il soit présent en Asie dans la société indonésienne Satelindo, ainsi qu'en Malaisie et aux Philippines, il cherche toujours un engagement d'envergure sur ce continent.

En Europe, en dehors de l'Italie, où il est engagé sur les deux tableaux avec France Télécom et le producteur d'énergie Enel, dans la société Wind, lancée le 1er mars, Deutsche Telekom entend s'implanter dans chaque pays dans la téléphonie mobile, avec pour l'instant des participations en Autriche, en Pologne et en République tchèque, mais se veut plus sélectif pour la téléphonie fixe.

C'est à l'Allemagne que le groupe, détenu à hauteur de 74 % par l'Etat allemand depuis une première augmentation de capital survenue en novembre 1996, a consacré l'essentiel de ses forces ces dernières années. Il a en particulier dû moderniser le réseau obsolète de l'ex-RDA. En 1998, année marquée par la libéralisation, l'opérateur a été bousculé sur « son » marché historique. En quelques mois, ses parts de marché ont chuté de l'ordre de 30 %, selon la direction, sur les appels internationaux et longue distance.

Son objectif : se hisser à terme parmi les quatre ou cinq principaux acteurs mondiaux

Composée de grands industriels et de revendeurs très opportunistes, la concurrence s'est révélée plus dynamique qu'attendue, alors que l'ancien monopole a d'abord fait preuve d'une certaine passivité avant de recourir à des baisses massives de tarifs. Avec un peu plus de six millions d'abonnés fin 1998, l'opérateur public doit également partager le premier rang du classement des téléphones mobiles avec son principal concurrent, le groupe Mannesmann, qui escompte bien, lui aussi, étoffer sa présence dans d'autres pays européens.

Tout en poursuivant sa restructuration – les effectifs doivent passer de 229 000 en 1994 à 170 000 personnes en 2000 –, Deutsche Telekom se dirige vers une privatisation plus étendue : si les plans initiaux sont respectés, l'Etat fédéral (détenteur d'un peu moins de 50 % du capital en main propre, et de 24,6 % via une banque publique, la Kreditanstalt für Wiederaufbau) pourra céder ses titres à partir de l'an prochain. En attendant, la compagnie espère au moins stabiliser ses parts de marché en Allemagne, et compenser le manque à gagner par un développement dans les nouveaux médias et la téléphonie mobile. Le premier trimestre 1999 s'est néanmoins traduit par une diminution du chiffre d'affaires (d'environ 7 %), tandis que les prix devraient encore baisser de 20 % en moyenne en 1999.

Dans ce contexte, les projets italiens ne sont pas nécessairement bien accueillis par les observateurs. *« Cet engagement n'est pas positif »*, juge par exemple Michael Schatzschneider, analyste télécommunication à la BHF Bank. Préjudiciable au *« très bon partenariat avec France Télécom »*, selon cet analyste, l'éventuelle fusion avec Telecom Italia donnerait surtout accès au marché de la Péninsule, qui s'ouvre lentement à la concurrence. Deutsche Telekom, que la rumeur donne acquéreur d'autres opérateurs, comme son associé Sprint, aux Etats-Unis, *« profiterait davantage d'une alliance avec une autre cible potentielle telle que Cable & Wireless »*, conclut un expert.

Philippe Ricard

France Télécom prend acte de la « trahison » de son allié

MICHEL BON, le président de France Télécom, n'a pas boudé le strapontin qui lui était réservé, lundi soir, pour la réunion du conseil de surveillance de Deutsche Telekom. Il s'est rendu à Bonn pour assister en direct à la « trahison » de son allié et pour voter non au projet de fusion entre Deutsche Telekom et Telecom Italia.

Actionnaire à hauteur de 2 % de l'opérateur allemand, en vertu de l'accord stratégique conclu, à l'automne 1998, par les deux entreprises, France Télécom a l'intention, quelle que soit l'issue des négociations entre les opérateurs allemand et italien, de reprendre sa liberté et de réclamer les indemnités qui lui sont dues. Pour l'opérateur français, *« les accords avec Deutsche Telekom sont précis et incompatibles avec un revirement stratégique unilatéral »*. Conformément à cet accord, les deux alliés peuvent négocier des accords internationaux séparément mais ils doivent proposer à leur partenaire de s'y associer. Ce qui ne signifiait pas que les deux groupes décidaient ensuite d'agir ensemble : France Télécom a investi sans son partenaire allemand en Belgique, au Danemark, en Espagne, en Norvège, aux Pays-Bas et au Portugal.

M. Bon n'a été « informé » que dimanche, par son partenaire, des négociations en cours. Et le schéma de rapprochement des deux groupes ne prévoit pas d'y associer France Télécom. Ne serait-ce que parce que la Commission européenne ne pourrait que s'opposer à l'alliance de trois opérateurs européens majeurs. Les déclarations de Deutsche Telekom, qui assure vouloir continuer alliance avec France Télécom et estime que l'hypothèse italienne la *« renforcerait »*, font sourire l'état-major de l'opérateur français.

Le désaccord entre les deux groupes consacre une divergence stratégique forte. Alors que Deutsche Telekom recherche, avec cette fusion, un relais de croissance rapide à l'international, France Télécom préfère miser sur une montée en puissance progressive de son activité internationale. Contrairement à Deutsche Telekom, France Télécom a mieux su se préparer à l'ouverture de son marché domestique. L'opérateur français a baissé progressivement ses tarifs internationaux, pour contrer l'arrivée de nouveaux opérateurs, et a multiplié les innovations tarifaires et commerciales (Primaliste, Avantage, Modulance) pour stimuler la téléphonie classique.

SURVIVANCE DU MONOPOLE

France Télécom profite encore largement de la manne des communications locales. En 1998, le résultat opérationnel de France Télécom a atteint 54 milliards de francs dans la téléphonie fixe, 4,3 milliards de francs pour les mobiles et seulement 581 millions de francs pour l'international. Une survivance du monopole que l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) s'apprête à remettre en cause en autorisant le dégroupage, qui permettra aux concurrents de France Télécom d'aller directement chez l'abonné et de ne plus passer par ses réseaux.

L'opérateur français a choisi de profiter progressivement de l'ouverture à la concurrence dans les différents pays européens pour établir, avec des partenaires locaux, un opérateur alternatif fixe, mobile et Internet (Belgique, Danemark, Espagne, Norvège, Pays-Bas, Portugal). Grâce à cette stratégie, France Télécom a réalisé 10 % de son chiffre d'affaires à l'international en 1998 (15 milliards de francs) et vise 25 % en 2005.

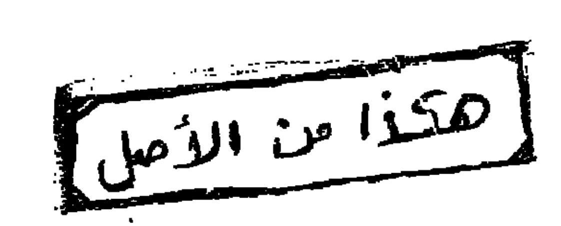
La rupture avec Deutsche Telekom fragilisera la stratégie internationale de France Télécom. La société Global One, spécialisée dans la clientèle des très grandes entreprises et détenue par l'américain Sprint, France Télécom et Deutsche Telekom, risque d'être démantelée. France Télécom, qui a enregistré 1,3 milliard de francs de pertes l'an dernier sur l'activité de Global One, pourrait reprendre sa liberté. D'autant que des rumeurs de marché faisaient état, lundi, d'un possible rachat de Sprint par Deutsche Telekom.

En Italie, l'opérateur français est associé avec Deutsche Telekom et ENEL (l'électricité italienne) dans l'opérateur italien Wind, le troisième opérateur italien, présent dans la téléphonie fixe et mobile, qui a démarré ses activités le 1er mars. France Télécom expliquait, lundi, que *« Deutsche Telekom devrait renoncer à cette opération s'il s'alliait avec Telecom Italia »*.

En Allemagne, un marché dont France Télécom est complètement absent, alliance avec Deutsche Telekom oblige, l'opérateur français devra trouver un nouveau partenaire pour venir chasser sur les terres de son ancien allié. Surtout si Deutsche Telekom se lançait à l'assaut du marché français, via le préfixe « 9 » dont il héritera en cas de fusion réussie avec Telecom Italia.

La Bourse ne semblait pas tout à fait convaincue de la pertinence de cette stratégie alternative de France Télécom. L'action a perdu 5,44 %, lundi à Paris, à 76,5 euros. Et mardi, le titre ouvrait en baisse de près de 3 %. La société de Bourse CCF Securities a abaissé sa recommandation de *« renforcer »* à *« alléger »*, en soulignant que l'opérateur français était *« en train de se laisser marginaliser »* par le projet germano-italien.

Christophe Jakubyszyn



مكبر من الأصل

La BNP et Axa veulent mettre la Société générale en porte-à-faux

La banque et l'assureur affirment que le PDG de la Générale était favorable au rapprochement de deux établissements bancaires à réseau

En cherchant à convaincre les actionnaires de la Société générale et de Paribas, ainsi que les cadres des deux banques, que Daniel Bouton, le PDG de la Société générale, était favorable à un projet de rapprochement de deux réseaux bancaires, la Banque nationale de Paris (BNP) et son actionnaire le plus influent, l'assureur Axa, font monter la pression pour que s'ouvrent des discussions autour du projet de mariage à trois BNP-Société générale-Paribas. Leur manœuvre a été contrée par la révélation de l'existence d'un pacte d'actionnaires liant Axa et Paribas depuis mai 1989. Même si l'assureur affirme que ce pacte ne l'engage pas dans le contexte particulier d'une offre boursière, l'incertitude juridique qu'il crée a pesé sur l'évolution du cours de l'action BNP, qui a brutalement reculé de 2,65 % en Bourse, lundi 19 avril.

LA BANQUE nationale de Paris (BNP) et son actionnaire le plus influent, l'assureur Axa, poursuivent avec détermination leur campagne pour créer une très grande banque française à trois avec la Société générale (SG) et Paribas. Avec une tactique bien étudiée, ils s'efforcent de renverser en leur faveur les événements a priori plutôt favorables à la Société générale et Paribas et à la défense de leur projet commun SG-Paribas.

Ces deux établissements ont publié, lundi 19 avril, une notice visée par la Commission des opérations de Bourse (COB) présentant l'avis motivé du conseil d'administration *de la SG et de surveillance* de Paribas sur les offres publiques d'échange déposées par la BNP. Alors que l'on aurait dû retenir de cette information le rejet massif et argumenté du projet de mariage à trois, déclaré hostile, c'est la déclaration de Claude Bébéar, président du directoire d'Axa et administrateur des deux banques, qui a fait le plus de bruit. Il s'est opposé aux conseils demandant, en vain pour l'instant, que le projet de la BNP soit étudié plus avant.

Il rappelle que les dirigeants de la Générale et de Paribas lui avaient *« indiqué en février qu'un rapprochement à terme avec une autre banque de détail pouvait avoir un intérêt »*. En coulisse, les proches d'Axa vont plus loin : ils affirment que les présidents des deux banques auraient demandé à M. Bébéar de ne pas diminuer sa participation dans la BNP, pour pouvoir la leur apporter ultérieurement.

Cet argument fait écho à une lettre envoyée par Michel Pébereau, le président de la BNP, aux cadres de la SG signataires d'une pétition qui lui a été adressée. Il y indique : *« Daniel Bouton* [PDG de la Société générale] *et moi-même étions d'ailleurs convenus d'un accord de principe pour rapprocher nos deux banques ; seules certaines modalités pratiques restaient à définir »*. La BNP et Axa veulent amener le patron de la Générale à se justifier, devant ses administrateurs et devant ses équipes, et – pourquoi pas ? – à négocier. Vue du quartier de La Défense, l'histoire est un peu différente : *« André Lévy-Lang* [président du directoire de Paribas] *et moi sommes allés voir Claude Bébéar à sa demande. Nous n'avons pas parlé uniquement de la BNP mais de banque de détail en général. Nous avons dit qu'il pouvait être intéressant de regarder, une fois le rapprochement SG-Paribas fait, une banque de détail, qui aurait pu être la BNP, mais aussi le Crédit lyonnais ou une banque étrangère »*, indique M. Bouton, dont la préférence semblait aller à cette dernière hypothèse.

« LA CLÉ DU SUCCÈS »

Pour renverser les arguments d'Axa et de la BNP, SG-Paribas s'appuye sur la position prise par Antonio Borges, le doyen de l'Insead, la plus réputée des écoles de management françaises, membre du conseil de surveillance de Paribas. Il a souhaité que soient publiées en détail les raisons pour lesquelles il s'est opposé au projet de la BNP : pour lui, le projet de mariage à trois *« ignore le rôle de la nouvelle banque dans le contexte financier créé par l'euro. Il laisse à un débat futur la question fondamentale de l'intégration du management qui, dans le cas de fusions et d'acquisitions, est bien souvent la clé du succès ou de l'échec »*.

Pour parfaire leur contre-offensive, Paribas et la SG ont révélé le 16 avril à leurs administrateurs l'existence d'un pacte d'actionnaire liant Paribas à Axa et en vertu duquel Axa ne peut pas modifier sa participation dans Paribas sans l'aval de la banque (*Le Monde* daté 18-19 avril). Axa conteste la validité de ce pacte, mais cet obstacle juridique a fait chuter le cours du titre BNP, lundi, de 2,65 %, à 73,2 euros, tandis que l'action SG gagnait 1,25 % à 162 euros.

Les marchés attendent maintenant deux événements avec impatience. Le premier est social : il s'agit de la journée « banque morte » à laquelle appellent les syndicats de la Société générale, jeudi 22 avril. Le deuxième est plus technique mais de première importance : il s'agit du calendrier boursier que doit publier le Conseil des marchés financiers (CMF). Cette institution doit trancher une question difficile : faut-il que les trois offres – les deux qui portent sur Paribas et celle de la BNP sur la Société générale – se terminent à la même date ? Ce qui laisserait les actionnaires dans l'incertitude la plus totale au moment de prendre leur décision d'apporter leurs titres à l'une ou l'autre... Faut-il fermer, en premier lieu, les offres sur Paribas, en demandant aux actionnaires de choisir entre la SG et la BNP, puis ensuite fermer l'offre de la BNP sur la SG ? C'est le schéma que privilégient SG et Paribas. Faut-il au contraire clore d'abord l'offre sur la Société générale, pour que les actionnaires de Paribas sachent si le projet de grande banque à trois peut réussir ? C'est la voie préconisée par la BNP. Les membres du CMF doivent se réunir une nouvelle fois dans les prochaisn jours.

Sophie Fay

Le gouvernement d'entreprise à la française

● Qu'est-ce que le gouvernement d'entreprise ? A quoi servent les conseils d'administration et de surveillance ?

Le gouvernement d'entreprise se définit comme *« l'optimisation de la répartition au sein de l'entreprise, des pouvoirs et des responsabilités d'administration, de contrôle et de direction entre les actionnaires, le conseil d'administration et la direction »*, indique l'ouvrage des éditions CPC (Communication et profession comptable), *L'information financière*.

Selon le rapport du CNPF (l'actuel Medef), dit « rapport Viénot », publié en juillet 1995, le conseil d'administration ou le conseil de surveillance remplit une quadruple mission : *« Il définit la stratégie de l'entreprise, désigne les mandataires sociaux chargés de gérer celle-ci dans le cadre de cette stratégie, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations très importantes. »* Ce rapport est une charte de bonne conduite sur laquelle se sont entendus les dirigeants d'entreprise français mais n'a pas force de loi. Les administrateurs ou membres du conseil de surveillance représentent tous les actionnaires, et pas seulement l'entreprise ou le groupe d'actionnaires dont ils émanent.

● En cas d'offre boursière, en particulier non sollicitée, quel est le rôle des administrateurs ?

Le conseil doit rendre et publier *« un avis motivé (...) sur l'intérêt ou le risque que présente l'offre pour la société visée et pour ses actionnaires »*, indique le règlement 89-03 de la Commission des opérations de Bourse (COB). *Sont précisées les « conditions de vote dans lesquelles cet avis a été obtenu, les administrateurs minoritaires pouvant demander qu'il soit fait état de leur identité et de leur position »*. Cet avis est une décision claire, motivée, objective, indépendante. Il a pour objet de permettre aux actionnaires de prendre parti. Il engage le conseil et ses membres. Le conseil doit donc expliquer clairement les raisons précises qui sous-tendent sa prise de position.

Selon le professeur de droit Alain Viandier (université René-Descartes, Paris V) qui a rédigé une consultation à l'intention du président du directoire d'AXA, l'inobservation de ces principes est *« de nature à engager la responsabilité civile et administrative des administrateurs et des membres du conseil de surveillance, sans que le risque pénal puisse être totalement écarté »*.

● Sur quels critères les administrateurs doivent-ils se fonder ?

Les administrateurs se prononcent en fonction de l'intérêt social de l'entreprise. Cette notion, qui n'existe qu'en France, est définie dans le rapport Viénot comme l'*« intérêt supérieur de la personne morale elle-même »*.

La pratique anglo-saxonne est apparemment différente, puisque l'on ne se réfère qu'à l'intérêt de l'actionnaire. Toutefois, compte tenu du développement des fonds de pension ou encore de l'actionnariat salarié, la notion d'intérêt de l'actionnaire peut englober des considérations très vastes et générales, proches de la notion d'intérêt social en France, explique Sophie L'Hélias, présidente du cabinet de conseil aux actionnaires FGIS.

● Un administrateur peut-il se prononcer s'il siège dans plusieurs conseils d'administration de sociétés opposées dans une bataille boursière ?

En France, il n'est pas rare qu'une même personne soit administrateur de plusieurs sociétés concurrentes. Rien n'empêche donc un administrateur de se prononcer sur plusieurs projets, y compris de défendre une offre boursière faite par un concurrent. Rien n'oblige non plus un conseil à adopter un avis à l'unanimité. Toutefois, comme le rappelle M[me] L'Hélias, le rapport Viénot précise que *« l'administrateur devrait faire part aux membres du conseil de tout conflit d'intérêt potentiel et s'abstenir de participer au vote sur la délibération correspondante »*. Ce qui n'a guère été le cas dans la bataille qui oppose BNP et SG Paribas : si Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF, s'est abstenu lors du vote sur la fusion SG Paribas, car il est administrateur des deux banques, il a voté lors des conseils sur l'offre de la BNP. Jean Gandois, administrateur de la BNP et de Paribas, ne s'est pas non plus abstenu au conseil de Paribas. Pas plus que Claude Bébéar, administrateur de SG et de Paribas, et président du directoire d'AXA, principal actionnaire de la BNP, représentée à son conseil par Jacques Friedmann.

S. F.

Intérêt de l'entreprise, intérêt des actionnaires

ANALYSE

Les trois banques usent à leur gré de la notion ambiguë d'« intérêt social »

LE DÉBAT sur les deux projets bancaires concurrents présentés l'un par la Société générale et Paribas, l'autre par la BNP, tourne à la plus extrême confusion. Invoquant les *« synergies futures »*, la *« création de valeur à venir »*, les dirigeants de chaque camp défendent leur plan. Mais au nom de quels critères ? L'entreprise, l'actionnaire, les ambitions futures ?

Malgré des rappels fréquents aux règles, les principes du gouvernement d'entreprise sont utilisés au gré des circonstances. Loin d'éclaircir le propos, les conseils d'administration et de surveillance des trois banques ne donnent pas les avis permettant aux actionnaires de se faire une opinion, de mesurer les risques et de décider d'apporter ou non leurs titres à l'un ou l'autre projet. A l'exception du président d'AXA, Claude Bébéar, administrateur à la fois de la Société générale et de Paribas et promoteur du projet de la BNP de fusion à trois, les membres des conseils, dans leur grande majorité, se sont ralliés un peu vite à l'argumentaire des directions des groupes où ils siègent. Preuve de la grande souplesse dans l'application des principes : des administrateurs présents aux conseils de plusieurs sociétés impliquées dans le conflit participent à tous les votes.

Mais ni les uns ni les autres n'explicitent vraiment leur position. En cas d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange, les administrateurs, pourtant, sont tenus de donner un avis motivé sur les projets présentés. Les conseils des groupes anglo-saxons le font à partir d'un seul critère : la valeur promise aux actionnaires. La loi française, qui se veut moins cupide, stipule que les membres du conseil doivent se prononcer en fonction de l'intérêt social.

ENTITÉ TRANSCENDANTALE

L'ennui est qu'aucune définition de l'intérêt social n'est donné dans les textes. Elle peut varier en fonction des cas et des tribunaux. Dans son rapport sur le gouvernement d'entreprise, Marc Viénot tentait d'en résumer la substance : *« L'intérêt social peut se définir comme l'intérêt supérieur de la personne morale elle-même,c'est-à-dire de l'entreprise considérée comme un agent économique autonome, poursuivant ses fins propres, distinctes notamment de celles de ses actionnaires, de ses salariés, de ses créanciers dont le fisc, de ses fournisseurs et de ses clients mais qui correspondent à leur intérêt général commun, qui est d'assurer la prospérité et la continuité de l'entreprise. »* En un mot : une sorte d'entité transcendantale, dont le seul objet serait sa perpétuation.

Les directions des trois banques ont compris toute la valeur de cette notion ambiguë et en disposent à leur gré. Tantôt elles mettent en avant l'intérêt des actionnaires, tantôt celui de l'entreprise, en feignant d'ignorer que ceux-ci ne peuvent pas toujours converger : le plan industriel, fait sur la base d'un mariage entre égaux, est censé gommer toutes les divergences. Les administrateurs les suivent dans cette démarche.

PAS DE GARANTIE SUR L'AVENIR

Du coup, ni l'intérêt des actionnaires ni l'intérêt social ne sont vraiment pris en compte. Aucun membre du conseil de Paribas n'a osé discuter la valorisation du groupe par la Société générale dans son offre d'échange. Aucun non plus ne s'est aventuré à rappeler que lors des absorptions de Suez par Lyonnaise des eaux et d'Havas par Vivendi, les actionnaires des sociétés absorbées avaient eu droit à des dividendes exceptionnels au titre du partage des richesses accumulées par le passé. De même, aucun administrateur, en dehors des représentants des salariés, de la BNP n'a osé poser la question des inévitables transformations des entreprises après la fusion et leurs conséquences sociales.

Sans éclairage précis des conseils, les actionnaires des trois groupes bancaires se retrouvent dans une position inconfortable. Ils sont sommés de départager les projets à partir de leur seule vision de l'évolution du monde bancaire en Europe. En contrepartie, ils ne se voient offrir que du papier sans aucune garantie sur l'avenir : aucun conseil n'a voulu assortir son offre d'au moins un certificat de valeur garantie. Ce qui permettrait aux actionnaires d'être assurés d'une certaine valorisation dans les prochaines années, comme le rappelle Colette Neuville, présidente de l'Association des actionnaires minoritaires (Adam) et membre du conseil de surveillance de Paribas.

Les hésitations de la Bourse autour des trois titres bancaires traduisent cet embarras. Faute de critères précis, d'avis motivés par les différents administrateurs, de prise en compte réel des intérêts financiers des actionnaires,le débat finit par tourner court. La tentation est grande de ne voir dans cette bataille boursière qu'un énième combat des chefs.

Martine Orange

Casino aide Cora à résister aux appétits de Carrefour

« NOS DEUX GROUPES se sont promis mutuellement de ne pas entrer au capital l'un de l'autre », affirment d'entrée de jeu François Bouriez et Jacques-Edouard Charret, les futurs président et directeur général de la toute nouvelle centrale d'achats commune que vont créer leurs employeurs respectifs, Cora et Casino. Ce projet, qui devait être soumis aux comités centraux des deux groupes mardi 20 avril, n'aurait donc rien d'une amorce de rapprochement des deux enseignes. Et encore moins d'un projet défensif destiné à permettre à Cora de se soustraire aux convoitises de Carrefour, actionnaire à 42,4 % mais *« non sollicité »* du groupe dirigé par Philippe Bouriez.

Casino et Cora fusionneront tout de même leurs services achats (sauf pour les produits frais) au sein d'Opéra, une société commune installée en région parisienne, qui emploiera 350 personnes en provenance des deux entreprises. Quelque 175 salariés de Casino se verront proposer de quitter la région de Saint-Etienne. Promodès appréciera, lui qui avait vu rejeter son offre publique d'achat de Casino, en 1997, au motif, entre autres, qu'elle aurait pour conséquence de « délocaliser » des emplois stéphanois...

Opéra, qui fédérera aussi toutes les enseignes affiliées aux deux groupes dans les achats, comme Monoprix & Prisunic (Casino) ou les Coop d'Alsace (Cora), revendique d'ores et déjà un poids équivalent à la centrale d'achat de Carrefour, avec un volume d'achats d'environ 80 *milliards de francs* par an (12,2 milliards d'euros).

La question que tout le monde se pose maintenant est : que va faire Carrefour ? Le premier distributeur français s'affirme serein et se félicite presque que *« les choses bougent enfin »*, deux ans et demi après son entrée dans Cora à la faveur de dissensions au sein de la famille Bouriez. Carrefour s'était déjà fait « coincer » comme actionnaire minoritaire voici quelques années dans Castorama. Mais l'enjeu est ici tout autre. Cora est une belle proie, l'une des dernières pour quiconque souhaite prendre des parts de marché en France, après le gel législatif des créations de grandes surfaces. Il exploite 66 hypermarchés Cora et 212 supermarchés Match, implantés essentiellement dans l'est et le nord de la France, ainsi qu'au Benelux. Un réseau qui offre une *« parfaite complémentarité géographique »* et une *« très faible mixité de clientèle »* avec celui de Casino, puisque seulement 10 à 15 % des clients de chacun fréquentent les magasins de l'autre.

RÉPLIQUE JUDICIAIRE

Tout est donc en place pour un nouvel affrontement franco-français, du type de celui opposant LVMH et Pinault-Printemps-Redoute pour le contrôle de Gucci. Le déroulement des faits ressemble jusqu'ici point pour point à ce qui s'est passé pour le maroquinier italien : entré sans prévenir, un actionnaire minoritaire et « non désiré » – LVMH dans un cas, Carrefour dans l'autre – se voit bloqué dans sa tentative de contrôle par une alliance « amicale » avec un autre opérateur – le groupe Pinault pour Gucci, Casino pour Cora. Dans les deux cas, l'assaillant évincé a contre-attaqué en justice pour défendre ses droits d'actionnaire minoritaire : LVMH plaide jeudi 22 avril devant la cour d'appel d'Amsterdam, Carrefour a saisi le tribunal de commerce de Paris pour dénoncer des *« irrégularités de gestion »* de la part des dirigeants de Cora.

Reste une différence de taille : Gucci, coté en Bourse, est astreint à un certain devoir de transparence et de règles, même si la place d'Amsterdam, où le groupe est domicilié, est connue pour ses faibles exigences en matière boursière. Le groupe Cora-Révillon, lui, est totalement privé et contrôlé, jusqu'ici, par la famille de Philippe Bouriez.

Pascal Galinier

Arnaud Lagardère prend les rênes d'Europe 1 Communication

Tout juste installé à sa présidence, le jeune PDG veut orienter la stratégie de cette société vers l'audiovisuel et le numérique. Avec des acquisitions, notamment dans les chaînes thématiques

PLUS DE DIX POINTS d'audience : un chiffre magique pour Europe 1, qui atteint ainsi l'objectif fixé, il y a un peu plus de deux ans, par Jerôme Bellay, directeur général de l'antenne. Ce score est une nouvelle manifestation de l'embellie sur cette société du groupe Lagardère qui, depuis quelques semaines, semble sortir de sa longue léthargie.

L'arrivée du nouveau capitaine s'est accompagnée de quelques mesures spectaculaires. Depuis le 18 mars qu'il préside Europe 1 Communication, Arnaud Lagardère, 38 ans, multiplie les signes de sa prise de pouvoir. Avec le lancement, la semaine dernière, d'une OPA de Lagardère sur Europe 1 Communication, qui devrait se prolonger jusqu'à la fin mai et coûter 1,7 milliard de francs (260 millions d'euros), il s'assure le contrôle total de cette société et peut envisager de la retirer de la cote. Auparavant, il l'avait délestée de la branche affichage en cédant Giraudy, ainsi que Skyrock, qui bloquait le développement du pôle radio.

Le cap est ainsi clairement fixé vers l'audiovisuel et le numérique. En effet, Arnaud Lagardère conserve la présidence de Grolier Interactive Europe, spécialisée dans le multimédia, les sites Internet, les CD-ROM, etc. Sans doute, les deux sociétés se marieront-elles un jour et profiteront de l'occasion pour changer de nom. Déjà, des passerelles existent avec les activités d'Europe 1 Communication. Précoce dans l'activité multimedia, Europe 1 a créé un journal sur le Web et en a lancé un autre avec Cegetel (Vivendi) destiné aux utilisateurs de téléphones portables. La douzaine de journalistes qui y travaillent viennent d'ailleurs d'emménager dans les locaux de Grolier Interactive, à La Villette, dans le nord de la capitale.

Outre le pôle radio (Europe 1, Europe 2, RFM et dix-huit radios à l'étranger) qui réalise 1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires (208 millions d'euros), Europe 1 Communication est présent dans huit sociétés de production pour la télévision, le cinéma, la gestion de catalogues de programmes. Parmi ses fleurons : « Le Comte de Monte-Cristo », « Nestor Burma », « Julie Lescaut ». Cette activité se chiffre a 523 millions de francs (79,7 millions d'euros).

SYNERGIES

Tous ces produits trouvent leur rentabilité dans la vente aux télévisions, qui est un des axes de développement d'Europe 1 Communication. Echaudé par leur aventure dans la Cinq, au début des années 90, qui leur a coûté 2,7 milliards de francs, les Lagardère ne sont plus tentés par la télévision hertzienne généraliste. Ils lui préfèrent les chaînes numériques et thématiques. Europe 1 Communication vient de s'offrir la chaîne Météo, et lorgne sur Canal J, MCM et Tele Monte-Carlo. Pour réaliser ces acquisitions, sa tirelire contient les 1,4 milliard de francs (210 millions d'euros) de la cession de Giraudy et elle prétend pouvoir mobiliser 10 milliards de francs (1,52 milliard d'euros).

Arnaud Lagardère, qui considère que son groupe est présent dans les différents metiers du numérique, imagine des synergies, notamment autour des chaines thématiques qui peuvent se combiner avec Internet et les autres activités du groupe. *« Il a l'âge idéal pour bien percevoir les stratégies liées aux évolutions technologiques actuelles »*, dit d'Arnaud Lagardère, un observateur du monde audiovisuel. Ses interlocuteurs, habitués à gérer les anciennes querelles internes à la direction d'Europe 1, le disent spontané et chaleureux, ferme sur ses positions mais sans arrogance. Au siege du goupe Lagardère, rue de Presbourg comme à Europe 1, Arnaud Lagardère s'est installé dans les bureaux de son père, Jean-Luc. A deux reprises, il s'est exprimé devant le personnel.

Après le départ de Jacques Lehn, ancien président d'Europe 1 Communication, Arnaud Lagardère a instauré un contact direct avec les six directeurs, qu'il réunit lorsque ses nombreux déplacements ne le tiennent pas éloigné de Paris. Précédemment directrice générale adjointe, Brigitte Gauthier-Darcet, une centralienne, a été promue administrateur délégué. Le journaliste Jérôme Bellay reste le patron d'Europe 1, Jean-Pierre Ozannat garde la haute main sur les activités audiovisuelles. Frédéric Schlesinger continue de diriger le pôle FM, et Odile Warin, la communication.

Martin Brisac reste à la tête des activités internationales, dont le développement est un des objectifs d'Europe 1 Communication. Europe developpement international (EDI) en a déjà posé les jalons en Europe centrale et en Asie, avec la création d'une vingtaine de radios dans ces pays. Grolier Interactive vient de prendre 15 % du capital d'une plate-forme numérique à Taiwan, Pacific Digital Media, qui sera opérationnelle a partir de juin et diffusera une quarantaine de chaines.

Cela n'empèche pas Arnaud Lagardère d'être prudent dans la recherche de ses partenaires. Il compte d'abord sur ses propres forces, notamment pour la création d'un bouquet de chaînes. Conscient que la conquête des marchés européens et mondiaux l'obligera à contracter des alliances, son choix se portera alors sur les groupes avec lesquels il n'y a pas de risques de conflit d'intérêts. C'est-à-dire avec des spécialistes du contenant plutôt que du contenu.

Françoise Chirot

L'audience de la radio continue de progresser

AVEC UN DEMI-POINT gagné par rapport au sondage précédent, l'audience de la radio a encore progressé entre les mois de janvier et de mars. La guerre du Kosovo n'y est pour rien puisqu'elle ne compte que pour trois jours dans cette enquête réalisée par Médiamétrie.

Le 75 000 Plus, publié mardi 20 avril, par Mediamétrie est le résultat du nouveau système selon lequel les personnes interrogées le sont sur leur écoute durant les vingt-quatre heures précédant immédiatement l'interview et non plus la veille comme auparavant. D'après l'institut de sondage, *« toute comparaison des résultats de la 75 000* [le nom de l'ancien système] *est dépourvue de signification »*.

« Il est remarquable que, pour la première fois, cinq stations sont au-dessus de la barre des dix points. Parmi elles, il y a trois généralistes, une tout-info et une musicale », constate Philippe Labro, vice-président directeur général de RTL, qui s'en tient ainsi à un commentaire sur le sondage actuel.

Pour le reste, l'habitude de la comparaison est tentante, notamment pour les grands gagnants. C'est le cas d'Europe 1, qui progresse de 0,8 % et atteint 10,2 %. France Inter reste au-dessus de la barre des 12 %, à 12,3 %, et gagne 0,2 %. RTL régresse de 0,4 % mais conserve la première place, avec 17,5 % d'audience, *« quels que soient les critères d'analyse »*, commentent les responsables de la station.

SONDAGES ÉTENDUS

Quant à RMC, dont la nouvelle grille de programmes est à l'antenne depuis le 1er mars, elle remonte de 2,7 % à 2,9 %. France Info, qui avait subi une légère érosion, augmente à nouveau son audience, passant de 10,1 % à 10,7 %.

Du côté des musicales, NRJ atteint 12,2 %, avec un gain de 0,1 %. Partie de 4,9 %, Nostalgie passe à 7,5 %, avec un point de plus en trois mois. Les autres radios du groupe NRJ, Chérie FM, Rire et Chanson, progressent. elles aussi. Ces bons scores n'empêchent pas le groupe de Jean-Paul Baudecroux de réclamer à Médiamétrie un vote de son comité radio pour que les sondages soient étendus aux 11-14 ans et à la période de juillet-août.

Parmi les musicales du groupe RTL, RTL2 est stable à 4,1 %. En revanche, Fun Radio, qui a modifié ses programmes il y a trois mois, passe de 4,7 % à 5,6 %. Chez Europe 1, RFM stagne a 4,4 %, alors que Europe 2 continue de progresser, passant de 6,4 % à 7 %.

Les programmes locaux, qui avaient fait une très belle percée lors du dernier sondage en atteignant 23,4 %, descendent à 22,3 %.

F. Ch.

L'humour, en publicité, se fabrique avec des bouts de ficelle et des comédiens

AVEZ-VOUS déjà essayé de fourrer un poulet avec des olives ? Il faut bien quarante-trois secondes et cinq tentatives pour que Mme Michu, pourtant décidée à réussir sa recette, se rende compte qu'enfoncer en série des olives dans le croupion d'un poulet demande une certaine dextérité. En découvrant, il y a quelques jours, ce spot de publicité dans les locaux de la Maison de la pub qui devait accueillir, mardi 20 avril à Paris la remise du Grand Prix de l'humour publicitaire CNAP, des étudiants n'ont pu réprimer un grand éclat de rire.

Il faut avouer que ce spot est un petit bijou de drôlerie. Son atmosphère à la Fernand Raynaud, sa musique désuète, et cette comédienne, sans âge, qui essaie avec le plus de dignité possible de bourrer sans succès l'arrière-train du volatile avant de s'écrouler, dépitée par tant d'insuccès, constituent les ingrédients d'une cuisine humoristique qui plaît aux adolescents. *« L'humour, cette année, ne valait pas cher, c'est la victoire des idées sur les budgets »*, commente Anne Saint Dreux, la responsable de la Maison de la pub.

Le jury du Grand Prix présidé pour sa deuxième édition par le réalisateur Alexandre Arcady, dans le cadre du Festival international du film de comédie et d'humour, a choisi de récompenser ce spot atypique réalisé par Stéphane Glikou (Grey/Sperry Film) pour la micro-entreprise « Allez poulet ». Même si d'ailleurs personne ou presque n'a vu cette publicité. En raison d'un budget extrêmement réduit, elle n'a été diffusée qu'à six reprises les 15 et 16 mai 1998 sur Série Club, une chaine de télévision par câble et satellite, pour promouvoir le service de livraison à domicile de Le Ba-le Duong, un petit commerçant vietnamien installé depuis vingt-neuf ans boulevard Saint-Germain à Paris. Ce dernier, atteint d'une ferveur marketing quasi-mystique, avait décidé de se lancer dans la publicité comme autrefois on se lançait dans la réclame.

PUBLIC D'ADOLESCENTS

C'est un autre spot, celui de Virgin Cola, lui aussi réalisé avec des bouts de ficelle, qui devait recevoir, lors de cette même soirée, le Grand Prix du public. En prenant le contrepied des Pepsi et autres Coca-Cola qui investissent des millions de dollars dans leurs campagnes publicitaires, Virgin Cola a décidé de se lancer en France avec de petits moyens. Des films tournés en un week-end avec une caméra vidéo par les créatifs de l'agence Hemisphère Droit ont été préférés à l'adaptation du film international. Le spot consacré par le public du festival, composé majoritairement d'adolescents, montre un homme en train d'uriner dans son jardin. Victime des effets insoupçonnés de la boisson, il est pris d'une folie grandissante et se met peu à peu à arroser ses plantations en s'agitant dans tous les sens à la façon d'un arroseur automatique.

Dans bien des cas, la drôlerie de la scène, rendue minimale par les contraintes budgétaires, repose sur la qualité de jeu des comédiens. Cette année, d'ailleurs, les meilleurs interprètes publicitaires sont également récompensés. Chez les femmes, la comédienne Guilaine Londez reçoit le Prix du jury pour son jeu dans un spot conçu par BL/LB pour Lapeyre, et Corinne Benizio, le Prix du public pour avoir joué les coiffeuses pince-sans-rire dans une publicité d'Euro RSCG BETC pour Packard-Bell. Chez les hommes, ce sont René Morard, pour un autre spot Lapeyre, qui se verra remettre le Prix du jury, et Sylvain Denis, pour le film d'Ogilvy & Mather réalisé pour Nestlé Profiterolles, qui obtiendra celui du Public.

Bruno Lacoste, l'ancien directeur de création de BL/LB auteur du spot dans lequel René Morard affronte un portail récalcitrant qui le contraint à chaque fois qu'il veut entrer chez lui à traverser la haie de son jardin, voulait montrer l'inaptitude des non-bricoleurs. En convaincant le réalisateur de *La vérité si je mens*, Thomas Gilou, il a réussi à attirer des comédiens de talent *« qui ne seraient pas venus avec un réalisateur de publicité classique parce qu'ils considèrent que la pub n'est pas assez valorisante »*, reconnait-il.

Mais trop souvent l'industrie publicitaire peine à présenter des scénarios originaux. Les publicitaires, *« qui ne font que répéter des trucs qui existent déjà »*, affirme Frank Tapiro, le directeur de création d'Hémsiphère Droit, lissent et rapetissent les idées en les passant à la moulinette des tests alimentés par les a priori des annonceurs. Pour une fois, ces pubs jouent avec humilité d'elles-mêmes en s'adressant simplement aux télespectateurs sans chercher à les étourdir.

Florence Amalou

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : Ghislain Le Leu** a été nommé PDG de *La Provence*. Il remplace Jean-Pierre Milet, a annoncé, lundi 19 avril, Hachette Filipacchi Médias.

■ **AUDIOVISUEL : CNN, la chaine d'informations américaine**, devrait se séparer en juillet de son correspondant de guerre Peter Arnett, selon la presse américaine. Ce départ fait suite à la diffusion, en juin 1998, d'un faux scoop accusant l'armée américaine d'avoir utilisé du gaz sarin contre des déserteurs au Laos en 1970.

■ **RADIO : quelque 90 radios privées** ont demandé, lundi 19 avril, à Catherine Trautmann *« d'inscrire dans* [son] *projet de loi, la modulation des quotas francophones, conformément aux propositions du Conseil supérieur de l'audiovisuel »*.

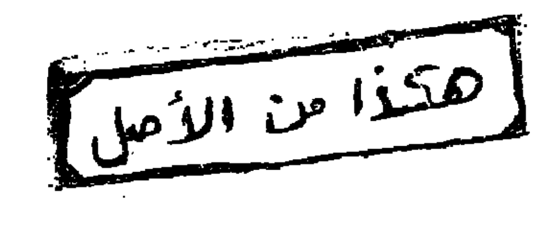


TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **Airbus et Aerolineas Argentinas : la compagnie aérienne argentine a signé lundi** un contrat d'achat de 12 appareils très-long-courriers A 340, pour la somme de 1,7 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros).

● **SCANIA : le constructeur suédois de poids-lourds s'est** refusé, lundi 19 avril, à tout commentaire sur les intentions prêtées à Daewoo de lui vendre ses branches véhicules utilitaires et moteurs. Le groupe sud-coréen a annoncé le jour même un recentrage de ses activités sur la construction de voitures.

● **VOLKSWAGEN : le constructeur automobile allemand envisage** l'introduction d'une sixième vitesse sur tous ses modèles pour améliorer l'efficacité du moteur et en réduire le bruit.

● **GENERAL MOTORS/TOYOTA : les deux constructeurs automobiles ont annoncé,** lundi 19 avril, une alliance pour développer en commun des véhicules à propulsion électrique *hybride ou utilisant des piles à* combustibles.

● **SANYO ELECTRIC : le groupe japonais spécialisé dans l'électronique grand public et l'électroménager** va supprimer 6 000 emplois, soit environ 10 % de ses effectifs, en trois ans. Selon un porte-parole, cette réduction s'effectuera par départs naturels et réduction de l'embauche.

● **MINES DE POTASSE D'ALSACE : une grève tournante** paralysait, lundi 19 avril, l'un des trois puits des Mines de potasse d'Alsace (MDPA). L'intersyndicale demande l'amélioration de certains points de l'accord signé en mai 1997, concernant la fermeture, prévue en 2004, des MDPA, qui emploient 1 600 mineurs.

● **ELF : le personnel d'Elf Exploration Production (Elf EP) a décidé,** le 19 avril, de reprendre l'occupation des locaux informatiques de la tour Elf, à la *Défense, près de Paris, pour* protester contre le projet de suppression de 1 320 emplois. Dans le Béarn, les mouvements de grève se poursuivaient, avec l'occupation du centre informatique à Pau, et l'arrêt de la production chimique Elf Atochem à Lacq, où la production de gaz est réduite à son « *minimum technique* » depuis vendredi.

● **Sanofi : la filiale d'Elf a annoncé, le 19 avril, la création** d'une société commune avec le laboratoire américain Eli Lilly, portant sur le développement, l'enregistrement puis la vente aux Etats-Unis d'un agent anticancéreux, l'Eloxatine, déja enregistré dans quinze pays.

SERVICES

● **TELECOM : Deutsche Telekom et Telecom Italia pourraient** fusionner (*lire p 23*).

● **Gaz de France : GdF a annoncé, lundi 19 avril, la signature d'un accord de** partenariat avec la Société générale concernant le trading de gaz. Ce service est destiné aux clients industriels pour leur permettre de couvrir les risques de variations de prix du gaz.

FINANCE

● **LTCB : le gouvernement japonais a admis, mardi 20 avril,** que son projet de rétrocession de la grande banque publique Long-Term Credit Bank of Japan, le numéro deux nippon du financement long terme, au secteur privé, ne pourra être bouclé avant *la fin avril, comme il l'espérait* initialement.

● **BANCA DI ROMA : le numéro un bancaire néerlandais** ABN Amro a annoncé lundi 19 avril la finalisation du rachat, annoncé le 5 mars, de 8,76 % du capital de la banque italienne, qui fait l'objet d'une offre publique d'échange de la part d'IMI San Paolo. Cette dernière devait tenir mardi 20 avril un conseil d'administration.

● **3I : le groupe britannique de capital-risque** a finalement renoncé à l'OPA hostile lancée le 19 mars sur son concurrent Electra, pour un montant de 1,25 milliard de livres (1,89 milliard d'euros).

RÉSULTATS

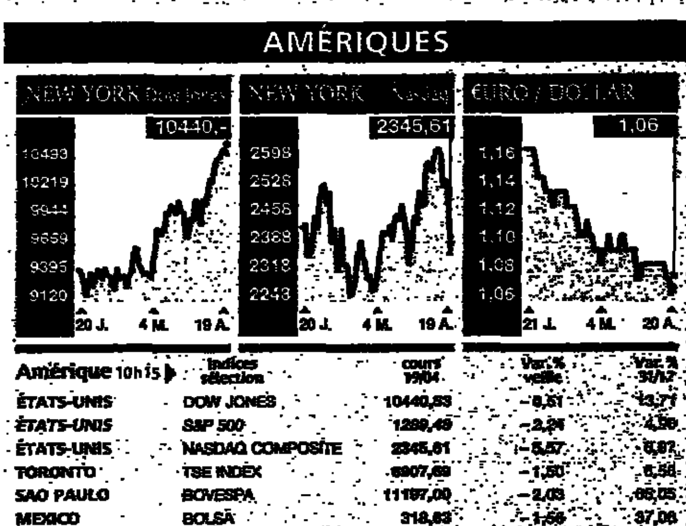
■ **« LE POINT » : l'hebdomadaire a réalisé sa meilleure diffusion, depuis sa création, avec une diffusion France payée de 295 000 exemplaires, en 1998** (+2 % par *rapport à 1997). Le magazine a* décidé d'avancer sa parution au vendredi, dans toute la France, à partir du 23 avril. L'hebdomadaire, qui appartient à l'industriel François Pinault, a dégagé en 1998 un résultat net de 12,1 millions de francs (1,8 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires de 342 millions de francs (52 millions d'euros).

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 : 5128,25 — LONDRES FTSE 100 : 6336,80 — PARIS CAC 40 : 4274,95

Europe 17 h 30	Indices sélection	cours 20/04	Var. % 19/04	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3695,07	−1,80	8,76
EUROPE	STOXX 50	3628,67	−1,97	9,32
EUROPE	EURO STOXX 324	313,78	−1,72	5,16
EUROPE	STOXX 653	302,55	−1,92	8,28
PARIS	CAC 40	4274,95	−2,38	8,43
PARIS	MIDCAC	1696,12	−0,60	2,35
PARIS	SBF 120	2877,13	−2,27	8,31
PARIS	SBF 250	2722,36	−1,40	8,89
PARIS	SECOND MARCHÉ	1860,28	−0,29	7,56
AMSTERDAM	AEX	553,23	−1,10	2,76
BRUXELLES	BEL 20	3248,00	−1,58	−7,55
FRANCFORT	DAX 30	5128,25	−1,76	2,52
LONDRES	FTSE 100	6338,80	−2,71	7,78
MADRID	STOCK EXCHANGE	9829,80	−2,26	−2,40
MILAN	MIBTEL 30	36413,00	−0,95	3,59
ZURICH	SPI	7101,00	−2,04	0,85

AMÉRIQUES



Amérique 10 h 15	Indices sélection	cours 19/04	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10440,53	−0,51	13,71
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1289,48	−2,24	4,56
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2345,61	−5,57	8,07
TORONTO	TSE INDEX	6907,69	−1,50	6,58
SAO PAULO	BOVESPA	11197,00	−2,03	65,05
MEXICO	BOLSA	318,83	−1,58	37,06
BUENOS AIRES	MERVAL	509,38	3,13	18,44
SANTIAGO	IPSA GENERAL	128,28	1,80	67,87
CARACAS	CAPITAL GÉNÉRAL	4951,48	3,71	8,40

ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei : 16697,11 — HONGKONG Hang Seng : 12409,78 — EURO / YEN : 125,63

Zone Asie 10 h 15	Indices sélection	cours 20/04	Var. % 19/04	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16697,11	−0,14	20,82
HONGKONG	HANG SENG	12409,78	−2,79	28,50
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	30,65
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	96,45	0,29	39,28
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3090,10	−0,74	9,84
BANGKOK	SET	30,64	−1,67	19,61
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3428,87	−0,72	12,15
WELLINGTON	NZSE-40	2192,04	−0,94	6,14

ÉCONOMIE

La BCE abaisse sa prévision d'inflation

LE PRÉSIDENT de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg, a déclaré lundi 19 avril qu'il prévoyait une inflation de 1,1 % dans la zone euro en 1999, contre 1,5 % prévus précédemment. M. Duisenberg a estimé que la réduction des taux en Europe, « *pourrait insuffler un peu plus de confiance* ». Il s'est dit « *certain* » que la baisse des taux aura un effet « *positif* », mais qu'il faudrait de un à deux ans avant que l'impact ne se fasse sentir. M. Duisenberg a attribué en outre la chute de la valeur de l'euro intervenue ces derniers mois à « *des changements dans la perspective de croissance pour la zone euro* », révisée à la baisse, et à la solidité inattendue de l'économie américaine.

■ **FRANCE : la balance commerciale de la France a dégagé** un excédent de 9,055 milliards de francs en février (1,38 milliard d'euros) après un excédent révisé de 9,026 milliards de francs en janvier.

■ **JAPON : le ministre japonais des finances, Kiichi Miyazawa,** a jugé mardi 20 avril que la hausse *récente de la valeur du yen n'était* pas bonne pour l'économie nipponne.

■ **Le gouverneur de la Banque du Japon (BoJ), M. Masaru Hayami,** a assuré lundi 19 avril que la banque centrale nipponne maintiendra sa politique actuelle de taux très bas aussi longtemps que subsisteront des inquiétudes sur la situation économique de l'archipel.

■ **UNION EUROPÉENNE : le commissaire européen aux affaires économiques,** Yves Thibault de Silguy, a annoncé lundi 19 avril que l'Union européenne préparait une assistance macroéconomique de 100 millions d'euros à la Bulgarie pour l'aider à pallier les effets de la crise du Kosovo et discute avec la Roumanie d'un soutien similaire.

■ **DANEMARK : 46,2 % de la population danoise voterait pour** l'adhésion de leur pays à la monnaie unique si un référendum était organisé aujourd'hui, 35,8 % y sont opposés et 18 % ne se prononcent pas, selon un sondage publié lundi 19 avril par le quotidien économique Boersen.

■ **PÉTROLE : le "brent" (qualité de référence de la mer du Nord)** a franchi le seuil des 16 dollars le baril lundi 19 avril, au plus haut depuis janvier 1998, soutenus par l'action militaire de l'OTAN. « *Les bombardements de la Serbie auraient grossi la demande de carburant pour les avions de deux cent mille barils par jour* » depuis le début de son action, le 24 mars, a estimé l'institut de recherche Center for global energy studies (CGES).

■ **ASIE : la croissance économique mondiale demeurera** poussive en 1999, avec un début de reprise pour les économies en voie de développement mais une baisse *pour les pays européens* et l'Amérique du Nord, a estimé la Banque asiatique de développement (BAD) dans son rapport annuel. « *La croissance mondiale est tombée brutalement à 2,2 % en 1998 après avoir été de 4,2 %. En 1997, et nous pensons qu'elle restera cette année à peu près au niveau que l'an dernier* », souligne le rapport.

■ **CORÉE : l'autorité de surveillance des services financiers** en Corée, le Financial Supervisory Service a annoncé que quinze des dix-neuf banques commerciales du pays ont enregistré des profits avant provision au cours du premier trimestre 1999.

■ **CHINE : les investissements étrangers en Chine ont reculé de** 14,6 % au premier trimestre de cette année par rapport à la même période de l'an dernier, à 7,34 milliards de dollars, a annoncé mardi le Bureau national des statistiques (BNS). La Chine a confirmé mardi qu'elle s'attendait à un ralentissement de sa croissance économique au second semestre de cette année, après un premier trimestre inquiétant pour les exportations et l'investissement étranger.

■ **RUSSIE : la Russie a menacé lundi 19 avril de revenir sur les** engagements qu'elle a pris auprès du FMI en matière de contrôle des changes si elle ne recevait pas rapidement une aide financière. « *Si les organisations financières demandent l'impossible, nous devrons réexaminer beaucoup de choses qui existent à l'heure actuelle, par exemple notre engagement concernant le point 8 de la Charte du FMI* », a déclaré Viktor Guerachtchenko, le président de la Banque centrale russe (BCR).

■ **OMC : l'Union Européenne va « probablement renoncer à faire** appel sur le fond » de la décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) selon laquelle son régime communautaire d'importation de bananes est non conforme aux règles commerciales multilatérales, a indiqué lundi Sir Leon Brittan, le vice-président de la Commission.

VALEUR DU JOUR

Les ventes de LVMH progressent

Action LVMH — en euros à Paris — 236,5 le 19 avril

TANDIS que le feuilleton pour la prise de contrôle de Gucci se poursuit et que LVMH est en négociations avancées pour le rachat de Château d'Yquem, le groupe de luxe a annoncé, lundi 19 avril, une progression de 12,8 % de son chiffre d'affaires consolidé, à 1,76 milliard *d'euros au premier trimestre 1999.* Cette performance inattendue a impressionné les boursiers. L'action LVMH a grimpé lundi de 10 %, à 236,5 euros.

Avec une crise en Asie en passe de se résorber, le leader mondial du luxe peut afficher des chiffres en hausse dans chacun de ses métiers. C'est la branche des champagnes et vins qui connaît le bond le plus spectaculaire : 24 %, et même 30 % si l'on intègre les champagnes Krug, entrés dans le giron de LVMH en janvier. Au Japon, les ventes de champagne « *enregistrent une forte croissance* » tandis que celles de cognac se sont bien tenues, y compris dans le reste de l'Asie. La reprise des ventes aux touristes dans cette région a dopé le chiffre d'affaires des produits Christian Dior. Au total, la division parfums et cosmétiques augmente de 22 % ses ventes tandis que celles des articles de mode et de maroquinerie sont en augmentation de 11,8 %.

Seule ombre au tableau, les boutiques détaxées DFS rachetées en 1996, avant le déclenchement de la crise en Asie, continuent de voir leur chiffre d'affaires baisser en raison de la fermeture de points de vente, « *mais* [les ventes] *sont supérieures au budget* », assure le groupe. Grâce au développement des magasins Séphora, l'activité distribution sélective est en hausse de 3,6 %.

Avec ces résultats encourageants, Bernard Arnault peut tenir ses objectif de croissance des bénéfices de son groupe, de 15 % pour 1999. Toutefois, ils ne devraient pas l'aider à mettre la main sur Gucci. Lundi, la direction du groupe italien a affirmé qu'elle était prête à recommander une offre inconditionnelle de LVMH à 88 dollars l'action sur la totalité de ses titres. LVMH attend pour se prononcer la décision, jeudi, de la cour d'appel d'Amsterdam, sur la validité de l'augmentation de capital de Gucci réservée à son rival, le groupe Pinault Printemps Redoute.

Joël Morio

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris perdait 2,21 %, à 4 282,74 points, mardi 20 avril en milieu de séance. Lundi 19 avril, l'indice CAC 40 avait terminé la séance sur un gain de 1,82 %, à 4 379,34 points, grâce au soutien des actions américaines. L'embellie de la Bourse de Paris s'est effectuée dans un marché très actif. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'est élevé à 2,685 milliards d'euros, soit 17,6 milliards de francs.

FRANCFORT

MARDI 20 AVRIL, l'indice phare de la Bourse de Francfort, le DAX, perdait 1,96 %, à 5 149,48 points, en milieu de journée. Le DAX réduisait ainsi ses gains enregistrés la veille, où le marché avait pris 2,13 %, à 5 252,4 points lundi.

LONDRES

L'INDICE FTSE-100 de la Bourse de Londres a clôturé en nette hausse lundi 19 avril, soutenue par la progression de Wall Street et les anticipations de fusion ou de prise de contrôle dans le secteur bancaire et celui de la grande distribution. Il a gagné 1,47 %, à 6 515,3 points.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a fini la séance mardi *20 avril en très légère hausse de* 0,1 %, à 16 697,11 points, après s'être affiché en baisse à l'ouverture.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a marqué lundi 19 avril une pause après ses records successifs enregistrés les séances précédentes. Il a cloturé en recul de 0,51 %, à 10 440,53 points. En revanche, l'indice Nasdaq, où se traitent bon nombre de valeurs de la technologie, a accusé sa septième plus forte baisse en pourcentage depuis sa création avec une chute de 5,6 %, à 2 345,61 points. Preuve d'une certaine nervosité des investisseurs, Wall Street a connu la troisième journée la plus active de son histoire avec 1,2 milliard d'actions échangées.

TAUX

LE RENDEMENT des obligations assimilables du Trésor français émises à dix ans s'inscrivaient en dessous de la barre des 4 % à 3,95 % lors des première transactions mardi 20 avril. Celui des bunds allemands de même échéance s'établissait à 3,84 %. Lundi, outre-Atlantique, le rendement de l'obligation du Trésor à trente ans avait terminé à 5,540 % contre 5,567 % vendredi

MONNAIES

APRÈS avoir marqué lundi 19 avril un nouveau plus bas historique à 1,0595 dollar, l'euro se ressaisissait mardi, lors des premières transactions, à 1,0659 dollar. Face au yen, l'euro se redressait à 125,91 yens contre *124,96 yens lundi. Le billet* vert progressait également à 118,04 yens contre 117,59 yens lundi soir.

Taux de change fixe zone euro

Euro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35386
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone euro

Euro contre ▶	19/04
COURONNE DANOISE	7,4330
COUR. NORVÉGIENNE	8,2685
COUR. SUÉDOISE	8,8830
COURONNE TCHÈQUE	37,745
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6325
DOLLAR CANADIEN	1,5259
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9338
DRACHME GRECQUE	324,30
FLORINT HONGROIS	251,52
ZLOTY POLONAIS	4,2063

Cours de change croisés

20/04 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,84800	1,06550	0,16239	1,61490	0,66432
YEN	117,92500	....	125,63500	19,14508	190,42000	78,33596
EURO	0,93853	0,79596	—	0,15245	1,51570	0,62365
FRANC	6,15805	5,22065	6,55957	—	9,94180	4,09080
LIVRE	0,61923	0,52520	0,65975	0,10055	—	0,41150
FRANC SUISSE	1,50530	1,27650	1,60396	0,24445	2,43020	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 19/04 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,53	2,48	3,97	4,90
ALLEMAGNE	2,60	2,62	3,86	4,87
GDE-BRETAG.	5,38	5,09	4,51	4,52
ITALIE	2,93	2,90	4,17	5,15
JAPON	0,09	0,06	1,58	...
ÉTATS-UNIS	4,68	4,32	5,22	5,67
SUISSE	0,38	0,84	2,42	3,81
PAYS-BAS	2,76	2,66	4	4,93

Matières premières

En dollars ▶	Cours 19/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1548	−0,96
ALUMINIUM 3 MOIS	1329,5	−0,23
PLOMB 3 MOIS	536,5	−0,46
ETAIN 3 MOIS	5449	−0,65
ZINC 3 MOIS	1050	−0,66
NICKEL 3 MOIS	5330	−0,37
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,16	1,67
PLATINE A TERME	81929,72	1,06
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	252,5	0,10
MAÏS (CHICAGO)	220,75	0,11
SOJA TOURTEAU (CHG.)	136,1	0,15
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1066	1,14
CAFÉ (LONDRES)	1400	0,88
SUCRE BLANC (PARIS)	181	—

Matif

Cours 12 h 30 ▶	Volume 20/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 99	8204	98,32	98,20
Euribor 3 mois			
JUIN 99	1081	97,40	97,39

Pétrole

En dollars ▶	Cours 19/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	15,92	—
WTI (NEW YORK)	17,8	[illegible]
LIGHT SWEET CRUDE	17,82	1,37

Or

En Euros ▶	Cours 19/04	Var % 16/04
OR FIN KILO BARRE	8600	+0,94
OR FIN LINGOT	8620	+1,06
ONCE D'OR (LO) $	284,20	—
PIÈCE FRANCE 20 F	49,80	[illegible]
PIÈCE SUISSE 20 F	52,10	+0,19
PIÈCE UNION LAT. 20 F	50,80	+1,20
PIÈCE 10 DOLLARS US	284	+8,81
PIÈCE 20 DOLLARS US	472	−1,67
PIÈCE 50 PESOS MEX.	321	+1,18

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Ciba Specialty Chemicals** a bondi lundi 19 avril de 3,1 % à 123,5 francs suisses après que les analystes de la banque américaine J. P. Morgan ont relevé leur opinion. Ils estiment que le titre devrait progresser plus que le marché des actions.

● Le titre **Deutsche Telekom** s'est apprécié lundi de 2,36 %, à 39 euros, profitant de l'effet des négociations entre le groupe de télécommunications allemand et l'italien Telecom Italia.

● La valeur **Preussag** a gagné 1 %, à 50,5 euros en clôture lundi. Le numéro un européen dans le secteur du tourisme a annoncé la vente de 15,3 millions d'actions.

● L'action **Gas Natural** a cédé lundi 3,09 %, à 73,75 euros, réagissant aux annonces vendredi 16 avril du gouvernement espagnol qui souhaite accélérer l'ouverture du marché du gaz et forcer Gas Natural, qui contrôle 90 % du marché du gaz naturel en Espagne, à baisser ses prix. En outre, l'analyste de la banque américaine Merrill Lynch a porté un avis négatif sur le titre.

● Le titre **Novartis** a pris 1,4 %, à 2 391 francs suisses en fin de séance lundi, après avoir chuté de 6,9 % la semaine dernière. L'action a réagi à la publication d'une étude publiée dans le *British Medical Journal*, selon laquelle le Lamisil de Novartis aurait détrôné son rival, le médicament produit par Johnson & Johnson.

AUTOMOBILE

20/04 12 h 19	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	37,49	+0,60
BASF AG	DE*	45,45	+0,24
BMW	DE*	648	−2,11
CONTINENTAL AG	DE*	22,7	....
DAIMLERCHRYSLER	DE*	91,7	−0,81
FIAT	IT*	3,08	−1,28
FIAT PRIV.	IT*	1,53	−2,56

CLARIANT N	CH	478,30	−1,54
DEGUSSA-HUELS	DE*	39,5	−4,59
DYNO INDUSTRIER	NO	16,45	−2,16
EMS-CHEM HOLD A	CH	4976,98	−1,81
HENKEL KGAA VZ	DE*	71,8	−0,28
ICI	GB	10,37	+1,19
KEMIRA	FI*	6	−1,96
LAPORTE	GB	11,18	−1,47
PERSTORP -B-	SE	10,81	−1,09
SNIA	IT*	1,22	−0,81
SOLVAY	BE*	65,05	−0,69

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	10,64	−1,12
BG	GB	5,15	−1,74
BP AMOCO	GB	17,57	−1,95
BURMAH CASTROL	GB	17,14	+1,58
CESPA	ES*	29,55	−0,51
ELECTRAFINA	BE*	115	−0,86
ELF AQUITAINE /	FR*	139,5	−2,45
ENI	IT*	5,91	−0,17
ENTERPRISE OIL	GB	6,29	−2,13
F.OLSEN ENERGY	NO	8,10	−2,19
LASMO	GB	2,28	+5,63
OMV AG	AT*	92	−0,27
PETROFINA SA BR	BE*	535	−0,83
PETROLEUM GEO-S	NO	13,61	−0,86

CMB	BE*	38	−1,43
CMG	GB	23,38	−4,05
COOKSON GROUP P	GB	2,78	−1,08
DAMPSKIBS -A-	DK	7809,04	+1,75
DAMPSKIBS -B-	DK	8072,11	−0,83
DAMSKIBS SVEND	DK	11233,89	−2,91
DELTA PLC	GB	2,41	−4,79
DET SONDENFJ NO	NO	7,38	+0,83
ELECTROCOMPONEN	GB	7,67	−0,98
EQUANT NV	DE*	77	−6,10
FINNLINES	FI*	28,6	−8,63
FKI	GB	2,69	−2,21
FLS IND.B	DK	20,05	−0,43
FLUGHAFEN WIEN	AT*	38,8	−0,59
GKN	GB	16,96	−1,85
GLYNWED INTL PL	GB	3,28	−2,26
HALKOR	GR	8,59	....
HAYS	GB	10,67	+0,14

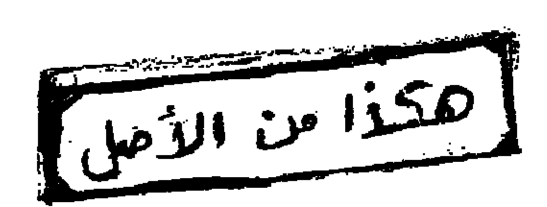
(Publicité)

http://www.lemonde.fr

La Bourse au quotidien :
l'actualité des entreprises
les cotations en direct
les informations financières...

★ **CODES PAYS ZONE EURO**
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



VALEURS FRANÇAISES

● L'action **BNP** s'échangeait à l'ouverture mardi 20 avril en baisse de 0,54 % à 72,8 euros, le titre **SG** en recul de 0,12 % à 161,8 euros et **Paribas** en perte de 1,96 % à 94,7 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valorisent l'action SG à 156 euros et l'action Paribas à 100,1 euros. L'OPE de SG valorise, elle, le titre Paribas à 101,12 euros.

● L'action **Casino** restait stable mardi à 89 euros après avoir progressé *de 2,3 % lundi 19 avril. Cora, dont Carrefour* détient une partie du capital, s'allie avec Casino pour regrouper leurs centrales d'achat, tout en s'engageant mutuellement à ne pas rentrer dans le capital de l'autre.

● La valeur **LVMH** chutait de 2,45 % à 230,7 euros mardi, après avoir pris 10 % la veille. Les ventes de LVMH au premier trimestre 1999, en hausse de 12,8 % à 1,76 milliard d'euros grâce à un rebond en Asie, ont été très bien accueillies par les marchés financiers. Parallèlement, le groupe français aurait acheté, selon *Le Parisien*, le célèbre vignoble Château-d'Yquem.

● La valeur **Infogrammes** perdait du terrain lundi matin, s'affichant en baisse de 1,57 % à 68,8 euros. Le titre avait progressé de 2,9 % à 69,9 euros après que le groupe eut annoncé le rachat de l'éditeur américain de jeux vidéos Accolade.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 20 AVRIL — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 23 avril

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	149,20	149,20	978,69	....	....
CR.LYONNAIS(TP)	143	143	938,02	....	6,10
RENAULT (T.P.)	412	410	2689,42	– 0,48	15,15
SAINT GOBAIN(T.P	182	181	1187,28	– 0,54	9,77
THOMSON S.A (T.P	151	150,80	989,18	– 0,13	6,11
ACCOR	238	230,30	1510,67	– 3,23	3,51
AGF	49,30	48,74	319,71	– 1,13	0,76
AIR FRANCE GPE N	17,10	16,61	108,95	– 2,86	2,74
AIR LIQUIDE	156,80	154	1010,17	– 1,78	2,38
ALCATEL	128,30	120,30	789,12	– 6,23	1,75
ALSTOM	29,77	29,70	194,82	– 0,23	....
ALTRAN TECHNO. #	219,90	218,90	1435,89	– 0,45	0,58
ATOS CA	72,40	70,40	461,79	– 2,76	....
AXA	121,80	119	780,59	– 2,29	1,37
BAIL INVESTIS	125,80	125,80	825,19	....	9,80
BAZAR HOT. VILLE	108	108	708,43	....	2,59
BERTRAND FAURE	54,80	54	354,22	– 1,45	0,61

UNION ASSUR.FDAL	117	115	754,35	– 1,70	3,05
USINOR	14,71	13,95	91,51	– 5,16	0,50
VALEO	87,15	86,08	564,45	– 1,26	0,99
VALLOUREC	35,26	34,80	228,27	– 1,30	1,14
VIA BANQUE	28,07	28,10	184,32	+ 0,10	1,83
VIVENDI	222	220,30	1445,07	– 0,76	....
WORMS (EX.SOMEAL	13	12,61	82,72	– 3	....
ZODIAC EX.DT DIV	210	206	1351,27	– 1,90	2,13

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	124,80		775,34	– 5,28	0,18
A.T.T. #	81,40		504,43	– 5,52	0,26
BARRICK GOLD #	17,75		117,42	+ 0,84	0,06
CROWN CORK ORD.#	32		200,07	– 4,68	0,19
DE BEERS #	22,55		142,08	– 3,94	0,10
DU PONT NEMOURS	66		419,81	– 3,03	0,26
ERICSSON #	23,65		150,74	– 2,83	0,16
FORD MOTOR #	63,85		405,71	– 3,13	0,34
GENERAL ELECT. #	103,50		647,10	– 4,68	0,27
GENERAL MOTORS #	85		556,91	– 0,11	0,37
HITACHI #	6,90		43,69	– 3,47	0,03
I.B.M #	160		1029,85	– 1,87	0,17
ITO YOKADO #	64,90		420,80	– 1,15	0,09
MATSUSHITA #	18		119,06	+ 0,83	0,03
MC DONALD'S #	41,50		284,35	– 2,89	0,04
MERCK AND CO #	71,75		454,58	– 3,41	0,21
MITSUBISHI CORP.	6,80		44,93	+ 0,73	0,02
MOBIL CORPORAT.#	98,10		640,21	– 0,50	0,43
MORGAN J.P. #	129		822,57	– 2,79	0,77
NIPP. MEATPACKER	13		87,24	+ 2,30	0,09
PHILIP MORRIS #	32,52		208,79	– 2,12	0,34
PROCTER GAMBLE	91,20		577,24	– 3,50	0,21
SEGA ENTERPRISES	18,90		123,32	– 0,52	0,08
SCHLUMBERGER #	61,85		381,77	– 5,59	0,17
SONY CORP. #	92,70		590,08	– 2,96	0,13

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation ; o = offert : d = demandé ; † offre réduite ; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 20 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

SECOND MARCHÉ

MARDI 20 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

SICAV

FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 19 avril

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.



SCIENCES Le congrès de l'Association américaine de la recherche sur le cancer s'est tenu à Philadelphie (Pennsylvanie) du 10 au 14 avril et a réuni environ 9 000 participants. ● LE RÔLE de l'irrigation des tumeurs par les vaisseaux sanguins, qui apportent oxygène et nutriments, a une fois de plus mis en exergue le potentiel des substances qui inhibent leur apparition pour le traitement des tumeurs solides. ● LE PROFESSEUR JUDAH FOLKMAN, du Children's Hospital à Boston (Massachusetts), qui avait été critiqué par des chercheurs qui ne pouvaient reproduire ses expériences, a expliqué comment les problèmes avaient été résolus et a apporté de nouveaux résultats très convaincants. ● D'AUTRES TRAVAUX ont démontré le rôle préventif envers les cancers colo-rectaux de l'association de l'aspirine à des médicaments anti-cholestérol.

Une nouvelle approche thérapeutique du cancer est confirmée

Les derniers résultats du professeur Judah Folkman sur le rôle des nouvelles molécules empêchant le développement de tumeurs ont été validés par l'Institut américain du cancer. Après l'obtention de guérisons chez l'animal, des essais cliniques vont commencer chez l'homme

PHILADELPHIE
de notre envoyée spéciale

L'annonce, à la fin de l'année 1997, par le professeur Judah Folkman (université Harvard, Boston), que l'inhibition de la croissance de certains vaisseaux sanguins était capable de s'opposer au développement de lésions cancéreuses avait soulevé un grand espoir. Après vingt ans de recherches, ce chercheur de réputation internationale était parvenu à identifier plusieurs molécules naturellement inhibitrices – parmi lesquelles l'angiostatine et l'endostatine – et avait montré, pour la première fois, que si l'on empêche la prolifération de nouveaux vaisseaux sanguins dans les tumeurs, celles-ci dépérissent (*Le Monde* du 7 mai 1998). Bien que ces expériences ne portaient que sur des souris, la démarche était cohérente et les résultats suffisamment concluants pour que l'Institut national du cancer américain (NCI) envisage la mise en œuvre à court terme d'essais cliniques chez l'homme.

Très médiatisée, notamment par le *New York Times* et *Le Monde*, cette annonce fut suivie de nombreuses critiques, plusieurs observateurs estimant en particulier que les résultats présentés ne pouvaient être reproduits. Dans ses éditions du 12 novembre 1998, le *Wall Street Journal* mit fortement en doute les résultats du professeur Folkman ; puis des rumeurs commencèrent à circuler sur Internet, indiquant que le chercheur américain était sur le point de publier une rétractation dans la revue scientifique *Nature*. Le NCI, qui s'était beaucoup engagé lors des premières publications des résultats de Judah Folkman dans les revues *Cell* et *Nature* (janvier et novembre 1997), décida alors de retarder la mise en œuvre des essais cliniques projetés. « *Nous n'avons pas compris tout de suite pourquoi le laboratoire du NCI n'arrivait pas à reproduire nos résultats*, a expliqué au *Monde* le professeur Folkman. *Jusqu'à ce que la structure en trois dimensions de l'endostatine soit décrite en détails par des biochimistes structuraux dans l'*EMBO Journal *et qu'apparaisse l'importance d'un atome de zinc dans le caractère fonctionnel de la protéine. Or l'endostatine que nous utilisons est fabriquée par génie génétique, c'est-à-dire produite par une bactérie à laquelle on a fourni le programme génétique ; si le milieu dans lequel on cultive les "bactéries-usines" ne contient pas assez de zinc, les molécules obtenues sont inactives. C'est ce qui est arrivé au NCI.* »

« *Je leur ai donc envoyé ma propre endostatine, produite dans mon laboratoire*, poursuit-il, *mais cela n'a pas suffi. Les souris atteintes de cancer recevant la nouvelle endostatine ne guérissaient pas. Une équipe du NCI s'est alors déplacée à Boston et une série de détails qui n'avaient pas été pris en compte ont été précisés. Il ne suffit pas d'avoir vu jouer Pete Sampras pour reproduire son service ! Tous les détails réglés, l'équipe du NCI a finalement obtenu les mêmes résultats que nous.* » Les obstacles rencontrés par le professeur Folkman pour faire accepter la validité de ses travaux par la communauté scientifique témoignent pleinement des difficultés de ce type de recherches dès lors qu'elles quittent le stade de la mise en évidence d'un phénomène dans un laboratoire académique et qu'elles débouchent sur des applications cliniques. Premier impératif : obtenir que d'autres laboratoires reproduisent les résultats. Cela peut être très difficile lorsqu'on utilise des protéines fabriquées par une bactérie. Il ne suffit pas, en effet, que la séquence des acides aminés qui la constituent soit respectée ; il faut aussi qu'elle adopte la bonne structure dans l'espace, seule douée d'activité biologique. Il est, en outre, souvent très difficile de changer la quantité de protéines produites sans encombre. Ensuite, il faut que les conditions dans lesquelles est maintenu l'animal permettent au produit d'agir.

Modèle de formation des tumeurs cancéreuses

CELLULE CANCÉREUSE
LAME BASALE
VAISSEAU SANGUIN

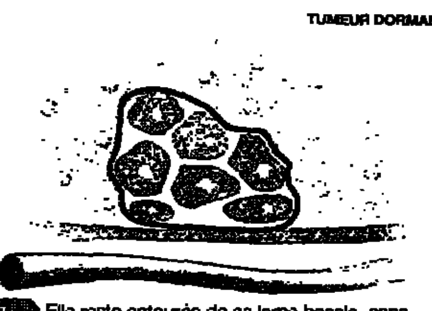
1 Au sein du tissu normal, une cellule devient cancéreuse à la suite d'un evénement altérant son ADN.

TUMEUR

2 Si la mutation génétique lui permet de se multiplier, la cellule engendre une tumeur cancéreuse.

3 LA TUMEUR PEUT AVOIR DEUX DESTINÉES

TUMEUR DORMANTE



3a Elle reste entourée de sa lame basale, sans connexion avec les vaisseaux sanguins. Sa croissance s'arrête, et soit elle meurt, soit elle reste dormante.

TUMEUR ENVAHISSANTE
VAISSEAU CAPILLAIRE
ACTION DE L'INHIBITEUR

3b Sous l'influence d'un signal envoyé par la tumeur, la lame basale est envahie et le vaisseau sanguin à proximité produit un capillaire qui va irriguer la tumeur. Les inhibiteurs de l'angiogenèse agissent à ce niveau, empêchant le développement de ce nouveau vaisseau.

Infographie : Le Monde

LE GESTE N'ÉTAIT PAS LE BON

Dans l'exemple de l'expérimentation de l'endostatine au NCI, il est apparu que les souris étaient placées dans une enceinte trop froide. Tous leurs vaisseaux étaient contractés et le produit ne pouvait diffuser convenablement. Le geste fait pour injecter le produit n'était pas le bon, et la quantité effectivement distribuée trop aléatoire. Ces quelques éléments ne sont pas à prendre comme des critiques du NCI, selon les chercheurs, mais montrent la grande difficulté de nombreuses recherches biologiques.

Les premiers travaux de l'équipe du professeur Judah Folkman décrivaient l'arrêt de la progression des tumeurs au moyen de produits inhibiteurs. Aujourd'hui, ils semblent obtenir – chez l'animal – une véritable guérison. C'est ce que montrent de nouveaux résultats présentés par cette équipe lors du congrès de l'Association américaine de la recherche sur le cancer, qui a eu lieu du 10 au 14 avril à Philadelphie (Pennsylvanie). Le protocole utilisé consistait à associer, chez des souris atteintes d'un cancer du poumon, le traitement habituel – le cyclophosphamide, un médicament cytotoxique – à deux inhibiteurs de l'angiogenèse – l'endostatine et le TNP-470 (qui est le dérivé d'un antibiotique, la fumagilline). Alors que sous cyclophosphamide seul, la tumeur rechute toujours, elle régresse complètement lorsqu'on ajoute l'endostatine et le TNP-470 et aucune rechute n'a encore été observée. Un essai clinique conduit sous l'égide du NCI débutera à l'automne sur quinze à vingt-cinq malades ayant des tumeurs très développées (essai de phase 1).

L'équipe du professeur Folkman a également montré que les inhibiteurs de l'angiogenèse sont aussi très actifs en accompagnement de la radiothérapie, dont ils multiplient les effets : 16 % de régression lorsque l'angiostatine est utilisée seule, 18 % lorsque la radiothérapie est utilisée seule, mais 64 % lorsque les deux traitements sont combinés. Ces résultats ont été publiés dans *Nature* en juillet 1998. De nombreuses autres équipes se sont lancées dans cette voie de recherche thérapeutique qu'est l'inhibition de l'angiogenèse : deux cents communications sur quatre mille neuf cent soixante-dix ont été consacrées au sujet lors du congrès de Philadelphie.

Partant du constat qu'il n'y a pas de développement des tumeurs sans création de nouveaux vaisseaux, les modalités de la lutte contre le cancer pourraient ainsi évoluer. Empêcher la production des vaisseaux serait donc de toute première importance. En effet, la recherche systématique de cancers chez les personnes de cinquante ans décédées pour d'autres causes a montré chez 40 % à 60 % d'entre elles la présence de petites tumeurs cancéreuses dans les seins ou la prostate, et chez 100 % dans la thyroïde. Mais ces tumeurs, non irriguées par de nouveaux vaisseaux, demeurent assoupies. Demain, inhiber leur développement fera sans doute partie des traitements préventifs des cancers.

Elisabeth Bursaux

Le rôle primordial de l'environnement

Plusieurs décennies de recherche épidémiologique ont montré que l'immense majorité – environ 90 % – des cancers sont liés à l'environnement dans son sens large : tabac, régime alimentaire, alcool, agents infectieux, rayonnements, expositions à des produits dangereux... Malgré l'homogénéité de l'exposition dans une population, seuls quelques-uns de ses membres développent un cancer. C'est que les gènes responsables de l'élimination des substances cancérigènes, de la réparation de l'ADN, du maintien du cycle cellulaire et de la réponse immunitaire ont une activité variable, qui dépend de l'hérédité.

L'aspirine associée aux anticholestérols protège contre les tumeurs colo-rectales

PHILADELPHIE
de notre envoyée spéciale

On a mis en évidence, il y a plusieurs années, chez les rhumatisants l'effet préventif des anti-inflammatoires non stéréoïdiens (aspirine et ses analogues) contre les cancers intestinaux. L'aspirine réduit la formation de polypes dans le colon, même chez les sujets ayant une prédisposition familiale à ces cancers. Par ailleurs, les médicaments contre le cholestérol (inhibiteurs de la classe des statines) – très utilisés chez les sujets ayant une concentration de cholestérol trop élevée, car ils en préviennent de façon remarquable les conséquences cardiovasculaires – diminuent, eux aussi, la survenue des cancers du colon.

Une vaste étude publiée en 1996 montra que la prise de pravastatine pendant cinq ans permet de réduire de 19 % la survenue de cancers du colon. Plus surprenant : l'effet de l'association de ce traitement à l'aspirine, d'utilisation fréquente chez ces malades à risques cardiaques, potentialise fortement l'effet anticancéreux de toutes les statines. Cette association médicamenteuse permettrait de réduire de 43 % la fréquence des cancers coliques.

CONFIRMATION CHEZ LES RATS

Le docteur Banke Agarwal (université Columbia, New York), qui a présenté les résultats de son équipe lors du congrès de Philadelphie, pense avoir mis au jour le mécanisme de protection anticancéreux induit par ce traitement. Les cellules des colons cancéreux en culture meurent sous l'effet de la statine, d'une part, et du sulindac (un analogue de l'aspirine), d'autre part. Lorsque les deux médicaments sont ajoutés ensemble à la culture cellulaire, les cellules cancéreuses meurent en plus grand nombre. Ces résultats ont été confirmés *in vivo* chez des rats soumis à un traitement cancérigène : le sulindac et la lovastatine préviennent le développement des tumeurs coliques.

Doit-on en déduire qu'on est en présence d'un traitement préventif du cancer colorectal, l'un des cancers les plus fréquents chez l'homme ? « *Le cancer du colon met dix ans ou plus à se développer ; si l'utilisation combinée des deux médicaments pouvait bloquer la maladie à ses débuts, elle sauverait de nombreuses vies* », a précisé Banke Agarwal. Une étude plus précise devra cependant être faite chez l'homme avant de s'enthousiasmer trop tôt.

E. Bx

COMMENTAIRE

MÉDIATISATION

Fallait-il ou non, il y a un an, évoquer dans les médias d'information générale les espoirs nés des derniers résultats obtenus par le professeur Judah Folkman en matière de lutte contre le cancer ? En consacrant leur « une » et une large place à cette information, plusieurs quotidiens d'audience internationale, le *New-York Times* et *Le Monde* notamment, ont ici ou là, été accusés de « *médiatiser* » de manière outrancière des observations expérimentales prometteuses alors faites sur l'animal.

Les accusations émanaient du milieu scientifique et médical spécialisé en cancérologie, mais aussi de certains médias concurrents expliquant, en substance, que ces observations étaient trop préliminaires pour faire l'objet d'un tel traitement. Dans les mois qui suivirent, les difficultés rencontrées dans la reproduction des résultats de l'équipe du professeur Folkman purent être utilisées pour dénoncer la portée des avancées de cette équipe.

Ces résultats ont aujourd'hui pu être reproduits et l'on observe un intérêt croissant de la communauté scientifique pour cet axe original de la lutte contre le cancer, discipline qui, en dépit du prodigieux développement de la biologie moléculaire, manque cruellement de nouveaux concepts.

Pour autant, seuls les résultats des prochains essais cliniques diront la place qu'il faudra, dans les années à venir, accorder aux travaux sur les inhibiteurs de l'angiogenèse, travaux lancés par le professeur Folkman au début des années 70 et qui avaient alors déjà suscité de sérieuses critiques au sein de la communauté spécialisée. Mais il est bel et bien acquis que la « *médiatisation* » à laquelle ont pu donner lieu ces travaux, et qui se fondait sur une longue série de publications scientifiques, ne constituait en aucune manière un bouleversement de l'indispensable hiérarchie qui s'impose en matière de vulgarisation des informations et des avancées médicales et scientifiques.

Jean-Yves Nau

Des bactéries luminescentes visibles à l'œil nu hantent les sédiments marins de Namibie

PREMIERS occupants de notre planète, les bactéries, ces micro-organismes dépourvus de noyau, se sont adaptées à tous les milieux. On les trouve aussi bien dans les milieux salés ou soufrés que dans les grandes fosses marines ou en train de rôtir à des températures infernales. Leur énorme capacité d'adaptation peut, parfois, passer par la taille. Une très grosse bactérie pouvant atteindre 750 microns (0,75 millimètre) vient, ainsi, d'être découverte dans des sédiments marins, lors d'une mission menée le long de la côte de Namibie, par une équipe internationale de biologistes allemands, espagnols et américains à bord du navire de recherche russe *Petr-Kottsov*.

La nouvelle bactérie, de forme sphérique, est reliée à ses compagnes par une sorte de mucus et émet une lumière luminescente de couleur bleu-vert lorsqu'elle est éclairée. Cela donne à l'ensemble l'allure d'un collier de perles, ce qui a amené ses découvreurs à la baptiser *Thiomargarita namibiensis* (ce qui signifie « perle soufrée de Namibie », comme ils l'expliquent dans la revue *Nature* du 16 avril. Visible à l'œil nu – contrairement à ses consœurs « ordinaires » larges de quelques microns seulement –, elle est encore plus grosse que la détentrice du précédent record, *Epulopiscum fishelsoni*, découverte en 1993, dont la taille maximale est de 600 microns et qui vit en symbiose avec les esturgeons.

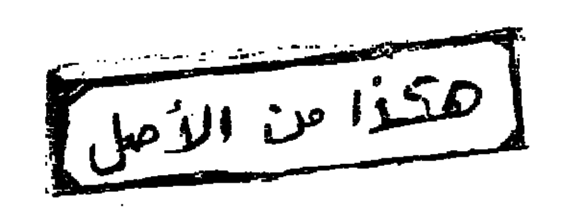
ASSIMILATION DU SOUFRE

En prélevant des échantillons sédimentaires le long de cette côte africaine, près de Walvis Bay, les scientifiques pensaient trouver des exemplaires d'une autre bactérie, *Thioploca*, qui vit habituellement en grand nombre sur les côtes du Chili et du Pérou. Ces deux zones de plateau continental ont, en effet, des caractéristiques similaires. Les fonds marins sont très pauvres en oxygène et la production de phytoplancton y est très grande en raison d'importantes arrivées d'eau froide. Enfouie dans les sédiments, *Thioploca* décompose le phytoplancton mort en oxydant des sulfures à l'aide des nitrates présents dans l'eau de mer. Mais, à sa place, les membres de l'équipe ont trouvé une très grosse bactérie totalement inconnue, d'un métabolisme similaire fondé sur l'assimilation du soufre.

Cette nouvelle venue dans l'étonnante famille des micro-organismes marins a mis au point une parade originale pour assurer sa survie, explique Heide Schulz, biologiste au Max Planck Institute for Marine Microbiology à Brême en Allemagne, et principale signataire de l'article publié par *Nature*. L'eau de mer chargée en nitrates pénètre rarement les sédiments pauvres en oxygène et riches en sels de soufre. Pour parer à toute éventualité, *Thiomargarita namibiensis* stocke donc ses deux « aliments » favoris. Le soufre est emmagasiné dans des granules microscopiques placées sous sa membrane cellulaire, tandis que les nitrates sont contenus dans une énorme vacuole centrale. Cette organisation lui permet de survivre 40 à 50 jours sans aucun apport extérieur.

La vacuole pleine de nitrates, qui représente près de 98 % de son volume, explique la taille imposante de *Thiomargarita namibiensis* et rend donc cette dernière moins originale d'un point de vue purement biologique. « *Les grosses bactéries ne sont plus, comme dans le passé, considérées comme exceptionnelles*, précise Patrick Forterre, chercheur à l'Institut de génétique et microbiologie du CNRS à Orsay (Essonne). *Elles démontrent simplement que l'énorme diversité du vivant touche aussi bien les micro-organismes que les animaux évolués. On sait, par exemple, que dans la même espèce certaines bactéries peuvent être plus grosses que d'autres, et que leur taille peut être multipliée par dix en fonction de leur milieu nutritif. D'autres, comme les myxobactéries, forment des colonies de plusieurs milliers d'exemplaires et procèdent à une différenciation cellulaire en produisant des spores.* »

Christiane Galus



Jo Maso, manager du XV de France

« Si l'équipe est au complet, je n'ai pas peur d'aller jouer le quart de finale de coupe du monde à Dublin »

Malgré la déroute du Tournoi des cinq nations et la proximité de la Coupe du monde de rugby, Jo Maso, manager du XV de France, reste optimiste. S'il ne nie pas l'échec de cet hiver, il assure, dans un entretien au *Monde*, que le grand nombre des blessés en est la seule raison et que l'équipe à toute les chances de passer l'obstacle irlandais en quarts de finale pour s'imposer comme l'une de quatre meilleures au monde.

« Quel sentiment l'emporte chez vous après ce désastreux Tournoi des cinq nations ?

– C'est un échec. On n'a pas réussi à retrouver notre jeu de l'an passé. Mais on ne peut pas avoir perdu notre rugby en un an et il faut appeler un chat un chat : on a tourné sur une équipe amputée en permanence de six à huit joueurs. Je ne vois pas quelle équipe pourrait s'en sortir dans ces conditions. L'Angleterre avait rencontré les mêmes difficultés lorsqu'elle avait envoyé en tournée dans l'hémisphère sud une équipe composée de seulement six titulaires.


JO MASO

– Comment expliquez-vous les faiblesses de cette équipe de France ?

– Certains joueurs ne sont pas au niveau international. Quand on injecte un ou deux nouveaux éléments dans un groupe, ça tient la route, parce qu'ils sont tirés par le groupe. Mais quand ces éléments ajoutés deviennent le gros de la troupe, on s'étiole, on devient fragile et, dans les lignes, il n'y a personne pour redresser la baraque. Ce qui s'est passé face à l'Ecosse est catastrophique sur le plan du résultat, mais, sur un plan prospectif, ce n'est pas dramatique.

– Tout de même, ce groupe donne l'impression de n'avoir aucun ressort.

– C'est vrai pour l'équipe qui a perdu face à l'Ecosse, mais pas pour le groupe au complet.

– L'absence de motivation de certains joueurs est-elle liée à une gestion de groupe erronée ?

– Non. Pendant la préparation, tout le monde est positif. Les joueurs savent qu'on fait tout pour qu'ils soient dans de bonnes conditions, sur le plan psychologique ou matériel. Le projet de jeu est intact depuis l'année dernière, c'est le même que celui des Ecossais : être bon en conquête et jouer debout. Le problème, c'est que nous ne sommes pas bons dans l'utilisation. On ne peut pas incriminer la préparation quand des joueurs passent à ce point à travers dans la lecture du jeu.

– Ce groupe a été placé dans un système d'autogestion. Vous sentez-vous trahis par des joueurs qui n'auraient pas pris leurs responsabilités ?

– Non. Ils ont fait le maximum, mais certains ont touché leurs limites à ce niveau. Il n'y a pas de système d'autogestion. On considère les joueurs comme des adultes, et il n'y a pas d'autre alternative. Ce n'est pas en les entraînant comme des juniors qu'on va les faire évoluer vers l'excellence, qu'on va en faire une équipe mature.

– Une "bande de copains" fait-elle une bonne équipe de rugby ?

– Celle qui a gagné le grand chelem, oui.

– La démonstration est faite que le rugby français n'est pas riche de ses réserves. N'est-ce pas le constat d'échec le plus terrible ?

– Bien sûr. Nous espérions voir de nouveaux joueurs se révéler, mais cela n'a pas été le cas. Il va falloir gagner la coupe du monde avec seulement dix-huit ou vingt joueurs.

– Sur le plan technique, les équipes britanniques n'ont-elles pas davantage innové que *l'équipe de France cette année ?*

– Les Gallois et les Ecossais ont beaucoup progressé dans le jeu dit moderne, ils vont moins au sol. C'est exactement ce qu'on a fait en 1998. En 1999, on a presque toujours joué en reculant. Notre premier rideau n'a été efficace que contre des équipes venues nous défier physiquement, comme l'Irlande ou l'Angleterre. Cela veut dire qu'on est capables de tenir dans les duels physiques, mais qu'on a du mal à lire le jeu dès qu'il s'emballe. Cela ne nous était jamais arrivé avec l'équipe d'avant.

– Il y a un décalage entre le discours qui consiste à flatter l'ego des supporteurs en leur promettant du beau jeu "à la française" et la réalité qui consiste à faire souvent jouer les trois quarts en percussion. Ce décalage n'entraîne-t-il pas une certaine confusion ?

– Nos joueurs ne sont pas si souvent allés défier physiquement leurs adversaires. On leur interdit de le faire. David Aucagne y va souvent, mais on ne lui demande pas : il pèse 75 kilos. A certains moments, par défaut de créativité, il trouve que c'est la solution la plus simple. En revanche, avec un centre du gabarit de Richard Dourthe, c'est vrai qu'on travaille aussi le jeu en pénétration.

– Le débat sur le rôle des centres a-t-il été réglé par ce tournoi, où on a vu que deux centres de gabarits inférieurs ne pouvaient pas rivaliser ?

– Si vous connaissez d'autres centres français, il faut nous le dire. La vérité, c'est que neuf centres étangers évoluent dans les clubs français, cela fait neuf centres français qui ne jouent pas. Mais avec Stéphane Glas, Richard Dourthe et Christophe Lamaison, nous disposons nous aussi de centres de niveau international.

– Avez-vous conscience que cette équipe et son staff sont épargnés par la critique, grâce à la "jurisprudence Jacquet" ?

– Je ne vois pas ce que cela ferait avancer de la critiquer, il est préférable de travailler dans la sérénité. Il faut savoir si le peuple de France veut soutenir son équipe ou l'enfoncer avant la Coupe du monde. Quant à la critique constructive, on est capables de la faire nous-mêmes. On sait prendre nos responsabilités sur cet échec.

– La tournée d'été se profile ? Faut-il faire comme les Anglais qui, en 1998, avaient laissé au repos de nombreux titulaires, ou au contraire emmener la meilleure équipe de France possible dans l'hémisphère sud ?

– C'est la préparation de la Coupe du monde, cette tournée ! Les joueurs pourront se reposer et récupérer après.

– Quelles sont les raisons de rester optimistes à six mois de la Coupe du monde ?

– Nous allons récupérer dix titulaires, qui vont arriver avec moins de saturation que les autres. Dans les poules qualificatives, nous avons des matchs moins difficiles que d'autres équipes. Tout va se jouer contre l'Irlande en quarts de finale, mais, si on a l'équipe au complet, je n'ai pas peur d'aller à Dublin. »

Propos recueillis par Eric Collier

Richard Virenque a ouvert une nouvelle série d'auditions chez le juge Keil

Il a été entendu dans le cadre de l'affaire Festina

« ROUTINE ». C'est ainsi qu'un proche de l'enquête a qualifié l'audition de Richard Virenque, lundi 19 avril, chez le juge lillois Patrick Keil, qui instruit l'affaire Festina depuis le 8 juillet. Effectivement, entré à 9 h 30 dans le parking souterrain du palais de justice de la ville, le coureur varois en est ressorti vers 10 h 45 par la même issue. Accompagné de son avocat, Me Gilbert Collard, Richard Virenque ne s'est livré à aucun commentaire au terme de ce troisième interrogatoire, son premier depuis qu'il a été mis en examen, le 26 mars.

La convocation de lundi avait pour but d'entendre les explications du coureur, accusé de *« complicité de facilitation, d'incitation à usage à autrui de produits dopants »*. Accusation que l'ancien leader de l'équipe Festina s'est employé à démonter. *« Richard Virenque a nié toute complicité dans le système de dopage organisé chez Festina »*, a déclaré son avocat. Selon ce dernier, le coureur français *« a été mécaniquement mis en examen »*, et ce *« essentiellement sur les déclarations de Bruno Roussel »*.

CONFRONTATION

Celui-ci, directeur sportif de l'équipe Festina jusqu'à sa mise en examen le 17 juillet 1998, en plein Tour de France, avait le premier reconnu l'organisation systématique du dopage au sein de la formation. Pourtant, selon Thibault de Montbrial, son défenseur, ces déclarations à elles seules sont loin de constituer l'unique motivation du juge. *« Simplement*, a-t-il confié au *Monde, au bout de 3 000 pages, le juge a parfaitement compris la façon dont fonctionnait une équipe cycliste. »* Me Montbrial entend souligner par là, le rôle prédominant du leader dans une équipe cycliste. Un leader qui souvent dicte ses choix, sélectionne ses principaux lieutenants et énonce la stratégie.

L'audition de Richard Virenque est intervenue à un moment où le juge Patrick Keil a décidé d'entendre une nouvelle fois plusieurs protagonistes de l'affaire. Ainsi l'agenda du magistrat lillois est d'ores et déjà bouclé pour les semaines à venir. Son premier rendez-vous est fixé le mercredi 28 avril avec Roger Legeay, président de la Ligue professionnelle et vice-président de la Fédération française de cyclisme (FFC), mis en examen le 29 mars pour *« complicité de facilitation, d'incitation à l'usage et d'administration de produits dopants »*.

Jeudi 6 mai, Bruno Roussel, Daniel Baal et Roger Legeay se retrouveront dans le bureau du juge à l'occasion d'une confrontation, la première du genre. Enfin, dans le courant de ce même mois de mai, Richard Virenque se présentera encore une fois au palais de justice de Lille. Cette fois, il devrait être entendu aux côtés de Bruno Roussel, de Willy Voet et du docteur Erik Rykaert.

Yves Bordenave

Les limites du « modèle français »

JO MASO, le manager du XV de France, a sans doute raison de se féliciter de la sérénité qui règne actuellement dans le rugby français. En d'autres époques, la série de défaites que vient d'encaisser l'équipe de France dans le Tournoi des cinq nations aurait immanquablement provoqué une crise. Mais, grâce à une certaine « jurisprudence Jacquet » et à la proximité de la Coupe du monde, dans moins de six mois, les critiques les plus féroces sont venues d'outre-Manche, où un chroniqueur du *Sunday Times* ne comprend pas pourquoi Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux n'ont pas proposé leur démission au soir de la débâcle du XV de France face à l'Ecosse.

Depuis le passage au professionnalisme, en 1995, le rugby français traverse une période de transition, où la seule politique possible est celle du compromis permanent. Entre le désir d'avoir des clubs en bonne santé financière et la volonté de protéger l'équipe de France en vue des grandes échéances internationales, aucune voie ne paraît l'emporter. Depuis la création, en août 1998, de la Ligue nationale de rugby, un organisme regroupant les clubs de l'élite, les dirigeants français ont même inventé leur propre cohabitation : Serge Blanco, président de la nouvelle Ligue, et Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby (FFR), ont récemment pu vanter l'efficacité de ce *« modèle français »* lorsqu'ils sont parvenus, à force d'abnégation, à convaincre les clubs anglais qu'il était dans leur intérêt de revenir disputer une très lucrative Coupe d'Europe.

DES RÉSULTATS PROBANTS

Le *« modèle français »* a, hélas, démontré ses limites depuis le début de l'année. Le rugby hexagonal est, certes, bien structuré – clubs et fédération ont des finances relativement saines –, mais les joueurs ne parviennent pas à suivre le rythme infernal du calendrier : championnat de France, Coupe de France, Coupe d'Europe et matchs internationaux ne leur laissent pas une minute de repos et privent les internationaux des périodes de récupération à la hauteur de l'engagement physique réclamé par le rugby moderne. Résultat : à force de ménager la chèvre et le chou, le rugby français perd sur tous les tableaux. En janvier, Toulouse, puis le Stade français et Colomiers ont laissé filé en Ulster une Coupe d'Europe qui leur semblait promise en l'absence des Anglais. En avril, le XV de France a hérité du bonnet d'âne dans le Tournoi des cinq nations.

A rebours de cet irénisme « à la française », la Fédération écossaise a, elle, tout mis en oeuvre pour favoriser les desseins de son équipe nationale. En prenant tous les internationaux sous contrat, elle se donne les moyens d'aménager elle-même leur emploi du temps. La manoeuvre a contribué à rabaisser le niveau du championnat écossais, mais au moins a-t-elle donné des résultats probants à l'échelon international.

E. C.

La Seine-Saint-Denis va rejouer au football

LA DÉCISION A ÉTÉ PRISE, LUNDI 19 AVRIL, en milieu de soirée. Réunis à Sevran (Seine-Saint-Denis), les 70 présidents des clubs de football de la Seine-Saint-Denis ont décidé de reprendre le championnat qui avait été suspendu jusqu'à nouvel ordre le 3 avril (*Le Monde* daté 11 et 12 avril) à la suite d'une série de sérieux incidents qui avaient perturbé plusieurs rencontres le 28 mars. Quelque 250 personnes s'étaient retrouvées là pour débattre, avec Jean Derbeck, président de la Ligue Paris-Ile-de-France, et Gilles Smadja, chef de cabinet de la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, des mesures proposées par le ministère (*Le Monde* du 14 avril). Les pouvoirs publics ont affirmé que 80 % du financement de ces dispositions serait assuré par l'Etat, les 20 % restants étant à la charge de la Fédération française de football (FFF) ou des ligues régionales.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : le KÉnyan Josep Chebet** a triomphé lundi 19 avril au marathon de Boston en réalisant 2 h 9 min 52 s. Il devance de 26 secondes l'Equatorien Silvio Guerra. Chez les femmes, c'est l'Ethiopienne Fatuma Roba qui a gagné en 2 h 23 min 25 s, devant la Suissesse Franziska Rochat-Moser.

■ **Un arbitre canadien** a rendu lundi 19 avril une décision favorable à la levée, sous certaines conditions, de la suspension à vie de toutes compétitions imposée en 1993 à l'ancien sprinter candien Ben Johnson par la Fédération internationale d'athlétisme après ses différents contrôles antidopage positifs.

■ **AUTOMOBILISME : l'Espagnol Jesus Puras**, à bord de la Citroën Xsara Kit, s'est classé à la première place dans la première étape du rallye de Catalogne disputée, lundi 19 avril, sur asphalte. Il devance le Français Philippe Bugalski, également sur Citroën Xsara Kit, qui a terminé à la deuxième place.

■ **CYCLISME : Laurent Jalabert, champion de France** sur route et actuel leader de l'équipe espagnole Once, annoncera entre le 4 et le 9 mai, s'il participe ou pas au Giro et Tour de France. Lors du Tour de France 1998, Laurent Jalabert et l'ensemble des équipes espagnoles s'étaient retirés pour protester des *« mauvais traitements »* infligés aux coureurs suite aux diverses interventions des policiers agissant dans le cadre des affaires de trafics de produits interdits...

■ **FOOTBALL : le Paris-Saint-Germain et le Borussia Dortmund (All.)** ont signé, lundi 19 avril, un contrat de trois ans pour le transfert du défenseur allemand du PSG, Christian Woerns. Le contrat prendra effet en date du 1er juillet prochain. Arrivé au PSG cette saison en provenance du Bayer Leverkusen, où il était en fin de contrat, Christian Woerns avait signé avec le club parisien jusqu'en 2001. Le montant du transfert n'a pas été révélé, mais il serait de l'ordre de 40 millions de francs (près de 6,1 millions d'euros).

■ ***RUGBY : l'international néo-zélandais Jonah* Lomu** a signé, mardi 20 avril, à Wellington (Nouvelle-Zélande), un contrat de parrainage multimillionnaire avec la firme d'articles de sport Adidas. Le contrat, dont le montant officiel n'a pas été communiqué, serait de 5,6 millions de dollars (4,87 millions d'euros) par an. Auparavant, le joueur All Black était en contrat avec la marque Reebok.

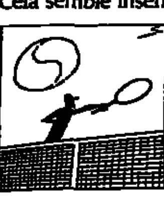
■ **SKI : la triple médaillée d'or olympique allemande Katja Seizinger**, 26 ans, devrait rechausser pour la première fois les skis, vendredi 23 avril, après sa grave blessure à un genou *en juin 1998*, a annoncé, *lundi 19 avril*, le porte-parole de la Fédération allemande de ski, Walter Vogel. Elle prendra part à un stage de l'équipe nationale féminine de ski à Soelden. La skieuse, victime d'une déchirure des ligaments internes et externes du genou gauche lors d'une chute à l'entraînement, avait dû renoncer à disputer la saison de Coupe du monde 1998-1999.

■ ***TENNIS* : le match entre la France et le Brésil**, comptant pour les quarts de finale de la Coupe Davis, aura lieu du 16 au 18 juillet au Palais des sports de Pau, a annoncé, lundi 19 avril, la Fédération française de tennis (FFT). La rencontre sera disputée sur court couvert et surface synthétique dans une salle contenant 7 500 places, qui, en 1991, fut le théâtre de demi-finale France-Yougoslavie, gagnée (5-0) par les Français.

A Monte-Carlo, Boris Becker sape le moral de Cédric Pioline

MONTE-CARLO
de notre envoyée spéciale

Les yeux rivés sur ses chaussures, Cédric Pioline remâche sa colère. Cela semble insensé. Lundi 19 avril, dès le premier tour du tournoi de Monte-Carlo, il vient de perdre pour la neuvième fois consécutive contre Boris Becker (6-4, 5-7, 6-4). Le joueur allemand en semi-retraite mais tout récent finaliste du tournoi de Hongkong a joué un match solide, sans plus, mais avec ces étincelles de son talent qui ornent encore son jeu : service impeccable, volée toujours ample et cette curieuse opiniâtreté à ne pas vieillir qui en déroute toujours quelques-uns et surtout l'infortuné Cédric Pioline.


TENNIS

C'est tout simple, Cédric n'a jamais battu Boris. Il se punit en lançant un ironique : *« Un point positif ? C'est la première fois que je lui prends un set. »* Il a bien mené 3-0 dans la manche ultime mais Boris Becker est revenu dans la partie profitant d'un service trop faible, livrant des passing-shots sur les lignes avec l'air de celui à qui on ne la fait pas. Et il a balayé les lignes avec ses balles tout en profondeur quand Cédric Pioline, énervé par tant de réussite, les a massacrées à grands coups de tatanes et de raquette. *« J'ai vu que Cédric pensait avoir gagné lorsqu'il a mené 3-0*, a expliqué l'Allemand. *Il s'est trompé. »* Maintenant, le vaincu fait des grands silences entre les question et ses réponses-éclairs. Non, il ne peut expliquer pourquoi il a toujours perdu contre Boris Becker. Il dit : *« Il faudrait peut-être que je m'ouvre la tête pour le savoir. »*

Récent héros du premier tour de Coupe Davis à Nîmes contre les Pays-Bas où il avait ramené les trois points, Cédric Pioline pensait avoir inauguré sa saison sur terre battue en trombe. Las, un voyage programmé entre les deux rendez-vous sur la surface rapide du tournoi de Hongkong, du 5 au 11 avril, semble avoir effacé les beaux souvenirs nîmois. Finaliste en 1998 à Monte-Carlo en 1998 et sorti dès le premier *tour en 1999, il va perdre des points* et un rang. Au prochain classement de l'association des joueurs professionnels (ATP), lundi 26 avril, Cédric va céder la place de numéro un français à Jérôme Golmard qui a poursuivi son tonitruant début de saison, lundi, en balayant l'Italien Davide Sanguinetti (6-1, 6-2). Au prochain tour, Jérôme Golmard rencontrera Boris Becker.

« UNE DÉCISION TRÈS PERSONNELLE »

Celui-ci est ravi. Oui, sa forme est excellente, il lance un dédaigneux : *« Oui, j'ai joué près des lignes, comme d'habitude : cela fait quinze ans que je vise les lignes »* ; ou un taquin : *« Je suis sans doute le seul grand joueur qui n'a jamais gagné de tournoi sur terre battue... jusqu'ici. »* Il se donne le droit de rêver un peu et de frimer, avant de s'en aller vraiment : *« Il faut encore me battre. Je suis toujours un pro et quand je suis un court, je suis là, je ne lâche rien. »* Boris Becker a trente et un ans. Cela fait deux ans qu'il glisse vers sa retraite. *« Petit à petit, je joue de moins en moins pour que la peine soit moins grande quand j'arrêterai vraiment »*, assure-t-il. En 1997, dans sa défaite contre Pete Sampras, en quart de finale, il avait annoncé qu'il venait de disputer son dernier tournoi du grand chelem.

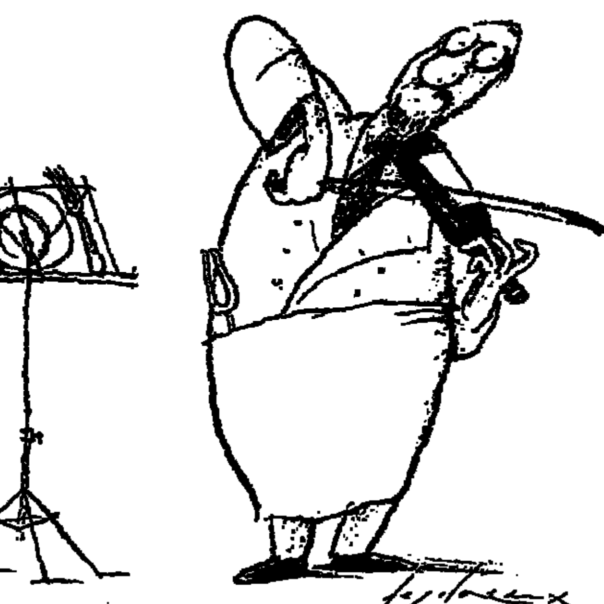
Finalement, le triple champion des lieux n'a pu résister à la tentation d'une ultime expérience dans ce qu'il appelle toujours son jardin. Il reviendra à Wimbledon en 1999 pour une dernière fois, c'est promis. A la fin de la saison, il devrait prendre sa retraite définitive. Sa femme, Barbara Feltus, attend un deuxième enfant : *« Quand j'ai appris la nouvelle, je me suis dit qu'il était temps de vraiment penser à autre chose dans la vie qu'au tennis. »* Se tiendra-t-il a sa décision ou sera-t-il encore animé par la passion ?.

Il verra bien : *« En deux ans, j'espère avoir grandi pour franchir ce pas. »* Il n'y aura pas de tournée d'adieu avec cadeaux de retraites, il l'a demandé aux organisateurs des derniers tournois qu'il fréquentera : *« Arrêter est une décision très personnelle. Je ne veux pas la partager avec le monde entier toutes les semaines jusqu'à la fin. »*

Bénédicte Mathieu

« Docte variété » et propos de table

Des livres pour l'érudit gourmand autour, notamment, d'une célèbre « Comédie humaine »



LES ÉRUDITS de la Renaissance, période faste pour la table et riche en écrits culinaires, tenaient la *« docte variété »* de Virgile pour le modèle du style narratif, et, partant, comme celui de l'ordonnance des repas de fête. On ne peut guère en dire autant aujourd'hui, à propos des livres de gastronomie. Quelques-uns sont remarquables par la somptuosité de l'image et la qualité des recettes, tels ceux d'Alain Ducasse (*Tradition-Evolution*, Minerva, 1999, 264 p., 295 F, 44,97 €), de Jacques Chibois (*Saveurs et parfums de l'huile d'olive*, Flammarion, 1999, 160 p., 260 F, 39,64 €) ou de Christian Etienne (*Aimer la cuisine de Provence*, Editions Ouest-France, 1999, 128 p., 99 F, 15,09 €). Tel autre capte l'attention pour ses *Portraits toqués*, pertinents et sensibles (*références en fin d'article*). Mais beaucoup, dont nous sommes, ne voient depuis trois lustres rien d'essentiel à retenir de cette littérature foisonnante que *Le Goût du nouveau*, d'Alberto Capatti (Albin Michel, 1989), le non moins célébré *Français et Anglais à table*, de Stephen Mennell (Flammarion, 1987), et, aussi, la collection de *L'Inventaire du patrimoine culinaire de la France*.

Certes, l'époque n'a pas à fournir la diététique rusée des *Bucoliques*, ni la splendeur agraire et le raffinement culinaire des *Géorgiques* à chaque livraison éditoriale. Le paradigme virgilien en matière de *varietas* est la Nature. C'est le souci de *L'Inventaire* publié par le Conseil national des arts culinaires, qui a les pieds dans le terroir. Ce n'est pas la moindre de ses qualités. Il sait nous intéresser par la précision géographique, naturaliste, de son contenu et le trésor des recettes collationnées par de rigoureux spécialistes. Seizième titre de la collection, voici la Guadeloupe, après le Languedoc-Roussillon, la Lorraine, l'Alsace et le Limousin, parus en 1998. Cette série a eu pour parrains successifs Alain Senderens, et aujourd'hui Alain Weill. Un thesaurus indispensable pour l'érudit gourmand comme pour l'apprenti gâte-sauce.

« Variété », c'est le propre de *La Comédie humaine*, d'Honoré de Balzac, dont on célèbre avec fastes et grands banquets l'anniversaire de la naissance. Doté par la légende, qu'il a contribué à répandre d'ailleurs, d'un appétit pantagruélique, contestable dans les faits, le géant de la littérature française reçoit aujourd'hui l'hommage des lettrés, des vignerons, des queux et des marmitons de tout poil.

« DÉJEUNER DU SIÈCLE »

L'illustre Jean Bardet, de Tours, cuisinier « bardé d'étoiles », comme aurait dit Gaudissart, commis voyageur et pince-sans-rire, nous propose *Le Bel Appétit de Monsieur de Balzac*, recueil de recettes d'un faux aristocrate (Balzac était fils de Bernard-François Balssa) rassemblées grâce au talent d'un jeune homme bien né, Gonzague Saint-Bris. Voilà un plaisir de lecture en perspective, outre les repas des restaurateurs de la région qui célèbrent le bicentenaire, jusqu'à l'apothéose du « Déjeuner du siècle », au cours duquel Jean Bardet et Guy Martin présenteront les huîtres farcies de « Massimillia Doni », la selle d'agneau de « La Rabouilleuse », le homard à la moutarde des « Comédiens sans le savoir » et les crêpes de « Béatrix ». Jean Bardet, un personnage de Balzac ? Assurément. Et cependant l'auteur de *Gambara* n'a guère épargné les cuisiniers.

La rencontre d'un vin et d'un met est un don consenti, sinon un merveilleux hasard. Pour en parler, il faut requérir le souvenir, si rare, de l'émotion d'un accord gourmand : *« Un parcours initiatique »*, nous dit le professeur Gilbert Garrier, dont l'excellente *Histoire sociale et culturelle du vin* vient d'être rééditée (« in extenso », *Larousse*, 1998, 768 p., 160 F, 24,39 €). Ce parcours est celui d'Alain Senderens, chef du restaurant Lucas-Carton, qui publie 80 recettes élaborées pour faire coïncider les saveurs de vins grands et petits, au plus juste, avec le produit. Un travail mené depuis sept ans avec Michel Bettane et Thierry Desseauve, les deux animateurs de la *Revue du vin de France*.

Alain Senderens nous invite à une poétique des goûts, qui procéderait de prime abord par une attention portée *« au cœur du plat et du vin dans leurs textures réciproques, au cœur de leurs chairs »*. Car, en matière d'accords entre mets et vins, écrit-il, *« on ne fait souvent qu'empiler des couches d'arômes... Plat et vin sont alors comme deux personnes qui se croisent et s'éloignent sans se parler »*.

Son expérience de la vigne, la révélation aussi de l'alchimie de la vinification, ont conduit Alain Senderens à un mode de pensée analogique comme celle du poète. *« Je vous incite à construire vos plats "vin en bouche" »*, dit-il encore, en proposant une langouste *« couchée devant un chablis de modeste origine »*, sans autre garniture qu'un beurre blanc détendu d'un jus de carcasses. C'est la recherche d'une harmonie, qui transcende la *« variété »*, à l'ombre du millénaire déclinant, où la cuisine n'est, bien sûr, qu'un prétexte, mais où le pain et le vin sont encore l'expression mélancolique et raffinée de notre civilisation latine.

Jean-Claude Ribaut

★ *La France de la Renaissance*. Guides Gallimard, 1999, 352 p., 165 F (25,15 €).
★ *Portraits toqués*, Olivier Nantot. Editions Archipel, 1999, 129 F (19,67 €).
★ *Guadeloupe. L'inventaire du patrimoine culinaire de la France*. Albin Michel / CNAC, 1999, 145 F (22,11 €).
★ *Le Bel appétit de Monsieur de Balzac*, Gonzague Saint-Bris. Le Chêne, 1999, 192 p., 260 F (39,64 €).
★ Rappelons que la première et la meilleure recension concernant Balzac et la table est celle de l'érudit Fernand Lotte dans *L'Année balzacienne* (Garnier, 1962), ce que relève et reprend Philippe Berthier, auteur de *Vie quotidienne dans la Comédie humaine de Balzac* (Hachette, 1998).
★ *Le Vin et la Table*, d'Alain Senderens. Editions de la *Revue du vin de France*, 1999, 250 p., 149 F (22,71 €).

DESSINS DEN LOZEAUX

Le crabe

Pour Alexandre Dumas, il n'y avait *« guère que le crabe de Bretagne et le crapelu de la Manche qui puissent figurer dignement sur la table »*. C'est pourtant de beaucoup plus loin que parvient ce crustacé décapode quand nous l'achetons aujourd'hui en boîte. Le mois d'avril est avec celui de décembre le moment où les Français sont le plus enclins à acheter l'une d'entre elles. Près de 22 millions de boîtes de crabe ont été consommées en 1998 par nos compatriotes. Quand on soulève le couvercle, l'effet de surprise est total. C'est que, pour un même format, le consommateur peut payer une boîte entre 9 et 60 F (1,37 et 9,14 €) et que le contenu varie par conséquent du tout au tout.

Passons d'abord sur les emplois abusifs bien qu'autorisés du mot « crabe ». Au plus bas de l'échelle, il y a, par exemple, Fleury-Michon, un industriel que l'on sait soucieux de qualité, et qui vend pourtant à son nom des *« miettes au crabe »*, dont l'emballage affiche 38 % de chair de poisson et 5 % seulement de chair de crabe ; ou, pire encore, des *« délices de la mer goût crabe »*, qui ne contiennent pas une once de ce crustacé, mais juste de l'arôme de crabe.

La conserve qui contient réellement du crabe n'est pas non plus d'un abord évident. Comme le reconnaît Stéphane Barbut, qui commercialise Nautilus, la marque la plus importante sur ce marché, *« les écarts sont tels entre les différentes variétés de crabes appertisés que c'est comme si, sous une même appellation, on trouvait dans une boîte une fois du poulet et une autre du bœuf »*. La provenance de l'animal n'est pas systématiquement portée sur l'emballage, bien qu'elle soit une donnée essentielle du problème.

Le crabe des mers froides est souvent bien meilleur que celui pêché dans les mers chaudes. On nuancera ce jugement en précisant que, si les pattes des crabes en provenance d'eaux froides sont incontestablement plus savoureuses que celles de leurs cousins pêchés en Thaïlande, Indonésie ou Malaisie, cela est moins évident quand on parle de chair proprement dite. Et ce sur quoi se battent les fabricants, et qu'ils indiquent sur leurs boîtes, c'est précisément le pourcentage de ce qu'elles contiennent comme pattes et comme chair.

Plus la quantité de cette dernière est importante, moins la qualité est au rendez-vous. Quand on trouve chez Leader Price une boîte de 121 grammes de crabe pour 9 F, il s'agit de *« chair de crabe blanche en flocons »*. Un produit conservé dans une eau très sucrée et dont l'odeur et l'aspect n'ont rien d'appétissant.

A l'inverse, certains conservateurs misent sur la qualité. Paul Chacun, entreprise bretonne, commercialise ainsi depuis le début de l'année un *« crabe royal »* pêché dans les eaux froides d'Argentine. Vendu dans des boîtes qui affichent 70 % de pattes et 30 % de chair, il pourrait bien, malgré son prix élevé, devenir une référence sur le marché. En réponse, Nautilus démarre la vente chez quelques épiciers de luxe d'un crabe royal du Kamtchatka. Il ne contient que 60 % de pattes, mais est commercialisé en frais avec un délai de vente de trente jours.

Il évite ainsi de passer par la phase de la stérilisation, une montée en température souvent fatale aux saveurs.

Guillaume Crouzet

★ Crabe en conserve Paul Chacun, 40 F (6,09 €) environ les 70 g. Crabe en barquette (rayon frais) Nautilus, 110 F (16,76 €) environ les 150 g.

BOUTEILLE



AOC saussignac

Cuvée Eric Verdier 1997

Longtemps qualifiés de « sauternes des pauvres », les vins liquoreux du bergeracois, dont les célèbres monbazillac, ne méritent pas tous ce jugement péjoratif. A Saussignac – qui a donné naissance à une jeune AOC –, sur la rive gauche de la Dordogne, le dégustateur Eric Verdier a vinifié une cuvée exceptionnelle qui atteint la richesse onctueuse et l'équilibre des grands sauternes. Il n'a rien laissé au hasard pour exprimer les parfums créés par *Botrytis cinerea*, les arômes d'ananas confit, de miel d'acacia, *de pain grillé* : un rendement très faible, des tries sévères, une vinification et un élevage en fûts neufs, et, surtout, des soins ininterrompus jusqu'à la mise en bouteilles. Voilà qui devrait créer quelques surprises dans les prochaines dégustations à l'aveugle, en raison du parfait équilibre obtenu avec 13 degrés d'alcool, 134 grammes par litre de sucre résiduel et une acidité volatile de 0,97 g/l. Une telle bouteille ne peut guère s'apprécier, à l'apéritif, qu'en courtoise compagnie, sans la contrainte d'aucune harmonie gustative. Pour amateur ou collectionneur averti.

★ Saussignac 1997 : 80 F (12,19 €) TTC la bouteille de 50 cl (par 12 bouteilles).
Eric Verdier Diffusion, 24, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris ; tél. : 01-46-22-71-34.

TOQUES EN POINTE

A Londres

CHUTNEY MARY

■ Quand la mode à Paris hésite entre la cuisine « fusion » et le modèle californien, 200 restaurants londoniens (sur 6 000) organisent une première Semaine gastronomique, à laquelle participe ce restaurant indien très élégant de Chelsea. Cinq chefs de régions différentes de l'Inde proposent une cuisine délicate et parfumée. A chaque mets ses épices et ses parfums, curry, cardamome, noix de coco, gingembre, coriandre, tamarin. Cette table a obtenu un prix décerné par le Good Curry Guide en 1999. L'établissement est dirigé par Namita Pendjabi, qui ne laisse rien au hasard, ni le service ni une carte des vins fort honorable. Prix moyen au déjeuner : 20 £ (30,49 €) ; au dîner : de 35 £ (53,36 €) à 38 £ (57,93 €), vin compris. Menu dégustation le soir à 32 £ (48,78 €).
★ 535 Kings Road, London SW10 OSZ ; tél. : 00-44-171-351-31-13. Ouvert tous les jours.

RANDSOME'S DOCK

■ Ambiance décontractée et cuisine *modern british*, servie sur la terrasse en caillebotis le long de la Tamise, aux beaux jours. Martin Lam, chef globe-trotter, juxtapose avec habileté racines européennes et influences glanées lors de ses voyages, comme la crème de poireau à la soupe aux herbes ou bien la poitrine de pigeon fumé chutney d'abricot.
Menu à 11,50 £ (17,53 €) ; à la carte, compter 27 £ (41,16 €).
★ 35-37 Parkgate Road, London SW11 4NP ; tél. : 00-44-171-223-16-11. Fermé le dimanche soir.

CHEZ BRUCE

■ Installé depuis quatre ans dans ce quartier au sud de la Tamise, le jeune Bruce Poole va souvent voir ailleurs, notamment en France, ce qui se passe dans le monde des casseroles. Sa cuisine reste néanmoins très personnelle : charcuteries maison, pithiviers d'escargot et canard confit sauce au vin rouge, boudin noir aux pommes caramélisées et sauce à la graine de moutarde. Il a reçu l'an passé le trophée de la meilleure cuisine anglaise moderne (*english modern food*), distinction confirmée par une étoile au Michelin en janvier. Prix fixe à 21,50 £ (32,78 €) au déjeuner et à 25,50 £ (38,87 €) au dîner, pour une entrée, un plat, un dessert.
★ 2 Bellevue Road, London SW17 7EG ; tél. : 00-44-181-72-0114. Fermé le dimanche soir.

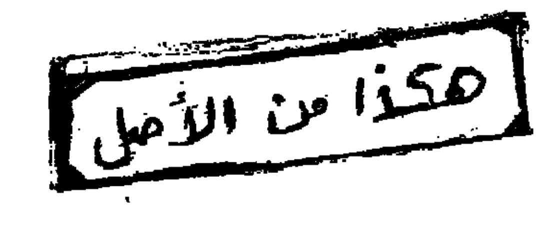
POLYGON

■ Décoration contemporaine chaleureuse dans ce restaurant branché. Le bar attire toujours les non-conformistes, venus en pionniers il y a dix ans dans ce quartier non conventionnel, aujourd'hui rattrapé par la mode. Cuisine légère et parfumée d'un jeune chef sous influence orientale : salade thaïe d'encornets à la coriandre et à la menthe, porc mariné aux pommes épicées et chutney d'orange, foie de veau au bacon, myrtilles, et compote d'oignons rouges. Compter environ 20 £ (30,49 €).
★ 4 The Polygon, London SW 4 ; tél. : 00-44-171-622-1199. Ouvert tous les soirs. Au déjeuner, seulement le vendredi, samedi et dimanche.

VONG

■ L'inventeur de la cuisine franco-thaïe est un Alsacien, Jean-Georges Vongerichten, un ancien de chez Bocuse et Outhier. Sa cuisine simple, fraîche et savamment métissée a fait la conquête de l'Amérique où il a ouvert cinq restaurants, trois à New York, un à San Francisco et un autre à Chicago, avant de s'installer à Londres en 1995. Son succès est éclatant ; sa cuisine suggère plus qu'elle n'impose. C'est le foie gras poêlé au gingembre et à la mangue, la soupe au poulet à la noix de coco, le lapin au curry et carottes braisées. Belle cave et grand choix de vins de pays. Menus de 15 £ (22,87 €) à 45 £ (68,60 €), menu dégustation. Brunch le dimanche.
★ Wilton Place, Knightsbridge, London SW1X 7RL ; tél. : 00-44-171-235-10-00. Ouvert tous les jours.

J.-C. Rt



Un peu de répit dans la froidure

MERCREDI, l'Europe de l'Ouest reste sous l'influence d'une vaste dépression centrée près de l'Irlande. La perturbation associée traverse rapidement la France dans un flux de sud-ouest. Elle traînera encore quelques heures sur les régions de l'est. Un temps plus variable s'installe à l'arrière mais les averses menaceront. Avec des vents orientés au sud-ouest, la douceur océanique s'accentuera sur la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel offrira quelques éclaircies entre les grains, surtout près des côtes. Elles s'accompagneront de vents forts. Il fera entre 13 et 15 degrés.

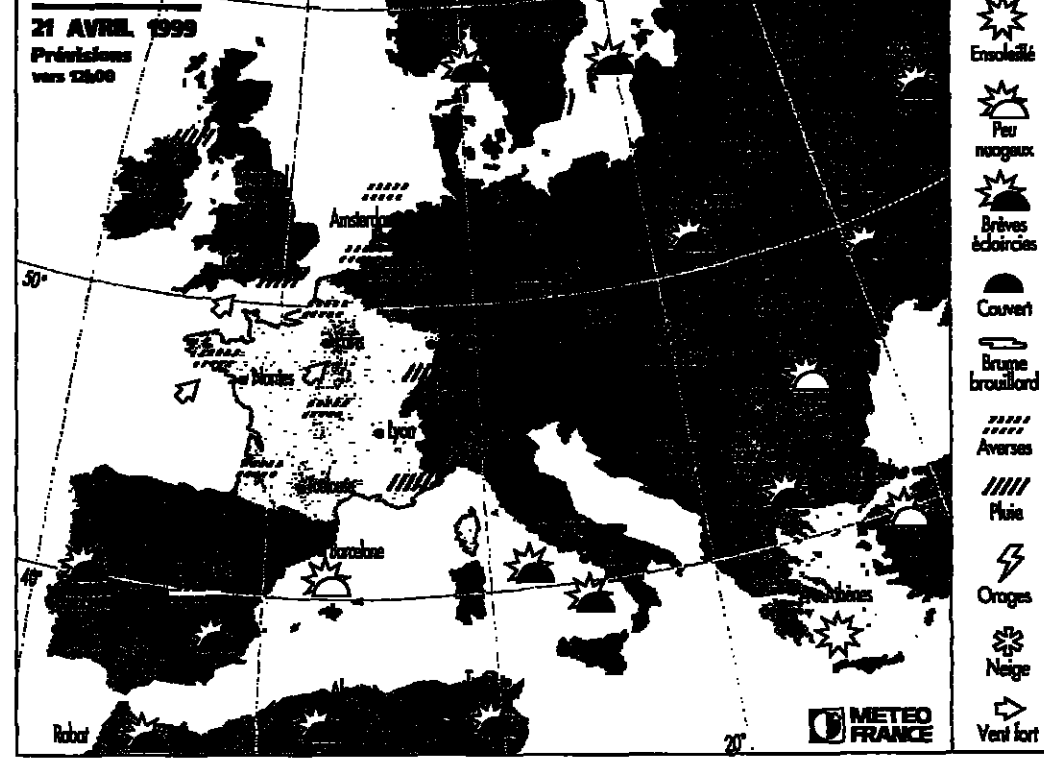
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Quelques éclaircies agrémenteront parfois la matinée. L'après-midi, elles céderont du terrain au profit d'un ciel plus menaçant. Malgré les averses, il fera de 13 à 16 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les pluies s'éloigneront rapidement vers l'est. Elles s'attarderont un peu près de la frontière allemande. L'après-midi, le ciel hésitera entre éclaircies et averses. Il fera entre 15 et 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La pluie évacuera rapidement le ciel de Midi-Pyrénées. Un temps plus changeant s'installera pour la journée. Les averses seront discrètes le matin, elles se multiplieront l'après-midi. Il fera entre 14 et 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps restera bouché sur les Alpes avec des pluies persistantes. En revanche, des éclaircies reviendront assez vite en Auvergne et vallée du Rhône. Il fera entre 13 et 17 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La journée se passera souvent sous la pluie. Le soleil reviendra l'après-midi près du golfe du Lion. Il se fera désirer à l'est du Rhône où des précipitations sont possibles. Il fera de 15 à 20 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BRÉSIL.** Copacabana et Ipanema, deux des plus populaires plages de Rio de Janeiro, ont été interdites à la baignade à la suite de la rupture d'une canalisation qui a provoqué une importante pollution des eaux. L'interdiction devrait se prolonger jusqu'à la mi-mai.

■ **LOCATIONS.** Spécialiste de la location de vacances en Europe, Interhome propose un vaste choix d'appartements et de maisons à petits prix, à la mer ou à la montagne, en France ou à l'étranger. A titre d'exemple, un appartement de 2 pièces pour 6 personnes à Bandol, en août, est proposé à 4 522 F (690 €) TTC la semaine, un appartement de 3 pièces pour 6 personnes, sur la côté toscane (Italie), en juillet, à 4 662 F (711 €) et une maison de 3 pièces pour 5 personnes, sur la Costa Daurada (Espagne), en juillet, à 8 347 F (1 272 €) la semaine. Renseignements au 01-53-36-60-00 et dans les agences de voyages.

PRÉVISIONS POUR LE 21 AVRIL 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/30 S	KIEV	5/15 S	VENISE	9/15 P	LE CAIRE	14/27 N
				POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	13/18 N	VIENNE	6/14 C	MARRAKECH	15/31 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/29 S	LIVERPOOL	10/12 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/25 C
				EUROPE		LONDRES	9/14 C	BRASILIA	18/28 S	PRETORIA	18/25 P
				AMSTERDAM	10/13 C	LUXEMBOURG	7/12 N	BUENOS AIR.	11/22 S	RABAT	12/21 S
FRANCE métropole		NANCY	9/15 N	ATHENES	13/21 S	MADRID	8/16 P	CARACAS	24/29 N	TUNIS	14/31 N
AJACCIO	8/19 C	NANTES	9/14 N	BARCELONE	16/21 N	MILAN	9/15 P	CHICAGO	7/16 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	11/16 N	NICE	10/16 P	BELFAST	8/12 P	MOSCOU	5/18 S	LIMA	17/23 N	BANGKOK	26/31 P
BORDEAUX	9/16 N	PARIS	11/15 N	BELGRADE	5/18 C	MUNICH	3/12 P	LOS ANGELES	12/20 S	BOMBAY	23/32 S
BOURGES	10/15 N	PAU	9/17 N	BERLIN	5/13 C	NAPLES	10/19 N	MEXICO	13/24 C	DJAKARTA	26/31 N
BREST	9/13 P	PERPIGNAN	11/20 N	BERNE	4/12 P	OSLO	4/10 N	MONTREAL	3/13 S	DUBAI	21/33 S
CAEN	9/13 N	RENNES	9/13 N	BRUXELLES	10/14 P	PALMA DE M.	13/23 C	NEW YORK	8/16 N	HANOI	25/27 P
CHERBOURG	8/13 P	ST-ETIENNE	10/17 N	BUCAREST	3/19 N	PRAGUE	3/12 P	SAN FRANCIS.	10/15 S	HONGKONG	22/26 N
CLERMONT-F.	12/18 N	STRASBOURG	8/17 P	BUDAPEST	7/14 C	ROME	11/19 S	SANTIAGO/CHI	8/20 C	JERUSALEM	13/23 N
DIJON	8/16 N	TOULOUSE	9/16 N	COPENHAGUE	2/9 N	SEVILLE	15/23 C	TORONTO	5/15 C	NEW DEHLI	25/40 S
GRENOBLE	7/16 P	TOURS	9/14 N	DUBLIN	9/11 P	SOFIA	5/15 C	WASHINGTON	11/22 N	PEKIN	13/25 S
LILLE	10/14 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	9/15 C	ST-PETERSB.	8/18 S	**AFRIQUE**		SEOUL	11/19 S
LIMOGES	9/14 N	CAYENNE	24/29 P	GENEVE	6/12 P	STOCKHOLM	4/12 S	ALGER	15/27 C	SINGAPOUR	26/31 C
LYON	12/18 P	FORT-DE-FR.	25/29 S	HELSINKI	4/14 S	TENERIFE	12/16 S	DAKAR	19/24 S	SYDNEY	14/17 S
MARSEILLE	12/18 P	NOUMEA	23/27 N	ISTANBUL	10/15 N	VARSOVIE	5/11 N	KINSHASA	22/32 S	TOKYO	13/18 S

Situation le 20 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 22 avril à 0 heure TU

PRATIQUE

Calculer le montant de sa retraite devient une opération difficile

APRÈS une carrière de cadre administratif dans le privé, Michèle T. s'apprêtait à prendre sa retraite. A cet effet, elle avait déposé un dossier au point accueil retraite le plus proche de son domicile. Quelle ne fut pas sa déception, en recevant l'estimation de sa pension, de voir que, malgré ses 168 trimestres d'activité, sa pension annuelle atteindrait seulement 73 654 francs (11 227 euros), ou 6 137 francs par mois (935,50 euros), soit 900 francs (137 euros) de moins que le montant attendu !

Elle avait pourtant cotisé pendant quarante ans au plafond de la Sécurité sociale et elle s'attendait à percevoir une pension calculée sur la base de 50 % de celui-ci. C'était une erreur, car le *« taux de 50 % »* annoncé dans les brochures de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV) n'est pas calculé sur le plafond de la Sécurité sociale, mais sur un salaire de base évalué à partir des rémunérations des meilleures années revalorisées de la carrière.

La méthode employée pour calculer le salaire de base est la suivante : chaque salaire annuel se voit appliquer le taux de revalorisation des retraites, c'est-à-dire, aujourd'hui, celui de l'indice des prix, lequel est inférieur à l'indice de revalorisation du plafond, qui suit les rémunérations. Par exemple, un salaire de 131 040 francs en 1990 sera revalorisé de 1 % en janvier 1991, puis de 1,7 % en juillet 1991 (il y avait alors deux revalorisations par an), puis de 1 % et 1,8 % en 1992, et ainsi de suite, pour arriver à un total de 14,5 %, soit 150 040 francs en 1999, alors que le plafond de la Sécurité sociale est au même moment de 173 640 francs.

De même, pour Michèle T., qui avait cotisé au plafond en 1996 (soit 161 220 francs), le salaire actualisé est de 163 154 francs (soit + 1,2 %, taux de revalorisation des pensions en 1997), alors que le plafond a dans le même temps été porté à 164 640 francs (soit + 2,7 %).

« Dans le cas de Michèle T., on vérifie que les meilleurs salaires actualisés sont de 1 % (1996) à 19 % (1975) inférieurs au plafond de 1997, alors même que les salaires cotisés correspondaient aux plafonds de l'époque. Par suite, le salaire moyen pris en référence est lui aussi inférieur (de 11 %) *au plafond 1997 »*, commente un expert. On conçoit la déception des futurs retraités, qui voient leurs anciens salaires revalorisés comme des retraites et non pas sur l'indice des salaires.

On applique ensuite une formule complexe qui prend en compte trois éléments : le salaire de base, le taux, et la durée d'assurance au régime général, concrétisée par la validation d'un certain nombre de trimestres. On multiplie le salaire de base par le taux, puis par la durée d'assurance divisée par le nombre de trimestres requis : 156 pour ceux qui partent à 60 ans actuellement, et 160 pour tout le monde, à partir de 2003.

Une des dispositions de la réforme des retraites en 1993 a eu pour effet d'allonger le nombre d'années retenues pour calculer le salaire de base ainsi que la durée d'assurance requise pour obtenir le taux de 50 %. A partir du 1er janvier 2008, le nombre d'années retenu pour le calcul de la retraite sera de vingt-cinq, quelle que soit la date de naissance de l'assuré. Actuellement, en période transitoire, il va de onze à vingt-cinq ans, selon l'année de naissance : pour Michèle T., née en 1939, il est de seize ans. On a donc sélectionné, dans son cas, les seize meilleures années revalorisées de sa carrière.

« L'ORDINATEUR DÉCIDE »

Le mécanisme est trop compliqué pour que les conseillers retraite chargés des permanences dans les points d'accueil puissent l'expliquer en détail. *« Lorsque j'ai posé des questions, on m'a répondu que c'était l'ordinateur qui décidait,* se souvient Michèle. *Il est inadmissible qu'on ne puisse pas vérifier soi-même le montant de sa retraite. »*

Pour ceux qui ne totalisent pas le nombre de trimestres requis, la situation est encore plus défavorable, le fameux taux pouvant se réduire proportionnellement, jusqu'à 25 %. Ainsi, une personne âgée de 64 ans, qui aurait cotisé pendant 140 trimestres au lieu des 159 requis, verrait les onze trimestres manquants minorés chacun de 1,25 % ; le taux baisserait donc à 36,25 %, en plus de l'effet lié à la durée de cotisation.

Heureusement, un autre mode de calcul de la minoration permet de prendre en compte le nombre de trimestres manquants avant 65 ans : ce sont donc quatre trimestres seulement qui seront minorés de 1,25 %, et la retraite sera calculée à un taux de 45 %. Dans un cas semblable, on retient la formule la plus avantageuse pour le futur retraité.

Compte tenu de ces éléments, la date de départ en retraite n'est pas sans importance, dans la mesure où, à un mois près, elle permet de valider un trimestre supplémentaire. Enfin, il ne faut pas oublier de se préoccuper de la retraite complémentaire, car elle n'est attribuée ni automatiquement ni rétroactivement.

Michaëla Bobasch

Les formalités à accomplir

● **Ne pas attendre le dernier moment.** Dès l'âge de cinquante-huit ans, demander à la caisse d'assurance-vieillesse un relevé de carrière pour combler d'éventuels oublis administratifs et justifier des périodes de travail qui n'auraient pas été prises en compte. On évitera ainsi toute interruption de ressources entre le dernier emploi et le départ en retraite. Les salariés qui ont eu plusieurs employeurs ou ont travaillé à l'étranger doivent s'y prendre dès cinquante-cinq ans.

● **Pièces à fournir** : bulletins de salaire, certificats de travail, attestations de périodes d'interruption de travail pour maladie, invalidité, chômage, maternité, congé parental, service militaire, guerre.

● **Délais.** Déposer la demande quatre mois avant la date de départ.

● **Où s'adresser ?** Dans l'un des 2 300 points d'accueil retraite, dont on peut se procurer les coordonnées à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV) en Ile-de-France, à la Caisse régionale d'assurance-vieillesse (CRAV) pour l'Alsace-Moselle et à la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS) dans les départements d'outre-mer (DOM).

● **Demandes au conseiller retraite** : un relevé de carrière, une évaluation du montant de la future pension, la date la plus favorable pour le départ en retraite, les démarches à effectuer auprès des autres régimes de retraite de base ou complémentaires.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 99094

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

HORIZONTALEMENT

I. Apporte son soutien total. – II. Bonne, quand elle rapporte. – III. A prouvé que le pouvoir rendait fou. Donne la solution. – IV. Rhum de qualité médiocre. Brille, mais ne fait pas une grande intelligence. – V. Prises sur l'arbre. Problème de la vie moderne. – VI. On y trouve toutes sortes et toutes tailles de pompes. Passâtes à côté. – VII. Morceaux choisis. Tout le monde. – VIII. Comme une mère vicieuse. Pour tracer droit. – IX. Pompe vaticane. Une petite table, ou toute une organisation. – X. Marque d'antériorité. Descendue. Habillé à l'ancienne. – Assure la fermeture.

VERTICALEMENT

1. Vraiment imprévu et souvent fâcheux. – 2. Proie facile pour les raiders. Vieille bête. – 3. Marque le dos du livre. Echapper de peu. – 4. Chiffre. Cœur de bâtard. – 5. Punaises d'eau douce. Annonce le redoublement. – 6. Conjonction. Bien dégagé. – 7. Dégage les cordes. Sous les yeux ou dans la tête. – 8. Points. Prend les transports en commun. – 9. Relation interdite. Tout retourné. – 10. Pris en considération. Maîtrisais le sauvageon. – 11. Ses facultés ne sont pas reconnues par la faculté.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99093

HORIZONTALEMENT

I. Outrancière. – II. Recordman. – III. Geint. Ont. – IV. Ap. Cueillir. – V. Niche. Tilde. – VI. Hèle. Bief. – VII. Suer. Teresa. – VIII. Nid. Ten (net). – IX. Usurier. Têt. – X. Roe. Noël. Ré. – XI. Suspensives.

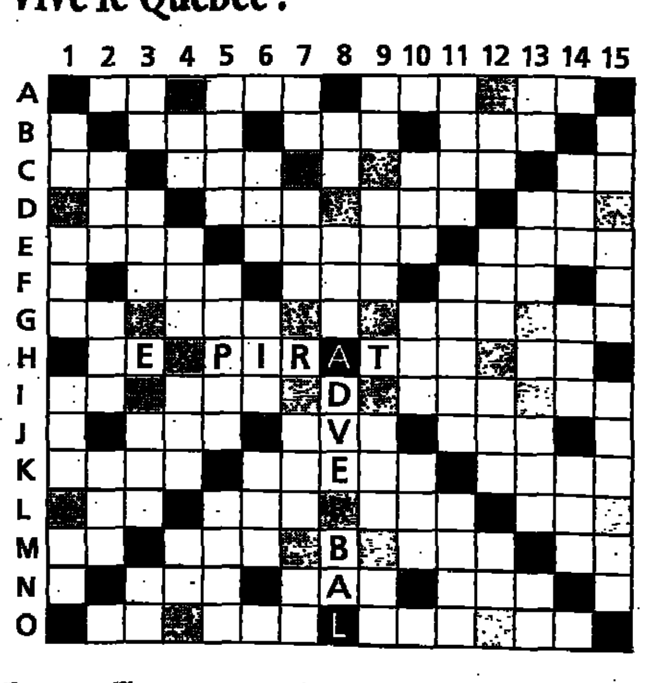
VERTICALEMENT

1. Organiseurs. – 2. Epi. Sou. – 3. Tri. Chenues. – 4. Renchérir. – 5. Actuel. Dîne. – 6. Nô. Et. Eon. – 7. Croft. Etres. – 8. Id. Libre. Li. – 9. Emollient. – 10. Ranidés. Ere. – 11. Entrefaites.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 118



Vive le Québec !



1. Tirage : A E N O P S U.

a) Trouvez deux mots de six lettres incluant le P. b) Placez un quadruple s'appuyant sur le P d'EXPIRAT. c) Trouvez un Scrabble sec implaçable (c'est un québécisme). d) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille. Le huit-lettres s'appuyant sur le B est un québécisme latino-anglais.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

e) A C E E G R U : trouvez deux sept-lettres. E E L L N O S : en utilisant deux lettres différentes du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 28 avril.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 14 avril.

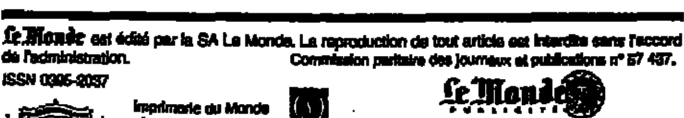
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

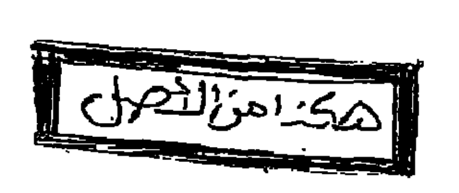
a) ROUAMES, G 7, 104, en collante au-dessus de NARTHEX.

b) OUVRAMES, *façonnâmes*, 1 G, 92, ou l'anagramme EMOUVRAS – ROYAUMES, L 5, 88 – AMAUROSE, *cécité*, 2 G, 72 – EMOUDRAS, 4 E, 72 (l'anagramme DESAMOUR ne passe pas) – MOUSSERA, N 4, 63.

c) EXTIRPA – DEVERBAL, *nom sans suffixe dérivé d'un verbe (cri, par exemple).*

Michel Charlemagne


Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard – BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 – Fax : 01.42.17.39.26



La féminisme est-il toujours d'actualité ?

Photo : Elie Kagan

Le Monde

l'avenir des femmes

supplément de 20 pages du mercredi 21 avril

cinquante ans après la parution du Deuxième sexe de Simone de Beauvoir, Le Monde raconte l'histoire du féminisme à la lumière du présent.

ce supplément décrit et analyse la lutte des femmes, avec des points de vue, des entretiens, des témoignages et une mise en perspective historique.

les résultats d'un sondage réalisé avec le magazine ELLE le combat féministe est-il toujours d'actualité ?

Photo : Niépce/Rapho

Le Monde

ration difficile

LE CARNET DU VOYAGEUR

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DANSE Sur les 500 théâtres que compte la Russie, 5 % seulement sont subventionnés et dirigés par d'anciens apparatchiks. Comment, dans ces conditions, échapper au confort du ballet classique et au conservatisme ? ● EN BUTTE à une profonde crise financière, le Bolchoï aspire pourtant, avec Vladimir Vassiliev, son directeur depuis 1995, au changement, avec moins d'audace cependant que le Théâtre Stanislavski ou le Festival Tchekhov. Mais les vrais novateurs sont en dehors du système. ● PARTISAN de la table rase, Guennadi Abramov, dont la dernière création, *La Meute*, vient de triompher à Berlin, fait figure de chef de file des tendances les plus avant-gardistes. ● NIKOLAÏ OGRYZKOV, ancien danseur des Ballets Moisseïev, s'est installé lui, sans argent ni aide, dans un studio qu'il a transformé en un passionnant laboratoire. Ses danseuses sont âgées de cinq à quatorze ans.

A Moscou, chorégraphes et danseurs en quête d'oxygène

Cherchant à échapper au conservatisme du Bolchoï, qui lui-même tente des expériences nouvelles, quelques artistes isolés posent les fondements d'une identité contemporaine possible



MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Au Bolchoï, Iouri Loujkov, maire de Moscou, vient d'entrer dans la loge du tsar. Le public se lève. Double ovation. « *Tout le monde aime Loujkov. Il a peut-être des casseroles financières, mais il fait tant pour la ville,* dit Elena Naoumova, notre accompagnatrice, traductrice de Bernard-Marie Koltès, de Jean Genet, de Yasmina Reza. *Beaucoup le verraient bien remplacer Eltsine.* » En pleine crise serbe, avec une Douma qui veut limoger le chef de l'Etat, la Russie se cherche des grands hommes...

Pourquoi aller d'abord au Bolchoï pour tenter un état des lieux de la danse à Moscou ? Enjeu de luttes intestines ou idéologiques, honni, traité de « *vieille relique* » par la critique, le Bolchoï reste, avec le Marinski de Saint-Pétersbourg, ex-Kirov, l'emblème d'une épopée immortelle. Et puis Elena Naoumova ne nous a-t-elle pas assuré que les nouveaux riches avaient pris l'habitude d'éteindre leurs portables ?

ACCORDS AVEC PARIS

Au Bolchoï, on a vu une très honorable *Sylphide* (dans la version de Bournonville). Nina Semizorova a encore des réceptions au sol aériennes ; et Dimitri Goudanov offrait la fraîcheur énervée de celui qui, pour la première fois, dansait James, le jeune Ecossais en kilt. Vladimir Vassiliev, personnage du sérail, dirige le Bolchoï depuis qu'en 1995 le grand nabab bolchevique Iouri Grigorovitch fut renvoyé. On a connu Vassiliev, éblouissante étoile avec sa femme Ekatarina Maximova, venant souvent danser en Occident sans pour autant s'expatrier. Aujourd'hui âgé de soixante ans, il donne le sentiment d'un homme débordé. Il court plus qu'il ne marche. Nous entraîne sur le plateau où il doit voir un décor de Sergueï Barkhine « *afin que* Don Quichotte *retrouve l'élan vital qu'il possédait à sa création* ».

Faire le ménage des ballets ankylosés par le kitsch du réalisme socialiste ? Même le Bolchoï aspire timidement au changement. Vladimir Vassiliev a-t-il seulement les coudées franches ? Il veut inscrire Jiri Kylian, Mats Ek au répertoire, mais surtout renouer avec Béjart : « *La tradition russe, c'est le ballet avec un sujet. On doit faire ce que les autres ne font pas, ou plus.* » En quatre enjambées, il grimpe dans son bureau, repousse un premier assaut de ronds-de-cuir avec dossiers, et dit : « *Le projet Unesco avec ses 200 millions de dollars pour la rénovation du Bolchoï est au point mort, tant que le Bolchoï* bis *n'est pas terminé, ce qui ne saurait tarder. Les 100 millions de dollars prévus pour ce deuxième bâtiment sont déjà dépassés.* » Plus grave : « *Il y a dix jours, pendant l'entracte de* Tosca, *l'installation électrique du théâtre a sauté, il a fallu évacuer le public à la bougie.* »

Une panique, un feu ? Vassiliev se montre pessimiste. « *Dans cinq ans, il sera trop tard pour envisager même une rénovation !* » Et la qualité contestée des danseurs, trop tard aussi ? « *Ekatarina Maximova, ma femme, a pris en main nos futures grandes étoiles. Retenez ces noms, Lounkina, Antonitcheva, Tsiskaridzé, Ivanov, Filine ! Vous verrez !* » Le Bolchoï signe en ce moment même des accords pour des échanges dès 2001 avec l'Opéra de Paris. Vassiliev prépare un ballet où il sera question d'un simple d'esprit. La vérité proférée comme idiotie. La Russie à la recherche de l'innocence ? Les émules du prince Mychkine (l'Idiot de Dostoïevski) ont de beaux jours devant eux...

Comment échapper aux tentacules du ballet classique ? A son conservatisme politique ? Sur les 500 théâtres que compte la Russie, seulement 5 % sont subventionnés. Ils sont dirigés par d'anciens apparatchiks qui se sont engouffrés dans le changement par opportunisme, plus rarement par conviction. Vladimir Ourine, directeur du Théâtre Stanislavski, qui abrite une troupe de comédiens et un ballet, a la réputation d'être, lui, un convaincu. Il prépare un premier festival de danse européenne pour le mois d'octobre. Sont déja retenus : José Montalvo, Amanda Miller, Meg Stuart, Jan Fabre. Si sa manifestation est un succès, Ourine lancera la construction d'un vaste centre de danse. Un projet à trois ans. On devine que la municipalité est avec lui.

TABLE RASE

On sent l'homme de pouvoir. Celui qui n'a pas tremblé de maintenir son invitation au *Roméo et Juliette* des Français Angelin Preljocaj, d'origine albanaise, et Enki Bilal, Bosniaque élevé à Belgrade. L'œuvre, écrite en 1990, représente la lutte de milices armées contre des sans-abri. Son aspect prémonitoire de l'écroulement de l'ex-Yougoslavie prend tout son sens au vu de l'actualité. Au Théâtre Stanislavski, les places s'arrachent au marché noir. Preljocaj et Bilal exprimant publiquement leurs positions anti-Milosevic provoqueront un salutaire remue-ménage (*Le Monde* du 16 avril).

Le Stanislavski appartient à l'establishment éclairé. Tout comme le Festival Tchekhov, émanation de la Confédération du théâtre, que gouverne Valeri Chadrine, encore tout éberlué d'avoir réussi à faire venir Ariane Mnouchkine. Après Daniel Larrieu, Maguy Marin, Wim Vandekeybus, Pina Bausch, Peter Stein, il veut Zingaro pour l'an 2001. Comment repérer ceux qui n'appartiennent pas à ce système nouveau ? Où sont les novateurs ? Ils existent. Cherchant l'identité de leur danse contemporaine autour du mouvement « naturel » (Guennadi Abramov), des enfants (Nikolaï Ogryzkov), des corps non calibrés (Evgueni Panfilov), dans le désir fou de tout inventer. Sorte de table rase, avec près d'un siècle de retard.

Guennadi Abramov. Ne parle que pour convaincre. Il a été l'homme gourou qui entraînait physiquement, mentalement, les interprètes d'Anatoli Vassiliev, « la » figure du théâtre russe. Les deux hommes viennent de se séparer. Abramov a créé sa propre école, abritée par le Théâtre Ermitage. « *La danse moderne a abouti aux mêmes clichés que la danse classique. Des formes achevées qu'on remplit* », constate cet ancien étudiant en médecine qui définit théorie et pratique en s'appuyant sur l'anatomie dynamique (« *la dissection des cadavres m'a été très instructive !* »). Comment atteindre la forme idéale du mouvement sans penser la forme ? Travail d'utopie d'un théâtre qui se jouerait « tout seul ».

« ÎLOT DU SOCIALISME »

Abramov est surnommé « l'Apiculteur ». Sa pièce *Le Lit* a été très remarquée à Moscou. En mars, il jouait à Berlin, invité par Sasha Waltz : *La Meute* – superbe travail – a conquis le public allemand. Sa faculté à théoriser, son exigence qui magnétise ses élèves lui confèrent la carrure d'un chef de file. Quasi mystique.

Evgueni Panfilov. Lorsqu'on suivait à Ekaterinbourg (Oural) les débuts de Karine Saporta avec le Ballet Plus d'Oleg Petrov (*Le Monde* du 13 mai 1998), le nom de Panfilov revenait souvent dans les conversations : « *Aux côtés de sa compagnie, il a créé un ballet constitué de vrais gros pour lesquels il imagine des danses surprenantes,* confirme la critique Irina Tchernomourova. *Parfois, quand il mélange les deux troupes, on se sent pousser des ailes. Son entreprise est privée. Il trouve lui-même l'argent, s'autofinance, car il remporte un vif succès.* » Panfilov est la star de Perm, ville perdue dans les glaces du nord de l'Oural.

« *Nos théâtres sont dirigés par des vieillards,* regrette Edouard Boïakov. Il vient d'organiser la cinquième édition des Masques d'or (récompenses concernant tous les arts vivants). *Nous sommes précisément à un moment de l'histoire "où le bas ne veut plus, et où le haut ne peut plus". Tous les malheurs de la Russie n'ont pas commencé en 1917. Diaghilev est parti, car il en avait assez de lutter contre la tyrannie des théâtres impériaux. Le théâtre dramatique reste un îlot du socialisme, c'est pourquoi il dégringole.* » Seul parmi les Masques d'or 1999, le *Swan Lake* du Théâtre Ten, où les interprètes sont des marionnettes, fait l'unanimité. Pour la danse, Bolchoï et Marinski ont trusté les récompenses. Les novateurs ont encore du chemin à parcourir.

Dominique Frétard

PAVEL ANTONOV

Le travail d'expression corporelle mené par Guennadi Abramov.

Le Russe Vladimir Ourine et la Serbie

« *On ose parler de tout,* explique Vladimir Ourine entre quatre yeux, dans son bureau du Théâtre Stanislavski qu'il dirige. *On n'a jamais vu un conflit se régler par la force. La position de l'OTAN et de la Serbie est sans morale. Je ne soutiens pas Milosevic. Ce n'est pas un problème slave, mais un problème de chefs. Qu'on bombarde l'Irak à cause des armes chimiques, je pouvais le comprendre, le pays s'était mis en dehors des accords internationaux. Mais si l'OTAN intervient en Serbie, alors pourquoi ne pas intervenir en Angleterre avec le problème des Irlandais, en Turquie avec les Kurdes. Cette guerre aggrave notre situation intérieure. Les ex-communistes se sentent encouragés. Leur retour serait un danger incommensurable pour le monde entier.* »

Tout le monde évoque, à Moscou, la Tchétchénie, « *cette guerre inutile* » menée, essentiellement, pour masquer le chômage, la pauvreté, la crise économique.

Nikolaï Ogryzkov, la ferveur d'un pionnier

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Nikolaï Ogryzkov, l'inclassable. A Moscou, il travaille avec des filles de cinq à quatorze ans. Il a passé un pacte avec le diable. Ou avec Freud. Il sera naufragé. Ou il deviendra roi. Tout est possible avec cet homme, la quarantaine, exalté, généreux, les cheveux mi-longs, le nez curieusement bourbon, très grand. Comme ceux – ils sont rares – qui tentent quelque chose de résolument actuel, il vient du classique. Comme Abramov, qui garde un dos bloqué d'avoir maladroitement porté une danseuse. Comme Panfilov, tout là-haut dans son Oural natal.

PORTRAIT

Cet ancien danseur des Ballets Moisseïev travaille avec des filles de cinq à quatorze ans

Nikolaï Ogryzkov s'est installé, sans argent, sans aide, dans un studio au 37 Starokoniucheni. Il nous a clouée sur notre chaise, en présentant seulement quelques extraits de chorégraphies. Avec lui, l'apprentissage du corps et celui de la scène vont de pair. On a pourtant horreur des enfants-singes, des fillettes transformées en femmes miniatures. Jamais on n'avait vu des enfants, des adolescentes aussi peu « instrumentalisées ». Aussi libres d'affirmer qui elles sont. Des filles si extraordinaires qu'on se demande ce qu'elles pourront faire plus tard. Danseuses professionnelles ? Oui, mais où ? Un enseignement du corps qui donnera force, solidité, à la vie qu'elles se choisiront.

En 1997, le chorégraphe avait fait appel à des artistes français pour ouvrir l'horizon de ses danseuses. Karine Saporta, Odile Duboc, Daniel Larrieu et Dominique Boivin avaient montré le résultat de cette collaboration au Festival de Montpellier. Il pleuvait. On avait peur d'un accident. Et puis les costumes, les maquillages... Là, dans la simplicité du studio, la grâce inouïe d'un âge tendre parfaitement conscient et inconscient, de ce qu'il donne. Qu'il s'agisse d'un rituel mi-tahitien, mi-africain. Qu'il s'agisse d'un duo, tout en humour, de deux gamines qui mutuellement s'agacent. Les mots sont là, mais le chant aussi. On garde pour longtemps en mémoire ces passages sans transition où elles pleurent, rient, puis miaulent, tout en glissant au sol.

LA CALIFORNIE DÉBUT DU SIÈCLE

« *J'avais commencé mes recherches avec un groupe d'adultes,* explique Nikolaï Ogryzkov, ancien danseur des Ballets Moisseïev, patineur sur glace pour gagner de quoi vivre. *Mais nous avions tous des tics. J'avais l'illusion de la danse contemporaine. Avec ces filles, j'ai fait table rase, et ensemble, nous avançons.* » Il faut les voir en une sorte de rap, poing fermé, avec les jambes équilibristes du *folklore. Le mouvement* part des jeunes danseuses, de leur désir, et non pas d'une idée, ou d'une forme qui serait pré-établie. Que deviendra cette expérience ? Que deviendra cette toute petite blonde, capable de faire pleurer un silex, juste en posant sa tête sur un oreiller. *Dort-elle ? Est-elle morte ?* On a soudain le sentiment étrange d'être en Californie, au tout début du siècle, avec Ruth Saint-Denis, et ses disciples, en train d'inventer la danse moderne. A l'instar de Nikolaï Ogryzkov, tous confirment ici l'importance des liaisons avec des chorégraphes français, renouant ainsi avec les Marius Petipa (Marseillais) et autres, qui, au XIX[e] siècle, vinrent édifier la danse classique russe. Demande à laquelle l'Association française d'action artistique répond avec justesse, car les racines des cultures chorégraphiques sont identiques (ce qui n'est le cas ni avec l'Asie, ni avec l'Afrique). Même le Bolchoï croit en cet échange.

En novembre 1998, il recevait, presque terrifié par son audace soudaine, le *Cendrillon* que Maguy Marin composait pour le Ballet national de Lyon (à la demande de Françoise Adret). Il faut savoir que dans ce *Cendrillon*, acclamé dans le monde entier, tous les danseurs sont des poupées gonflables. Les Moscovites lui ont fait un triomphe. Enfin, pas tous : « *Mais le ballet c'est de la beauté. Nous faire ça en Russie !* », se lamente le *Komersant Vlast.*

D. F.

Guennadi Abramov, apôtre du jaillissement

UN HOMME, couvert de manteaux, sorte d'épouvantail sacré, arrive en scène sur un air de saxo. De ses manteaux s'échappent des corps nus dans une lumière de paradis terrestre. Ainsi commence *La Meute* de Guennadi Abramov, nouveau gourou d'une scène russe avide de recommencements, de *tabula rasa.* A soixante ans, cet artiste, compagnon de route d'Anatoli Vassiliev, remet tout son savoir en jeu avec des jeunes qu'il a sélectionnés « *comme des pierres précieuses, car le théâtre, le mouvement ne s'enseignent pas. Il faut simplement aider des individus qui possèdent déjà tous les outils à révéler leurs capacités personnelles* », explique cet ancien danseur du Ballet de Minsk. Décrasser les cerveaux en même temps que les corps.

Selon lui, l'apprentissage et la scène sont une seule et même chose. Tout se vérifie dans l'instant. *Seul existe le mouvement originel,* avant qu'il ne soit fixé dans un sens trop précis. D'où les corps nus de cette *Meute.* Jeu sur l'odorat. *Le manteau comme territoire* qu'il s'agit de se piquer mutuellement. La meute n'a pas de chef, les manteaux glissent de bras en bras. Belle utopie, déclinée avec une fausse innocence, et une vraie rouerie. Abramov crée des hommes-nains sans tête qui viennent se payer la tête de ceux qui en ont une (tête), mais qui ne savent pas s'en servir.

A l'écouter parler de sa danse, jamais on ne l'aurait cru si drôle. Car sa passion le galvanise, le raidit. Pourtant, après Londres, Amsterdam..., Berlin vient de le découvrir et de le fêter. Encore une fois, on constate les différences fondamentales entre les programmations françaises et celles de l'Europe du Nord, davantage fondées sur les compagnies qui privilégient la recherche sur le mouvement, combinaison entre ce qui est composé et ce qui est improvisé. Le goût de ce qui n'est pas achevé. Mais vivant.

D. F.

Après Toulouse, le programme Zénith pourrait marquer le pas

Les salles du label, lancé en 1984 avec Paris, accueillent de 600 à 9 000 spectateurs

MERCREDI 14 AVRIL, la plupart des directeurs de Zénith étaient réunis au Printemps de Bourges pour une rencontre de travail. La coordination des directeurs, créée en 1997, n'a pas commenté les polémiques sur l'inauguration du nouveau Zénith à Toulouse (*Le Monde* du 17 avril) dirigé par *« un non-professionnel »*, comme le constate sobrement l'un des directeurs.

Les discussions ont surtout porté sur les prochains Zénith (après Rouen et Clermont-Ferrand, la profession songe à Nantes et Bordeaux), la révision de l'ordonnance de 1945 sur les licences d'entrepreneurs de spectacles, les relations avec le Fonds de soutien chanson, variétés et jazz et, d'une manière générale, *« sur le fonctionnement et l'exploitation de nos salles »*, explique Jacques Arce, directeur du Zénith de Pau et président de la coordination.

Depuis l'ouverture, à l'initiative de Jack Lang, du premier Zénith, porte de la Villette à Paris en 1984, huit salles labellisées, dites de grande capacité – d'une jauge de six cents (dans plusieurs cas) à neuf mille personnes (à Toulouse) – ont été construites en France. Cet équipement de service public, comme le sont un palais des sports ou une patinoire, essentiellement financé par les collectivités locales, est un passage obligé pour les tournées d'artistes français ou étranger qui savent que ces lieux répondent à des normes techniques spécifiques au rock et à la variété électrifiée.

Le fonctionnement des Zénith relève d'un montage financier entre l'Etat et les collectivités locales régi par un cahier des charges contractuel dont le respect permet de bénéficier d'une subvention d'aide à l'investissement du ministère de la culture (17 millions de francs, 2,59 millions d'euros) et du nom « Zénith » (propriété de Daniel Colling, directeur du Printemps de Bourges et du *Zénith-Paris*, concédé pour 1 franc symbolique à l'Etat).

Ce cahier des charges a deux objets. Le premier, technique, concerne l'acoustique, la visibilité de tous les points de la salle, la hauteur sous plafond et la capacité en charge, les accès des camions, les transports et parkings pour le public... Le second concerne le mode de gestion. Une société d'économie mixte (SEM) ou une société anonyme de droit privé (SA) gère le lieu avec des accords de concession ou d'affermage passé auprès des municipalités.

MISSION DE SERVICE PUBLIC

La régie municipale est exclue. Pour l'avoir préférée, Le Dôme de Marseille a perdu le label Zénith – mais a gardé les 17 millions de francs. Catherine Trautmann, ministre de la culture, qui, en janvier, a prononcé le terme de *« sanctions »* aux cas où des équipements de service public viendraient à manquer à leur mission, pourrait juridiquement exiger un remboursement. Cependant, le directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles au ministère, Dominique Wallon, précise que cette éventualité n'est pas à l'ordre du jour.

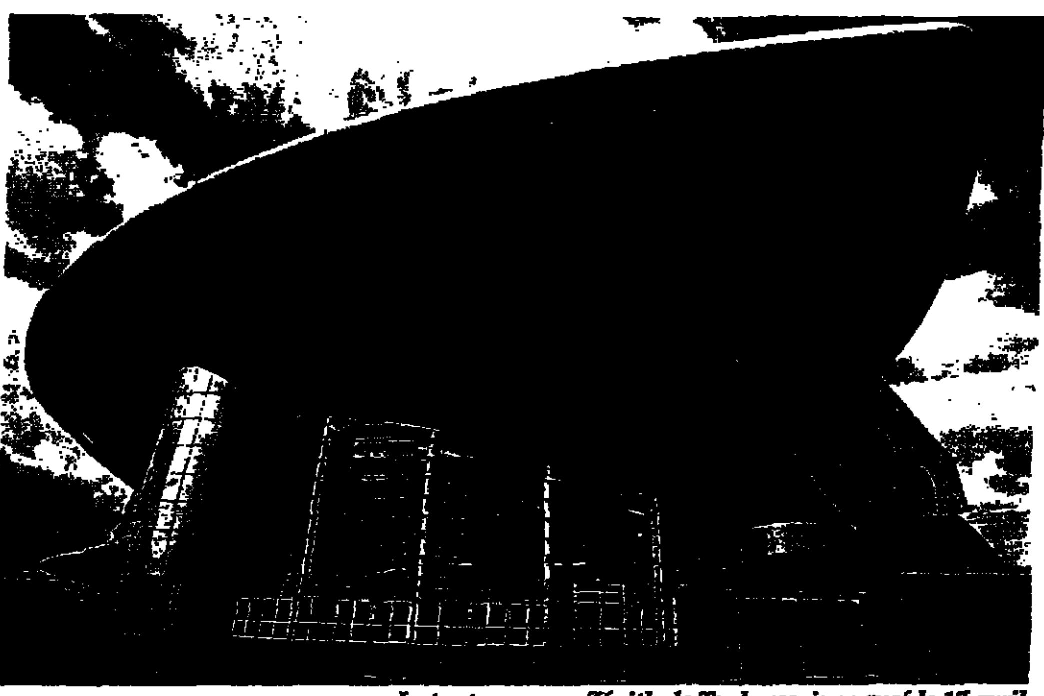
Conçus pour des genres musicaux dont l'économie est largement liée au secteur privé du disque et de la production, les Zénith ont souvent été accusés d'être des outils publics mis au service d'intérêts commerciaux. *« Les tournées dans les palais des sports, c'était aussi des tournées privées dans des bâtiments financés par le secteur public »*, rétorque Arnaud Delbarre, directeur du Zénith-Arena de Lille. Daniel Colling précise qu'aucun privé ne peut faire de tels investissements – les coûts de construction d'un Zénith varient généralement de 60 millions à 130 millions de francs (9,14 millions à 19,84 millions d'euros). Le même Colling a décidé, au 31 décembre, d'abandonner ses activités de producteur au sein de Daniel Colling Productions afin d'éviter toute *« concurrence malsaine avec nos clients »*.

Les revenus du Zénith, qui n'est pas programmateur, proviennent de la location de la salle à des producteurs, de la facturation des services de sécurité et d'accueil, d'une partie des ventes de bar. Bon an mal an, en dehors de Paris qui réalise un « grand équilibre » qui lui permet de rembourser les investissements, les Zénith parviennent au « petit équilibre ». En cas de déficit, la municipalité peut louer des journées au Zénith.

PROFESSION ASSAINIE

« En fait, souligne Michel Martin, du Fonds de soutien missionné par le ministère pour vérifier le respect du cahier des charges, *les Zénith ont permis l'assainissement de la profession des producteurs. Les salles contrôlent le personnel pour des raisons de responsabilité juridique, la double billeterie est impossible. Le cahier des charges implique que 70 % de la production soient consacrés aux musiques actuelles, ce qui est une mission de service public en faveur du public jeune. »* Selon le ministère, la continuité du programme Zénith tel qu'imaginé par Daniel Colling et son associé Daniel Keravec – à terme, quinze villes universitaires et centres de région auraient leur Zénith – pourrait laisser la place aux *« petites et moyennes salles dédiées à la production émergente jusqu'au début du succès,* précise M. Wallon. *Il est prévu un subventionnement d'investissement et un fonctionnement en concertation avec les villes »*. Pour l'heure, seuls Rouen, pourtant proche de Caen, et Clermont-Ferrand devraient disposer d'un Zénith dans les prochaines années.

Sylvain Siclier


Le tout nouveau Zénith de Toulouse, inauguré le 17 avril. Architectes : André et Serge Grésy.

E. GRIMAULT/ANDIA 1

Neuf salles en quinze ans

- **Paris.** Inauguré le 8 janvier 1984. Architectes Philippe Chaix et Jean-Paul Morel ; directeur Daniel Colling. Gestion par la SA Zénigestion.
- **Montpellier.** Inauguré le 26 février 1986. Architectes Chaix et Morel ; directeur Jean-Paul Montanari. Gestion par une SEM commune au Palais des congrès, au Corum et au Parc-expo.
- **Toulon (Zénith-Omega).** Inauguré le 5 septembre 1992. Architectes Borde, Nothhelfer et Duchier ; directrice Annette Camus. Gestion par la SA Omega-Gestion.
- **Pau.** Inauguré le 12 décembre 1992. Architectes André et Serge Grésy ; directeur Jacques Arce. Gestion par une SEM.
- **Nancy.** Inauguré le 26 mars 1993. Architectes Denis Sloan et Olivier Ceyrac ; directeur Claude-Jean Antoine. Gestion par la SNC Zénith-Nancy.
- **Caen.** Inauguré le 17 juin 1993. Architectes cabinet Renouf ; directeur Serge Langeois. Gestion par une SEM.
- **Lille (Zénith-Arena).** Inauguré le 26 novembre 1994. Architecte Rem Koolhaas ; directeur Arnaud Delbarre. Gestion par une SEM commune à la structure Lille Grand Palais.
- **Orléans.** Inauguré le 3 octobre 1996. Architectes Chaix et Morel, responsable Gérard Thenot. Gestion par une SEM.
- **Toulouse.** Inauguré le 17 avril 1999. Architectes Grésy ; directeur Alain Dubout. Gestion par une SEM.

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE : une soirée exceptionnelle au profit des réfugiés du Kosovo** aura lieu samedi 24 avril. Les recettes de la représentation de *Oh : pardon tu dormais...*, la pièce de Jane Birkin, qui se donne au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (avec Jane Birkin et Thierry Fortineau), seront intégralement reversées à l'association Est-Libertés. Cette soirée aura lieu à la demande et en présence de l'ambassadeur d'Albanie en France, Luan Rama. Tél. : 01-43-22-16-18.

■ **ARTS : 120 des 700 œuvres d'art contemporain réunies par le collectionneur allemand Hans Grothe**, un panorama de la création germanique de ces trente dernières années, de Baselitz à Rosemarie Troeckel, sont exposées depuis le 18 avril dans un musée spécialement aménagé dans un ancien moulin du port de Duisbourg par l'architecte suisse Pierre de Meuron. La réhabilitation des locaux a coûté près de 17 millions d'euros (112 millions de francs environ).

■ **Deux tableaux majeurs de Manet et de Renoir** entrent dans les collections publiques selon la procédure de dation, a indiqué, lundi 19 avril, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Ces toiles servent à payer les droits de la succession de Louise Rouart, veuve de l'un des trois petits-fils de Berthe Morisot, belle-soeur d'Edouard Manet. Le portrait de *Berthe Morisot à l'éventail*, de Manet, a été peint en 1874, au moment des fiançailles de la jeune femme avec le frère de l'artiste. Celui de *L'Enfant au chat*, d'Auguste Renoir, représente Julie Manet, fille de Berthe. Il illustre la période ingresque de Renoir, peu représentée dans les musées français. Ces tableaux n'étaient jamais sortis de la famille Rouart.

Le dépeçage des châteaux de Groussay et de Randan

LE CHÂTEAU de Groussay est situé à Montfort-l'Amaury, dans les Yvelines, celui de Randan, dans le Puy-de-Dôme. Le premier a été construit à l'extrême fin du Premier Empire, puis remanié cinquante ans plus tard et profondément modifié au XXe siècle. Le second est d'époque médiévale, réaménagé sous la monarchie de Juillet. Tous deux ont eu d'illustres propriétaires qui ont marqué de leur personnalité ces édifices. Tous deux vont être vidés de leur mobilier et de leur décor, vendus aux enchères.

Groussay a été édifié pour la duchesse de Charost en 1815, transformé sous le Second Empire pour une princesse russe, puis acquis en 1939 par Charles de Bestegui. Ce dernier, de nationalité espagnole, riche, cosmopolite, cultivé, remania sa propriété de fond en comble. Il avait demandé, en 1929, à Le Corbusier de lui construire un appartement contemporain sur le toit d'un immeuble des Champs-Elysées. Il s'adressa à l'architecte cubain Emilio Terry pour ajouter deux ailes à Groussay et décorer l'ensemble. Lui-même s'impliqua beaucoup dans ce projet avec ses amis Christian Bérard, Boris Kochno et Alexandre Serebriakoff, qui l'aidèrent à susciter une sorte de néoclassicisme, vite surnommé « style Louis XVII ».

Sa bibliothèque sur deux niveaux reliés par deux escaliers en colimaçon était célèbre. Un théâtre fut inauguré en 1957 avec une pièce de Marcel Achard créée pour l'occasion, *L'Impromptu de Groussay*. Dans le parc, il fit semer des fabriques – pont palladien, tente tartare en carreaux de Delft doublés de tôle peinte, temple gréco-romain... Charles de Bestegui mourut à Groussay en 1970. Son neveu Juan en hérita. Il décide aujourd'hui de s'en séparer.

DES VENTES INÉVITABLES

Pendant cinq jours, du 2 au 6 juin, près de deux mille lots seront dispersés sur place au cours de neuf vacations. Pour l'occasion, Sotheby's s'est associée aux commissaires-priseurs Poulain et Le Fur, qui tiendront le marteau. Les organisateurs de la vente en attendent 100 millions de francs. Le château et son parc sont classés monument historique. Le mobilier du château de Randan aura le même sort : neuf cents lots inscrits sur l'Inventaire supplémentaire des objets classés par les Monuments historiques, estimés à 11 millions de francs, seront dispersés aux enchères par Joël Millon, les 23 et 24 mai. Le château contenait une partie des collections du duc de Montpensier, descendant du dernier fils du roi Louis-Philippe. Une partie seulement : un incendie en détruisit une bonne part en 1925. La collection d'armes fera l'objet d'une autre mise aux enchères, durant la seconde partie du mois de juin.

De telles ventes sont inévitables – ces bâtisses sont lourdes à entretenir. Mais elles laissent derrière elles de véritables déserts encore plus difficiles à gérer. On peut se demander quel sera le sort de ces bâtiments dépecés, abandonnés comme des coquilles vides ? Suivront-ils le triste exemple du château de La Roche-Guyon, dans la vallée de la Seine, intégralement déménagé à la suite d'une succession et qui peine à retrouver une fonction ? Peut-être faut-il rechercher du côté de la Grande-Bretagne et de son National Trust les éléments de solution.

Emmanuel de Roux

هكذا من الأصل

A Deauville, le Festival de Pâques ne fait pas un printemps musical

Quelques heures de répétition peuvent-elles suffire pour jouer Haydn, Mendelssohn et Beethoven ?

Le pari lancé il y a trois ans par le Festival de Pâques de Deauville ne manquait pas de séduction. Fonder, à partir d'un noyau dur de jeunes solistes français, une association dont les maîtres mots seraient musique et amitié. Favoriser un nouvel esprit tant du point de vue des artistes que du public en conjuguant convivialité et professionnalisme. Ces intentions pieuses recouvrent-elles aujourd'hui une réalité ?

Festival de Pâques de Deauville, Centre international de Deauville, le 17 avril, à 20 h 30.

DEAUVILLE
de notre envoyé spécial

Pour le concert de clôture du Festival de Deauville, le hall du Centre international bruisse de la rumeur des soirées entre familiers : ici, femmes en parade et hommes en habit, mâtinée d'une brassée de personnalités du milieu musical parisien. On se congratule, dans un discours d'introduction, de ce que le nombre de musiciens présents dans l'orchestre – 25 l'an dernier –, soit passé à 40, de ce que le Groupe Lucien Barrière ait franchi le cap de la coproduction.

Une seule ombre au tableau : le nombre encore insuffisant des membres de l'Association des amis du Festival. Suivra un étonnant discours prononcé par l'un des musiciens de l'orchestre, un mélange de préciosité satisfaite et de révérence obséquieuse qui met mal à l'aise, tant y apparaît le hiatus entre une prétention à l'internationalisme et une manière d'autocélébration à usage interne ! Ce discours daté étonne de la part d'un jeune interprète : on sera rassuré d'apprendre qu'il a été écrit par le directeur artistique...

Cette année, après Krivine et Ion Marin, c'est Marc Minkowski qui a été choisi pour conduire la Philharmonie de chambre. Quelques heures de répétition auront-elles suffi pour donner à un ensemble de musiciens, si fervents et enthousiastes soient-ils, les couleurs d'une phalange symphonique ? A l'évidence, non. Les limites de la formule sont là. On a beau s'intituler Festival de Pâques, avoir l'habitude du partenariat en musique de chambre, on ne fait pas un orchestre en trois jours : il serait en l'occurrence plus pertinent de parler d'un festival de PACS !

Que la fête commence. Haydn, *Symphonie en ré majeur* dite *« L'Horloge »* : énergie roborative et flux incompressible, la version de Minkowski préfigure l'esprit de conquête beethovénien. Force sera de constater un pupitre de premiers violons bien hétérogène (à l'instar de voix solistes dans un chœur), et un côté légèrement – quoique magnifiquement – « bâclé » dans l'ensemble.

Avec le *Concerto pour violon, piano et cordes*, de Mendelssohn, nous touchons à l'élégance du poncif de bon aloi. L'orchestre se contente de rester dans les stands, laissant Renaud Capuçon au volant de son superbe Guadagnini et le Steinway de Jérôme Ducros engager une formidable course poursuite. Il faudra toute la classe virtuose et la pureté du violoniste, toute la fluidité énergique du pianiste, pour donner un statut d'œuvre à cette musique qui n'est pas du meilleur cru mendelssohnien. Mais la grâce sensible de ces deux-là, ajoutée au bonheur communicatif qu'ils ont à jouer, balaieront finalement toutes les réticences.

SONORITÉS MOUSSEUSES

Passons enfin à Beethoven et à la *Symphonie n° 3 « Eroica »*. Minkowski tentera bien de pallier l'acoustique particulièrement calamiteuse de la salle, adoptant d'emblée le parti pris de la danse généralisée : tempi allants, balancement de valse dès l'émergence du premier thème, sonorités mousseuses et volupté. Une positivité – ah, ce hautbois clair et extraverti ! – qui gomme par trop la volonté de destin et les grandes zébrures symphoniques si typiquement beethovéniennes. Sans aller jusqu'à imiter Hans von Bülow qui enfilait des gants noirs pour diriger la fameuse *Marcia funebre*, le second mouvement aurait mérité plus de mystère et d'arrière-plans, l'ensemble plus de contrastes et une dramaturgie plus réellement « mise en scène ». Des regrets d'autant plus vifs que nous restent aux oreilles – et avec quelle reconnaissance ! – un récent concert de Minkowski le 23 mars à la Maison de la Radio, avec une *Iphigénie* particulièrement *« Tauride »* !

On parle d'une tournée prévue en avril 2000 en Autriche avec Augustin Dumay, mais les musiciens sont sceptiques. Leur sera-t-il possible de se libérer d'obligations professionnelles de plus en plus lourdes pour nombre d'entre eux ? Il arrive que des solistes sortent de l'orchestre, il est beaucoup plus rare de les y enrôler.

Marie-Aude Roux

Le raga matinal de Kishori Amonkar

LE DIMANCHE MATIN, c'est sacré. On flemmarde, on se redécouvre un goût pour l'indolence. Pour nous tirer de notre cocon douillet, il faut une provocation forte. Un appel. La venue à Paris de la chanteuse Kishori Amonkar en est un. Du moins si l'on apprécie les envoûtantes délicatesses de la musique indienne. Cette dame à l'allure frêle est une diva, l'une des plus grandes chanteuses classiques du nord de l'Inde, l'une des plus respectées et, dit-on, celle qui touche les cachets les plus élevés.

Ses apparitions en dehors de son pays sont rares. A Paris, la première fois, c'était en 1985, lors du Festival d'automne, la dernière, en 1990, au Théâtre de la Ville, où elle est revenue cette année. Il y a du monde dans la salle, le 18 avril à 11 heures, lorsque Kishori Amonkar entre en scène, drapée de mauve, de noir et d'orange. *« C'est un plaisir de rêver à un monde de couleurs... »*, confiait-t-elle récemment. Dans le public, on remarque le visage de Zakir Hussain, star de la percussion indienne, en concert quelques jours plus tard dans la ville. Il jouait avec la chanteuse lors de son passage ici en 1990. Pendant que les musiciens accordent les tampuras, la salle retient son souffle, recueillie, déjà.

Kishori Amonkar enlace son swaramandal (instrument à cordes métalliques tendues sur une caisse de résonance), et déroule enfin sa voix ombrée, dans la brume légère des tampuras. L'envoûtement commence. Il cessera deux heures plus tard, suspendu quelques minutes seulement pour présenter le second raga de la matinée. Concept central du répertoire de la musique indienne, le raga correspond à un moment particulier de la journée. Ceux du matin ont une coloration plutôt sombre, intérieure, suggérant une attitude de dévotion. Concentrée, habitée, Kishori Amonkar fascine. Sa voix glisse de l'ombre à la lumière en ornementations délicates.

Née en 1931 à Goa, elle est la doyenne du khyal, style apparu dès le milieu du XVIII[e] siècle à la cour des Moghols et qui succéda à la tradition dhrupad. Plus fluide, plus léger, le khyal fut enseigné à Kishori Amonkar par sa mère, Mogubai Kardikar, disciple d'Alladya Khan, fondateur de la gharana (école stylistique) de Jaipur. Personnalité forte et déterminée, Kishori Amonkar revendique la liberté de l'expression. Elle veut ignorer des règles esthétiques trop rigides. Sur scène, son tempérament exigeant filtre à chaque instant. Concentrée, oui, elle l'est, mais pas hors d'atteinte. Elle reste aux aguets, fronce le sourcil quand une corde ne vibre pas correctement, sème des sourires à l'adresse du joueur de tabla, Balkumar Krishnan Iyer, superbe de précision et de virtuosité discrète (on le retrouvera sur le nouvel album de la chanteuse, récemment sorti chez Navras-Socadisc, *Ragas Shuddh Kalyan & Suha*).

Patrick Labesse

Les audaces formelles de Gregory Motton dans la Cabane de l'Odéon

LOUÉ SOIT LE PROGRÈS, de Gregory Motton. Traduction : Nathalie Godard. Mise en scène : Lukas Hemleb. Avec Anne Alvaro, Marc Betton, Fred Cacheux, Jérôme Derre, Emmanuelle Faventines, Raphaëlle Gitlis, Odja Llorca, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret.
THÉÂTRE DE L'ODÉON, LA CABANE, 36-38, quai de la Loire, 19[e]. M° Jaurès ou Stalingrad. Tél. : 01-44-41-36-36. Du mardi au samedi, à 20 heures ; dimanche à 15 heures. 30 F à 110 F. 2 h 45. Jusqu'au 8 mai. Le texte de la pièce est publié aux Editions théâtrales, avec *Chat et souris (Moutons)* (traduite par Nicole Brette avec Harold Manning), 125 p., 98 F.

Patience : *Loué soit le progrès* ne commencera vraiment que dans vingt minutes – le temps que le spectacle se mette en place. Rude attaque : postés devant des panneaux de bois, camouflés derrière des vêtements d'automne gris, des personnages échangent un dialogue à avaler sa salive : *« Que faites-vous là ? »*, demande en substance le seul homme qui ait l'air solide (Philippe Morier-Genoud). *« On repêche un poisson ordinaire, d'os et de chair »*, répond un jeune qui lance des pierres dans l'eau. Le poisson en question est un homme qui a été jeté dans la rivière après avoir été pendu...

Pendant cet échange inaugural, les planches de la Cabane de l'Odéon installée sur le quai de la Loire grincent sous le vent. La pluie cogne sur le toit. Le spectateur est pris entre deux feux : l'irruption inhabituelle à Paris des éléments naturels et l'éruption d'une langue qui demande qu'on s'y habitue. D'où le départ, bizarre, presque faussé, du spectacle.

Le vent d'avril ne viendra pas à bout de Gregory Motton. Loué soit le théâtre : la pièce du Britannique (né en 1961 d'une mère irlandaise et d'un père anglais) est plus forte que les éléments. La pièce ? On se ridiculiserait à la raconter. Petit extrait, emblématique : *« Dans le temps, disons à l'époque de Napoléon, vous pouviez vous allonger avec votre dépression, appuyer la tête sur une pierre et regarder l'eau ruisseler dans le champ et lever les yeux vers le ciel. Vous pouviez dire "je suis un misérable, l'homme est misérable, mais les cieux... sont grands et infinis ". Aujourd'hui, l'homme a abaissé le ciel et l'univers et inventé sa destruction. Maintenant, il n'y a plus nulle part où poser sa tête avec sa dépression car il faut dire "l'univers est une chose misérable, l'homme peut le transformer en côtelette de mouton" »*.

A ne pas négliger, la côtelette : c'est par quoi se joue l'irruption de Gregory Motton dans le monde. Le trou de la serrure par laquelle il voit ce qui se passe autour de lui, aujourd'hui. Et c'est tellement triste que ça en devient drôle. A sourire, de travers, sur son gradin de théâtre. Si l'adjectif n'était aussi éculé, c'est « déjantée » qui conviendrait à la petite humanité (sept personnages, plus quelques passants bizarres) à qui Gregory Motton demande d'occuper le plateau. Dont l'un, qui dit : *« Dans mes jeunes années, j'étais heureux, une fois j'ai ri six mois non-stop. »*

PERVERSITÉ ZÉLÉE

Rien à ajouter. On suit les personnages en s'essoufflant parfois – ils vont vite, se tuent, se mangent entre eux par inadvertance, ressuscitent, coursent les grenouilles dans les fossés, volent vers l'Australasie, essayent de se suicider avec des becs de corbeau, deviennent singes et rendent chèvre qui voudrait se raccrocher à une logique quelconque – serait-ce celle de la survie.

Il suffit d'être là et de les écouter. Gregory Motton n'a peur de rien, surtout pas des mots. Ce doit sûrement être sa seule croyance, et elle claque comme un drapeau sous le vent. Lukas Hemleb a ce qu'il faut de perversité zélée pour mener à bien la mise en scène de *Loué soit le progrès*. Il n'a malheureusement pas tous les comédiens qu'il faudrait – des adeptes du registre fin de siècle. Trois acteurs de la troupe de l'Odéon vont en tête, entraînant la pièce : Jérôme Derre et son air de ne pas y toucher, Anne Alvaro, déchaînée, et Marc Betton, celui qui est capable de dire sans rire que, quand il était jeune, il a une fois *« ri six mois non-stop »*.

Brigitte Salino

INSTANTANÉ

BOFA, CLOWN TRISTE DU DESSIN FRANÇAIS

Gus Bofa est un grand dessinateur, un gugusse boiteux au crayon magique, un écrivain fin et précieux, un journaliste féroce. Il croquait des poilus désespérés, des médecins bouchers, des Don Quichotte fildeférisés. Il savait tordre les visages et les corps, les âmes et la perspective. Il a peint la désespérance et l'amour à gros traits fins, faisant surgir du noir d'un crayon gras des visages hallucinés. Sa patte était toujours juste, toujours simple, toujours surprenante.

Sans la passion de quelques graphistes et bibliophiles amoureux, on l'aurait sans doute oublié. Un livre en 1980 (Futuropolis), une exposition en 1983 (Musée-galerie de la Seita), une réédition en 1997 (*Malaises*, La Machine), ont tenté de lui redonner vie. Ce n'est pas suffisant.

Avant la Grand Guerre, le clown triste du dessin français, qui est mort en août 1968, s'était amusé à diriger *Le Rire* et *Le Sourire*. Il avait un ami, Pierre Mac Orlan, à qui il avait conseillé d'écrire car il dessinait mal ; en fait, il singeait le maître. Au milieu de la presse patriotarde, ses dessins dans *La Baïonnette* pointaient le drame des poilus. La guerre, il l'avait faite jusqu'à arrêter les balles d'une mitrailleuse avec sa jambe.

Il a illustré des livres, les siens (*Chez les toubibs, Le Cirque, Synthèses littéraires...*), ceux de Pierre Mac Orlan, ceux d'écrivains sombres dont il savait rendre l'univers – Poe, Swift, Quincey. Il aimait tellement les dessins qu'il a organisé à partir de 1919 un salon d'illustrateurs appelé L'Araignée. Y ont été exposés tous ceux qui ont inventé la bibliophilie de l'époque, du bon et du moins bon, que Bofa chroniquait comme critique littéraire au *Crapouillot*.

Une galerie disperse – c'est le mot – une centaine de ces dessins, esquisses, projets... des merveilles. Dans le même temps, un original, François San Millan, publie une *Bibliographie de Gus Bofa*, travail de fou édité à dix-huit exemplaires qui recense le moindre crobard publié. Un ouvrage confidentiel, et une exposition rare.

Michel Lefebvre

★ Galerie AN. Girard, 7, rue Campagne-Première, Paris 14[e]. Tél. : 01-43-22-01-16. Jusqu'au 30 juin. *Bibliographie de Gus Bofa*, 130 p., 450 F (68,61 euros), La Nouvelle Araignée.

SORTIR

PARIS

La Seconde Madame Tanqueray
Le Musée d'Orsay s'ouvre au théâtre. Dans le cadre de la Saison anglaise qui accompagne l'exposition Burne-Jones, l'Auditorium accueille la création d'une lecture-spectacle de *La Seconde Madame Tanqueray* (1893), pièce d'Arthur Wing Pinero. Un portrait de la société victorienne sur son déclin, à travers l'histoire d'une femme qui chercha en vain à « racheter » son passé douteux en se construisant une respectabilité. Sandrine Anglade (qui fut assistante de Philippe Adrien, Andreï Serban et Jean-Pierre Miquel) dirige Emmanuelle Meyssignac, François Beaulieu, Christian Blanc et Françoise Bette.
Musée d'Orsay (Auditorium), 1, rue de Bellechasse, Paris-7[e]. M° Solferino. Du 20 au 23 avril, à 20 heures ; les 24 et 25, à 17 h 30. Tél. : 01-40-49-49-38. 40 F et 80 F.

Bennie Maupin Quartet
Il n'est pas mauvais d'aller voir un musicien le dernier soir de sa série, et même au dernier set d'icelle. Soit le groupe a fonctionné, et on assiste à son triomphe. Soit ce fut un désastre, et cela devient intéressant. Bennie Maupin, que l'on entend dans les grandes séances électrifiées de Miles et qui prit sa part de lion au New Morning en 1998 en *sideman*, est à La Villa : ce qui mérite un vrai détour.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6[e]. M° Saint-Germain-des-Prés. Le 20 avril, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

TOURS

Gary Lucas
Guitariste, chanteur, compositeur, le New-Yorkais Gary Lucas pourrait se reposer sur quelques lauriers assez glorieux : en 1973, il participe à la création de *Mass*, de Leonard Bernstein, joue ensuite dans le Magic Band de Don Van Vliet, *alias* Captain Beefheart, l'une des personnalités les plus mystérieuses du rock, puis avec Iggy Pop, Lou Reed, Dr John, Kevin Coyne, Jeff Buckley, écrit à l'occasion des tubes planétaires comme *Spider Web* pour la chanteuse Joan Osborne... Ce musicien parmi les plus prisés de la scène new-yorkaise autour de John Zorn et de Tim Berne a de la ressource ; il peut tout jouer et aime tout jouer : pop, avant-garde, boucles sonores, chansons... Ses enregistrements, en solo ou en groupe, sont un résumé brillant et inventif de l'histoire de la guitare électrique (à écouter le récent *Paradiso*, paru chez Oxygen Music Works). Absent de France depuis 1991, Lucas revient en trio avec Ernie Brooks à la basse et Jonathan Kane à la batterie, soit un trio bien déglingué.
Petit Faucheux, 23, rue des Cerisiers, 37000 Tours. Le 23 avril, à 20 h 30. Tél. : 02-47-38-67-62.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Chute de la Maison Usher
de Roger Corman, avec Vincent Price, Mark Damon, Myrna Fahey.
Américain, 1960, copie neuve (1 h 25).
Reflet Médicis III, 5[e]. Tél. : 01-43-54-42-34.

Le crime était presque parfait
de Alfred Hitchcock, avec Grace Kelly, Ray Milland.
Américain, 1954 (1 h 45).
Action Christine, 6[e]. Tél. : 01-43-29-11-30.

Scarface (*)
de Brian De Palma, avec Al Pacino, Steven Bauer, Michelle Pfeiffer.
Américain, 1983, copie neuve (2 h 45).
Grand Action, 5[e]. Tél. : 01-43-29-44-40 ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8[e].

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

En fuite
de Jean Genet, Georges Perec et Nathalie Sarraute, mise en scène de Laurent Gutmann, avec Gilles Arbona, Marie-Paule Trystram et Christophe Sauger.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6[e]. M° Odéon. Du 20 avril au 7 mai. Du mardi au samedi, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. 30 F.

Oh, les beaux jours ! de Samuel Beckett, mise en scène de Miloud Khétib, avec Betty Raffaëlli et Pierre Clarard.
Cartoucherie - Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12[e]. M° Château-de-Vincennes. Du 20 avril au 9 mai. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 01-43-28-36-36. 50 F.

Fellag :
Djurdjurassique bled
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, 10[e]. M° La Chapelle. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 2 mai.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Mozart : *Idomeneo re di Creta, ouverture, Concerto pour piano et orchestre KV 453*. Schubert : *Symphonie n° 3*. Nicholas Angelich (piano), Sebastian Lang-Lessing (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16[e]. M° Passy. Le 20, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Orchestre philharmonique de Vienne
Nicolai : *Les Joyeuses Commères de Windsor, ouverture, Fantaisie avec variations brillantes sur « Norma »*. Bruckner : *Symphonie n° 3 « Richard Wagner »*. Friedrich Höricke (piano), Roger Norrington (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8[e]. M° Alma-Marceau. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 750 F.

Pareil mais plus
Péniche Makara, quai de la Gare, 13[e]. M° Quai-de-la-Gare. Le 20, à 21 heures. Tél. : 01-44-24-09-00.

Debora Sefer invite
Francis Lockwood Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, 1[er]. M° Châtelet. Le 20, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Bob Margolin
& the Big Bill Morganfield
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10[e]. M° Château-d'Eau. Le 20, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Karim Kacel
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-la-Villette, 19[e]. M° Porte-de-la-Villette. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. 80 F et 120 F. Jusqu'au 1[er] mai.

Zakir Hussain (Inde du Nord)
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, 18[e]. M° Abbesses. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F. Jusqu'au 23 avril.

RÉSERVATIONS

Rufus Wainwright
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10[e]. Le 4 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 132 F.

Baaba Maal
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, 11[e]. Le 29 mai, à 18 h 30. Tél. : 01-43-14-35-35. 126 F.

DERNIERS JOURS

25 avril :
Le Grand Cabaret de la peur et Richard III
deux nouvelles créations de Geneviève de Kermabon.
Espace chapiteau du Parc de la Villette, 19[e]. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.

Mark Rothko
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 16[e]. Tél. : 01-53-67-40-00. 35 F et 45 F.

26 avril :
Un ami de Cézanne et de Van Gogh : le docteur Gachet (1828-1909)
Galeries nationales du Grand Palais, avenue Winston-Churchill, entrée place Georges-Clemenceau, 8[e]. Tél. : 01-44-13-17-17. 35 F et 48 F.



MARDI 20 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.15 La Cagoule : Procès d'une société secrète. Forum Planète

MAGAZINES

19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Elisabeth Guigou. LCI
20.00 20 h Paris Première. Claude Sérillon. Paris Première
20.50 Spécial E = M 6. La 200e. M 6
20.55 C'est pas la mer à boire. La voix. France 3
23.05 Science 3. Sur la piste du crime [2/3] : Scène de crime. France 3
23.20 Place de la République. Y-a-t'il une vie après le profit ? France 2
1.20 Saga-Cités. On est parti écrire. France 3

DOCUMENTAIRES

19.05 Une fille contre la Mafia. Planète
19.25 Trois grands peintres. [2/3]. Goya (1746-1826), les deux regards. Odyssée
20.05 Les Tribus indiennes. [17/20]. Les Sioux Yankton. Planète
20.10 Vatikan. [3/5]. Paul VI et la pilule. Odyssée
20.15 A l'ombre des arènes. [2/4]. Arte
20.35 L'Autre Algérie. Les oiseaux chantent toujours la liberté, échos des stades. Planète
20.45 La Vie en face. Les Portes de la mort. Arte
20.45 Les Descendants. [11/13] Les Bourbons d'Espagne. Histoire
21.30 Miles Davis. Planète
21.55 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [1/3]. Les années eskimo. Odyssée
23.35 Sur la piste du crime. [3/3]. Avis d'experts. TSR
0.30 Le crocodile. Les dents du fleuve. France 3

SPORTS EN DIRECT

18.30 Basket-ball. Euroligue. Final Four (demi-finales) : Team System Bologne - Kinder Bologne. 21.00 Kaunas - Olympiakos. AB Sports
19.30 Football. Coupe de l'UEFA (demi-finale retour) : Bologne - Marseille. (22.30 En différé sur Eurosport). Canal +
20.30 Handball. Coupe de France masculine. Demi-finale : Toulouse - PSG. Eurosport
2.05 Basket NBA. Utah - San Antonio. Canal +

MUSIQUE

19.30 Haydn. *Messe en si majeur.* Par La Petite Bande, dir. Sigiswald Kujiken. Mezzo
19.35 Bach. *Concerto brandebourgeois n° 2.* Par le Scottish Chamber Orchestra, dir. Raymond Leppard. Muzzik
19.55 Cesaria Evora. Festival de Montréal 1995. Muzzik
21.00 Tchaïkovski. *Concerto pour violon.* Avec Silvia Marcovici, violon. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Serge Baudo. Muzzik
21.40 Water Music et Music for the Royal Fireworks de Haendel. Par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. André Previn. Mezzo
21.40 Serge Baudo dirige... Oberon, de Weber et *Mathias le peintre*, de Hindemith. Par l'Orchestre de la Suisse italienne. Muzzik
22.25 Solti dirige Beethoven. Avec Murray Perahia, piano. Par le London Symphony Orchestra, dir. sir Georg Solti. Muzzik
22.45 The Rake's Progress. Par la Camerata Academica et le Chœur de l'opéra de Vienne, dir. Sylvain Cambreling. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Les Yeux de Cécile. Jean-Pierre Denis. Festival
22.00 Voltaire, ce diable d'homme. Marcel Camus [2/5]. Festival

SÉRIES

20.40 The Practice. Burden of Proof. Ties That Bind. Série Club
21.45 Ally McBeal. Making Spirits Bright (v.o.). Téva
22.55 Star Trek, la nouvelle génération. Cauchemars (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Star Trek, Deep Space Nine. Les devises de l'acquisition (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

CINÉ CINÉMA 2

18.55 La Double Vie de Véronique ■ ■ ■

Deux fillettes sont nées le même jour, l'une à Varsovie, Weronika, l'autre à Clermont-Ferrand, Véronique. A vingt ans, elles ont, toutes deux, des dons pour le chant, ont perdu leur mère et entretiennent une relation privilégiée avec leur père. Krzysztof Kieslowski établit entre elles des correspondances subtiles. Irène Jacob reçut à Cannes le Prix d'interprétation.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Florent Schmitt

Florent Schmitt (1870-1958) suivit l'enseignement de Massenet, puis de Fauré. Il mérite d'être redécouvert, lui qui, de son vivant, jouissait d'une célébrité acquise dès ses débuts, par la création, coup sur coup, du *Psaume XLVII* (1906), de *La Tragédie de Salomé* (1907) et du *Quintette pour piano et cordes* (1908), et qui se prolongea jusqu'à la création de sa *Deuxième Symphonie*, l'année de sa mort.

FRANCE 3

23.05 Sciences 3

Après la médecine légale, *Scènes de crime*, le deuxième volet de la série « Sur la piste du crime », propose de nous faire suivre l'évolution de diverses enquêtes criminelles, jusqu'à leur résolution. A travers les nouvelles techniques et leurs progrès, on découvre toute l'histoire de la criminologie. Le troisième et dernier volet de cette série (diffusé le 18 mai) sera consacré aux experts.

FILMS

15.10 La Comédie de Dieu ■ ■ Joao Cesar Monteiro (Fr. - Port., 1995, v.o., 170 min) O. Ciné Cinéma 2
16.15 Luna Park ■ ■ Pavel Lounguine (France - Russie, 1992, 110 min) O. Cinéstar 1
17.25 Les Deux Anglaises et le Continent ■ ■ François Truffaut (France, 1971, 125 min) O. Cinétoile
18.30 Napoléon ■ ■ ■ Abel Gance [2/3] (France, 1926, N., muet, 120 min) O. Histoire
18.35 Mac ■ ■ John Turturro (Etats-Unis, 1992, 115 min) O. Cinéstar 1
18.40 Infidèlement vôtre ■ ■ Preston Sturges (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
18.55 La Double Vie de Véronique ■ ■ ■ Krzysztof Kieslowski (Fr. - Pol., 1991, 95 min) O. Ciné Cinéma 2
20.30 Dédée d'Anvers ■ ■ Yves Allégret (France, 1947, N., 90 min) O. Ciné Classics
20.30 Le Miraculé ■ ■ Jean-Pierre Mocky (France, 1987) O. Ciné Cinéma 1



20.50 Jumpin'Jack Flash ■ ■ Penny Marshall. Avec Whoopi Goldberg, Stephen Collins (Etats-Unis, 1986, 120 min) O. TF 1
22.35 Ce soir ou jamais ■ ■ Michel Deville (France, 1961, N., 105 min) O. Paris Première
22.50 To be or not to be ■ ■ ■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile
23.47 Violent Cop ■ ■ Takeshi Kitano (Japon, 1989, v.o., 98 min) O. Canal +
0.25 L'Homme le plus dangereux du monde ■ ■ Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1969, 100 min) O. Ciné Cinéma 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Jumpin'Jack Flash ■ ■ Film. Penny Marshall. O.
22.50 High Secret City, la ville du grand secret. Un maire en accusation. O. Une question de confiance. O.
0.35 Minuit sport.
1.10 TF 1 nuit, Météo.
1.25 Reportages. La justice est dans l'escalier.
1.50 Musiques en France. Eglise de l'Assomption.

FRANCE 2

18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.50 Permis de tuer. Film. John Glen. O.
23.10 Bouche à oreille.
23.20 Place de la République. Y-a-t'il une vie après le profit ?
0.50 L'Euro, Journal, Météo.
1.20 Le Cercle. Une pyramide de dix ans (Les grands travaux).

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information. Météo.
20.05 Fa Si La nouveau.
20.35 Tout le sport.
20.55 C'est pas la mer à boire. La voix.
22.30 Météo, Soir 3.
23.05 Science 3. Sur la piste du crime [2/3].
0.00 Magazine olympique.
0.30 Le Crocodile. Les dents du fleuve.
1.20 Saga-Cités. On est parti écrire.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 19.30
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
19.15 Football. Coupe de l'UEFA. Demi-finales. Matches retour 19.30 Bologne - Marseille. 21.30 Parme - Atletico Madrid.
23.45 Les Sales Blagues de l'*Echo*. Pas de pitié pour le public. O.
23.47 Violent Cop ■ ■ Film. Takeshi Kitano (v.o.). O.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. A l'ombre des arènes [2/4].
20.45 La Vie en face. Les Portes de la mort.
21.35 Comedia. La Servante amante ■ Film. J. Douchet et J. Lassalle. O.
0.20 Chantage mortel. Téléfilm. Heinrich Breloer [2/2]. O.
1.55 La Mort d'un banquier. Roberto Calvi et le Vatican.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, E = M6 découverte.
20.50 E = M6, la 200e. Les plus belles images de la science.
22.35 Portrait dans la nuit. Téléfilm. Jack Sholder. O.
0.15 Capital. Téléphone fixe : peut-on payer moins cher ?

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Guy Bechtel.
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Peter Eötvös : Œuvres de Henze, Mozart, Schubert.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bellocq, Bouchard.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Concerto pour violon n° 4 K 218*, de Mozart, par la Deutsche Kammerphilharmonie, dir. Christian Tetzlaff, violon. 20.40 Concert. Florent Schmitt (1), compositeur. Œuvres de Fauré, Schmitt, Ferroud, Caplet, Szymanowski.
22.37 Les Soirées... (suite). Œuvres de C.P.E. Bach, Boccherini, Jadin, Benda.

MERCREDI 21 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.35 De l'apartheid à la démocratie. Invités : Marc Aicardi de Saint-Paul, Dominique Brunin, Léo Conradi, Georges Lory, Denis-Constant Martin. Forum Planète

MAGAZINES

16.05 Saga-Cités. Rap'parité. France 3
16.10 et 20.10 Le Talk Show. Avec Axelle Red et Frédéric Beigbeder. LCI
17.10 Le Débat. Jean-Marie Le Guen et Olivier de Chazeaux. LCI
17.20 Le Club. Roger Vadim. Ciné Classics
18.00 Stars en stock. Joanne Woodward. Robert Mitchum. Paris Première
18.15 Les Dossiers du Grand Journal. LCI
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Bruno Solo, Raphaël Kresper, Soulwax. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Pierre Moscovici LCI
20.00 20h Paris Première. John Turturro. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Argentine, le procès des militaires. Arte
20.55 Des racines et des ailes. Le patrimoine mondial. Pompéi : opération survie. L'empreinte des pharaons. Une merveille de canal. France 3
21.00 Paris modes. Trussardi. Paris Première
21.05 Droit de cité. Le plus beau métier du monde ? TV 5
22.40 Ça se discute. Doublures, nègres, sosies : peut-on s'épanouir dans l'ombre de l'autre ? France 2
23.15 Carte blanche à... Henri Troyat. Invités : Nikita Alexeievitch Struve, Hector Biancotti, Hélène Carrère d'Encausse, Anne Wiazemsky. Forum Planète
23.30 Un siècle d'écrivains. Panaït Istrati, écrivain vagabond. France 3
0.10 E = M 6, la 200e. Les plus belles images de la science. M 6
0.20 C'est pas la mer à boire. La voix. Invités : Natalie Dessay, soprano ; Marianne James, mezzo-soprano ; Claude Nougaro ; Laura Mayne, du groupe Native ; Yves Lecoq ; Roger Carel ; des choristes de l'Opéra de Paris ; une chorale de gospel ; le docteur Jean Abitbol, phoniatre ; le docteur Christiane Lobryeau, phoniatre. France 3
0.40 Le Canal du savoir. Le Panthéon. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.10 Les Armes de la victoire. [3/12]. Le P-51 Mustang. Planète
17.40 Pays d'octobre. [2/4]. Mississippi : la religion. Planète
17.40 Quelque part en Laponie. Odyssée
18.05 Carnets de vol. Les cargos aériens. Odyssée
18.35 Cinq colonnes à la une. Planète
19.00 Les Aventuriers de l'archéologie moderne. [1/3]. Les cités ensevelies d'Oman. Arte
19.30 La Chine, dragon millénaire. La rivière des perles. Odyssée
19.40 1918, de la guerre à la mer. Planète
20.00 L'Australasie sauvage, terre des futurophages. Les mangeurs d'avenir. Odyssée
20.15 A l'ombre des arènes. [3/4]. La fièvre des taureaux. Arte
20.30 Apartheid. [1/2]. Forum Planète
20.35 Une fille contre la Mafia. Planète
20.45 Mémoire arménienne. [3/3]. Des exilés en terre de France. Histoire
20.50 Voix indiennes. Odyssée
21.35 Les Tribus indiennes. [17/20]. Les Sioux Yankton. Planète
21.40 Musica. Samson François, l'enchanteur du piano. Arte
22.05 L'Autre Algérie. Les oiseaux chantent toujours la liberté, échos des stades. Planète
22.05 Le Flambe. La vie quotidienne des accros du jeu. Odyssée
23.00 Profil. Tina Modotti. Photographe, révolutionnaire. Arte
23.00 Miles. Planète
0.05 La Lucarne. Home Page. Arte
0.25 Trois grands peintres. [2/3]. Goya (1746-1826), les deux regards. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

17.00 et 20.00 Football. Championnat du monde des moins de 20 ans. Demi-finales : Uruguay - Japon ; Mali - Espagne Eurosport
20.00 Basket-ball. Coupe de France. 1re demi-finale. AB Sports
20.35 Football. Ligue des champions. Demi-finale. Match retour. Juventus de Turin - Manchester United. TF 1

MUSIQUE

19.25 Water Music et Music for the Royal Fireworks de Haendel. Par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. André Previn. Mezzo
20.00 Concerto brandebourgeois n° 1, de Bach. Par le Scottish Chamber Orchestra, dir. R. Leppard. Muzzik
21.40 Les Chieftains. Festival interceltique. Mezzo
21.55 Storytellers : Phil Collins. Paris Première
23.40 Gil Evans. Montreux 1983. Muzzik
0.45 Messe en sol majeur, de Cherubini. Par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de la Scala, dir. Riccardo Muti. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.35 Cœur Caraïbes. [2/2]. M 6
17.50 Rêveuse jeunesse. Nadine Trintignant. Festival
18.15 Les Moissons de l'océan. François Luciani [1/4]. TV 5
18.30 Les Cravates léopard. Jean-Luc Trotignon. Téva
19.30 L'An mil. Jean-Dominique de La Rochefoucauld [3/3]. Festival
20.30 Pas de vieux os. Gérard Mordillat. Festival
20.50 Jusqu'à ce que la mort nous sépare. Lionel Epp. O. M 6
20.55 La Route à l'envers. Chantal Picault. France 2
22.35 Coup de foudre prémédité. Chris Thompson. O. M 6

SÉRIES

17.00 Au nom de la loi. La ville de la terreur. La Cinquième
20.10 Campus Show. [2/2]. Série Club
20.15 Ellen. Hello Dalai. RTL 9
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Cauchemars. Canal Jimmy
20.40 Homicide. La veuve noire. Série Club
20.40 Nestor Burma. Les Eaux troubles de Javel. 13ème Rue
20.55 Taggart. Le Tatouage. TMC
21.20 Quai n° 1. Un mort en trop. RTBF 1
21.25 Le Caméléon. Homefront (v.o.). Série Club
22.15 Brooklyn South. Touched by a Checkered Cab (v.o.). Série Club
22.25 Friends. The One with the Girl Who Hits Joey (v.o.). Canal Jimmy
22.50 Absolutely Fabulous. Bonne année ! (v.o.). Canal Jimmy
23.05 3e planète après le Soleil. [1/2]. 36-24-36 Dick (v.o.). Série Club
23.25 The New Statesman. Le polyglotte (v.o.). Canal Jimmy
0.25 New York Police Blues. Le videur (v.o.). Canal Jimmy
0.30 Spin City. Un maire à Miami (v.o.). O. Canal +

Le Monde TÉLÉVISION

RADIO CLASSIQUE

20.40 Goethe et ses contemporains

Contemporain de Mozart et de Schubert, Goethe fut la providence des musiciens. Ce n'est pas son théâtre qui a été source d'inspiration lyrique, mais ses poèmes, ses nouvelles ou ses romans. Toute sa vie baigna dans une atmosphère musicale. Et, entre 1791 et 1817, il dirigea le théâtre de Weimar, où les opéras de Mozart étaient, de son fait, particulièrement à l'honneur.

ARTE

20.45 Les Mercredis de l'Histoire

Réalisé par Walter Goobar, le documentaire *Argentine, le procès des militaires* ne dit pas tout du sort des quelque 30 000 personnes assassinées ou disparues sous la dictature. Il montre en filigrane l'action – illégale et clandestine – des responsables des forces armées, mais n'explique pas comment les politiques ont échoué pour ne pas avoir su contraindre les militaires à tout dire sur le sort des victimes.

ARTE

23.00 Profil : Tina Modotti

Intelligente, belle, généreuse, courageuse, ambiguë, passionnée, libre dans ses actes comme dans sa parole, Tina Modotti (1896-1942) fut tout cela à la fois. Réalisée par Elisabeth Weyer en 1996, cette évocation, très richement documentée, de la « photographe révolutionnaire » préserve la part de mystère et les zones d'ombre d'une nomade polyglotte, artiste, muse et militante.

FILMS

13.00 Portrait de femme ■ ■ Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, 140 min) O. Ciné Cinéma 1
13.10 Mary Reilly ■ ■ Stephen Frears (Etats-Unis, 1995, 110 min) O. Cinéstar 2
14.15 L'Eternel féminin ■ Irving Rapper (Etats-Unis, 1954, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile
14.35 Dédée d'Anvers ■ ■ Yves Allégret (France, 1947, N., 90 min) O. Ciné Classics
14.45 Un pyjama pour deux ■ Delbert Mann (Etats-Unis, 1961, v.o., 105 min) O. Ciné Cinéma 3
16.30 Napoléon ■ ■ ■ Abel Gance [3/3] (France, 1926, N., muet, 120 min) O. Histoire
17.45 La Comédie de Dieu ■ ■ Joao Cesar Monteiro (Fr. - Port., 1995, v.o., 165 min) O. Ciné Cinéma 1
19.30 Le Prête-nom ■ ■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1976, 95 min) O. Cinétoile



21.00 ... Comme elle respire ■ ■ Pierre Salvadori. Avec Marie Trintignant, Guillaume Depardieu (France, 1998, 98 min) O. Canal +
21.00 Angel Baby ■ Michael Rymer (Australie, 1996, 105 min) O. Cinéstar 2
21.05 Broadway Danny Rose ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1983, N., 85 min) O. Cinétoile
21.10 Le Fugitif ■ Andrew Davis (Etats-Unis, 1993, 130 min) O. TSR



COLLECTION CHRISTOPHE L

22.10 Portrait de femme ■ ■ Jane Campion. Avec Nicole Kidman (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 140 min) O. Ciné Cinéma 3
22.30 Top Hat ■ ■ Mark Sandrich (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile
22.50 La Double Vie de Véronique ■ ■ ■ Krzysztof Kieslowski (Fr. - Pol., 1991, 100 min) O. Ciné Cinéma 1
23.55 Petits meurtres entre amis ■ ■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 90 min) O. Cinéstar 1
1.40 L'Homme le plus dangereux du monde ■ ■ Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1969, v.o., 95 min) O. Ciné Cinéma 3
2.05 Boomerang ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Melrose Place. O.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal, Météo.
20.35 Football. Ligue des champions. Demi-finales retour. 20.45 Juventus Turin - Manchester United. 22.40 Bayern Munich - Dynamo Kiev.
0.20 Idéal Palace. Le Peninsula de Hongkong.

FRANCE 2

17.10 Un livre, des livres.
17.15 Cap des Pins. O.
17.45 Rince ta baignoire.
18.15 Friends. O.
18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 La Route à l'envers. Téléfilm. Chantal Picault. O.
22.40 Ça se discute. Sosies, doublures, nègres : peut-on s'épanouir dans l'ombre de l'autre ?
0.45 Journal, Météo.
1.05 Le Cercle. La 1000e.

FRANCE 3

17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La nouveau.
20.35 Tout le sport.
20.55 Des racines et des ailes. Le patrimoine mondial.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Un siècle d'écrivains. Panaït Istrati, écrivain vagabond.
0.20 C'est pas la mer à boire. La voix.
1.50 Nocturnales. Semaine baroque : Clerambault.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 ... Comme elle respire ■ ■ Film. Pierre Salvadori. O.
22.38 Les Sales Blagues de l'*Echo*. Rions dans le cosmos. O.
22.40 Anaconda, le prédateur ■ Film. Luis Llosa (v.o.). O.
0.05 South Park. Joyeux Noël Charlie Manson. O.
0.30 Spin City. Un maire à Miami. O.
0.50 A la une. Tel est pris... O.
1.15 Ned et Stacey. Nuits blanches à Manhattan. O.

LA CINQUIÈME/ARTE

17.30 100 % question.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Connaissance. [1/5]
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. [3/4].
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Argentine, le procès des militaires.
21.35 Les Cent Photos du siècle. Guerre des Malouines, Rafaël Wollmann, 1982.
21.40 Musica. Samson François, l'enchanteur du piano. 22.40 Samson François interprète le *Concerto en sol*, de Ravel.
23.00 Profil. Tina Modotti. Photographe, révolutionnaire.
0.05 La Lucarne. Home Page.
1.55 Ducktators. Donald s'en va-t'en guerre.

M 6

17.35 Cœur Caraïbes. Téléfilm. Paolo Barzman [2/2]. O.
18.25 Loïs et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Une journée avec...
20.50 Jusqu'à ce que la mort nous sépare. Téléfilm. Lionel Epp. O.
22.35 Coup de foudre prémédité. Téléfilm. Chris Thompson. O.
0.10 E = M6, la 200e. Les plus belles images de la science.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Yves Frémion (*L'Anarchiste*).
21.00 Philambule. Descartes mène l'enquête. Invités : Frédéric Serror, Herlo Saboga.
22.10 Fiction. *Plaidoyer pour un boxeur*, de Marcia Romano.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Falstaff. Opéra de Verdi. Par le Chœur Monteverdi et l'Orchestre révolutionnaire et romantique, dir. John Eliot Gardiner.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Rissel, Gobeil.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Septuor op. posthumes*, de Bruch, par le Consortium Classicum, dir. Dieter Klöcher. 20.40 Goethe (4). Et ses contemporains. Œuvres de Mozart, Reichardt, Hummel, Zelter, Eberwein, Mendelssohn, Schubert, Beethoven.
22.10 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mahler, Busoni, Schnittke.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

- ■ On peut voir
- ■ ■ A ne pas manquer
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +

DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde
MERCREDI 21 AVRIL 1999

L'extrême droite turque a bénéficié du discrédit des formations du centre

Le Parti d'action nationale a séduit beaucoup de jeunes lors des élections de dimanche

ISTANBUL
de notre correspondante

Au lendemain d'élections législatives et municipales aux résultats surprenants (*Le Monde* du 20 avril), la Turquie s'interroge sur les conséquences du retour des « Loups gris » sur la scène politique. En 1995, le Parti d'action nationale (MHP) n'avait pas même franchi la barrière des 10 % indispensables pour entrer à l'Assemblée nationale. Dimanche, il a raflé plus de 18 % des voix.

Depuis la mort, il y a deux ans, de son fondateur et dirigeant légendaire, Alparslan Türkes, l'un des principaux acteurs du coup d'Etat militaire de 1960, le MHP a été divisé par des luttes de pouvoir internes qui se sont soldées par la victoire de Devlet Bahçeli, le dirigeant actuel. Sa ligne s'est modérée mais sa politique demeure mal définie. Il veut répondre au sentiment de malaise au sein de la population turque, alimenté à la fois par le rejet de la candidature turque par l'Europe des Quinze et le conflit kurde.

Le succès électoral du MHP, que personne – pas même les nationalistes eux-mêmes – n'attendait, signale également le mécontentement profond de la population à l'égard des politiciens du centre qui, depuis des années, ne font qu'échanger des accusations de corruption et ne se sont pas attaqué avec la vigueur nécessaire aux problèmes du pays.

UN PASSÉ VIOLENT

Parmi les électeurs qui ont choisi le MHP figurent de nombreux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, souvent sans emploi et à la recherche d'une idéologie qui réponde à leurs attentes. La distribution géographique des votes signale également des clivages importants : alors que l'ouest de la Turquie a opté pour le nationalisme de gauche de Bülent Ecevit, c'est de l'Anatolie centrale qu'est venue la vague d'extrême droite. Dans le Sud-Est anatolien, en revanche, c'est l'expression de l'identité kurde qui a pris le dessus, avec le parti pro-kurde Hadep.

Au cours des années 70, le MHP avait participé à plusieurs gouvernements, mais c'est surtout dans la rue que son impact s'était fait sentir. Les Turcs se souviennent notamment des événements de Kahramanmaras en décembre 1978, lorsque des *ülkücüs*, les « idéalistes » qui soutiennent le parti, avaient attaqué cette ville dominée par la gauche et par la minorité alévite. Plus de 100 personnes avaient perdu la vie et 1 000 autres avaient été blessées au cours d'une orgie de violence qui avaient duré deux jours et deux nuits. Les affrontements violents entre la gauche et l'extrême droite, qui avaient déchiré le pays dans les années 70, avaient finalement forcé l'armée à intervenir et renverser le gouvernement en septembre 1980.

Contrairement aux islamistes, perçus comme un danger potentiel au cas où ils arriveraient au pouvoir, le nationalisme turc est déjà bien ancré dans les institutions, et notamment au sein de la police. Sous une forme plus modérée, il est même intégré à l'idéologie officielle. Le scandale de Susurluk, en novembre 1996, avait révélé l'existence de liens entre la mafia d'extrême droite, la police et les milieux politiques. Il avait également démontré que d'anciens *ülkücüs* avaient été recrutés par les cercles étatiques pour certaines opérations peu orthodoxes, notamment contre le mouvement armé arménien Asala. Les « meurtres mystérieux » de plusieurs milliers de sympathisants kurdes sont également attribués à de tels gangs.

Devlet Bahçeli, un économiste célibataire âgé de cinquante et un ans, semble vouloir effacer les événements du passé et rapprocher son parti du centre. Qu'il participe ou non à la coalition que Bülent Ecevit sera vraisemblablement chargé de former, le MHP sera indiscutablement en position d'influencer l'avenir du pays.En politique étrangère, on peut s'attendre à une attitude plus inflexible vis-à-vis de l'Europe et à des réactions virulentes contre toute tentative d'ingérence de la part des Occidentaux.

Nicole Pope

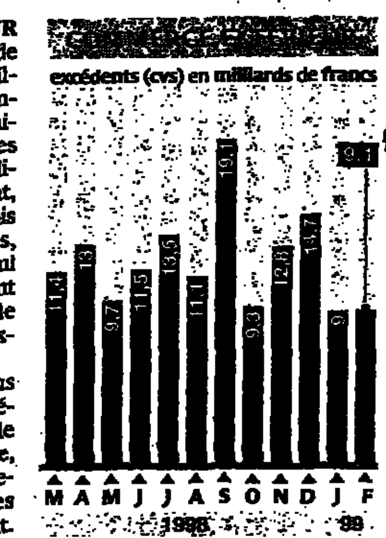
Lire aussi notre éditorial page 21.

L'excédent commercial français se contracte

Le volume des échanges mondiaux baisse

LE COMMERCE EXTÉRIEUR français a dégagé un excédent de 9,1 milliards de francs (1,39 milliard d'euros) en février, en données corrigées des variations saisonnières, selon les statistiques publiées mardi 20 avril par la direction des douanes. Ce résultat, presque identique à celui du mois de janvier (9 milliards de francs, 1,37 milliard d'euros) est en recul sur ceux de l'année 1998, qui ont atteint jusqu'à 19,1 milliards de francs (2,9 milliards d'euros) d'excédents en septembre.

Ces résultats s'inscrivent dans une tendance plus générale à la réduction des échanges. Du fait de la dégradation de la conjoncture, le commerce mondial est visiblement en ralentissement et les échanges français se contractent. C'est vrai des exportations, qui ont atteint seulement 139,5 milliards de francs (21,3 milliards d'euros) en février, contre un point haut, en novembre 1998, de 151,1 milliards de francs (23 milliards d'euros). Mais cela l'est aussi des importations, qui se sont élevées à 130,5 milliards de francs (19,9 milliards d'euros) contre 138,3 milliards de francs (21,1 milliards d'euros) en novembre. La balance commerciale française devrait, de plus, être affectée, dans les prochains mois, par la hausse des prix pétroliers.



Air France : poursuite de la grève à l'aéroport de Nice

LA GRÈVE DU PERSONNEL au sol d'Air France à l'aéroport de Nice, qui a débuté vendredi 16 avril, se poursuivait mardi 20. Les salariés protestent contre la précarité de nombreux contrats de travail et le recours à la sous-traitance. Les liaisons entre Orly-ouest et Nice sont déroutées vers Toulon, ce qui engendre des retards. Les liaisons entre Roissy Charles-de-Gaulle et Nice sont maintenues. La plupart des liaisons transversales sont supprimées. Deux numéros de téléphone, 0802-802-802 et 08-36-68-10-48, ont été mis à la disposition des passagers de la compagnie nationale.

Château d'Yquem : accord entre LVMH et Alexandre de Lur-Saluces

LE CONFLIT opposant le groupe de luxe LVMH, présidé par Bernard Arnault, et Alexandre de Lur-Saluces, le patron du Château d'Yquem, premier cru supérieur de sauternes, a été réglé mardi 20 avril. Dans l'accord qui a été signé entre les deux parties, M. de Lur-Saluces accepte de céder les 10 % du capital du domaine qu'il détient à LVMH. Celui-ci va donc se retrouver propriétaire de 64 % du prestigieux cru, ayant déjà racheté les parts du frère aîné des Lur-Saluces, Eugène. Alexandre demeure à la tête du domaine : il prendra la présidence du conseil d'administration d'une future société anonyme d'exploitation du Château d'Yquem, destinée à remplacer l'actuelle société civile en commandite par actions, qui sera dissoute. Les procédures en cours sont retirées, à l'exception de celle opposant les deux frères Lur-Saluces à propos de l'indivision du domaine.

Edouard Michelin va succéder à son père à la tête de l'entreprise

À LA TÊTE de Michelin depuis 1955, François Michelin, âgé de soixante-treize ans, va être remplacé par son fils Edouard, trente-six ans. Cette nomination sera proposée le 11 juin, lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire, François Michelin étant atteint par la limite d'âge. Celui-ci devrait encore rester trois années cogérant aux côtés de René Zingraff et de son fils, qui avait été appelé à la gérance en 1991 à l'âge de vingt-huit ans. Formé par Carlos Ghosn, aujourd'hui directeur général adjoint de Renault et futur numéro deux de Nissan, il était ensuite devenu directeur de la firme clermontoise en Amérique du Nord. Edouard Michelin est le troisième du nom en un siècle à diriger le fabricant de pneumatiques.

Le gouvernement décide de faire des économies sur le budget de 1999

LE GOUVERNEMENT a décidé de mettre en réserves des crédits afin de tenir l'objectif d'une progression en volume de 1 % des dépenses de l'Etat en 1999, a-t-on indiqué lundi 19 avril dans l'entourage de Lionel Jospin. La loi de finances initiale prévoyait une évolution de 2,3 % en valeur des dépenses avec une inflation en moyenne annuelle de 1,3 %, soit une évolution en volume de ces dépenses de 1 %. Les prévisions d'inflation ayant été ramenées à 0,5 % en moyenne annuelle, il faut donc que les dépenses budgétaires progressent de 1,5 % en valeur pour que leur progression en volume soit de 1 %. Chaque ministère va donc devoir mettre en réserve une partie des crédits dont il disposait pour 1999 pour respecter cet objectif. Au total, ce sont près de 13 milliards de francs (1,98 milliard d'euros) – 0,8 % d'un budget d'environ 1 600 milliards (244 milliards d'euros) – qui devront être économisés par rapport aux dépenses initialement prévues.

DÉPÊCHE

■ **RELIGION : le pape Jean Paul II** se rendra en visite en Arménie du 2 au 4 juillet à l'invitation du patriarche Karekin Ier et du président arménien Robert Kotcharian, a annoncé mardi 20 avril le service de presse de l'archevêque arménien. – *(AFP.)*

Tirage du *Monde* daté mardi 20 avril 1999 : 508 631 exemplaires. 1 •

excédent commercial
français se contracte

Le Monde
SUPPLEMENT

Ci-dessus, la flèche de la cathédrale. Ci-dessous, le pont des Moulins, à la Petite France.

Vivre à Strasbourg



Au début des années 90, après la décision de François Mitterrand et de Helmut Kohl de constituer un corps d'armée européen et d'installer son quartier général à Strasbourg, un petit groupe d'officiers avait constitué discrètement dans la capitale alsacienne « l'état-major de la montée en puissance » de cette future unité multinationale. La question qu'ils se posaient était toujours la même : « *Croyez-vous que les Strasbourgeois vont accepter de voir des uniformes allemands en ville ?* »

Quelques années plus tard, les soldats de la Bundeswehr qui parcourent les rues, de l'état-major au mess, ou enfourchent leur vélo sur les pistes cyclables de l'agglomération, ne font pas plus sourciller que leurs collègues belges, espagnols ou luxembourgeois.C'est un symbole. L'Eurocorps a permis de marquer dans un même geste l'achèvement de la réconciliation franco-allemande, de renouer avec le passé militaire de la ville et sa composante culturelle rhénane. En même temps, il renvoyait aux Strasbourgeois l'image d'une ville ouverte, à laquelle sont confiées les institutions nouvelles du continent européen et de sa sécurité.

Strasbourg, 250 000 habitants, 450 000 pour la communauté urbaine, n'oublie jamais le poids de l'Histoire et ses cinq changements de nationalité en un siècle. Son empreinte est dans les rues, les bâtiments, les familles, les esprits. Chat échaudé craint l'eau froide, et parfois l'Histoire pèse et étouffe. Mais quand, justement, on s'en inquiète, Strasbourg sait aussi surprendre. Faire sauter les verrous, se montrer audacieuse, généreuse, éveilleuse. La dynamique des contradictions est peut-être la vraie signature de cette ville entre Vosges et Rhin. Pour qui veut apprendre à la lire.

Photographies de Gérard Rondeau

Jacques Fortier

مكبرة من الأصل



Choyée par le royaume de France, auquel elle a été rattachée en 1681 par Louis XIV, puis par l'Empire allemand, qui en avait fait sa vitrine occidentale, Strasbourg est belle. Sur l'ellipse centrale, la Petite France, avec son pont des Moulins, conserve de nombreuses maisons médiévales... bien loin des cités HLM et des voitures brûlées de sa périphérie.

De la difficulté de marier ouverture et différence

par Marcel Scotto

STRASBOURG et sa cathédrale sont belles. Très belles. Nul ne peut le contester. Pas même les grincheux. Le vieux centre historique, blotti dans l'ellipse formée par les bras de l'Ill, toujours restauré, toujours bichonné, le dit haut et fort, à chaque coin de rue, sur chaque façade. Une centaine de maisons médiévales respirent encore une belle santé. Il y a aussi, ici et là, mais sans doute moins qu'ailleurs, quelques bavures dues à la fièvre immobilière des années 60. Le centre des Halles en est un exemple et la place Kléber ne s'est toujours pas remise de sa modernisation.

La sortie au nord de l'îlot sacré débouche sur le quartier allemand qui, lui aussi, est une réussite incontestable. Choyée par le royaume de France, puis par la République, la capitale alsacienne l'a été tout autant, sinon plus, par l'Empire allemand, qui en avait fait sa vitrine occidentale. Pour bien marquer l'appartenance au Reich, il fallait trouver un symbole : le point de fuite de l'actuelle avenue de la Paix, qui dessert le Strasbourg de la fin du siècle dernier, vise Berlin. Aujourd'hui, il est prolongé par le quartier européen et la banlieue résidentielle de la Robertsau.

C'est encore aux Allemands que Strasbourg doit, largement, sa place de deuxième port fluvial de France. Jusqu'en 1870, il se serrait sur les bords de l'Ill. L'Empire l'installe sur les deux bords du Rhin et le veut conquérant. Soixante-dix ans d'hostilité franco-allemande limitent l'ambition affichée. La rive française du Rhin est réservée aux activités commerciales et aux installations militaires. Et la ville s'est développée en tournant le dos à l'Allemagne. Aujourd'hui, les stigmates de cette époque révolue sont tellement présents qu'entrer dans la ville par le pont de l'Europe c'est croire qu'on s'est trompé de route.

Strasbourg, c'est aussi sa périphérie et son lot de barres, de cités HLM, de quartiers dits « difficiles » ou « sensibles », ses violences urbaines et sa délinquance juvénile. A telle enseigne qu'elle a acquis l'image, à tort ou à raison, de championne de France au nombre des voitures brûlées. L'autre réalité de la jeunesse strasbourgeoise est la présence de cinquante mille étudiants qui travaillent dans des universités de renom et qui vivent pour nombre d'entre eux à la Krutenau, cet ancien quartier ouvrier et populaire le long de l'Ill.

Au total, cette ville fonctionne bien, très bien. Ici, on ne plaisante pas avec l'ordre, la propreté et le travail bien fait. Certes, sa richesse est un atout dans sa manière de servir excellemment ses administrés. Alors, d'où vient cette réputation de rouspéteur du Strasbourgeois qui « gueule » facilement, tout autant contre les « Français de l'intérieur », et surtout les Parisiens, que contre les Allemands ? Il a tellement conscience de sa propension à ne jamais être content qu'il en a fait une chanson populaire :

D'r Hans im schnockeloch
Le Jean du trou des moustiques
hât alles was er will
a tout ce qu'il veut
un was er will
et ce qu'il veut
des hât's er nit
il ne l'a pas
un was er hât
et ce qu'il a
des will'er nit
il ne le veut pas.

L'Histoire, ce sont les malheurs de l'Histoire qui expliquent ce travers, répondent en chœur les Strasbourgeois. Jean-Claude Richez, professeur d'histoire et membre de la municipalité, précise : *« Faut-il rappeler qu'en un siècle Strasbourg a changé cinq fois de nationalité ? Lorsqu'elle était allemande, la France lui était interdite et réciproquement. Sa situation était comparable à celle d'un enfant dont les parents étaient séparés. Strasbourg devait renier la langue du père lorsque la mère s'en occupait, oublier la langue et le territoire de la mère lorsque le père reprenait son droit de tutelle. »* Ce Palois, devenu spécialiste des mentalités alsaciennes en trente ans de vie à Strasbourg, n'hésite pas à conclure : *« Ce traumatisme, proche de la schizophrénie collective, n'est toujours pas résorbé. »*

Mais l'Histoire, pour le Strasbourgeois, c'est aussi sa fierté. Sa ville a été l'une des perles du Saint-Empire germanique. Comment oublier que Gutenberg a mis au point sa découverte de la typographie à Strasbourg ? Que Goethe et Metternich ont étudié dans son université, profitant de sa bibliothèque qui, encore aujourd'hui, est parmi les toutes premières de langue allemande ? Que c'est à Strasbourg que fut chanté pour la première fois le « Chant de l'armée du Rhin », la *Marseillaise* ? Que Jean-Baptiste Kléber, le général bonapartiste alsacien, a donné son nom à la principale place de la ville ? Qu'elle résista vaillamment aux armées de Bismarck avant de capituler ? Que son héros d'aujourd'hui c'est le général Leclerc, qui la libéra du régime nazi ?

Pas aisé dans ces conditions de faire la part des choses, de maîtriser toutes ces influences parfois contradictoires, de prendre du recul et d'être serein. Du coup, ambiguïtés et malentendus caractérisent souvent les rapports entre le Strasbourgeois et le « Français de l'intérieur ». Alors, las de tant d'incompréhension, il se cramponne à ce qui lui paraît le plus solide, sa qualité d'Alsacien, et lance cette irritante réponse : *« Vous ne pouvez pas comprendre, vous n'êtes pas d'ici. »* Cette attitude de repli et, pour tout dire, de défense donne lieu à des situations qui peuvent paraître pour le moins curieuses si on ne se donne pas la peine de s'attarder, de comprendre.

« Tous des Boches ! »
Cette insulte, les Strasbourgeois,
et les Alsaciens en général,
l'ont entendue trop souvent
pour ne pas la porter
comme une blessure jamais cicatrisée

« Tous des boches. » Cette insulte, les Strasbourgeois, et les Alsaciens en général, l'ont entendue trop souvent pour ne pas la porter comme une blessure jamais cicatrisée. Eux qui clament haut et fort, et ils sont sincères, qu'ils ne sont pas des Allemands, tiennent tout de même à montrer leur différence. *« On n'est pas des Allemands mais on se distingue des Français »*, entend-on souvent dire. Cette vigilance identitaire est source de bien des incompréhensions. Parce qu'ils tiennent à leur double culture, ils croient que l'Etat français – toujours aussi jacobin pour eux – leur en veut, cherche systématiquement à les enfoncer.

Pourtant, les choses ont bien évolué depuis que la République interdisait aux enfants de parler alsacien dans les cours d'écoles. Depuis une date récente, certes, les classes bilingues français-allemand se multiplient dans les maternelles et le primaire. Les rues strasbourgeoises sont aussi indiquées en alsacien depuis quelques années. Malgré cette évolution, le Strasbourgeois reste méfiant à l'égard de la capacité de Paris « à comprendre ». Le traumatisme d'Oradour-sur-Glane est un épisode de la seconde guerre mondiale qu'il a du mal à intégrer à son histoire. Il accepte difficilement que le « Français de l'intérieur » connaisse les six cent quarante-trois victimes de cette tragédie tandis qu'il ignore ou veut ignorer le drame des cent trente mille « Malgré-nous » qui ont été incorporés de force dans la Wehrmacht, pour être décimés dans les combats, puis dans le camp soviétique de Tambov.

Comme si les Alsaciens ne pouvaient admettre qu'ici, ni plus ni moins que dans le reste de la France, la collaboration a aussi existé. Quatorze Alsaciens, dont un volontaire, faisaient partie de la division SS *« Das Reich »* qui incendia l'église du village limousin. Leur procès et leur condamnation, symboles de l'ignorance du drame particulier de l'Alsace-Lorraine, souleva une tempête de protestations à la limite de la révolte. Le monument aux morts de Strasbourg, à la gloire des soldats tombés pour la France, fut voilé.

Il aura fallu attendre cinquatre-quatre ans pour qu'un élu alsacien, le maire de Strasbourg, Roland Ries, se rende, le 10 juin 1998, aux cérémonies organisées en Haute-Vienne pour commémorer le massacre d'Oradour ; un demi-siècle après la réconciliation franco-allemande et après que l'« Etat jacobin » eut reconnu ses crimes sous l'ère vichyssoise. Mais l'essentiel est fait : la tendance s'est inversée et le devoir de mémoire est engagé.

Le rapport avec le Front national (FN) est une autre réalité que le Strasbourgeois a tendance à vouloir occulter. Le premier réflexe est de répondre : *« Mais dans le Midi, c'est pire. »* Comme si c'était une explication ou même une excuse. Comment appréhender une ville qui a voté à 20 % pour Jean-Marie Le Pen à la présidentielle de 1995 et à 72 % en faveur du traité de Maastricht ? Ici comme ailleurs, la cohabitation entre les gens du cru et la population immigrée est difficile, tendue dans les cités HLM et les quartiers populaires. Cette donnée n'explique pas à elle seule le vote extrémiste. Certains croient que leur identité sera mieux préservée avec les élus FN qui, pour eux, sont les mieux à même de les protéger contre l'extérieur. Contre l'étranger.

Parce qu'ils tiennent
à leur double culture,
ils croient que l'Etat
français leur en veut,
cherche
à les enfoncer

En Alsace, mais surtout à Strasbourg, l'extrême droite s'est aussi régionalisée. C'est un Strasbourgeois, Robert Spieler, parti du FN en 1989, qui a fondé Alsace d'abord, appelé aujourd'hui Mouvement régionaliste alsacien. Il s'était illustré en placardant sur les murs de la ville, lors des régionales de 1992, une affiche représentant une Alsacienne, en costume traditionnel, bâillonnée, et la cathédrale flanquée d'un minaret. ■■■





ALPHONSE IRJUD,
ancien rédacteur en chef du « Nouvel Alsacien »

Observateur et mémoire politiques

■ L'usure du temps s'est faite plutôt discrète. Certes, la chevelure s'est éclaircie. Bien sûr, l'accent circonflexe des sourcils s'est accentué. Mais il n'a rien perdu de sa vivacité d'esprit. Son œil s'allume quand il se lance dans l'un de ses sujets de prédilection : l'Alsace, la démocratie-chrétienne, la presse ou l'Europe. A l'aube de ses quatre-vingts ans, Alphonse Irjud reste l'homme charmant que des centaines d'apprentis de la presse ont connu, entre 1969 et 1983, quand il dirigeait le Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), à Strasbourg. Pour les étudiants dont il a eu la charge, il était sans doute trop sage. Cette sérénité fait de lui, aujourd'hui encore, un observateur écouté des affaires politiques locales et une mémoire de l'histoire alsacienne.

Originaire d'un petit village situé non loin de Colmar, Ammerschwihr, il est de cette génération d'Alsaciens qui a vécu coincée entre le souvenir des carnages de 14-18 et l'angoisse de la montée du nazisme outre-Rhin. Né dans une famille catholique où on pratiquait *« sans être dévot »*, il a naturellement ajouté une filiation démocrate-chrétienne à son attachement aux terres d'Alsace. Il était prédisposé à rejeter, plus tard, les thèses de l'extrême droite ou de l'autonomisme obtus. S'il a appris le français, au collège épiscopal, comme une langue étrangère, c'est après la débâcle de 40 qu'il a pu cultiver l'amour de la République grâce à des instituteurs laïcs *« remarquables »*... qui *« bouffaient du curé »*. Mobilisé, prisonnier, libéré, le jeune diplômé en lettres est renvoyé dans ses foyers, en changeant de nationalité du jour au lendemain. Confronté à la nazification, il part vers les Vosges, en promettant à sa mère de revenir pour l'hiver. Il reverra ses parents cinq ans plus tard. Il passe la guerre à Moulins. Il distribue *Témoignage chrétien* et *Combat*, achemine du courrier et achève sa résistance comme chef de groupe adjoint des FFI d'Auvergne.

La Libération venue, il entre dans le cabinet du commissaire de la République à Strasbourg pour s'occuper de la presse écrite et de la radio. *« Je faisais la censure politique »*, confie-t-il malicieusement. Ce n'est pas le moindre des paradoxes pour celui qui, en 1945, devient rédacteur en chef du *Nouvel Alsacien*, un organe bilingue proche du MRP. De ce poste d'observation, il assite à *« l'enterrement de la liberté »* à l'Est. A la naissance du Conseil de l'Europe, où les démocraties, à l'époque, faisaient siéger *« des hommes d'Etat »*. Et aux dissensions entre centristes du MRP et gaullistes du RPF qui rejaillissent sur les ventes du journal : *« Nos lecteurs étaient MRPF. »*

A cinquante ans, *« pour voir autre chose »*, il se lance dans une seconde carrière à la tête du CUEJ. Ce fut *« un bain de jouvence de voir l'autre côté »*. Alphonse Irjud donne l'impression de vouloir encore le prolonger.

DRISS AJBALI,
chargé de mission à la mairie de Strasbourg

Un sociologue pour endiguer la violence

■ A quarante-trois ans, Driss Ajbali est chargé de mission pour la lutte contre les violences urbaines à la ville de Strasbourg. Le parcours de ce Marocain de Casablanca relève presque du hasard. A vingt ans, il part étudier à Toulouse, passe une année à *« découvrir »* la France et finit par s'engager dans la sociologie, à Strasbourg. Après un DEA, il trouve un emploi d'éducateur social dans un foyer de jeunes délinquants. Il découvre alors *« le problème de la délinquance, notamment celle des Maghrébins »*. La rencontre avec sa future femme, une beure, produit chez lui *« le déclic sur la question de l'immigration »*.

Aussi n'hésite-t-il pas à accepter, le moment venu, la direction du centre socioculturel du Neuhof, un des quartiers les plus difficiles de la capitale alsacienne. Les violences urbaines – voitures brûlées en série –, qui deviennent spectaculaires à partir de 1994, le placent au cœur du débat. Il est associé aux réflexions engagées par la municipalité qui, en mai 1996, l'engage. *« Je suis devenu le premier cadre maghrébin de la ville »*, indique-t-il, pas peu fier de sa performance.

Ce n'est pas sans difficulté qu'il s'impose. *« Mes collègues m'observaient, donc il fallait que je veille à prouver ma compétence. »* Aujourd'hui, l'affaire n'est pas, semble-t-il, réglée. On lui reproche, ici et là, sa cravate et son costume trois-pièces, sa liberté de parole et, pour tout dire, sa propre clientèle, les milieux arabes des cités. *« Ma tenue est une marque de respect à l'égard de mes employeurs et un signe pour les gens des quartiers : l'échec social n'est pas une fatalité »*, répond-il à ses détracteurs.

Il affiche ses convictions sur la tranquillité publique et sur l'immigration. *« Les villes ne savent pas gérer les violences mais un progrès énorme a été accompli ; elles ont pris conscience du phénomène et veulent le traiter autrement qu'en faisant appel à la seule répression »*, affirme-t-il. Pour lui, il s'agit de substituer aux trois signes emblématiques des quartiers – le dealer, le flic et le travailleur social – des points de repère plus positifs, comme la réussite scolaire et professionnelle. Il ajoute : *« Il faut que notre société cesse d'être uniquement performante dans la gestion de l'échec, en multipliant aides et subventions ; elle doit mettre, au contraire, en valeur ses succès. »* Martelant que *« l'avenir des immigrés se situe dans la société française et nulle part ailleurs »*, Driss Ajbali assure que *« l'immigration fait partie de la France comme Barbès de Paris »*.

ROLAND RIES,
maire socialiste de Strasbourg

Une opposition larvée avec Catherine Trautmann

■ Roland Ries est maire de Strasbourg par la volonté de Catherine Trautmann. La ministre de la culture et de la communication lui a laissé sa place à son entrée dans le gouvernement Jospin. Quoi de plus normal à l'égard d'un ami qui a été à ses côtés dans tous les combats politiques. *« J'ai un contrat moral avec Catherine et je le respecterai. Le jour où elle reviendra, je démissionnerai »*, affirme celui qui dirige l'hôtel de ville de la capitale alsacienne depuis juin 1997.

Agrégé de lettres modernes, né il y a cinquante-quatre ans dans le nord de l'Alsace, Roland Ries est un rocardien de la première heure, admirateur d'Agrippa d'Aubigné et de son *« déferlement poétique »*. Après quatre années passées au PSU, il adhère au PS en 1974 et crée une des sections socialistes de Strasbourg. Au terme de trois échecs électoraux – municipales de 1977, législatives de 1981 et cantonales de 1982 –, il finit par être élu conseiller communal d'opposition en 1983 avec la rocardienne Catherine Trautmann. Il se passionne pour la mobilité urbaine. Il conduit donc la réalisation du tramway lorsque l'équipe Trautmann prend la mairie en 1989. *« Elle était la figure montante de la rocardie locale »*, dit-il de la ministre.

En 1995, le scénario se répète. Le maire de Strasbourg a réussi son pari sur le tram. Mme Trautmann a acquis, en six ans, une réelle notoriété. Sa liste est reconduite. Roland Ries, premier adjoint, est toujours à ses côtés quand elle mène la bataille contre le Front national. La victoire de la gauche aux législatives anticipées le propulse dans le fauteuil de premier magistrat de la ville. Il ne peut plus rester dans l'ombre, il doit exister.

Une première occasion lui est fournie avec l'aménagement de la place de l'Etoile. Le projet était enlisé, il le débloque et permet l'ouverture d'un chantier qui met fin à une anomalie : Strasbourg tournait le dos à l'Allemagne. Deuxième occasion : il répare un « oubli » de la classe politique régionale. Jamais un élu alsacien ne s'était rendu à Oradour-sur-Glane pour exercer son *« devoir de mémoire »*. Le 10 juin 1998 – 54e anniversaire du massacre perpétré par la division SS *« Das Reich »*, dont faisaient partie quatorze Alsaciens, un volontaire et treize « Malgré nous » –, le maire de Strasbourg se rend dans le village limousin pour célébrer la mémoire des 643 victimes de cette *« tragédie épouvantable »*. *« Ce fut le moment le plus poignant de ma vie, ce fut le geste dont je suis le plus fier »*, confie-t-il.

Le maire se singularise en militant pour une identité régionale qui ne doit *« pas être captée par l'extrême droite »*. Selon lui, *« l'alsaciannité doit être progressiste, elle doit être nourrie de l'extérieur. Dans le cas contraire, ce n'est que du folklore »*. Il estime que son audience n'est pas, à la marge, la même que celle de Catherine Trautmann : *« J'ai mordu sur un électorat plus populaire, plus alsacien, plus âgé. »* Et d'évoquer les municipales de 2001 : *« La question qui se posera sera de savoir comment nous pourrons additionner nos forces. »* Roland Ries a pensé à une formule : à l'une, la mairie, à l'autre, la présidence de la communauté urbaine. La ministre a écarté cette solution, jugée non viable. Les deux « associés » vont-ils trouver un compromis lors de leur réunion hebdomadaire du lundi matin ? Pour ne pas revenir au *« statu quo ante »*, dit le maire.



Ici comme ailleurs, les pauvres, les chômeurs et les immigrés ont quitté le centre-ville, contraints et forcés de s'exiler en raison des prix de l'immobilier, parmi les plus élevés de France. Ci-dessus, le quartier du Neuhof.

■■■ C'est lui justement qui attaque le plus violemment le projet de grande mosquée de la municipalité socialiste, dont le principe a été voté, le 12 avril, par le conseil municipal de Strasbourg, au cours d'une séance perturbée par l'extrême droite. Malgré ses origines politiques et son idéologie demeurée intacte, mais fort de sa détermination à défendre l'identité régionale, Robert Spieler a eu, pendant des années, pignon sur rue, jouissant des tergiversations des élus alsaciens. N'a-t-il pas été vice-président du conseil régional, tout comme les frontistes Yvan Blot et Gérard Freulet, jusqu'à l'arrivée d'Adrien Zeller (UDF) à la tête de l'assemblée régionale ?

Le président de la région, successeur de Marcel Rudloff, décédé en 1996, et reconduit après les élections régionales, deux ans plus tard, y a mis bon ordre, en traçant distinctement la ligne à ne pas franchir. Il ne s'est cependant pas associé à Catherine Trautmann, maire de la ville, dans ses opérations anti-FN, quand Jean-Marie Le Pen et son mouvement ont tenu congrès, à Pâques, en 1997, dans la capitale alsacienne. Adrien Zeller, soucieux de ne pas donner des gages au chef de file des socialistes alsaciens et de se montrer solidaire de la droite strasbourgeoise, a préféré rester en retrait. Mal lui en a pris : quelle surprise pour la France et, surtout, pour nombre d'Alsaciens, de voir défiler cinquante mille personnes clamant leur aversion pour l'extrême droite et ses thèmes de prédilection !

A Strasbourg, c'est souvent le cas. Quand on n'y croit plus, une bonne surprise est malgré tout au rendez-vous. Depuis le début de la décennie, il était question de donner le nom de Marc Bloch, historien et résistant fusillé par les Allemands en 1942, à l'université des sciences humaines. Par deux fois, le conseil d'administration rejeta le projet après une campagne antisémite sous la forme de tracts distribués dans les casiers des enseignants et sous le prétexte que le cofondateur des *Annales d'histoire économique et sociale* n'était pas un *« authentique Alsacien »*. Le renouvellement du conseil d'administration, conjugué à la détermination du nouveau président de l'université, Daniel Payot, changea la donne du tout au tout : le nom de Marc Bloch était approuvé à l'unanimité lors de la dernière rentrée universitaire.

> **Quelle surprise pour la France et, surtout, pour nombre d'Alsaciens, de voir défiler cinquante mille personnes clamant leur aversion pour l'extrême droite et ses thèmes de prédilection !**

Que cette campagne d'intoxication ait pu être efficace pendant des années est peu compréhensible quand on connaît la place prise par les juifs dans la cité. Présents à Strasbourg depuis le XIIe siècle, ils se sont formidablement intégrés après la « levée d'écrous » opérée par la Révolution en 1791. A partir de là, les juifs de Strasbourg vont cheminer avec l'histoire de l'Alsace, *« en se voulant les gardiens des valeurs républicaines et les serviteurs de la République »*, affirme le sociologue strasbourgeois Freddy Raphaël. Pour ce dernier, les relations avec les communautés protestante et catholique se placent sous les auspices de *« la volonté de découverte réciproque et pas seulement de l'estime condescendante »*. La multiplication des cercles d'étude communs en porte témoignage.

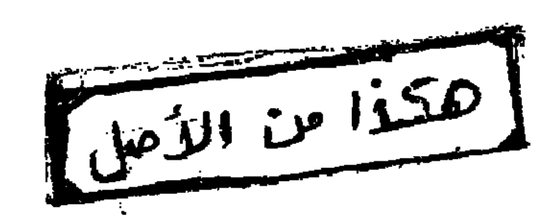
Alors pourquoi ce rejet répété ? *« Le mythe de la citadelle assiégée a encore fonctionné »*, explique le sociologue, et qui, associé à la banalisation du racisme et de l'antisémitisme, a pu distiller son poison. Ce qu'il dit pour les juifs, tentés par *« une orthodoxie renforcée et un judaïsme n'ayant pas la même responsabilité à l'égard de la cité »*, est une adresse à tous les Strasbourgeois : *« Vouloir rester ce que nous sommes c'est la mort, alors que nous devons devenir ce que nous sommes. »* Le réflexe conservateur tient pour beaucoup à l'impression, parfois vraie, parfois fausse, qu'à Strasbourg c'est mieux qu'ailleurs et que, donc, il faut préserver l'acquis coûte que coûte.

La richesse globale de la ville donne raison à ceux qui sont persuadés que l'essentiel est de défendre la belle image de Strasbourg. Encore que le niveau de chômage (9,5 % de la population active) est comparable à celui de Mulhouse et qu'il est de deux à trois points supérieur aux campagnes alsaciennes, qui bénéficient plus largement du travail transfrontalier en Suisse et en Allemagne. Le nombre élevé de logements sociaux – la ville concentre près de la moitié du parc alsacien – est une autre réalité strasbourgeoise. Ici comme ailleurs, les pauvres, les chômeurs et les immigrés ont quitté le centre-ville, contraints et forcés de s'exiler en raison des prix de l'immobilier, parmi les plus élevés de France.

Pourquoi s'étonner, dès lors, que la périphérie strasbourgeoise puisse être secouée par la violence et la délinquance ? Pourquoi la capitale alsacienne échapperait-elle à ce qui est un phénomène national ?

Là également, le premier réflexe est de dire que *« c'est la faute des médias qui exagèrent et qu'ailleurs c'est pire »*. Du coup, les chiffres des voitures brûlées à Rouen ont été largement diffusés dans les médias régionaux. Comme si cela pouvait atténuer la gravité des flambées strasbourgeoises. Mais, une fois encore, les responsables de la ville ont pris la mesure du danger. ■■■

férence



PORTRAITS

RINA MULLER,
PDG de la brasserie Schutzenberger

Une femme dans un monde d'hommes

■ Au nord de l'agglomération strasbourgeoise, Schiltigheim (30 000 habitants) est la capitale de la bière d'Alsace. Le géant Heineken, qui a absorbé ses voisins Fischer et Adelshoffen, y est omniprésent. La brasserie Schutzenberger pourrait y apparaître assiégée. Ce n'est pas l'état d'esprit de sa PDG, Rina Muller, seule femme à la tête d'une brasserie en France. « *Ce n'est pas très facile pour moi dans ce milieu très masculin* », reconnaît-elle. Mais elle y a trouvé des saveurs particulières : « *Je ne suis pas liée par certains codes et je suis par exemple plus crédible quand je dis que la bière, qui a longtemps eu une image virile, est une boisson aussi pour les femmes.* »

Tombée dans la bière quand elle était petite – son père était PDG de la brasserie –, elle ne l'a pas pour autant reçue directement en héritage. « *J'étais administrateur et mon père me donnait des missions ponctuelles ; un jour, je lui ai dit que je voulais vraiment m'engager dans la brasserie. Il m'a répondu :* "Attention, ce sera un engagement à vie". » Elle ne s'est pas dérobée.

Rina Muller adore parler de la bière et du plaisir qu'elle procure. De la « *crédibilité* » de ses produits, de la nécessité de les servir élégamment, des livres de recettes à la bière qu'elle a fait éditer. Surtout, elle aime la « *simplicité* » de cette boisson. Elle espère beaucoup du « Schutzenberger », place Kléber à Strasbourg, l'ambitieuse réhabilitation du très ancien Palais de la bière, confiée a l'architecte Jean Nouvel. « *Nous voulons que ce soit un endroit de convivialité, avec des prix doux, où l'on puisse manger et boire a toute heure pour rencontrer des gens très différents.* » Un « brassage » cordial et symbolique entre milieux et générations : « *Les anciens ont des souvenirs de ce lieu ; nous voulons que les plus jeunes puissent s'en créer d'autres.* »

Sereine et chaleureuse, Rina Muller a aussi ses colères : « *La bière est privée de télé en France, et nous voyons sur les écrans des retransmissions de football les panneaux de nos concurrents étrangers. C'est révoltant !* » Plutôt que « *des mesures de bonne conscience contre l'alcoolisme* » comme des augmentations de taxe, elle préférerait « *une association intelligente des brasseurs à la prevention* ». Schutzenberger, souligne-t-elle, a bien su vendre de la bière sans alcool dans la très brassicole Belgique... La Salon Eurobière, dont l'édition 1999 se déroule à Strasbourg du 24 au 28 avril, sera sûrement aussi l'occasion d'en débattre.

L'une de ses frustrations, avoue-t-elle, est de n'avoir pu s'engager en politique. Elle croit « *à l'entreprise citoyenne* », aux actions de solidarité discrètes, aux liens tissés avec les élus. Elle s'enthousiasme pour le football : « *Je l'aime parce que c'est la seule activite qui arrive à fédérer tant de gens si différents, pour la passion partagee, pour la vraie communion qui peut parfois se réaliser.* »

YVONNE,
restauratrice

La reine des winstubs

■ Elle n'a ni âge ni nom. Depuis quarante-cinq ans qu'elle tient la winstub Chez Yvonne, son prénom lui suffit. Que de chemin parcouru pour cette orpheline, née dans une bourgade proche de Strasbourg, qui voit mourir ses parents sous une bombe en décembre 1944. A quatorze ans, elle commence a travailler dans un restaurant en Suisse, où elle fait parallèlement l'école hôtelière. « *C'était dur, mais c'est là que j'ai appris a travailler.* » Après un bref passage à Metz, elle revient a Strasbourg pour gérer un débit de vins crasseux, dans le centre historique.

Deux ans plus tard, l'estaminet est mis en vente. Sans fonds propres, elle est dos au mur. Un viticulteur qui croit en elle lui prête l'argent pour l'acquisition. Et Yvonne prospère. Elle achète la maison mitoyenne et agrandit son établissement. Aujourd'hui, c'est devenu la plus belle winstub de Strasbourg. Yvonne dirige avec poigne une dizaine de personnes. « *Au début, je suis très exigeante mais je suis finalement très gentille, très humaine.* » Quant au client, il est roi. Elle reçoit et reconnait chaque convive, même s'il vient de loin en loin. Et parfois même s'il n'est jamais venu. Chez elle, il y a toujours une table libre. Certes, il faut souvent attendre au comptoir mais la patronne sait faire prendre patience : « *Un petit tokay ou un pinot gris ?* »

« *Je suis toujours là parce que j'adore ce que je fais* », dit-elle pour expliquer son succès. Yvonne, en outre, a su adapter la cuisine traditionnelle – choucroute, tarte a l'oignon, jambonneau, jambon en croûte, escargots – au goût du jour. « *Les gens ont changé, alors moi j'ai allégé ma cuisine.* » Elle n'est pas peu fière de ses recherches, avec ses cuisiniers, pour faire évoluer les plats et en mettre de nouveaux sur la carte (cailles farcies, cochon de lait, terrine de queue de bœuf).

Elle s'enorgueillit de son « amitié » avec Jacques Chirac. Le président de la République est venu dîner dans son restaurant avec Helmut Kohl à l'occasion d'une rencontre franco-allemande et avec Boris Eltsine lors du sommet du Conseil de l'Europe d'octobre 1997. « *Mais il venait deja avant d'être à l'Elysée.* » Le chef de l'Etat lui a fait faux bond pour le dîner avec Gerhard Schröder, lorsque le chancelier allemand est venu en Alsace, en février. Yvonne lui a déjà pardonné : « *Je sais qu'il voulait venir, mais même lui ne peut pas faire toujours comme il veut.* »



La cathédrale de Strasbourg, dont la flèche culmine à 142 mètres, domine la ville de sa splendeur gothique.

■■■ Depuis quelques années, la municipalité organise des opérations culturelles pour attirer les jeunes des quartiers fragiles pendant les fêtes de fin d'année. Plus fondamentalement, elle a constitué une cellule de réflexion sur les violences urbaines et tâche de prendre langue avec les populations défavorisées, en multipliant sur le terrain la présence de travailleurs et de médiateurs sociaux. Les résultats sont encore loin d'être tangibles mais chacun sait désormais que la répression n'est pas la seule réponse à la délinquance juvénile.

La propension du Strasbourgeois a penser qu'« *on est très bien chez soi, pourquoi aller ailleurs ?* » a tout de même conduit les élus alsaciens à faire des erreurs stratégiques en matière d'infrastructures. Comment comprendre que la capitale régionale ne soit pas reliée par une autoroute à Colmar, l'autre chef-lieu de département, à peine distante de 70 kilomètres ? Au début des années 60, au moment où la question s'est posée, les responsables alsaciens ont fait valoir qu'il n'était pas question d'installer un péage. En réalité, explique Jean-Claude Herrgott, directeur de cabinet du maire de Strasbourg, il s'agissait surtout de ne pas décider un tracé qui puisse conduire à exproprier des viticulteurs ou des producteurs de maïs. Alors, on a « bricolé » la route nationale 83 qui est un vrai danger : les limitations de vitesse (de 50 km/h à 110 km/h) alternent régulièrement jusqu'à ce que l'automobiliste soit stoppé par le « légendaire » feu rouge de Fegersheim. Maintenant, l'autoroute est en construction, mais la date d'achèvement est prévue pour 2005. Encore un effort, il ne reste qu'une dizaine de kilomètres... La question de l'aéroport pose, à l'évidence, de plus sérieux problèmes, compte tenu des ambitions européennes et internationales de Strasbourg. Il y a vingt ans, l'idée était de construire une nouvelle desserte devant se substituer à la plate-forme d'Entzheim, qui a abrité jusqu'au début des années 60 deux escadrons de reconnaissance de l'armée de l'air. Le projet portait sur la réalisation d'un aéroport à 40 kilomètres au nord de la ville, où la densité de population était sensiblement inférieure à celle d'Entzheim, à 14 kilomètres au sud de la cathédrale. A l'époque, alors que la contestation écologique n'était pas aussi vive et organisée qu'aujourd'hui, l'opération a pourtant échoué sur le coût de la cession des terrains, les agriculteurs refusant le prix offert par la chambre de commerce de Strasbourg. Les autorités n'ont pas voulu passer en force, en lançant, par exemple, des procédures d'expropriation.

La volonté de toujours régler les différends à l'amiable en faisant appel au sacro-saint principe du consensus a parfois de sérieux inconvénients

La volonté de toujours régler les différends à l'amiable, en faisant quoi qu'il arrive appel au sacro-saint principe du consensus, est tout à l'honneur des responsables strasbourgeois. Cette constante attention aux souhaits du citoyen a néanmoins de sérieux inconvénients dans certains cas. Après l'abandon du projet nord, il n'y avait pas d'autre possibilité que de lancer un plan de développement d'Entzheim. Ce qui fut fait dès le départ de la base aérienne. Tout alla bien jusqu'à l'affaire DHL, ce transporteur de fret aérien express qui voulait s'installer à Strasbourg. Mais on n'était plus en 1980. La lutte contre les nuisances avait pris, entre-temps, beaucoup d'ampleur en Alsace. ■■■



La Maison Kammerzell, haut lieu de la gastronomie alsacienne, donnant sur la place de la cathédrale.

PORTRAITS

ROLAND CARBIENER,
protecteur de la plaine du Rhin

Un spécialiste de l'écologie fluviale

■ A soixante-huit ans, Roland Carbiener est toujours sur le terrain. Prêt à défendre la nature et la vallée rhénanes. Celui qui reste l'inspirateur de l'écologie alsacienne n'a jamais dévié de sa course : mettre la science au service de l'environnement. Etudiant brillant, il conduit à la fois des études de pharmacie, de botanique et de géologie. Après une thèse sur la grande crête des Vosges, l'agrégation lui donne la chaire de botanique à l'université Louis-Pasteur. Parallèlement, il délivre des cours du soir sur les pollutions. La recherche, il la consacre à sa passion : la protection de la plaine alluviale du Rhin.

Roland Carbiener devient vite un spécialiste de l'écologie fluviale. Sa compétence en matière de séquelles occasionnées par les polluants en milieu aquatique le mène à l'expertise. Il acquiert ainsi une dimension internationale lorsqu'il est nommé dans l'équipe chargée d'évaluer les conséquences de la catastrophe de 1986 chez le chimiste bâlois Sandoz. Il participera également à un groupe de travail sur le litige qui oppose la Hongrie à la Slovaquie, ce pays ayant détourné les eaux du Danube pour alimenter un barrage hydroélectrique. En France, il se dit « *déçu* » des suites données par le gouvernement, à la fin des années 80, à son rapport sur les dangers des phosphates dans les lessives. « *Je n'ai rien pu faire contre le lobby industriel* », admet-il.

Mais le professeur strasbourgeois n'a pas attendu la notoriété pour être un militant écologiste. Dès le début des années 50, il se mobilise pour défendre « *les cours d'eau massacrés par la pollution* ». Il participe aux activités d'une association de défense de l'environnement avant qu'Alsace-Nature ne voie le jour, en 1965. Président pendant vingt ans de cette organisation, qui est devenue la référence en matière d'écologie dans la région, il a passé la main l'année dernière. Roland Carbiener n'arrive cependant pas à décrocher réellement. Il vient d'accepter la présidence de la commission municipale chargée d'assurer la bonne santé des forêts fluviales de Strasbourg. « *Je ne pouvais refuser alors que la ville me le demandait* », affirme-t-il. Depuis qu'il a pris sa « retraite », le professeur vit à une trentaine de kilomètres au sud de la capitale alsacienne, son cher Rhin à portée de vue.

PORTRAITS

ERIC SANDER,
secrétaire général de l'Institut du droit alsacien-mosellan

Un scrupuleux veilleur du droit local

■ *« Quand j'ai commencé mes études de droit, je croyais qu'il n'existait plus que des îlots résiduels de droit local. »* Aujourd'hui, Eric Sander confesse son erreur : assistant à la faculté de droit, il est devenu secrétaire général de l'Institut du droit local alsacien-mosellan. Depuis bientôt quinze ans, cette structure assure *« la vigilance juridique »* sur ces textes bien vivants issus de l'histoire de l'Alsace. Les cultes, la chasse, l'assurance-maladie, les associations, le code des communes entre autres : le droit français d'avant 1870 et le droit allemand d'avant 1918 se sont mêlés pour créer un assemblage juridique atypique, devenu *« un élément du patrimoine culturel régional »*.

L'Institut, présidé par l'universitaire Pierre Kœnig, regroupe en fait les grandes collectivités (dont les régions Alsace et Lorraine ainsi que les départements), les barreaux, le notariat, les organismes consulaires, certains syndicats, etc. *« Nous sommes tenus à la neutralité puisqu'il y a parfois des débats, voire des conflits entre partenaires »*, rappelle le secrétaire général. Si le droit local se fige, il sera, même quand il est efficace ou ingénieux, condamné à disparaître. *« Son vrai problème, c'est qu'il est coupé de ses sources nourricières, il n'y a pas de parlement local. Pour que le Parlement français accepte de légiférer pour ces seuls trois départements, l'idéal est donc de ficeler des textes qui fassent l'unanimité des parlementaires régionaux. »*

Tout récemment, sur des aspects spécifiques de la police municipale, ce fut l'échec. En revanche, pour permettre l'informatisation du Livre foncier, qui n'existe pas dans le reste de la France, la formule a abouti : un groupe d'intérêts économiques, financé par des droits d'enregistrement reversés par les départements, prépare désormais la modernisation d'un système qui a fait ses preuves, et auquel sont très attachés les notaires régionaux. L'Institut provoque des colloques, rassemble des documentations, réfléchit à son futur site Internet et même à un CD-ROM de droit local, *« car les textes sont dispersés, parfois difficiles à trouver »*.

Juriste, Eric Sander est aussi un praticien du droit local des associations. Membre de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme du Bas-Rhin, président d'une association d'entraide scolaire, il dit avec simplicité ses engagements. Quand il passera le relais à l'Institut, il ne cache pas que c'est vers la faculté qu'il retournera. D'ores et déjà, un de ses bonheurs est de pouvoir suggérer des mémoires de droit local à des étudiants de DEA : *« L'avenir, c'est le droit comparé européen. »*

DANIEL LORTHIOIS,
chargé de mission à La Poste

Un syndicaliste au « régime » rigoureux

■ Daniel Lorthiois n'a pas d'homologue dans d'autres régions de France. Et pour cause : ce syndicaliste CFDT est président du conseil d'administration de l'instance de gestion du régime local de Sécurité sociale. Ce régime est une originalité héritée des lois sociales de Bismarck, en partie maintenue quand l'Alsace est redevenue française en 1918. L'instance de gestion régionale est elle-même une toute récente innovation, qui gère sur place les deux milliards de francs de ce régime et peut même en moduler les cotisations.

Postier de métier (aujourd'hui chargé de mission dans une direction des ressources humaines de La Poste), militant depuis 1968, permanent syndical depuis 1971, trésorier de la CFDT régionale ensuite, Daniel Lorthiois est devenu le spécialiste des questions de protection sociale au sein de son syndicat à partir de 1988. C'est là qu'il explore les arcanes du régime local, alors en difficulté financière. C'est là aussi qu'il apprend à gérer les débats intersyndicaux, parfois houleux.

« A l'époque, pour chaque problème du régime, il fallait demander des arbitrages ministériels très longs à venir. » Revient alors l'idée d'une gestion sur place. Daniel Lorthiois se passionne pour ce régime, rédige en 1993 sur ce thème son mémoire universitaire de diplôme de hautes études en pratique sociale. *« On disait, à l'époque, que le régime coûtait cher, était dépensier ; j'ai montré le contraire. »*

La régionalisation, réclamée par plusieurs rapports et annoncée par Claude Evin, est finalement insérée dans une loi de 1994 par l'ensemble des députés d'Alsace et de Moselle. *« Le conseil d'administration s'est alors mis en place, en mai 1995 ; j'étais relativement reconnu sur ce dossier, j'en suis devenu le président. »* Paradoxe : *« Les Alsaciens et Mosellans ont confié ce régime de droit local à quelqu'un qui vient du Nord - Pas-de-Calais. »* Même si, s'amuse-t-il, *« j'ai une carte de séjour pour rapprochement familial depuis 1965 »*.

Le militant défend surtout, dans ce régime, un outil efficace de santé publique : *« L'accès aux soins doit être possible à tous, sans barrière d'argent. Or, en Alsace-Moselle, le régime local, qui élargit la solidarité, facilite la première consultation, la plus difficile. »* Aujourd'hui, note-t-il, *« le régime local, qui était surtout de tradition orale, a une assise juridique solide ; il assure son propre financement, il est ainsi légitimé »*. Désormais, il s'interroge : *« Pourquoi ce régime, qui marche bien, qui touche trois quarts des Alsaciens-Mosellans, ne pourrait-il pas les concerner tous ? »* Un chantier qui le passionnerait.

JEAN-JACQUES REUTENAUER,
pasteur protestant à Ostwald

La foi qui déplace les frontières

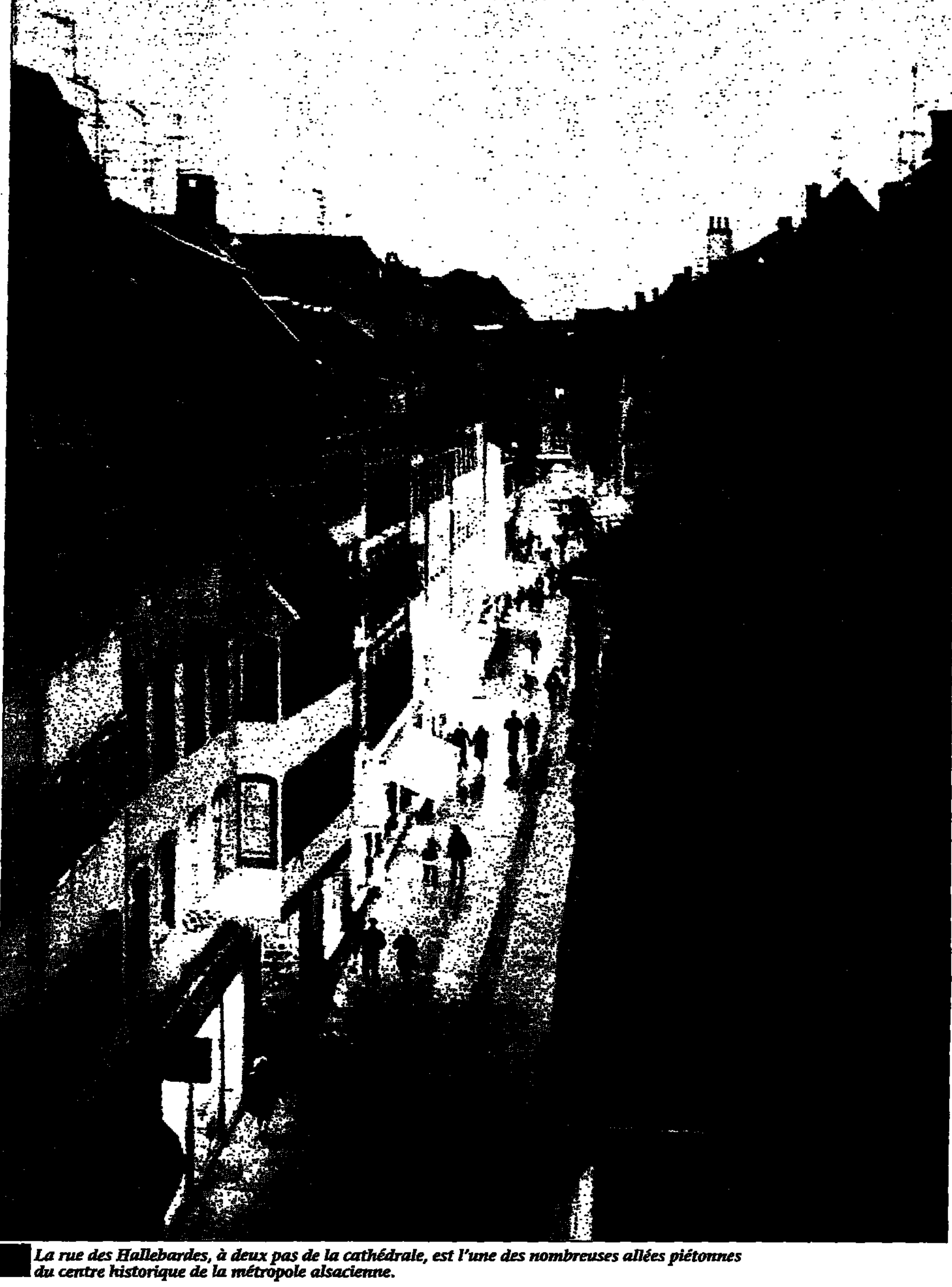
■ Dans le presbytère protestant d'Ostwald, Jean-Jacques Reutenauer affiche clairement son bilinguisme. Au mur, un petit vitrail cite saint Jean en français, et une assiette énonce le Notre-Père en allemand. Ce n'est pas un hasard : le pasteur de cette commune, au sud de Strasbourg, est un artisan fervent des relations transfrontalières.

« J'ai été pasteur longtemps en Alsace bossue [nord de la région] *et c'est là que tout a commencé. »* D'abord avec l'Eglise protestante de Sarre, auprès des Allemands installés quatre mois par an en camping autour des étangs de l'ancienne ligne Maginot. Puis avec des séjours réguliers en Allemagne de l'Est : *« J'ai participé à des échanges pastoraux et, en 1984, à un grand rassemblement organisé par la Fédération luthérienne mondiale ; c'est ainsi que se sont nouées des relations nombreuses. »*

Originaire d'un des cantons les plus protestants de France (*« il y avait trois ou quatre catholiques seulement dans ma classe »*), le petit Jean-Jacques parlait alsacien. *« J'ai appris à prêcher en allemand car l'essence des cultes au début était dans cette langue. »* Aujourd'hui, il passe sans problème d'une langue à l'autre. *« Jusqu'à dix-huit ans, je voyais les Allemands comme des méchants »*, se souvient-il. Ce n'est qu'avec les rencontres d'après-guerre qu'il a découvert l'histoire dramatique de l'Alsace. *« Ma belle-mère a perdu un frère en 40 sous l'uniforme français, un autre sous l'uniforme allemand en 43. »*

Sa fierté est d'avoir communiqué sa passion transfrontalière. A son instigation, *« l'idée d'une petite rencontre pour 1994 »*, entre les protestants de Strasbourg et de Kehl, la petite ville allemande limitrophe, *« avait germé »*. Jean-Jacques Reutenauer accepte d'être délégué au comité de pilotage. En fait de « petite rencontre », le projet devient le vaste rassemblement « Deux rives, une source », et le pasteur d'Ostwald une de ses chevilles ouvrières. 4 000 personnes se rassemblent, en septembre 1994, de part et d'autre du Rhin.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? *« Beaucoup de jumelages entre paroisses, créés ou réveillés »*, l'envie de recommencer, et surtout *« le sentiment de s'être découverts »*. Désormais, au Conseil protestant de Strasbourg, qui réunit luthériens, réformés, baptistes, méthodistes, mennonites et que préside Jean-Jacques Reutenauer depuis 1996, les paroisses protestantes de Kehl sont représentées par un invité permanent.



La rue des Hallebardes, à deux pas de la cathédrale, est l'une des nombreuses allées piétonnes du centre historique de la métropole alsacienne.

■■■ Le 14 septembre 1996, quinze mille personnes de l'agglomération manifestaient contre le projet d'implantation. Les élus alsaciens, toutes tendances confondues, prenaient acte et DHL était prié d'aller s'installer ailleurs.

Au-delà de la polémique sur les emplois perdus, reste l'avenir de l'aéroport. Sous la pression des associations de riverains, son accès est interdit de 23 heures à 6 heures. Ce qui, dit-on, empêche l'équipe de football du Racing, l'enfant chéri des Strasbourgeois, de rentrer le soir après un match à l'extérieur.

L'ambition de donner un vrai statut international à l'aéroport d'Entzheim est loin d'être réalisée

Plus sérieusement, la mauvaise publicité faite autour de l'affaire DHL limite objectivement le développement de l'aéroport, les entreprises se méfiant fatalement d'une plate-forme surveillée de près par des habitants mobilisés en permanence. Malgré les efforts de la direction d'Entzheim et de la chambre de commerce, l'ambition de donner un vrai statut international à l'aéroport est loin d'être réalisée. Il suffit de relever les difficultés rencontrées par les parlementaires européens pour s'en persuader. Il n'est pas de session pendant laquelle tel ou tel groupe d'eurodéputés ne se plaint, à la tribune, des embarras d'accès à son lieu de travail. Certes, tous ne sont pas exempts d'arrière-pensées, comme les pro-bruxellois. Peu importe : la critique existe et une réponse doit y être apportée. Pour l'instant, elle n'a pas été trouvée sauf à dire, comme cet écologiste strasbourgeois, plus sérieux que jamais : *« Les Européens n'ont qu'à tenir compte des spécificités alsaciennes. »*

Le souci permanent de ne pas bousculer l'ordre des choses, de rester entre soi et, depuis une bonne décennie, de préserver l'environnement quels que soient les enjeux explique largement les atermoiements dans le dossier du TGV-Est. En 1979, rappelle Jean-Claude Herrgott, Daniel Hoeffel, alors ministre des transports du gouvernement de Raymond Barre et président du conseil général du Bas-Rhin, disait : *« L'Alsace n'a pas besoin de train à grande vitesse. »* Un ancien secrétaire général de la chambre de commerce expliquait, encore récemment : *« Construire le TGV va accroître l'emprise de Paris sur Strasbourg. »* Certes, cet état d'esprit n'explique pas tout – il ne faudrait pas oublier les tergiversations des gouvernements successifs, de droite comme de gauche, et les réticences de la SNCF –, mais il est révélateur de la difficulté des élus alsaciens en général à prendre une décision tant ils tiennent à ne décevoir personne, tant le souci consensuel est omniprésent. ■■■

PORTRAITS

ROGER SIFFER,
directeur du Théâtre de la Choucrouterie

Barde et pourfendeur de l'extrême droite

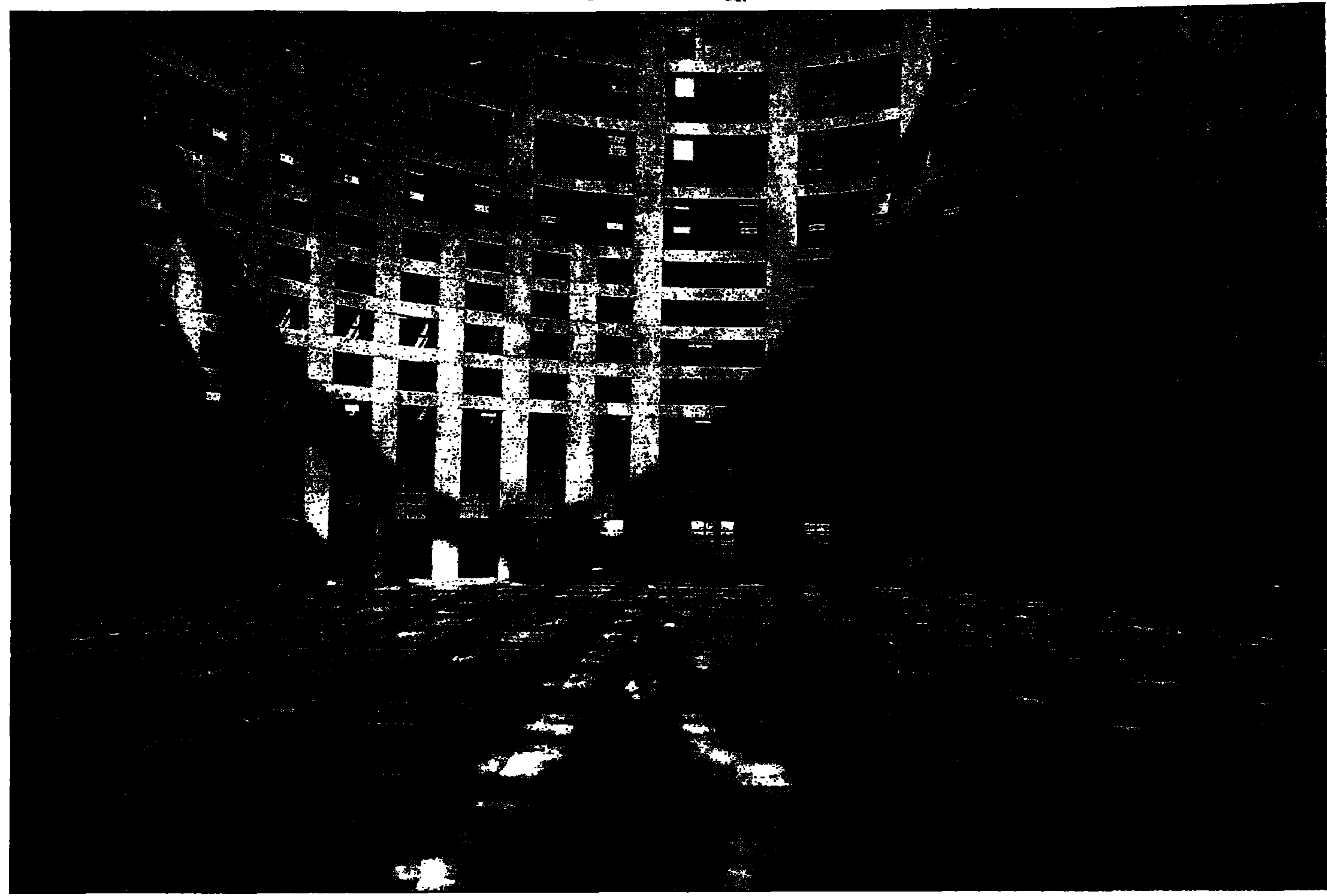
■ C'était au début des années 70. Par *« hasard »*, dit-il aujourd'hui, à la faveur de quelques soirées trop *« arrosées »*, Roger Siffer s'est mis à chanter en dialecte alsacien, sa langue maternelle. Et à populariser le répertoire oublié de comptines surréalistes tendance provocation et scatologie. Le régionalisme de gauche et d'extrême gauche faisait la part belle aux *« Bretons, Basques, Corses, Occitans, etc. »*, ce dont s'offusquait déjà le barde alsacien, enfant de Mai 68, *« anarcho-bouffon »* : *« Nous ne sommes pas les "etc." de la France. »*

« Ce fut pour moi, se souvient-il, *le début d'une carrière nationale, vu que l'international, je l'avais déjà, grâce à l'amour étouffant que vouent à l'Alsace l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse. »* Ses *« convictions »* et sa *« militance »* le conduisent à produire *« plus d'une quinzaine de groupes et d'artistes alsaciens, voire à en forcer certains à chanter en dialecte »*. En février 1984, il met à leur disposition un *« outil de travail »* : le Théâtre de la Choucrouterie. Pour éviter une trop forte odeur de choucroute, il prend soin de *« laisser les fenêtres ouvertes »* à toutes les cultures. Quinze ans après, Siffer en reste fier ; bien plus, on s'en doute, que de la *« navrante dérive extrémiste d'un quart de blancs d'Alsace qui ont pris l'habitude de voter pour les partis prônant l'exclusion »*.

Voilà donc le cabarétiste-chansonnier-directeur de la « Chouc » reparti en croisade. Contre les tentations du repli identitaire, *« dont l'Alsace,* pense Siffer, *ne se défera vraiment qu'au prix d'une catharsis sur son histoire »*. Pour la promotion des cultures minoritaires : il organise, en juillet, leur premier festival européen à Strasbourg, baptisé Babel, avec l'appui de la municipalité. Sur les bords du Rhin et sur fond de polémique, du hard-rock basque, du blues catalan, du raggamuffin occitan, du rap kosovar, aux côtés du « grommelot » et des parlers minoritaires d'Alsace comme le yenische, la langue des nomades sédentarisés, et le welche, un dialecte francique enclavé dans quelques dernières vallées vosgiennes, seront mis en scène. Tous les artistes alsaciens n'ont pas adhéré à l'aventure. Siffer, *« boulimique »* selon ses opposants, *« se fait la part trop belle »*.

« Mais je suis sûr d'avoir raison », insiste, impavide, l'artiste quinquagénaire. *« Sur ce coup comme sur les prochains »* : la sixième revue « Chouc », la traduction en alsacien de textes de Bernard-Marie Koltès après ceux de Dario Fo, la suite de son combat *« contre les extrémismes, avec pour seule arme la culture »*, mâtinée d'ironie persifleuse.





Le nouveau bâtiment du Parlement européen devrait être terminé cet été. Cet édifice de 220 000 m², conçu par les sept associés de l'agence Architecture Studio, se présente au visiteur en trois parties : un cylindre creux, adjugé aux bureaux ; une sorte d'aile hyperbolique ; un dôme qui dissimule principalement l'hémicycle.

PORTRAITS

GÉRARD DRUESNE,
directeur du Centre des études européennes

Apprendre aux cadres la communauté en devenir

■ *« On ne doit pas s'installer, parce qu'on est là pour conduire une stratégie et, au bout d'un certain temps, il faut quelqu'un de neuf, avec de nouvelles idées. »* A cinquante-trois ans, Gérard Druesne, qui dirige le Centre des études européennes de Strasbourg, est un bel exemple du parcours réussi d'un serviteur de l'Etat, toujours soucieux de mobilité. Lui qui a fait une brillante carrière de professeur de droit public, jusqu'à accéder à la présidence de l'université des sciences sociales et humaines de Nancy, avait déjà touché à l'Europe en enseignant pendant six ans au Collège de Bruges. Il est depuis deux ans directeur du programme Erasmus de la Commission de Bruxelles lorsque intervient la décision de transférer l'ENA à Strasbourg.

Michel Delebarre, alors ministre de la fonction publique, lance l'idée de créer, à côté de l'Ecole nationale, un institut spécialisé dans la formation européenne. Un rapport est confié au futur directeur du centre. Sur la base de ses conclusions, le nouvel établissement ouvre ses portes en octobre 1994, sous le gouvernement d'Edouard Balladur. Logé dans les mêmes locaux que l'ENA, la Commanderie Saint-Jean, datant du XVIII[e] siècle, le centre fonctionne sur le même mode que son prestigieux colocataire. Les formations sont assurées uniquement par des praticiens. *« Il ne s'agissait pas de créer une école administrative de plus »*, souligne Gérard Druesne. C'est pourquoi il insiste sur la nationalité de ses « élèves », dont la moitié vient d'autres pays européens, notamment d'Europe de l'Est. En 1998, 120 sessions de formation d'environ trois jours ont été organisées pour 3 700 élus, fonctionnaires, magistrats, cadres d'entreprises et responsables syndicaux.

La bonne cohabitation avec l'ENA a conduit à une étroite coopération. Ainsi, le centre assure la mise en œuvre du module européen destiné à la formation des administrateurs civils nommés au tour extérieur. A titre personnel, son directeur coordonne l'enseignement des affaires communautaires dispensé aux énarques. Confiné dans un rôle de gestionnaire, le directeur du centre a dû renoncer à enseigner. Réaliste et modeste, Gérard Druesne précise : *« Je ne peux garantir la régularité que suppose un enseignement digne de ce nom. »* Alors, il songe à réoccuper une chaire à la fin de son deuxième mandat de trois ans, sauf, précise-t-il, *« si on me propose quelque chose d'autre »*. Conçu pour une durée de dix ans, le centre peut-il perdurer ? *« Il s'est fait sa place, et je ne peux imaginer qu'il disparaisse au terme d'une décennie »*, prophétise le directeur.

■■■ A telle enseigne que le TGV Paris-Strasbourg était devenu un véritable serpent de mer. La traversée des Vosges, nécessitant la percée d'un nouveau tunnel, soulevait une question éminente. Il était beaucoup question de préserver les paysages alsaciens et... les intérêts houblonniers. Pour éviter de construire une voie nouvelle, on s'est agrippé, un temps, à la technologie « miracle » du train pendulaire. Avec le projet présenté par le gouvernement de Lionel Jospin, toutes les difficultés semblent, enfin, aplanies.

Seule, dans cette affaire, Catherine Trautmann, présidente de l'association du TGV Est, a toujours tenu le même discours : priorité absolue à un vrai TGV de Paris à Strasbourg. Sinon rien. L'ancien maire avait, à la vérité, la partie facile face à Adrien Zeller, contraint de tenir compte de la pression des écologistes du conseil régional et des aspirations de Mulhouse, la deuxième ville de la région, qui milite pour le TGV Rhin-Rhône. Quoi qu'il en soit, la ministre de la culture et de la communication aura son TGV, qui mettra Strasbourg à 2 h 20 de Paris ; le président de l'assemblée régionale a le temps de voir venir, la réalisation de la nouvelle voie en Alsace est prévue dans la seconde étape ; les études pour la liaison Rhin-Rhône sont lancées.

Qu'on ne s'y trompe pas : cette affaire de TGV ne passionne pas réellement les Strasbourgeois, malgré l'énergie déployée par les politiques et la place accordée par la presse régionale. Ce qui les intéresse au plus haut point, c'est ce qui se passe *intra muros*. Le tramway, voilà la vraie affaire qui a déchaîné les passions, à un degré tel qu'elle a été le grand sujet politique pendant des années. Lors de la campagne des municipales de 1989, Catherine Trautmann met à la tête de son programme un projet qui figure dans les cartons de la municipalité de droite depuis une quinzaine d'années : faire revenir le tram à Strasbourg. L'équipe de Marcel Rudloff s'est convertie, entre-temps, au VAL, le métro léger de Matra.

La bataille repart de plus belle après la victoire de la liste socialiste. Les associations de commerçants se multiplient pour protester contre la faillite qu'elles disent programmée par les embarras dus aux travaux. La mairie négocie des compensations. Le tram est le sujet de toutes les conversations dans les bistrots, ses défenseurs ayant du mal à contenir les assauts de ses détracteurs. La droite strasbourgeoise met à profit le moindre couac pour dénoncer *« la Trautmann »* qui *« massacre la ville »*. Le maire RPR d'Illkirch-Graffenstaden, commune du sud de la communauté urbaine, refuse que la ligne passe chez lui. Catherine Trautmann traverse de mauvais moments mais tient bon. ■■■

PORTRAITS

FARUK GÜNALTAY,
directeur du cinéma L'Odyssée

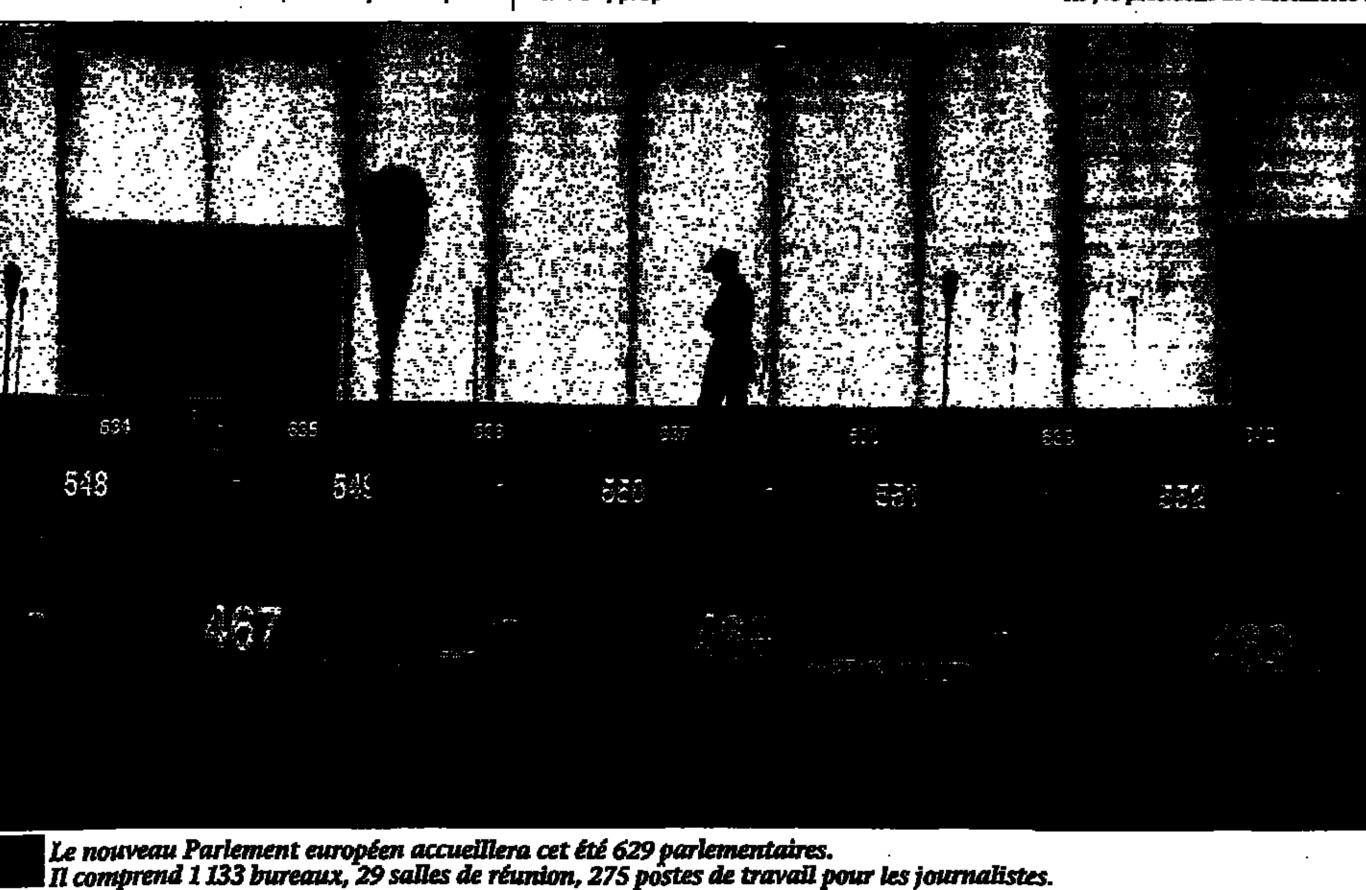
Un cinéphile pro-européen

■ C'est un Turc de Strasbourg. Passion : le cinéma. Faruk Günaltay, cinquante ans, est arrivé très jeune dans la capitale alsacienne. Quand son père est entré dans l'administration du Conseil de l'Europe. Muni d'une maîtrise de lettres, c'est naturellement dans un lycée strasbourgeois qu'il trouve un poste de professeur d'histoire. Il met dix ans à réaliser son rêve : diriger une salle et projeter des films européens.

Avec quelques autres cinéphiles, aussi passionnés que lui, il crée en 1983 l'association Rencontres cinématographiques d'Alsace (RCA) et collabore plus ou moins bien avec huit cinémas du centre-ville. Très vite, la réalité s'impose : pour monter une programmation digne ce nom, il faut avoir son propre écran. Trois ans plus tard, une opportunité se présente. Un cinéma, situé à deux pas de la place Kléber, tire définitivement le rideau. La ville en est propriétaire. Un projet à vocation pédagogique et culturelle est présenté à la municipalité. *« Il avait été reçu avec sympathie mais sans enthousiasme »*, se souvient-il. Rien ne se passe jusqu'aux municipales de 1989. L'équipe des cinéphiles prend contact avec celle de Catherine Trautmann. Elus, les socialistes honorent leurs engagements. Deux ans de travaux. Coût : 11,5 millions de francs pour rénover, équiper et redonner vie à un cinéma qui avait commencé sa carrière en 1913.

L'Odyssée – deux salles de 260 et 63 places – rouvre ses portes à l'automne 1992. Faruk Günaltay en devient le directeur avec la même idée en tête : faire un cinéma consacré en priorité à la projection des œuvres européennes. Aujourd'hui, L'Odyssée propose 400 films et fait 85 000 entrées. Il aime marquer sa différence : *« 60 % des projections sont européennes alors que la moyenne dans les salles en France n'est que de 6 %, hors les productions nationales. »* Et valoriser sa performance financière : *« Sur un budget annuel de 4,5 millions de francs, nous ne bénéficions que de 500 000 francs de subventions, soit un autofinancement assuré à 90 %. »*

Pour accompagner le mouvement, L'Odyssée produit sa propre revue et organise des projections suivies de débats avec les réalisateurs, européens mais aussi américains ou japonais. Ses dirigeants mettent en outre sur pied des « semaines nationales », qui servent de support à la discussion, la plupart du temps animée. A l'instar de celle nourrie par la projection de *Pour que la lumière ne s'éteigne pas*, de Reis Celik, qui traite de la situation des Kurdes en Turquie. *« Nous avons réussi, ainsi, à créer un espace de dialogue »*, assure Faruk Günaltay.



Le nouveau Parlement européen accueillera cet été 629 parlementaires.
Il comprend 1 133 bureaux, 29 salles de réunion, 275 postes de travail pour les journalistes.

PORTRAITS

JEAN-MARIE LANG,
spécialiste de l'immuno-déficience humaine

Le combat de « M. Sida »

■ Dans son bureau du pavillon médical A, la partie ancienne des hôpitaux universitaires, le professeur Jean-Marie Lang est, pour beaucoup de Strasbourgeois, « M. Sida ». Cette enseigne peu facile à porter n'effarouche pas ce diable d'homme, chaleureux derrière sa moustache. Son équipe suit environ 700 personnes infectées par le VIH. *« L'arrivée des traitements hautement efficaces, un terme que je préfère à celui de "trithérapies", a abaissé considérablement la morbidité et diminué la mortalité. »* L'infection se poursuit en Alsace au rythme d'une centaine de nouveaux cas par an, et la population suivie est de moins en moins hospitalisée.

Pour autant, le professeur Lang s'insurge contre l'idée selon laquelle *« le sida, c'est terminé ! »* Il la sent partout. Chez les personnes touchées elles-mêmes, *« des gens qui se sentent bien, sans symptôme, qui rentrent dans les indications de traitement et ne sont pas prêtes, mentalement, à être traitées »*. Dans les préjugés d'une population pourtant informée, car *« plus de la moitié des cas de maladie qui nous arrivent concernent des personnes qui découvrent leur séropositivité »*. Sur le terrain de la prévention : *« C'est le syndrome de la pilule du lendemain. On a un comportement à risque, mais on croit avoir un joker. »* Enfin, dans le système de santé lui-même : *« Ceux qui ont mis beaucoup de temps à se mobiliser devant la puissance de l'évidence n'ont qu'une envie, celle de dire que c'est fini, et qu'ils l'avaient bien dit. »*

Or le sida est installé. Et Jean-Marie Lang continue à s'investir dans la lutte contre la maladie. Formé à l'hématologie et à l'immunologie, le professeur Lang s'est retrouvé l'un des interlocuteurs des premiers sidéens, en 1983. Il n'a plus quitté ce terrain. *« Au début, on a bricolé pour trouver des moyens. Le sida est arrivé dans un climat de déni général, puis de sous-information et, pendant longtemps, il n'y avait pas que les malades qui étaient pestiférés... »* Se mettre en avant, comme il l'a fait alors avec vigueur, c'était, reconnaît-il, s'exposer à être stigmatisé et à irriter. Mais, *« je n'ai pas cherché la médiatisation, les soignants étaient alors les seuls communicants et formateurs car ils étaient tout seuls sur ce terrain pendant des années »*. Aujourd'hui, il s'inquiète de la *« naïveté »* des personnes de quarante ans et du vieillissement des séropositifs dépistés : *« Peut-être faut-il en parler davantage dans les collèges pour que les enfants informent parents et grands-parents. »*

Parallèlement, il voit changer son travail. Car on peut imaginer, dit-il, que des gens vont désormais vivre avec leur virus jusqu'à leur mort... pour des raisons autres que leur infection. Avec presque un tiers de femmes parmi les personnes séropositives se pose, par ailleurs, de plus en plus le problème de la maternité : *« Un réseau entre soignants du VIH, gynécologues-accoucheurs et pédiatres s'est organisé naturellement à Strasbourg, et cela marche très bien. »*

TOMI UNGERER,
illustrateur, écrivain, sculpteur

Le créateur inclassable

■ Tomi Ungerer n'est jamais là où on le croit. Il vagabonde en Irlande quand on le cherche en Alsace. En Allemagne, quand on l'attend aux Etats-Unis. Son œuvre aussi – illustrations, livres, affiches, sculptures, dessins animés – bouscule les idées toutes faites, les écoles artistiques et, gentiment, son propre public.

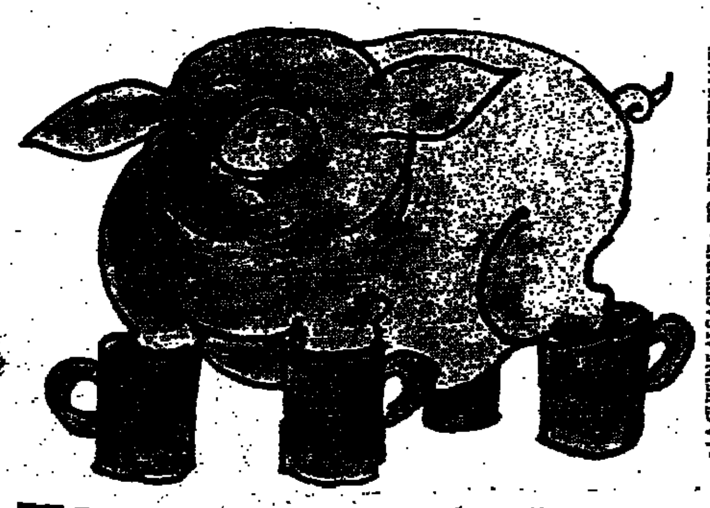
Mi-mars, il quittait Strasbourg après une escale alsacienne de deux mois. *« Je déteste faire des bagages »*, expliquait ce grand voyageur. En mai, il doit être outre-Atlantique pour présenter l'édition américaine de son livre *A la guerre comme à la guerre*, pour celui sur *Les Chats* et plusieurs ouvrages pour enfants. Retour sur le Nouveau Continent, où il arrivait en 1956 avec, dit sa légende, 60 dollars en poche, et où il allait vivre jusqu'en 1970.

Pour fixer Tomi, qui ne s'imagine pas très bien en papillon punaisé sur une planche, il fallait bien un musée. Et où serait-il mieux planté qu'à Strasbourg, sa ville natale, à laquelle l'artiste a donné en deux brassées, en 1975 puis en 1991, ses œuvres graphiques originales et sa collection de jouets mécaniques anciens ? Les premiers sont archivés au Centre de documentation Tomi-Ungerer, en plein centre-ville, les seconds attendent leur futur hébergement. On parle de 2001, année d'élections municipales murmurent ceux qui voient le mal partout, soixante-dixième anniversaire de Tomi rappelleront ses biographes.

Le lieu est trouvé : place du Château, à 20 mètres de la façade ouest de la cathédrale de Strasbourg, sur 700 mètres carrés libérés par la création, en 1998, du Musée d'art moderne et contemporain. Thérèse Willer, responsable du Centre Tomi-Ungerer, suit ce projet avec passion. *« Elle sait tout ce que j'ai oublié sur moi »*, s'amuse Tomi. C'est elle aussi qui coordonne les expositions, accueille les groupes, reçoit les collectionneurs, donne des conférences, fait découvrir le trait féroce de la période américaine de Tomi, explique ce destin alsacien à ceux qui ne savent rien de ce bout de terre qui a enfanté Ungerer. Inlassablement.

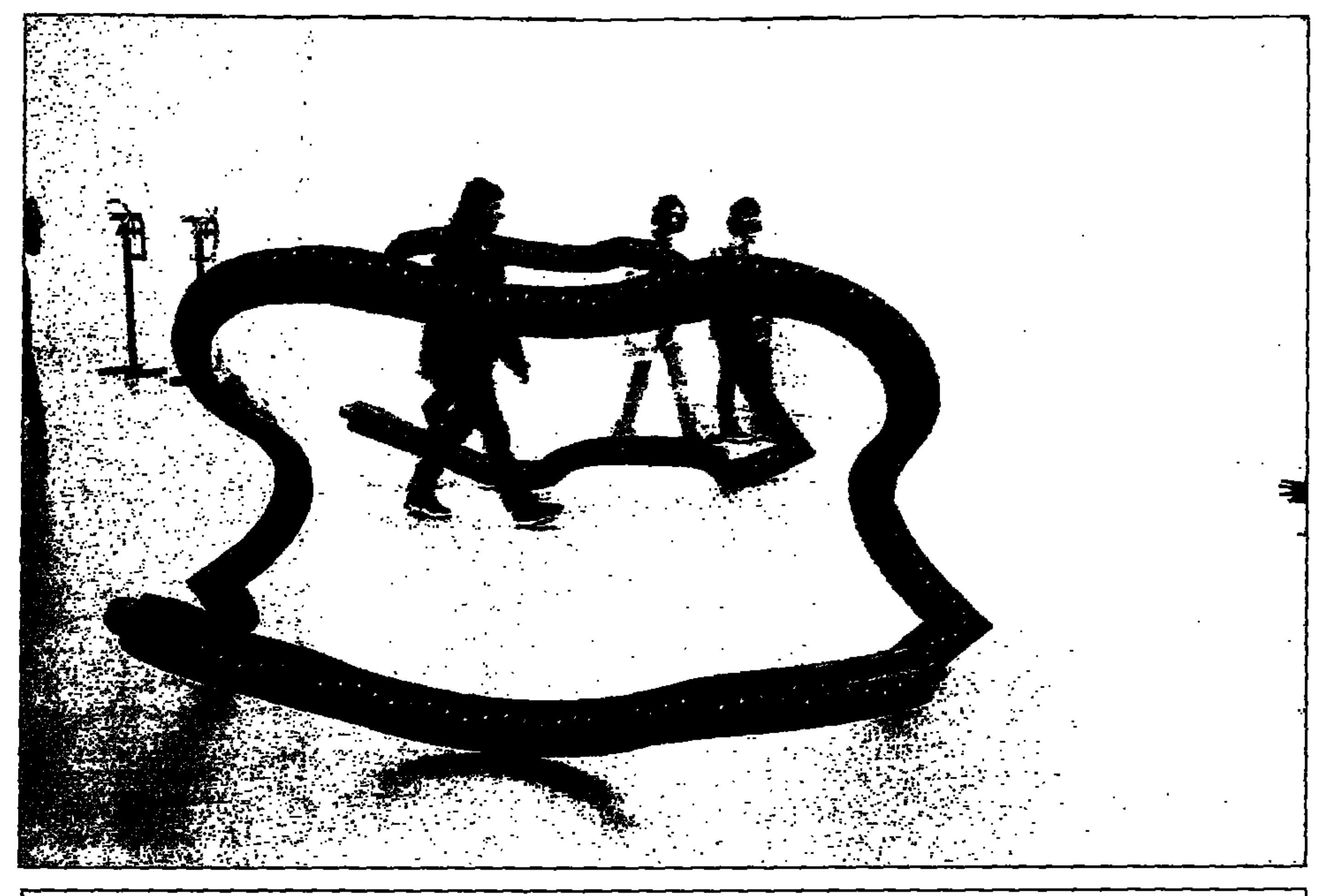
L'inclassable artiste n'a pas le goût de l'inventaire. A lui l'invention, la création, le voyage. Il prépare un nouveau livre, texte et dessins, pour enfants. Il racontera l'histoire d'un *« Teddy bear »* durant le second conflit mondial. Une guerre que Tomi a vécue, enfant, à Colmar, et qui revient souvent dans son œuvre récente. Il a promis un ouvrage sur son père à une maison d'édition alsacienne : voyage dans l'enfance d'un artiste dont le livre le plus connu demeure *Das grosse Liederbuch* (Zurich, 1975). Enfin, il plaide pour un lieu de mémoire yiddish en Alsace.

Tomi Ungerer à Strasbourg restera un citoyen volage, qu'on ne catalogue pas, même dans un musée à son nom. Au fond, ne s'est-il pas libéré de son œuvre en la donnant ?



« LA CUISINE ALSACIENNE », ED. BUEB ET REUMAUX

Illustration de Tomi Ungerer pour la recette des pieds de porc à la bière.





Inauguré le 6 novembre 1998, le Musée d'art moderne et contemporain accueille, dans un espace de 13 000 m² à l'architecture lumineuse – inspirée par la cathédrale, avec une nef et deux bas-côtés –, des œuvres de Doré à Braque, de Rodin à Klimt...

■■■ Le 25 novembre 1994, le tramway est inauguré. Les petits pépins du début de la mise en service prolongent la polémique jusqu'aux municipales de juin 1995. Malgré les neuf listes en lice, celle de Catherine Trautmann passe au premier tour. Les critiques se taisent. La fréquentation dépasse les prévisions les plus optimistes. En fin de semaine et les jours fériés, le tram se remplit encore un peu plus avec l'afflux des touristes allemands. Illkirch, qui a basculé à gauche, est reliée à la première ligne. Les annonces immobilières précisent la proximité d'une station pour les biens à louer ou à vendre. Le chantier de la seconde tranche est ouvert, avec son lot de voies de circulation barrées, de changements du sens de rues, d'embouteillages. Hormis les récriminations de quelques irréductibles, tout se passe bien. Les Strasbourgeois prennent leur mal en patience. Maintenant, c'est leur tram.

Il en va de même pour les institutions européennes, surtout le Conseil de l'Europe. Installée à Strasbourg depuis sa création, il y a cinquante ans, l'organisation des droits de l'homme s'est construite, depuis, deux « palais » : le premier, il y a un quart de siècle, le second, au début de la décennie, pour sa cour de justice. Tous deux sont situés en face du parc de l'Orangerie, au bord de l'Ill. Le Conseil de l'Europe est tellement intégré à la cité qu'il s'est en quelque sorte « enstrabourgeoisé ». Fonctionnant de manière tout à fait provinciale, l'enceinte des « Quarante » oublie le plus souvent son discours sur la « Grande Europe », celle de Dublin à Vladivostok. Strasbourg le lui rend bien en lui conservant son statut de chouchou. Même lorsqu'elle se trompe lourdement sur la réalité du régime de Slobodan Milosevic, en Serbie. Douter de la clairvoyance ou de l'efficacité du Conseil de l'Europe revient à s'attirer les foudres de tous les cercles européens « politiquement corrects » de Strasbourg. Il est vrai que la présence de quarante ambassades, représentant autant d'Etats membres, qui lui sont attachées, donne un caractère international à la capitale alsacienne que l'Union européenne n'est pas en mesure de lui conférer.

La présence des Quinze se limite à une antenne du Parlement européen, constituée d'une quarantaine de personnes. Le reste, c'est une semaine par mois pendant laquelle trois mille à quatre mille personnes – eurodéputés, assistants, fonctionnaires – et leurs cantines débarquent à Strasbourg pour le bonheur des hôtels, des restaurants et des taxis. Et le malheur des riverains dont la quiétude est mise à mal. Quand les partisans du leader kurde Abdullah Öcalan, emprisonné en Turquie, n'en rajoutent pas en manifestant jour et nuit, slogans et chants à l'appui, devant le Palais de l'Europe. Les Européens de l'Union sont simplement de passage. Résultat, la considération que leur porte le Strasbourgeois est bien moindre. Il ne les connaît pas aussi bien ou pas du tout. Ils sont mal identifiés, ne serait-ce que parce qu'ils n'ont pas de chez eux. Ils sont toujours locataires du Conseil de l'Europe pour l'essentiel. Surtout, la bataille qu'a livrée la majorité de cette « population nomade » pour rester à Bruxelles a nourri une certaine amertume chez le Strasbourgeois.

La campagne engagée au milieu des années 80 par les pro-bruxellois pour que l'Assemblée s'installe pleinement dans la capitale belge a conduit les responsables parlementaires à faire preuve de prudence quant à la réalisation de locaux à Strasbourg. Jouant le fait accompli, les adeptes de Bruxelles ont engagé d'énormes dépenses – le fameux « Caprice des dieux » – avec l'aide d'intérêts privés, y compris français. Il a fallu que les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union tapent sur la table pour que les opposants à Strasbourg acceptent de tenir douze sessions par an dans la cité alsacienne. Alors, il a été consenti à cette dernière le droit de construire, à son tour, son propre hémicycle.

Depuis la Libération, la capitale alsacienne a largement bâti son développement sur l'institutionnel : l'ENA, le Conseil de l'Europe, une bibliothèque nationale, un théâtre national, un musée d'art moderne digne de ce nom, Arte...

Des années après celui du « Caprice des dieux », le chantier est ouvert avec la garantie de l'Etat français et sous la direction de la société d'aménagement d'équipement de la région de Strasbourg (Sers). Un trop gros morceau pour cette société d'économie mixte qui, de plus, se voit confrontée à une réalisation singulièrement complexe sur le plan technique. Les travaux prennent du retard. La Sers ouvre un contentieux avec le cabinet d'architectes. Les autorités parlementaires menacent d'appliquer des pénalités. Une commission d'arbitrage est constituée. Le gouvernement prend les choses en main et un compromis est conclu. La ville et, avec elle, le département et la région sont disposés à mettre la main à la poche pour financer les aménagements demandés par les eurodéputés. Le bâtiment sera fin prêt en juillet, pour l'installation de la nouvelle Assemblée issue du scrutin du 13 juin. Au bout du compte, un édifice pharaonique d'un coût de 3 milliards de francs et des poussières. Il fallait bien soutenir la comparaison avec la rivale bruxelloise.

C'est que les Strasbourgeois aiment bien les institutions. Elles confortent le caractère cossu de la ville auquel ils tiennent tant. Que d'efforts déployés pour accueillir l'ENA ! Les locaux offerts sont tellement somptueux – la commanderie Saint-Jean, datant du XVIIIe siècle, rénovée de fond en comble – que Strasbourg reçoit en prime le Centre des études européennes. Depuis la Libération, la capitale alsacienne a largement bâti son développement sur l'institutionnel : une bibliothèque nationale, un théâtre national, l'Opéra du Rhin, un musée d'art moderne digne de ce nom, une chaîne de télévision européenne, Arte. ■■■

هكذا من الأصل

PORTRAITS

GRÉGOIRE CALLIES,
directeur du Théâtre jeune public

Un conteur pour les enfants

■ *« Je peux facilement parler avec les enfants alors qu'avec les adultes, ce sont souvent des hurlements. »* Grégoire Callies, directeur du Théâtre jeune public (TJP) de Strasbourg depuis 1997, s'est engagé résolument dans le camp de ceux qu'*« on n'a pas le droit de désespérer »*. Après un parcours classique – cours Charles-Dullin et école d'Etienne Decroux pour le mime, comédien au Chêne noir à Avignon et au Théâtre du Tournemire à Lyon –, ce Parisien de quarante-trois ans fait quelques escapades à l'étranger, en jouant en Italie et en Espagne.

Sa rencontre avec Jeanne Vitez le conduit au Théâtre du Chemin creux et l'incite à ajouter une corde à son arc : il devient marionnettiste. Une décennie à jouer pour le jeune public lorsque s'ouvre la succession d'André Pomarat au TJP, devenu Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse en 1989. Il répond à l'appel de candidatures et obtient, enfin, sa propre scène. Une vingtaine de spectacles, dont la moitié sont des créations, pour 260 représentations par an. Avec lui, deux comédiens permanents et une quinzaine d'intermittents du spectacle. *« Ah, si j'avais deux ou trois comédiens de plus à demeure ! »*

Mais Grégoire Callies revient très vite à « ses » enfants : *« Savez-vous qu'ils sont capables de comprendre des choses très compliquées ? Et même s'ils ne comprennent pas tout, il suffit qu'ils se souviennent d'un son associé à une image forte pour que je me dise que je n'ai pas perdu mon temps. D'ailleurs, moi non plus, je ne comprends pas tout ! » « Surtout, il ne faut pas les prendre pour des imbéciles »*, insiste-t-il. Promoteur d'un *Gravoche* controversé, monté à Chaillot en 1994 avec des acteurs africains et latino-américains, Grégoire Calliès assure que *« les enfants comprennent tout de suite que Gavroche est universel, qu'il est de Paris mais aussi de Rio, Bogota, ou bien de Kinshasa »*.

Le directeur du TJP porte d'ailleurs un regard attendri sur l'Afrique et son humour. Il aime citer l'écrivain congolais Soni Labou Tansi, disparu en 1995 : *« Le rire est le seul uniforme que nous n'avons jamais porté en haillons. »* Depuis son arrivée à Strasbourg, il a déjà réalisé *La Fille aux pieds d'argile* avec le Zaïrois Mukuna Kashala. Toujours avec ce conteur africain, il vient de créer, *« pour continuer l'exploration d'un autre continent »*, *Moussos ou la Flûte oubliée.*

●

Les portraits de ce supplément ont été réalisés par Olivier Biffaud, Jacques Fortier, Lucien Naegelen et Marcel Scotto.

■■■ Sans compter un tissu dense de lieux culturels qui ont acquis une certaine notoriété hexagonale, comme le Théâtre de création contemporaine, le Théâtre jeune public, Le Maillon ou La Laiterie, centre d'expression théâtrale et musicale pour les *« cultures différentes »*.

Attachés à faire briller leur ville de mille feux aux yeux de la « France de l'intérieur » et de l'Europe, les Strasbourgeois tiennent tout autant, sinon plus, à la préservation de leur droit local, hérité de l'Empire allemand et du Concordat – maintenu après la Grande Guerre. Vouloir toucher au particularisme de la sécurité sociale, du droit des associations, de la législation sur la chasse, sur la faillite personnelle ou sur la distillation artisanale, c'est prendre le risque de déclencher une tempête. Même si certaines dispositions ne sont plus appliquées tant elles sont hors du temps.

Ce paradoxe entre la nécessité de clamer son ouverture et le besoin de marquer nettement sa différence a, néanmoins, du bon : ce qu'on appelle ici la *« dynamique des eaux »*. Les Strasbourgeois ne ménagent pas leur peine pour conduire leur propre destin. Ils sont les premiers à accepter la régionalisation de la SNCF. Les résultats sont inespérés : le trafic voyageur est reparti à la hausse. S'appuyant sur des universités ambitieuses, Strasbourg a atteint le seuil d'excellence dans bien des domaines, notamment dans la recherche bio-médicale et les greffes d'organes. Le souci de ne pas attendre la solution des autres conduit aussi les Strasbourgeois à monter des opérations régionales, parfois transfrontalières. C'est le cas de la société Estel, filiale d'Electricité de Strasbourg, restée autonome après les nationalisations de l'après-guerre, et de la firme helvétique Swisscom. L'objectif est d'offrir à l'Alsace une alternative régionale à France Télécom dans le secteur des communications.



Sculpture de Bernard Venet par nuit de brouillard, sur la place de Bordeaux.

Certes, la coopération transfrontalière n'est pas ce qu'elle devrait être. Elle est le plus souvent institutionnelle et financée par les fonds européens mais, ici et là, des initiatives, parfois individuelles, émergent et donnent corps à une idée à laquelle les Alsaciens croient, dur comme fer, parfaitement réalisable avec leurs voisins rhénans.

Strasbourg veut qu'à brefs délais cette volonté soit visible à l'œil nu. Après des décennies d'atermoiements et une multitude de péripéties, la ville est décidée à aménager le *no man's land* situé entre le quartier du Neuhof et le Rhin. Cette zone, laissée en friche en raison du départ des installations militaires et de l'évolution des activités portuaires et industrielles, va pouvoir lier, enfin, la cité alsacienne à la petite ville badoise de Kehl. Les deux communes sont convenues de réaliser un projet d'aménagement urbain et paysager d'une superficie de 150 hectares des deux côtés du Rhin. Ainsi, Strasbourg ne tournera plus le dos à l'Allemagne.

Le cycliste – n'oubliez pas que le vélo est roi à Strasbourg ! – pourra se diriger vers le pays de Bade sans appréhender cette traversée pénible, pour les yeux et l'esprit. Même si le plaisir ne saurait être aussi intense que celui procuré par une balade au centre-ville. Comme celle qui consiste à jeter un énième regard à la cathédrale ; faire un détour par la plus belle ruelle strasbourgeoise, celle des Orfèvres ; traverser la place Gutenberg ; prendre le temps d'admirer le temple protestant Saint-Thomas, somptueux de sobriété, et le mausolée du Maréchal de Saxe, signé Pigalle ; descendre les rues de la Monnaie, puis des Dentelles ; s'arrêter sur la place Benjamin Zix et ses quatre platanes centenaires ; se caler contre le garde-corps du quai ; attendre au cœur de la Petite-France la fin de l'éclusée et le retour au calme de l'eau. La sérénité. La paix.

Marcel Scotto